



Morlaàs

**Evaluation des impacts potentiels du projet de
revitalisation du centre-bourg de Morlaàs sur la santé
des habitants (EIS)**

Rapport final

Mai-Juin 2019

Ce rapport a été rédigé par le bureau d'étude Energies Demain. Les différentes parties qui le composent sont issues des différents comptes-rendus des comités techniques et de pilotages. Ces documents ont été régulièrement soumis pour validation par les parties prenantes.

Table des matières

| | |
|---|------------|
| Liste des acronymes | 5 |
| I. Contexte de l'étude | 6 |
| a) Les enjeux globaux de la revitalisation des centre-bourgs..... | 6 |
| b) Le projet de revitalisation à Morlaàs..... | 7 |
| c) L'Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) comme outil d'amélioration de la santé des populations et de lutte contre les inégalités sociales de santé (ISS)..... | 8 |
| II. Préalables de l'EIS – Gouvernance et méthodologie | 9 |
| a) Formations actions de l'EIS..... | 9 |
| b) Gouvernance : Les instances de l'EIS..... | 10 |
| i) Les acteurs impliqués et leurs niveaux de participation..... | 10 |
| c) La méthodologie de l'EIS..... | 14 |
| i) Cadrage..... | 14 |
| ii) Méthodologie du profil de territoire (Phase préliminaire à l'analyse)..... | 17 |
| iii) Méthodologie de l'analyse de l'état initial..... | 18 |
| iv) Méthodologie de la caractérisation des impacts potentiels..... | 23 |
| v) Méthodologie de la co-construction des recommandations et de leurs modalités de suivi..... | 25 |
| III. Les résultats de l'EIS | 29 |
| a) Profil de territoire..... | 29 |
| i) Profil socio-démographique du territoire..... | 29 |
| ii) Vie économique et services..... | 35 |
| iii) Données caractérisant l'état de santé..... | 37 |
| iv) Les déplacements sur le territoire : enjeux de mobilité et d'accessibilité..... | 38 |
| v) Eléments de synthèse du profil de territoire..... | 44 |
| b) Analyse de l'état initial des déterminants de santé sélectionnés sur Morlaàs..... | 45 |
| i) Résultats pour la cohésion sociale et pour la mémoire collective..... | 46 |
| ii) Résultats pour les déplacements et pour le sentiment de sécurité..... | 54 |
| iii) Résultats pour l'attractivité et pour la qualité des espaces publics et espaces verts..... | 62 |
| iv) Synthèse des résultats de l'analyse de l'état initial et les grands enjeux pour chaque déterminant..... | 73 |
| c) Evaluation et caractérisation fine des impacts..... | 75 |
| i) Impacts potentiels des travaux préliminaires au projet..... | 76 |
| ii) Impacts potentiels de la requalification de la Place Ste Foy..... | 79 |
| iii) Impacts potentiels du secteurs Hourquie/Cordeliers..... | 85 |
| IV. Co-construction des recommandations | 91 |
| a) Recommandations pour la phase travaux..... | 91 |
| b) Recommandations pour la requalification de la Place Ste Foy..... | 93 |
| c) Recommandations pour l'aménagement de l'espace Secteur Hourquie/Cordeliers..... | 100 |
| V. Suivi de l'EIS | 107 |
| VI. Conclusions | 109 |
| Bibliographie | 111 |
| Table des illustrations | 115 |

Liste des acronymes

ACM : Analyse en Composantes Multiples
ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
ALD: Affection Longue Durée
APGL : Agence Publique de Gestion Locale
ARS : Agence Régionale de Santé
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCNEB : Communauté de Communes du Nord Est Béarn
CGET : Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires
CLS : Contrat Local de Santé
DGS : Direction Générale des Services
EIS : Évaluation d'Impacts sur la Santé
FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
IEBA : Insertion Emploi Béarn Ardour
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
ISS : Inégalités Sociales de Santé
ITS : Inégalités Territoriales de Santé
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONISeR : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière
ORSNA : Observatoire Régional de Santé de Nouvelle Aquitaine
PDU : Plan de Déplacements Urbains
PNSE : Plan National Santé Environnement
PRSE : Plan Régional Santé Environnement
RPLS : Répertoire du Parc Locatif Social

I. Contexte de l'étude

a) Les enjeux globaux de la revitalisation des centre-bourgs

De nombreux facteurs, liés à l'environnement et aux conditions socio-économiques dans lesquels vivent les personnes ont un rôle majeur sur leur bon état de santé et de bien-être. Ils sont habituellement regroupés sous le terme de **déterminants de la santé**.

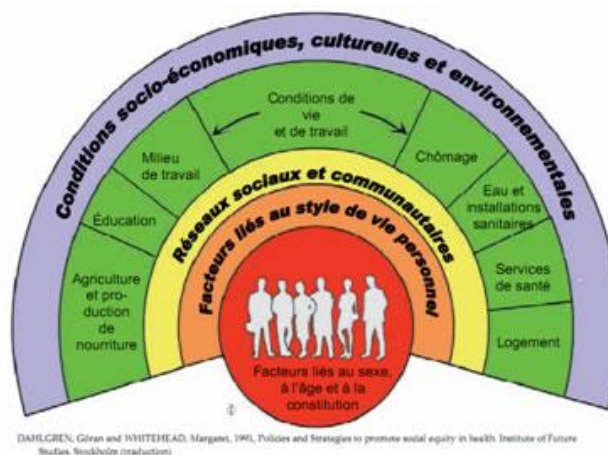


Figure 1 - Schéma des déterminants de santé

En 2008, l'OMS a produit un rapport qui a eu un grand retentissement international : la biographie personnelle, la position sociale, le niveau de revenu, l'habitat, la qualité des premières années de vie, l'école, mais également l'accès à l'emploi, les conditions de travail, de transport, l'environnement, etc. sont des éléments reconnus comme ayant un rôle majeur sur l'état de santé des populations.

Le secteur de la santé, via les politiques publiques de santé, ne détient donc pas tous les leviers d'actions pour agir sur l'ensemble des déterminants de la santé. Influencée par les décisions prises dans les autres secteurs, comme les politiques publiques dans le champ du logement, du transport, de l'éducation, du travail, de l'urbanisme, etc. la santé des populations réclame dès lors une dynamique intersectorielle et des démarches transversales. D'une part pour favoriser une prise de conscience des professionnels hors du secteur de la santé des répercussions de leurs activités sur la santé des populations, et d'autre part pour mesurer l'impact de ces décisions sur la santé et sur l'équité en santé, de manière à les augmenter ou minimiser.

La requalification des espaces publics dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs a dans cette logique un impact direct sur la perception qu'auront aussi bien les habitants que les simples visiteurs, ainsi que sur l'amélioration de leur cadre de vie, et donc sur leur état de santé et de bien-être. *A priori* positif donc, l'impact, le temps des travaux par exemple, peut s'avérer négatif, ou même à plus long terme sur certaines catégories de populations. L'opportunité de réaliser une évaluation d'impact sur la santé des populations de l'opération de revitalisation du centre-bourg de Morlaàs est dès lors d'une grande pertinence au regard de ses potentiels impacts positifs comme négatifs sur un grand nombre de déterminants de la santé et/ou sur certaines catégories de populations.

La revitalisation des centres bourg en France est un enjeu important pour les politiques d'aménagement depuis 2014 [71]. Cette dynamique de revitalisation a pour objectif de lutter contre la perte d'attractivité des petits centre ruraux et de garantir un équilibre rural-urbain dans l'armature des territoires. En effet, avec l'augmentation des espaces urbains à la fois en termes de populations et à la fois en termes d'emprise spatiale, les territoires ruraux sont touchés par une dévitalisation croissante. Celle-ci se caractérise par une déprise commerciale, une perte d'attractivité résidentielle associée à une dégradation progressive de l'habitat et un phénomène de vacance accrue (« volets clos »), une multiplication de l'abandon des bâtiments communaux (ruines), et une dégradation progressive des espaces publics entraînant une baisse de fréquentation de ceux-ci. Néanmoins, force est de constater que les centres bourg peuvent jouer un rôle structurant pour les territoires

ruraux. Les espaces publics constituent potentiellement des lieux de rencontres, de mixité fonctionnelle et sociale, d'évènements culturels et de dynamique commerciale. **La revitalisation des centre-bourgs peut donc contribuer à renforcer les liens entre les populations et leur territoire et dès lors améliorer la qualité de vie et l'état de santé globale des populations.**

b) Le projet de revitalisation à Morlaàs

Le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs a été initié en 2017 par la mairie de Morlaàs. Conformément aux logiques de la revitalisation présentées par le CGET, ce projet répond à 5 grands objectifs :

- Maintenir la centralité du centre-bourg de Morlaàs
- Dynamiser son activité
- Lutter contre la désertification des commerces et des services et la baisse d'attractivité du centre bourg
- Pacifier et sécuriser l'accès aux équipements, commerces et services du centre-bourg
- Valoriser l'environnement, le patrimoine, et la qualité de vie

Pour amorcer la revitalisation du centre bourg de Morlaàs, la commune s'est appuyée sur les services de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL). À la suite d'une phase de diagnostic portant sur les caractéristiques territoriales, les équipements, l'habitat, les commerces (une enquête spécifique a été menée auprès des commerçants), la mobilité, les espaces publics, le patrimoine, les paysages, une synthèse des grands enjeux de la revitalisation de Morlaàs et des stratégies (orientations d'aménagements, projets, ...) à déployer a pu être réalisée. Ces enjeux, associés aux secteurs concernés par le projet de revitalisation sont :

- Pour le secteur de la Place Ste Foy :
 - o Entretien et mettre en valeur le bâti d'intérêt patrimonial
 - o Mettre en valeur le portail monumental de l'Eglise
 - o Renforcer le caractère structurant et institutionnel de la mairie
 - o Requalifier l'aspect extérieur de la poste
 - o Favoriser la réouverture du café
 - o Valoriser et faciliter les accès aux différents commerces en sécurisant les trottoirs
 - o Maintenir des stationnements de courte durée pour l'accès aux commerces
 - o Limiter le nombre de places de stationnement et leur emprise pour offrir plus d'espaces aux piétons (mise en place d'un « stationnement minute », inciter aux déplacements doux, espaces partagés véhicules/piétons)
 - o Maintenir les accès de service (Poste, ADMR, Office du Tourisme et Mairie)
 - o Améliorer et valoriser les accès aux services et à l'Eglise
 - o Aménager un espace de rencontre fédérateur autour du patrimoine local
 - o Créer une halte pour les pèlerins
 - o Favoriser l'appropriation de l'espace public et la mixité intergénérationnelle
 - o Faire naître de nouveaux usages et renforcer les usages actuels
 - o Préserver un espace libre
 - o Préserver les aménagements récents et les intégrer au projet de requalification
 - o Ouvrir les vues sur la façade principale de la Mairie
 - o Préserver les tilleuls
 - o Aménager des espaces de pleine terre/perméables sur la place
 - o Proposer des essences végétales variées
- Pour le secteur des Cordeliers-Hourquie :
 - o Construire un centre socio-culturel et affirmer sa fonction urbaine
 - o Proposer du stationnement en lien avec les cheminements doux et sécuriser rue de la Placette
 - o Aménager un jardin public généreux et multigénérationnel

L'aménagement du Stade des Cordeliers intègre donc la construction d'un centre socio-culturel, d'un parvis/espace de rencontre permettant de connecter les flux piétons, d'espaces de stationnement en lien avec les cheminements doux, d'un jardin public, d'une aire de jeux et d'un théâtre de verdure.

- Pour le secteur des Berges de la Gouttère :
 - o Renforcer le réseau de cheminements doux et aménager de nouvelles traversées Est/Ouest
 - o Sécuriser la traversée de la rue du Marcadet

- Mettre en valeur le patrimoine existant
- Rénover et améliorer les infrastructures existantes et les connecter entre elles
- Qualifier le terrain du relais assistante maternelle
- Aménager un lieu convivial, de rencontres dans un cadre végétal et incitant aux pratiques de plein air
- Proposer des aménagements paysagers aux abords du cours d'eau
- Proposer des jardins partagés



Figure 2 - Cartographie des secteurs à enjeux (Source : Etude de l'APGL, 2018)

c) L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) comme outil d'amélioration de la santé des populations et de lutte contre les inégalités sociales de santé (ISS)

Les Agences Régionales de Santé (ARS), via notamment les Contrats Locaux de Santé (CLS) accompagnent le déploiement de cette démarche, convaincues de sa pertinence pour atteindre les objectifs de réduction des inégalités sociales de santé (ISS) et des inégalités territoriales de santé (ITS), et mettre en œuvre plus efficacement une approche globale de la santé. Les expérimentations d'EIS d'ores et déjà menées en France ont en effet permis le constat concordant et positif suivant : elles ont généré une meilleure prise en compte des déterminants de la santé, un rapprochement des cultures professionnelles et surtout une appropriation du concept de santé. Concrètement dès lors, il s'agit de favoriser une appropriation et une intégration de la démarche EIS dans les processus de travail par les collectivités territoriales, pour ensuite la généraliser.

Parallèlement, et conformément aux orientations du 3^e Plan Régional de Santé (PRSE) en Nouvelle-Aquitaine, la mise en œuvre de projets urbains et d'aménagement du territoire s'avère être un levier idéal pour opérer un changement de paradigme et y intégrer toutes les composantes du développement durable et tout particulièrement de la santé et de la qualité de vie des habitants et des usagers, dans une perspective de

réduction des inégalités. La question des inégalités en santé est complexe à appréhender et suppose de définir certains concepts comme celui du gradient social et des vulnérabilités associées. Selon que l'on soit cadre ou ouvrier, dans la logique du « gradient social de santé »¹, on pourra passer plusieurs années de retraite en bonne santé, ou au contraire n'atteindre l'âge de la retraite qu'avec une incapacité et un état de santé diminué. Ces inégalités montrent des niveaux de vulnérabilités différenciés selon les positions sociales des individus, et qui traversent l'ensemble de la société.

La Ville de Morlaàs souhaite dans cette dynamique réaliser une Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) de l'opération de revitalisation du centre bourg afin d'y intégrer en amont les enjeux de santé des populations pour bâtir un cadre de vie de qualité, et ce, avant la stabilisation finale des axes de développement du projet. Celui-ci tiendra alors compte des recommandations formulées à l'issue de l'EIS (Phase 3). Il s'agit ainsi de faire de cette opération un réel levier d'amélioration de la santé par la création de conditions de vie qui contribuent au bien-être et à une bonne qualité de vie des habitants et usagers, et de réduction des ISS et des ITS.

L'EIS de l'opération de revitalisation du centre bourg de Morlaàs vise plusieurs objectifs :

- Evaluer les impacts positifs potentiels de l'opération sur la santé des populations concernées et sur les inégalités, et les maximiser
- Evaluer ses impacts négatifs potentiels sur la santé des populations concernées et sur les inégalités et les minimiser (en cohérence avec les axes du 3ème Plan national santé-environnement (PNSE) 2015-2019 – Action 97 & Action 98, et avec les orientations du PRSE Nouvelle-Aquitaine)
- Impliquer la population à l'opération et notamment la population vulnérable²
- Disposer de recommandations concrètes et réalistes qui faciliteront le déploiement opérationnel de l'opération et la participation de la population
- Disposer d'outils de suivi qui permettront d'évaluer l'effectivité de la prise en compte des recommandations de l'EIS, et l'appropriation du processus et de ces recommandations par les parties prenantes de l'opération
- Intégrer de manière intersectorielle la démarche EIS dans les processus de travail pour la généraliser, et pour sensibiliser l'ensemble des secteurs concernés par l'opération à une approche globale de la santé

L'EIS du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs est une EIS prospective, puisqu'entreprise en amont de l'opération, et intermédiaire : le temps (6 mois maximum hors étape de suivi de l'EIS) et les ressources nécessaires à ce type d'EIS sont importants. Les méthodes utilisées privilégient donc, en plus de l'utilisation des données existantes, des outils favorisant la mobilisation, la participation et la concertation des parties prenantes, et notamment des habitants ; et si pertinent, la consultation d'experts et d'informateurs-clés afin de recueillir des données qualitatives nouvelles.

II. Préalables de l'EIS – Gouvernance et méthodologie

a) Formations actions de l'EIS

L'IREPS Nouvelle-Aquitaine est missionnée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour accompagner les collectivités locales dans le développement d'Evaluations d'Impact en Santé (EIS). Dans le cadre de cette mission, l'IREPS propose pour chacune des collectivités inscrites dans une dynamique EIS, une formation en amont de l'étude proprement dite.

Cette formation a pour objectif de construire une culture commune au sein de la collectivité sur les problématiques de santé et la démarche d'Evaluation d'impact sur la santé, de même que d'identifier les enjeux propres au projet choisi par la collectivité pour être « l'objet » de l'EIS.

¹ Le gradient social de santé fait référence à l'association entre la position sociale et l'état de santé : plus les individus ont un statut social élevé plus ils sont en meilleure santé que ceux qui sont juste en-dessous et ainsi de suite jusqu'aux plus défavorisés.

² La vulnérabilité des populations est envisagée ici selon la définition énoncée précédemment (page 8)

Coanimée par Patrick Berry, sociologue et consultant en Promotion de la santé et Environnement, et l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, la formation associe l'ensemble des parties prenantes au projet étudié ainsi que l'opérateur en charge de l'EIS.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Offrir aux participants une culture commune sur les EIS
- Comprendre les articulations entre promotion de la santé, déterminants de santé, inégalités sociales et territoriales de santé & EIS
- Connaître et comprendre les EIS : Leurs enjeux, leurs objectifs, leurs processus
- Amorcer le cadrage de l'étude

Ces journées de formation ont eu lieu le 21 et 22 novembre 2018 à la Mairie de Morlaàs³.

Un des objectifs des journées de formation (21 et 22 Novembre 2018) fut de discuter de la constitution et de l'organisation de ces instances, de leurs rôles spécifiques au sein des étapes prévues, et au regard des délais impartis spécifiques au calendrier de l'opération de revitalisation.

b) **Gouvernance : Les instances de l'EIS**

i) **Les acteurs impliqués et leurs niveaux de participation**

Les instances de réalisation de l'EIS sont traditionnellement structurées de la manière suivante :

- Un **comité de pilotage** (COFIL) ou comité stratégique (CS) afin de décider des grandes orientations de l'EIS, et en valider les résultats et recommandations,
- Un **comité technique** (CT) constitué de manière restreinte afin de faciliter un travail itératif et une organisation efficiente des rencontres, de la démarche et de ses différentes étapes,
- Un **évaluateur externe** ou une **équipe évaluatrice** en charge de la réalisation de l'EIS (maître(s) d'ouvrage).

✦ **Le comité de pilotage** (COFIL) associe les différents partenaires impliqués dans le projet faisant l'objet de l'EIS, soit les commanditaires de l'étude (les services impliqués de la Ville de Morlaàs), les parties prenantes dont les promoteurs du projet et les décideurs en charge de l'opération de revitalisation, les institutions, les collectivités territoriales, les citoyens, etc.

Sa constitution et l'implication de ses membres étant essentielles pour :

- Prendre en compte les déterminants de la santé via un rapprochement des cultures professionnelles et une appropriation du concept de santé au prisme de leurs activités et champs de compétences respectifs ;
- Diffuser une dynamique interdisciplinaire et intersectorielle autour de la qualité de vie des populations de la Ville de Morlaàs et notamment du centre bourg ;
- Optimiser la portée et le poids des recommandations formulées à l'issue de l'analyse des impacts par une validation et un engagement politique vis-à-vis de celles-ci.

Deux COFIL sont prévus pour l'EIS du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs :

- **Copil n°1- Phase 2** : Les résultats de l'analyse approfondie des impacts potentiels du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs sur le cadre et les conditions de vie des populations concernées y sont présentés, et discutés dans le but de définir une priorisation des impacts pour la co-construction des recommandations (en amorce de la Phase 3).
- **Copil n°2 – Phase 3** : Les recommandations issues de l'EIS y sont présentées pour discussion, amendements et validation, le bilan global et final de l'EIS y est également diffusé, et un temps est accordé aux suites à donner, réflexions prospectives, etc.

³ Cf. Programme de ces deux journées en annexe n°1

Le COPIL se compose de⁴ :

Pour la ville de Morlaàs :

M. FORTE Dino, Maire*

Mme LASEGNORE Pierrette, 1^{ère} adjointe « Vie sociale » *

M. DEMONTE Robert, 2^e adjoint « Urbanisme – Habitat – Réseaux »

M. CONGIU Gérard, 6^e adjoint « Environnement – Sécurité »

M. GARIMBAY Jean-Claude, Conseiller délégué

M. DAVANTES Jean-Charles, Conseiller municipal*

M. SEGOT Joel, Conseiller délégué « Actions Jeunesse » *

Mme DUMEC Valérie, conseillère municipale

Mme MARQUEBIELLE Murielle, Conseillère municipale

M. HARISTOY François, DGS*

Mme LESPINE Pascaline, DAC

Mme ARICO Bénédicte, DST*

Pour la Communauté de Communes Nord-Est-Béarn :

M. CHANTRE MICHEL, 2^e VP (CLS-Habitat CD 64 PIG HOME)

M. LARRAZABAL DIDIER 4^e VP (Commerce de Centre-bourg)

M. ROCHE CHRISTIAN 14^e VP (Tourisme, Président OT)

Mme AUBIES-TROUILH JULIE

Mme CAMPET Sophie (Coordinatrice CLS)⁵

M. BAYON ANTHONY

M. ISERE BASTIEN*

Mme. JOVINE Laetitia (Chargée de mission commerce et artisanat)

Pour le Conseil Départemental Sud Est Béarn :

Mme VIGNEAU CORINNE (Directrice)

Mme AUGA ISABELLE (En charge politique promotion de la santé) *

Pour l'IEBA :

M. JEUNOT Olivier*

Pour l'Office du Tourisme :

Mme CLARINI Christine

Pour l'ARS :

M. MARGUERON Thomas (DT64 - Responsable Pôle santé publique et environnementale)

M. BERTRAND Christophe (interlocuteur EIS - Service Santé Environnement) *

Pour l'IREPS :

HANNECART Sandrine (Chargée de projet et d'ingénierie IREPS Nouvelle Aquitaine) *

Pour l'APGL :

M. GUILLEMINOT PASCAL (SVRI)*

Mme MANDEMENT ELSA (SUI)*

Pour le CCAS :

Mme SOUDAR Laure*

Prestataires EIS :

Mme BIDAULT, chef de projet impact santé, bureau d'étude Énergies Demain (+ BELLOIS Camille, Stagiaire EIS)

⁴ Les membres fléchés (*) sont membres du CT.

⁵ Pour l'articulation de l'EIS avec le CLS

✦ Le **comité technique** (CT) est quant à lui une instance opérationnelle essentielle pour la réalisation d'une EIS : il réunit plusieurs structures, compétences, et plusieurs visions du projet à venir. C'est un groupe relativement restreint afin de faciliter la planification des rencontres, et les délibérations (réactivité, dynamisme, implication, et facilité à réunir le groupe) et vise sur le mode participatif la production d'une méthodologie et le recueil des informations pour formuler des recommandations. Il a vocation à alimenter la prise de décision du comité de pilotage.

Le choix de ses participants est réalisé de la même manière que pour le Copil sur la base du volontariat. Les participants volontaires doivent également pouvoir être disponibles à *minima* pour les 4 réunions prévues :

- **CT1 – Phase 1** : Réalisation du cadrage de l'EIS.
- **CT2 – Phase 2** : Co-construction de l'analyse préliminaire/sommaire des impacts potentiels du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs sur le cadre et les conditions de vie des populations concernées et élaboration d'un consensus sur les résultats de cette analyse & Réajustement éventuel des modalités du recueil et de la production de données nécessaires à l'analyse approfondie & Préconisations sur les pistes d'investigation complémentaires.
- **CT3 – Phase 2** : Co-construction de l'analyse approfondie des impacts potentiels du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs sur le cadre et les conditions de vie des populations concernées à l'aide des données recueillies et élaboration d'un consensus sur les résultats de cette analyse. Il s'agit d'engager une réflexion sur les impacts à prioriser dans la production des recommandations, et pour présentation en COPIL1
- **CT4 – Phase 3** : Co-construction des recommandations et préparation du rapport final de l'EIS pour présentation et validation en COPIL2

Le CT a été constitué lors des journées de formation (21 et 22 Novembre 2018) et se compose des membres du COPIL listés plus haut (*).

✦ **L'équipe évaluatrice** est responsable de la réalisation de l'EIS et de la rédaction des rapports intermédiaires et final et de leur diffusion pour validation au comité de pilotage. Elle est en charge des différentes étapes de l'EIS et prépare les documents en amont et en aval des différentes réunions COPIL et CT. Elle assure la coordination de l'étude avec l'ensemble des services concernés du côté des commanditaires, et le lien avec les parties prenantes de l'EIS tout au long de la mission. Elle est également en charge de recueillir les données (existantes et/ou nouvelles) et de produire l'ensemble des livrables prévus. Elle est composée de la cheffe de projet Impact Santé et la chargée de mission Impact Santé du bureau d'études Energies Demain et de Mr F. Haristoy, Directeur Général des Services de la Ville de Morlaàs (DGS).

Le travail collaboratif étant un préalable à la réalisation d'EIS de qualité, l'association de plusieurs partenaires complémentaires permet d'optimiser la réflexivité nécessaire et contrainte dans le cadre d'une EIS intermédiaire. La qualité du suivi peut aussi en être améliorée, lorsque notamment la mission d'Energies Demain prendra fin.

Articulation de l'EIS et du Contrat Local de Santé Est Béarn

Le Contrat Local de Santé (CLS) est une mesure innovante issue de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoire) du 21 juillet 2009. C'est un outil de consolidation du partenariat local sur les questions de santé, un outil de contractualisation transverse pour coordonner au mieux les politiques publiques de santé sur un territoire donné, et répondre aux enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'amélioration des parcours de santé. Il tend notamment à promouvoir les démarches « favorables à la santé » comme les EIS. Conclu entre les collectivités territoriales et l'Agence Régionale de Santé (ARS), le CLS a donc pour objectif de soutenir les dynamiques locales de santé sur des territoires de proximité, ici ruraux, le « territoire de proximité santé Est-Béarn » regroupant les Communautés de communes des Luy en Béarn, Nord-Est-Béarn et Pays de Nay. Reposant sur une « démarche-projet », le CLS est structuré ainsi :

1. Diagnostic local de santé partagé qui intègre :

- Un état des lieux du territoire réalisé par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) de Nouvelle-Aquitaine à l'échelle du « territoire de proximité santé Est-Béarn »
- Un état des lieux des besoins des acteurs de terrain sur les champs d'intervention du CLS

2. Elaboration d'un plan d'action spécifique au territoire et articulé autour des axes prioritaires de l'ARS qui sont :

- Accès aux soins et coordination des acteurs
- Accompagnement à la perte d'autonomie
- Prévention & Promotion de la santé
- Santé-environnement

3. Elaboration des modalités de suivi et d'évaluation

L'ancrage territorial de ce dispositif implique un pilotage qui doit nécessairement s'articuler avec la gouvernance des autres dispositifs et démarches territoriales, comme la démarche EIS, afin notamment de favoriser la participation active des habitants concernés.

L'EIS en cours sur le projet de revitalisation du centre-bourg de Morlaàs réclamant également une articulation cohérente avec les dispositifs existants sur le territoire et notamment sur les thématiques et problématiques liées à la qualité de vie des populations du territoire, une approche « croisée » des deux dispositifs a dès lors semblé indispensable.

Des pistes de collaboration possibles entre la réalisation de l'EIS et l'animation du CLS ont ainsi été identifiées :

- Optimisation de la sollicitation des acteurs et parties prenantes des territoires concernés à double-titre
- Mise en cohérence et circulation des informations issues du terrain morlanaïs pour améliorer la portée de l'EIS et la pertinence des futures actions mises en œuvre dans le cadre du CLS
- Intégration de thématiques transversales aux 2 démarches, et notamment la question de la **mobilité** au sens large
- Valorisation réciproque et essaimage des démarches « favorables à la santé »
- Mutualisation des expériences remarquables réalisées dans le cadre des 2 démarches

De manière générale, il s'agira de dégager des pistes d'action pour le CLS, cohérentes avec les résultats issus de l'EIS et vice-versa. Il s'agira également de déterminer si certaines problématiques (exemple de l'offre médicale) réclament d'être appréhendées à des échelles géographiques différentes en cas d'impossible mise en cohérence entre les recommandations EIS et le plan d'actions CLS et vice-versa (Communauté de communes VS Municipalité).

Il a donc été convenu lors du comité technique n°2, des points suivants

- Réflexion à mener au sein des groupes de travail « Santé-Environnement » du CLS sur les modalités d'intégration de la démarche EIS dans les futures actions envisagées dans le cadre du CLS.
- Création d'une dynamique progressive sur les questions de santé à l'échelle de la Ville ET à l'échelle du CLS.
- Réflexion à mener sur les leviers de valorisation de l'EIS en cours en tant qu'initiative innovante sur le territoire.

c) La méthodologie de l'EIS

Les 5 étapes de l'EIS sont :

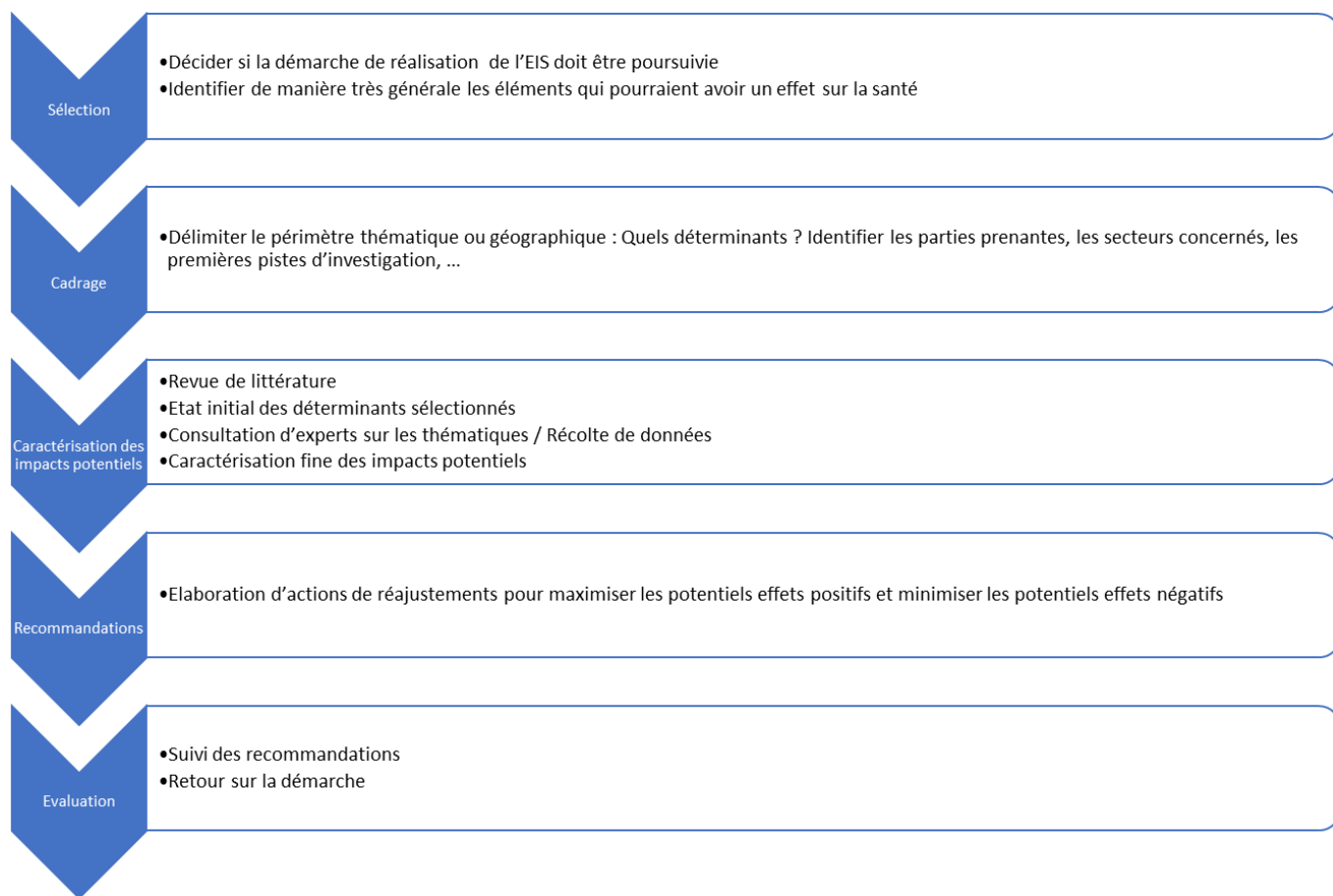


Figure 3 - Etapes de l'EIS

L'étape de sélection a été réalisée conformément au dispositif COMODEIS, en amont des journées de formations-actions.

i) Cadrage

a. Pré-cadrage et périmètre de l'EIS

Le cadrage est une délimitation précise de l'ampleur de l'analyse des impacts potentiels du projet de revitalisation du centre-bourg de Morlaàs. Il implique de tenir compte :

- Des contraintes calendaires relatives au projet lui-même
- Des contraintes relatives à la faisabilité de l'étude
- Des enjeux des différentes actions prévues dans le cadre du projet

Il s'agit donc d'une sélection fine de l'objet de l'EIS à travers l'identification des principaux déterminants de la santé susceptibles d'être impactés par le projet de revitalisation.

L'objectif général du pré-cadrage amorcé lors de la seconde partie des journées de formation action fut de déterminer un premier périmètre de l'EIS (affiné en Comité Technique n°1).

La question est de savoir si une délimitation **géographique** (3 options possibles, cf. visuel ci-dessous) de l'objet de l'EIS, c'est-à-dire une sélection du projet qui va être soumis à l'évaluation de ses potentiels impacts sur la

santé des morlanais, est pertinente du point de vue d'une part, des critères de faisabilité de l'étude (nombre de jours impartis et calendrier global du projet de revitalisation) ; et d'autre part du point de vue des objectifs majeurs du projet.

Périmètre de l'EIS: pertinence de la délimitation géographique?

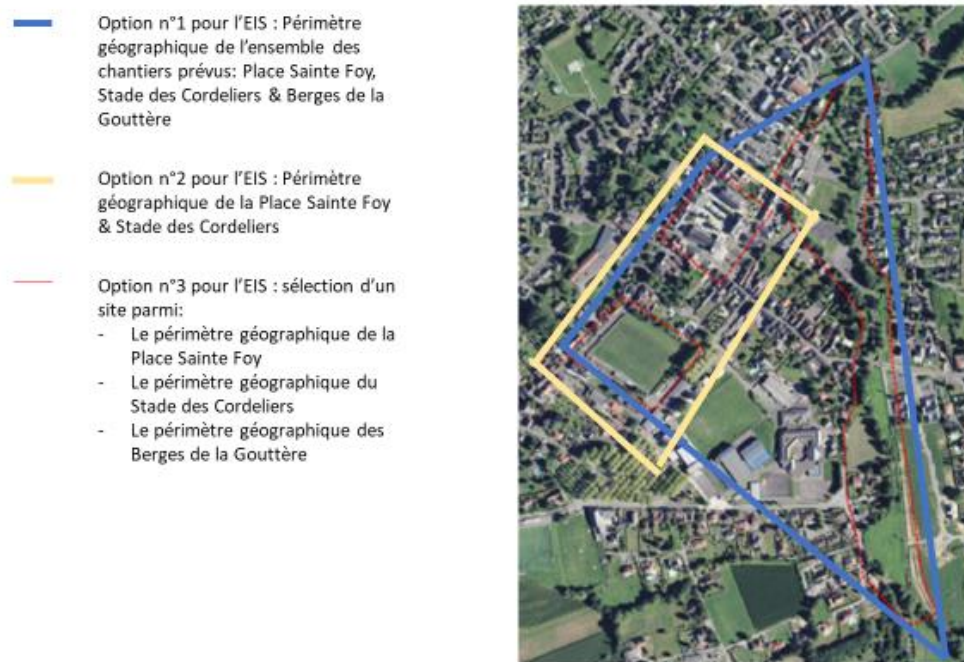


Figure 4 - Périmètre de l'EIS

L'option n°1 est exclue du point de vue de la faisabilité, au regard du temps imparti pour réaliser l'EIS (EIS intermédiaire) et dans la mesure également où les 3 chantiers n'ont pas la même temporalité : le chantier du Stade des Cordeliers sera amorcé en Mai 2019, celui de la Place Ste Foy en suivant, alors que les études relatives au projet de l'aménagement des Berges de la Gouttère doivent être encore approfondies et enrichies d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) et d'un Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI).

L'option n°3 manque de pertinence au regard des liens étroits existants et qu'il s'agit justement d'optimiser entre les 3 sites, et entre les différentes actions prévues : un des enjeux majeurs du projet de revitalisation porte est celui de la connectivité, de la rencontre, de la cohérence globale des « flux » (piétons, véhicules, etc.) entre ces différents sites. Il n'est donc pas envisageable d'étudier les impacts d'un de ces 3 projets indépendamment des autres.

L'option n°2 reste donc la plus cohérente en termes géographiques : les chantiers de la Place Sainte Foy et du Stade des Cordeliers partagent en effet bon nombre d'enjeux (mentionnés plus haut : liés au stationnement, à l'accessibilité, à l'attractivité, à la sécurité, au lien social, etc.). Une sélection précise de composantes transversales aux deux projets s'avère cependant nécessaire, du point de vue de la faisabilité de l'étude : le chantier de l'aménagement du Stade des Cordeliers doit en effet commencer en Mai 2019 et implique de finaliser l'élaboration de recommandations.

Le périmètre de l'EIS est donc davantage **thématique** (fondé sur certaines des composantes transversales des projets) que géographique. La sélection précise de composantes transversales aux projets Sainte Foy et Stade des Cordeliers est discutée lors des journées de formation (21 et 22 Novembre 2018), elle repose globalement sur les critères suivants :

- La pertinence, l'intérêt de l'objet de l'EIS au regard des enjeux de santé propres au territoire morlanais, et des besoins particuliers de la Ville de Morlaàs
- La prise en compte des potentiels impacts positifs du projet de revitalisation ET de ses potentiels impacts négatifs

- La marge de réorientation possible du projet avant le début des chantiers
- La quantité et la qualité des données existantes
- Les conditions de recueil de nouvelles données
- ...

Des échanges menés, ressortent par ordre de priorité, **les composantes transversales prioritaires** suivantes :

- **L'accessibilité** (en lien avec la question des déplacements, le sentiment de sécurité, la question du stationnement, etc.)
- **La nature en ville**

Un consensus est également élaboré sur la nécessité de pouvoir étudier spécifiquement certaines autres composantes mais à une échelle plus restreinte : exemple de la composante « Patrimoine et Identité collective » à l'échelle du projet d'aménagement du Stade des Cordeliers, mais dans la phase de démolition. Il s'agira donc de réaliser des « zooms » sur certaines dimensions du projet, à une échelle géographique restreinte pouvant avoir des impacts sur les populations morlanaises.

La délimitation thématique affinée est la suivante :

- Accessibilité aux services (dont soins) [Priorité n°1]
- Attractivité (économique des commerces) : composante liée à l'attractivité mais dont la dimension économique sera traitée en seconde intention
- Patrimoine et Identité collective : spécifiquement concernant la démolition du Stade des Cordeliers : échelle restreinte de cette composante
- Mixité fonctionnelle et intergénérationnelle
- Déplacements (doux)-Mobilité-Articulation des différentes modes de déplacements
- Stationnements
- Nature en ville [Priorité n°2]
- Sentiment de sécurité

Les composantes « Accessibilité » (et dès lors « attractivité » dans sa dimension non-économique), « Déplacements », « Stationnements », et « Sécurité » sont étroitement liées.

Etapes du Cadrage de l'EIS (1)

| Sites géographiques | Actions prévues dans le cadre du projet de revitalisation Morlaàs | Composantes transversales retenues |
|--------------------------|--|---|
| Place Ste Foy | <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et mettre en valeur le bâti d'intérêt patrimonial - Mettre en valeur le portail monumental de l'Eglise - Renforcer le caractère structurant et institutionnel de la mairie - Requalifier l'aspect extérieur de la poste - Favoriser la réouverture du café - Valoriser et faciliter les accès aux différents commerces en sécurisant les trottoirs - Maintenir des stationnements de courte durée pour l'accès aux commerces - Limiter le nombre de places de stationnement et leur emprise pour offrir plus d'espaces aux piétons (mise en place d'un "stationnement minute", inciter aux déplacements doux, espaces partagés véhicules/piétons) - Maintenir les accès aux services (Poste, ADMR et Mairie) - Améliorer et valoriser les accès aux services et à l'Eglise - Aménager un espace de rencontre fédérateur autour du patrimoine local - Créer une halte pour les pèlerins - Favoriser l'appropriation de l'espace public et la mixité intergénérationnelle - faire naître de nouveaux usages et renforcer les usages actuels - Préserver un espace libre - Préserver les aménagements récents et les intégrer au projet de requalification - Ouvrir les vues sur la façade principale de la Mairie - Préserver les tilleuls - Aménager les espaces de pleine terre/perméables sur la place - Proposer des essences végétales variées | <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité aux services (dont soins) - Attractivité (et attractivité économique des commerces) - Patrimoine et identité collective - Mixité fonctionnelle et intergénérationnelle - Déplacements (doux)-Mobilité-Articulation des différents modes de déplacements - Stationnements - Nature en ville - Sentiment de sécurité |
| Stade des Cordeliers (*) | <ul style="list-style-type: none"> - Construire un centre socio-culturel et affirmer sa fonction urbaine - Proposer du stationnement en lien avec les cheminements doux (parc végétalisé) et sécuriser la Rue de la Placette (*) - Aménager un jardin public généreux et multi-générationnel | |



Journées de Formation-Action EIS 20 et 21 nov. 2018

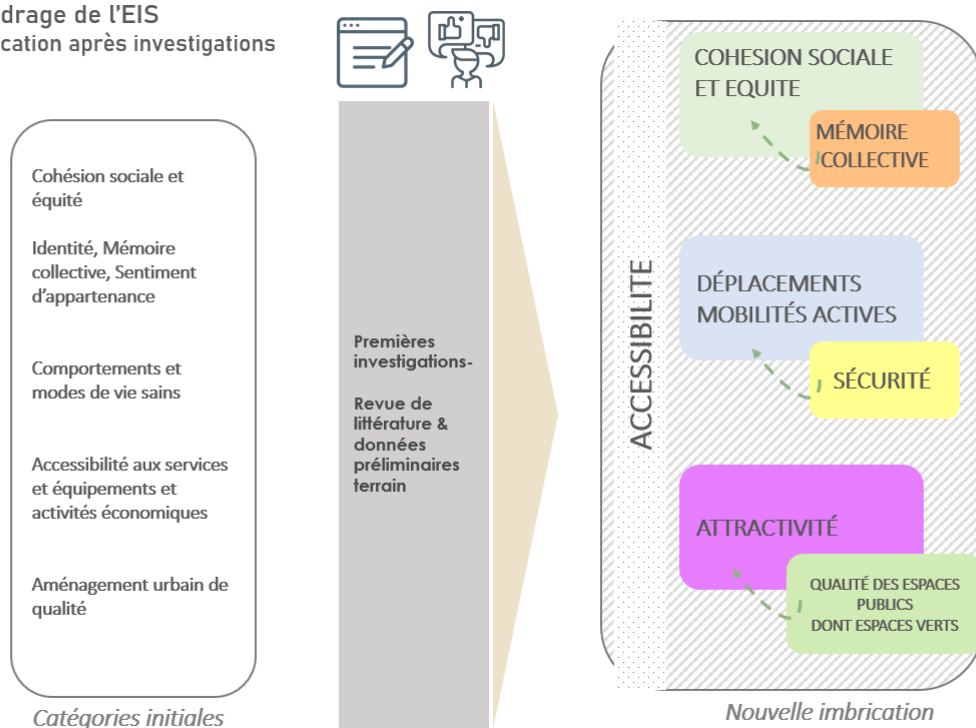
Figure 5 - Cadrage de l'EIS

b. Réajustement du cadrage

L'accessibilité est une notion complexe à définir puisqu'elle touche plusieurs dimensions. Elle est généralement définie comme la plus ou moins grande facilité pour atteindre un lieu à partir d'autres lieux. Elle ne se définit donc pas uniquement par la question de la distance mais prend en compte les contraintes que l'individu peut rencontrer pour atteindre ce lieu (contrainte de budget, de temps, de moyen par exemple) et les aménités de celui-ci (accès aux commerces, accessibilité numérique, sociale, ...).

En ce sens, la question de l'accessibilité touche tous les groupes de populations et impacte l'ensemble des autres déterminants qui ont été définis ci-dessus. **Il a donc semblé pertinent de caractériser l'accessibilité comme élément transversal à toutes les catégories.** De cette manière, elle est qualifiée à chaque fois au regard des autres catégories : accessibilité sociale, accessibilité fonctionnelle, accessibilité économique, accessibilité de l'offre de soins, accessibilité des espaces publics, ... Elle ne fait donc pas l'objet ici d'une analyse spécifique mais est étudiée directement au sein de chaque déterminant et lors de l'analyse de l'état initial des déterminants sur Morlaàs,

Etapes du Cadrage de l'EIS
Nouvelle imbrication après investigations



Exemple : la mémoire collective = facteur de la cohésion sociale

Figure 6 - Réajustement du cadrage de l'EIS

ii) Méthodologie du profil de territoire (Phase préliminaire à l'analyse)

Dans le cadre des EIS, le profil de territoire a pour finalité de donner une image objective de du territoire d'étude, aussi bien sur sa population que sur les activités et services auxquels il est associé. En identifiant le contexte démographique et socioéconomique ainsi que la situation sanitaire et sociale des populations, il est possible d'identifier les groupes de populations les plus vulnérables⁶ et évaluer au mieux les impacts potentiels du projet sur ces groupes de populations en particulier. La population impactée par le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs est en théorie, l'ensemble des habitants qui habitent, travaillent ou pratiquent cet espace.

⁶ Le terme de population vulnérable a été défini en page 8 et 9

Cependant, leur vulnérabilité face au projet peut être différente et il est donc nécessaire d'identifier les populations les plus fragiles qui sont potentiellement impactées par le projet.

En partant de données objectives récoltées auprès d'instituts statistiques ou d'observatoires, il est possible de mettre en évidence des spécificités territoriales et sociodémographiques. Les données sont issues principalement des bases INSEE (Dossier complet de la commune de Morlaàs, RP 2010 et 2015), de l'Observatoire Régional de Santé de Nouvelle Aquitaine⁷, de la plateforme AtlaSanté, de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISER), et des données du répertoire du parc locatif social (RPLS). En collectant l'ensemble de ces données, il a été possible de caractériser le territoire selon le modèle ci-dessous :

- Caractéristiques démographiques et socioéconomiques
 - o Structure par âge et composition des familles
 - o Niveau d'éducation et représentation des CSP
 - o Précarité sociale et isolement
 - o Parc de logement
- Vie économique et service
 - o Services de proximité – offre commerciale
 - o Offre de soins
- État de santé des populations
 - o ALD
 - o Mortalité
 - o Problématiques spécifiques

iii) Méthodologie de l'analyse de l'état initial

L'état initial correspond à la situation présente des déterminants de santé sélectionnés dans le cadre de cette EIS.

Par ailleurs, l'analyse des impacts potentiels du projet de revitalisation du centre-bourg de Morlaàs sur la santé des morlanais s'appuie dans un premier temps sur une analyse sommaire (janvier-février 2019) puis sur une analyse plus approfondie (à partir de mars 2019).

a. L'analyse sommaire

En santé publique, un déterminant de santé est un facteur qui influence l'état de santé d'une population, soit de façon isolée, soit en association avec d'autres facteurs. Il peut s'agir de facteurs individuels (âge, sexe, patrimoine, génétique, comportement, etc.), socio-économiques (accès au logement, à l'emploi, à la culture, à l'éducation, etc.), environnementaux (qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement sonore, etc.), politiques (urbaines, habitat, transport, emploi, etc.). La caractérisation des liens d'un déterminant sur la santé est complexe. Elle peut être réalisée par des approches quantitative ou qualitative selon le type de déterminant, l'état des connaissances et la disponibilité des données. [1]

La stratégie de recherche ici consiste tout d'abord à consulter les articles scientifiques disponibles dans les bases de données bibliographiques courantes, puis les rapports d'autres EIS françaises et internationales portant sur des projets d'aménagement territorial, et plus précisément sur des projets de revitalisation de centre-bourg, lorsque disponibles, puis la littérature grise (rapports d'études ou de recherches, actes de congrès, thèses, etc.). Il s'agit donc ici de tenter de caractériser les effets des déterminants sélectionnés (au nombre de 7) sur la santé, le bien-être des populations.

⁷ Dans le cadre du CLS, un premier diagnostic santé a été réalisé à l'échelle du territoire Est Béarn. Pour l'EIS, un second diagnostic a été réalisé à l'échelle cette fois de la commune de Morlaàs.

Sur la base du cadrage validé en phase 1 de l'EIS, l'analyse sommaire de ces impacts est structurée selon les étapes méthodologiques suivantes :

- a. Définition et principaux facteurs du déterminant X (ex. Cohésion sociale)
- b. Impacts sur la santé des populations de la présence du déterminant X VS de l'absence du déterminant X (autrement dit : quel est le lien entre le déterminant X et la santé)
- c. Populations vulnérables pour ce déterminant
- d. Effets d'un projet d'aménagement de type revitalisation sur le déterminant X et points de vigilance à intégrer dans le futur projet
- e. Lien entre le déterminant X et milieu rural : pistes d'investigation pour l'analyse approfondie des impacts potentiels du projet sur ce déterminant

b. Analyse approfondie

A l'issue de cette analyse sommaire, pour chacun des déterminants sélectionnés, des investigations de terrain visant à recueillir les données locales existantes, sont entreprises afin de définir un état initial. L'objectif de cette analyse plus approfondie de la situation initiale est de pouvoir établir des points forts et points faibles pour chacun des déterminants de santé sélectionnés, qui une fois confrontés aux composantes du projet, permettent une caractérisation de ses impacts potentiels.

Cette phase a donc été amorcée début février par la consultation d'« interlocuteurs-clé » et de « personnes-ressources » :



Figure 7 - Personne ressources et interlocuteur- clé



Figure 8 - Cartographie des acteurs

Un tableau récapitulatif des pistes d’investigation envisagée et les acteurs concernés est présenté en annexe n°2

c. Les données recueillies

Dans le cadre de cette EIS portant sur le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs, les parties prenantes ont été mobilisées afin de fournir des données à l’équipe projet. Les acteurs sociaux (CCAS, IEBA, Friperie, ADMR), les associations ou organismes de régie (relais amical parental, office de tourisme), les membres de l’équipe municipale (DGS, commission économique, commission extramunicipale) et de la communauté de communes CCNEB (commission FISAC), ainsi que l’APGL (diagnostic de l’étude pour le projet de revitalisation et documents associés tels que l’enquête menée auprès des commerçants), ont été les principaux émetteurs des données utilisées pour alimenter les pistes d’investigations relevées. Ces entretiens et données ont été traités sous forme de statistiques (traitement univarié⁸ principalement) et ont servi pour objectiver d’autres données.

- **Le questionnaire de la commission extra-municipale**

Initié par la commission extra-municipale de Morlaàs, un questionnaire portant sur le « Vivre mieux à Morlaàs »⁹ a été diffusé sur la commune avec pour objectif de cibler les ressentis, les besoins des habitants et des entreprises en termes de cadre de vie, de besoins concernant les animations, et les associations et la convivialité. La commission extramunicipale a récolté en date du 7 février 2019, 97 questionnaires citoyen et 19 questionnaires entreprise¹⁰. Le traitement textuel des questionnaires citoyen (réalisé par Energies Demain) porte sur 96 d’entre eux – un des questionnaires ayant été récupéré sans avoir été complété.

La grande majorité des questions étaient formulées de manière ouverte. Cela signifie que les morlanais n’avaient pas de choix de réponses préétablies et pouvaient exprimer de façon très naturelle leur avis, ressentis et suggestions sur les différentes thématiques proposées. Lors de la saisie informatique, l’ensemble des réponses des individus a été repris de la manière la plus fidèle possible¹¹. Cependant, ce type de questionnaire impose d’élaborer une stratégie d’analyse basée sur des regroupements de termes. En effet, du fait de la quantité de mots différents utilisés, le choix de lemmatiser¹² la base de données (c’est-à-dire, les réponses aux

⁸ Les statistiques univariées renvoient au domaine de la statistique descriptive (moyenne, minimum, maximum, écart type, ...).

⁹ Une version originale de ce questionnaire se trouve en annexe n°3

¹⁰ Pour le questionnaire des entreprises, aucun regroupement n’a été fait et son traitement a été obtenu directement à partir des données de questionnaires. Celles-ci seront présentées dans l’analyse du déterminant attractivité.

¹¹ En cas d’absence de réponse, il a été inscrit la mention « NR ». Les mentions « aucune », « je ne sais pas » et « non », ont fidèlement été saisies.

¹² La lemmatisation est une technique de traitement lexical en vue de son analyse et qui consiste à regrouper sous un même mot « étiquette » (ou mot générique), des mots du même champs lexical.

questionnaires) et de regrouper les mots ayant un sens proche permet de faire ressortir les principales notions et ainsi rendre les analyses plus efficaces. Pour cela, un dictionnaire de termes (disponible en annexe n°4), regroupe, derrière des mots étiquettes, l'ensemble des notions associées à ce mot (les propos exacts des répondants). Les mots étiquettes sont issus de longues discussions au sein de l'équipe évaluatrice de l'EIS, qui ont permis de choisir les mots les plus appropriés.

Par exemple :

| <i>Mot étiquette</i> | <i>Notions associées</i> |
|--------------------------------|--|
| <i>Qualité et cadre de vie</i> | <i>Ville à taille humaine, Commodité de la ville, Ville agréable, Tranquillité, Nature en ville, Qualité campagne, Qualité de vie, Ville bien entretenue, Propreté de la ville</i> |

Le choix des regroupements se base sur les catégories de déterminants sélectionnés au regard de l'EIS et ont pour but d'illustrer les problématiques majeures associées à chaque déterminant.

Les traitements sont de type statistique descriptive univariée et statistique multivariée.

L'Analyse des Correspondances Multiple (ACM)¹³ est une méthode d'analyse factorielle qui permet de visualiser les associations entre les individus (ici, chaque questionnaire) et les variables qualitatives qui le décrivent, à savoir les réponses rédigées du questionnaire. C'est une technique descriptive qui permet de résumer l'information pour chaque individu afin de faciliter l'interprétation des corrélations entre les différentes variables qualitatives.

A noter que cette étape de l'analyse ne fait pas l'objet d'un livrable spécifique mais est mobilisé dans l'analyse ci-dessous à chaque fois qu'elle contribue et est pertinente pour illustrer le propos.

- **Le diagnostic mobilité**

Dans un contexte où la mobilité n'est plus uniquement un besoin mais une nécessité pour les populations, elle devient une norme sociale. Elle constitue un déterminant de santé à part entière, et peut en ce sens générer des inégalités sociales et territoriales de santé. Ainsi, l'établissement d'un diagnostic mobilité pour la commune de Morlaàs permet de produire – grâce à l'état des lieux et la visualisation de plusieurs variables qu'il propose – des connaissances précises sur les mobilités qui viennent enrichir le profil de territoire.

L'outil MobiTerre® développé par Energies Demain permet d'obtenir des données quantitatives qui caractérisent les flux et usages actuels de la mobilité pour un territoire considéré. L'utilisation de ces données, dans le cadre de l'EIS portant sur le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs, permet donc de venir compléter le diagnostic établi par l'APGL en y apportant des éléments de compréhension aux usages de la mobilité des morlanais.

L'objectif général du diagnostic est de caractériser la situation de Morlaàs et de proposer des éléments de comparaison avec d'autres échelles (celui de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn entre autres). De plus, il propose une vision globale de la mobilité qui permet de caractériser d'autres éléments tels que l'attractivité ou la structuration/accessibilité des réseaux, catégories de déterminant figurant aussi dans la sélection pour l'EIS de Morlaàs.

Plusieurs éléments composent ce diagnostic mobilité. Ils sont présentés selon la trame ci-dessous :

- Part modale et motif de déplacement

Ces indicateurs ont pour finalité de donner à voir les habitudes des morlanais sur le territoire en termes de mobilité. Ainsi, le traitement de ces éléments permet de voir à l'échelle de la commune, la part des différents modes de transport et les motifs principaux de déplacements des habitants. De plus, il est possible de visualiser les distances moyennes des déplacements, pour permettre de donner un premier aperçu de la capacité du territoire à capter les flux et présenter une première forme d'attractivité de ce dernier. En ordonnant ces

¹³ Un exemple de résultat de l'ACM est présenté en annexe n°5 avec les explications associées

données, sous forme de graphique, les acteurs peuvent visualiser les données objectives des modalités de la mobilité. Ces indicateurs ont pour objectif de mettre en avant des leviers potentiels pour le report modal par exemple.

- Attractivité du territoire

La question de l'attractivité peut être abordée par la mobilité au regard des flux de déplacement origine-destination. En étudiant la part des flux entrant et sortant sur la commune de Morlaàs et les kilomètres par déplacements, il est possible de voir à l'échelle de la CCNEB une typologie en termes de polarité. Est-ce que Morlaàs est un pôle majeur et structurant ? Est-ce une polarité secondaire ? Est-ce un territoire marginal en termes de polarisation des flux ? Ce sont autant de questions que le diagnostic mobilité peut éclairer en partie. Par les outils cartographiques et les représentations adaptées (flèches proportionnelles de flux, cartes choroplèthes¹⁴), les informations de l'attractivité sont de suite visible. Une cartographie ne pouvant se suffire à elle-même, le croisement avec d'autres données (qualitative et quantitative de l'attractivité entre autres) donne une vision exhaustive de la situation des flux et de la capacité du territoire à capter ces derniers.

- L'intégration de la mobilité au regard des notions d'accessibilité : le concept de réseaux

Les réseaux, et particulièrement les réseaux de transports, jouent un rôle majeur dans la structuration des activités humaines. Ils sont par définition des ensembles de points reliés entre eux (nœuds) par des lignes ou connexions. Ils ont 4 grands intérêts majeurs complémentaires au regard de la mobilité : mesurer la qualité des réseaux, leur efficacité ou leur fragilité ; évaluer la position relative des lieux (mesure d'accessibilité) ; qualifier l'efficacité en matière d'aménagement du territoire ; privilégier la notion de connexité sur la question de la proximité.

La notion de mobilité s'accompagne donc de notions attenantes, dont la question de l'accessibilité. En effet, la mobilité doit s'intégrer dans une dimension plus globale pour le territoire étudié et tenir compte des concepts d'équité spatiale. En ce sens, l'étude des réseaux et des indicateurs de connectivité et connexité sur Morlaàs permet de donner à voir l'articulation existante entre les lieux potentiellement plus attractifs (nœuds des réseaux, lieux centraux) et l'efficacité des réseaux adjacents (connexité).

L'indice de *Shimbel* et la matrice de connexité permettent d'évaluer l'effort à fournir (ici en termes de kilomètres) pour connecter tous les nœuds du réseau entre eux. Ainsi, ils peuvent évaluer l'efficacité et la qualité du réseau en termes de connexité, et mettre en évidence les fragilités ou les robustesses de celle-ci au regard de la mobilité. Dans le cas du centre bourg de Morlaàs, la réalisation d'un schéma de qualité de la marchabilité¹⁵ mise au regard des indices de connexité peut donner à voir aux acteurs des discordances ou inefficiences entre les lieux (nœuds) et liens entre ces derniers.

e. Synthèse de la méthodologie de l'analyse de l'état initial

Tous ces éléments inter-croisés ont également été enrichis par divers entretiens auprès de personnes ressources¹⁶ (cf. carte des acteurs, figure n°7 et 8, page 19-20). Ils ont permis d'établir « l'état initial des déterminants sur Morlaàs ».

Tous ces éléments inter-croisés ont permis d'établir ce que l'on nommera « l'état initial des déterminants sur Morlaàs ».

¹⁴ Cartographies en aplat de couleurs (dégradés)

¹⁵ Ce schéma de marchabilité est présenté dans l'analyse en figure n°48 page 60 et figure n°56 page 70

¹⁶ Dans le cadre des EIS, les entretiens représentent des données probantes sur lesquelles s'appuie l'analyse

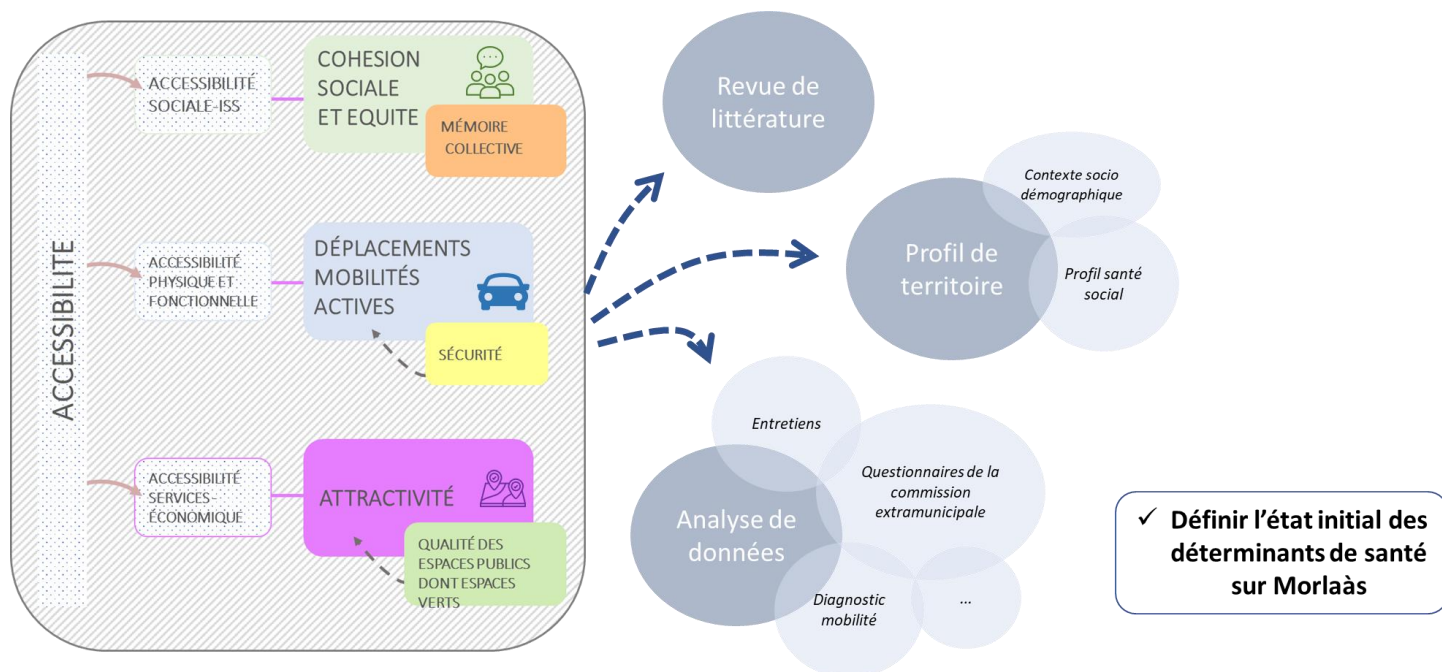


Figure 9 - Résumé de la méthodologie de l'analyse de l'état initial

iv) Méthodologie de la caractérisation des impacts potentiels

L'analyse de chaque déterminant sélectionné (cohésion sociale, mémoire collective, mobilités actives, sentiment de sécurité, attractivité et qualité des aménagements) permet d'établir les atouts et faiblesses de Morlaàs à **l'état initial**, c'est-à-dire avant la mise en œuvre du projet de revitalisation. Cette étape préalable à la caractérisation fine des impacts potentiels du projet de revitalisation sur la santé des habitants, est essentielle pour comprendre les enjeux majeurs du territoire que le projet de revitalisation peut venir impacter.

D'un point de vu méthodologique la démarche peut être résumée par le schéma suivant :

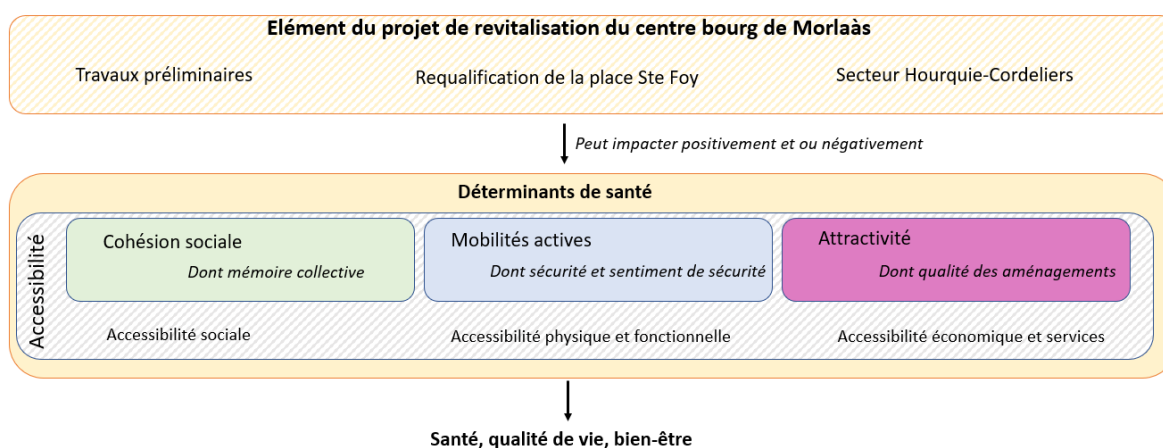


Figure 10 - Méthodologie de la caractérisation fine des impacts potentiels

Il est alors possible **d'établir des liens entre les composantes du projet (les différentes actions prévues) et leurs potentiels effets sur chaque déterminant (dans son état initial) sur Morlaàs**, sur la base des données de l'état

initial, de l'expertise de l'équipe projet, d'un atelier participatif développé avec les membres du comité technique (CT3), et d'une démarche de priorisation des impacts fondée sur un scoring.

- **L'atelier participatif (CT3)**

Un atelier a été mis en place lors du comité technique n°3 dans l'objectif de coconstruire des associations potentielles (positives **et/ou** négatives) de type cause à effet, entre les **éléments du projet et la situation de chaque déterminant sur Morlaàs**. L'ensemble de ces associations se trouvent synthétisées en annexe n°6 Ce travail en groupe a 2 grandes finalités :

- Une appropriation des résultats préliminaires et des liens potentiels entre le projet et la santé des habitants par les membres du CT, fondée sur une démarche de **partage de connaissance**
- Une amorce de priorisation en vue de hiérarchiser en co-construction avec les acteurs, qui ont une connaissance plus précise du terrain : quels sont les réajustements prioritaires à engager pour que le projet ait le maximum d'impacts positifs et le minimum d'impacts négatifs sur la santé des habitants selon les membres du CT ?

- **La démarche de priorisation des impacts fondée sur un scoring.**

La caractérisation fine des impacts potentiels identifiés, en vue de la co-construction des recommandations, nécessite une priorisation qui repose sur le croisement entre la variable de la temporalité et la variable de la probabilité. Une matrice, inspirée de la matrice de caractérisation des impacts de l'EHESP¹⁷ et de la méthodologie de calcul de la caractérisation fine de l'EIS des Vergers du Tasta¹⁸, a donc été expérimentée croisant **la temporalité avec la probabilité d'apparition des impacts**.

La temporalité est judicieuse à explorer dans le cas de Morlaàs car le projet s'étend sur une longue période et questionne sur les impacts potentiels associés à chacune des périodes (phase de travaux, premières réalisations, et aménagements futurs tels que la maison de santé ou le centre socio-culturel).

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------------|--|--|--|--------------------|---|---|------|
| ASSAINISSEMENT | Place Sainte Foy Rue Marcadet | Rue et place de la Hourquie | | | | | |
| SECTEUR CORDELIERS / HOURQUIE | - Démolition bâtiments du stade - Parking phase 1 - Stockage eau (parking phases 1 et 2) | - Parking phase 2 - Parc - Théâtre de verdure - Rue de Laplacette | - Aire de jeux - Rue des Cordeliers | - Secteur Hourquie | | | |
| SECTEUR GOUTTÈRE | | Entrée de ville Marcadet | Passerelle piétonne sur la Gouttère | | | Aménagement des berges de la Gouttère Création de jardins partagés | |
| PLACE SAINTE FOY | Aménagements provisoires avec notamment élargissement de la terrasse de l'Hôtel de France | | Aménagement de la rue Marcadet | | Aménagement des espaces publics de la place | | |

Figure 11 - Calendrier des travaux (Source : Document de l'APGL)

¹⁷ F. Jabot, A. Roué Le Gall, Matrice d'estimation des impacts de l'EHESP, 2016

¹⁸ Évaluation d'impact sur la santé du projet de la ZAC « Les Vergers du Tasta » de la ville de Bruges. Bordeaux : Bordeaux Métropole, rapport final, mai 2018

La probabilité est envisagée au regard des liens entre le projet et l'état initial. La question à se poser pour la caractériser peut être par exemple : est-ce que, au regard de l'état initial de ce déterminant sur Morlaàs, cet élément du projet impactera à coup sûr le dit-déterminant ?

| | | Probabilité | | |
|-------------|-----------------|-------------|-------|--------|
| | | 1(*) | 2(**) | 3(***) |
| Temporalité | 3 (Court terme) | 4 | 5 | 6 |
| | 2 (Moyen terme) | 3 | 4 | 5 |
| | 1 (Long terme) | 2 | 3 | 4 |
| | | | | |

Figure 12 - Matrice de priorisation des impacts potentiels

La mise en place de cette matrice croisant les deux variables (temporalité et probabilité) permet de mettre en évidence les impacts qui vont survenir très rapidement et très certainement dans la mise en place du projet. Le scoring obtenu permet donc de caractériser les impacts **les plus forts** (4 à 6), les impacts forts (2 à 4) et les impacts faibles ou négligeables (0 à 2). Sur la base de cette méthodologie et au regard du temps imparti pour cette EIS, il a été convenu d'établir des recommandations sur les impacts les plus forts identifiés, c'est-à-dire ceux présentant un score supérieur à 4. Ainsi, les résultats de la caractérisation, dont les résultats sont présentés en page n°76, portent sur la quarantaine d'impacts potentiels les plus forts. Cette méthodologie a été présentée et validée par le comité de pilotage.

v) Méthodologie de la co-construction des recommandations et de leurs modalités de suivi

La co-construction des recommandations issues de l'EIS s'appuie sur l'animation de deux ateliers (l'un concernant les citoyens, et l'autre, les membres du CT), selon une méthode « World Café »¹⁹. L'ensemble des recommandations issues de ces deux ateliers ont été complété par l'équipe évaluatrice grâce à la littérature scientifique et littérature grise.

- **L'atelier citoyen**

L'atelier citoyen a pour but d'élaborer des recommandations en vue de minimiser les impacts potentiels négatifs et maximiser les impacts potentiels positifs, identifiés comme prioritaires, à savoir, les impacts les plus forts (6,5,4), en excluant les travaux et en tenant compte de tous les groupes de populations, sans se focaliser exclusivement sur un groupe de population vulnérable, comme décidé en COPIL.

La mise en place de cet atelier citoyen s'intègre parfaitement dans les objectifs de l'EIS²⁰. Tout d'abord, en termes de **démocratie**, l'atelier permet d'impliquer les citoyens pour permettre de démocratiser la démarche de l'EIS et le processus décisionnel, dans un premier temps et également de permettre une plus grande acceptabilité du projet de revitalisation par les citoyens. De plus, leur participation à la co-construction des recommandations permet de renforcer leur pouvoir d'agir. En termes de **justice sociale**, l'implication citoyenne peut permettre de faire entendre la voix de tous les groupes de populations, sans mettre de côté les groupes de populations

¹⁹ La méthodologie de ce type d'animation est décrite en annexe n°7

²⁰ Source : Gauvin, F.-P. (2013). *Développer une stratégie de participation citoyenne en évaluation d'impact sur la santé*. Guide pratique. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

vulnérables. La participation citoyenne à ce moment de l'EIS permet d'éviter la marginalisation de l'avis citoyen dans les processus décisionnels. Enfin, concernant l'objectif **développement durable** de l'EIS, l'implication des citoyens permet de formuler des recommandations durable et fidèle aux ambitions des populations.

Les objectifs de la participation citoyenne dans l'EIS⁵

| OBJECTIFS GÉNÉRAUX | OUI | NON |
|---|--------------------------|--------------------------|
| DÉMOCRATIE | | |
| Impliquer les citoyens permettrait de démocratiser la démarche d'EIS et le processus décisionnel. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Impliquer les citoyens permettrait de renforcer le pouvoir d'agir de la communauté. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| JUSTICE SOCIALE | | |
| Impliquer les citoyens permettrait de faire entendre la voix d'individus/groupes exclus ou marginalisés par les processus décisionnels traditionnels. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE | | |
| Impliquer les citoyens permettrait de formuler des recommandations durables. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Impliquer les citoyens permettrait de mieux comprendre les besoins actuels et futurs de la communauté. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| UTILISATION ETHIQUE DES DONNEES PROBANTES | | |
| Impliquer les citoyens permettrait d'intégrer les valeurs et les connaissances des citoyens dans l'EIS comme données probantes valides et légitimes. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Figure 13 - Tableau de cadrage et repères de la participation citoyenne

L'atelier citoyen s'est tenu le 3 juin 2019 de 19h30 à 21h30 à la Mairie de Morlaàs. Sur la quinzaine de contacts pris lors de la réunion publique²¹ organisée le 4 avril 2019, 11 personnes ont répondu présent pour cet atelier. Les profils étaient relativement hétérogènes : personnes âgées, actifs, jeunes, nouveaux arrivants, commerçants.

Atelier citoyen à Morlaàs le 3 juin 2019



Figure 14 - Atelier citoyen à Morlaàs

Cet atelier citoyen s'est déroulé en 3 grandes étapes :

²¹ La réunion publique s'est tenue à Morlaàs le 4 avril 2019. Cette réunion publique était organisée par l'APGL

- **Introduction avec une première participation des citoyens** : il leur est demandé d'inscrire respectivement sur deux post-it, un mot décrivant au mieux la commune aujourd'hui (jaune) et un mot décrivant au mieux leur ambition pour la commune, ce qu'ils espèrent comme futur pour Morlaàs (vert). Ces mots ont trois objectifs majeurs :
 - o Valoriser la volonté des citoyens de s'investir dans la vie de la commune, légitimer leurs recommandations et les encourager à se projeter sur le devenir de la commune
 - o Identifier un fil conducteur à l'élaboration des recommandations en suivant
 - o Identifier les points qui font consensus pour le futur de Morlaàs en garantissant l'expression de tous les participants et en identifiant les idées fortes

- **Présentation rapide de la démarche et du processus de l'EIS en vue d'une appropriation de celle-ci par les citoyens** : l'idée est d'explicitier concrètement ce que la méthodologie déployée permet de mettre en évidence sur Morlaàs au regard des déterminants de santé (manque de lien intergénérationnel, prédominance de la voiture, essoufflement en centre bourg et dévitalisation, ...). Pour cela, les grands résultats de l'analyse de l'état initial des déterminants sont présentés, ainsi qu'une partie des impacts qui font l'objet des recommandations. Ce temps d'information et de restitution est aussi l'occasion de présenter les consignes de l'atelier avant sa mise en œuvre. Les recommandations à élaborer portent sur, par exemple, **des aménagements spécifiques**, **des mesures incitatives**, **des mesures préventives**, **des mesures collectives**, **des mesures citoyennes et/ou institutionnelles**, ...

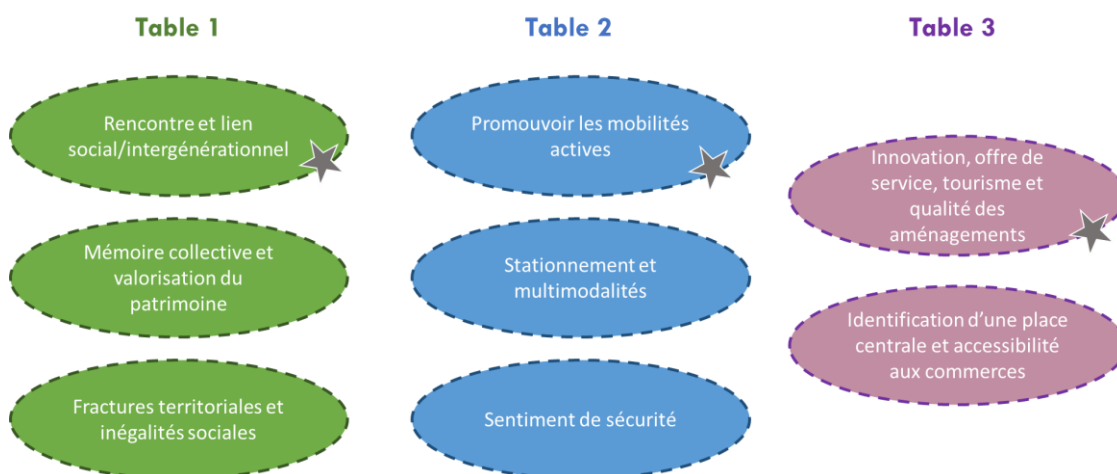


Figure 15 - Thématiques abordées dans le cadre de l'atelier citoyen

- **Mise en place du World Café** : en sous-groupe (3), les citoyens ont donc travaillé à l'élaboration des recommandations sur une partie des impacts les plus forts identifiés. Pour cela, chaque sous-groupe a sélectionné une thématique sur laquelle figuraient différents impacts s'y rapportant. Les thématiques sont présentées ci-dessous et celles marquées d'une étoile sont celles sélectionnées par les citoyens.

Ce world-café a permis de faire émerger de nombreuses recommandations structurées et validées collectivement lors d'une session de restitution collective. De plus, ces recommandations ont pu être mise en lien directement avec les mots sur les post-it verts écrits en début d'atelier.

Cet atelier a permis de faire ressortir pour chaque thématique 2 à 3 impacts majeurs qui font consensus auprès des citoyens. Les recommandations élaborées par les citoyens seront ajoutées à celles élaborées lors du CT4. Un compte rendu reprenant l'ensemble de leurs recommandations a été envoyé aux citoyens pour validation.

- **L'atelier participatif (CT4)**

Dans une logique de cohérence, et de simplification pour la co-construction des recommandations, un atelier similaire à celui de l'atelier citoyen, a été mis en place lors du comité technique.

Grands principes généraux



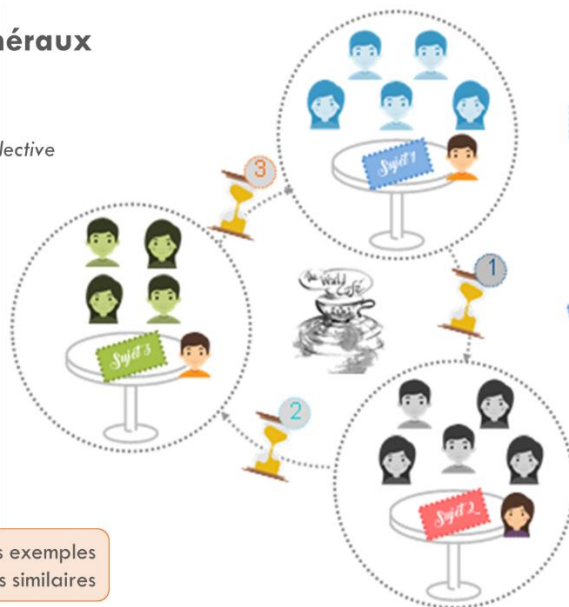
15-20 min
et 2 min de restitution collective

Pour échanger et élaborer les recommandations afin de :

- Réduire les impacts négatifs
- Améliorer les impacts positifs
- Tendre vers la vision de Morlaàs que VOUS avez choisi (post-it vert)



Possibilité de demander des exemples de recommandations similaires



Grands principes



A intervalles réguliers les participants changent de table



Un référent restitue la ou les recommandations élaborées lors du tour



Les conversations en cours sont alors enrichies avec les idées des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les recommandations seront exhaustivement restituées et les possibilités de suivi seront discutées collectivement



2 recommandations minimum par thématique

Figure 16 - Grands principes de l'atelier participatif du CT4

En 3 sous-groupes, l'objectif est d'élaborer des recommandations en **portant une attention toute particulière cette fois à la question des modalités de suivi de la prise en compte de ces recommandations** (Qui ? Quand ? Comment ?). Afin d'avoir une plus grande exhaustivité concernant l'élaboration des recommandations, il a été demandé aux parties prenantes de travailler sur les impacts relatifs aux thématiques qui n'ont pas été sélectionnées par les citoyens : fractures territoriales et inégalités sociales, stationnement et multimodalité, identification d'une place centrale et accessibilité aux commerces.

- **Articulation des recommandations**

Enfin, l'équipe évaluatrice a articulé les recommandations élaborées d'une part lors de l'atelier citoyen et d'autre part par les membres du comité technique. L'ensemble de ces recommandations a été soumis à discussions avec les membres du second et dernier comité de pilotage. Ces recommandations sont reprises sous forme de fiches qui se déclinent selon le modèle suivant pour chaque élément du projet :

- Les impacts les plus forts identifiés
- Les populations potentiellement vulnérables
- Les recommandations articulées entre à la fois celles issues de l'atelier citoyen et celles issues du comité technique n°4
- Leur degré d'opérationnalité : technique, action collective, règlementaire, préventive/incitative, point de vigilance
- Les modalités de suivi de ces recommandations lorsque celles-ci ont été formulées par les parties prenantes.

III. Les résultats de l'EIS

a) Profil de territoire

i) Profil socio-démographique du territoire

a. Structure par âge et composition des familles

Lors du dernier recensement de 2015, la commune de Morlaàs compte 4156 habitants. Elle est la commune la plus peuplée de la Communauté de Communes Nord-Est-Béarn (CCNEB). Morlaàs a connu une croissance démographique rapide. La population a pratiquement doublé en 30 ans mais son évolution entre 2010 et 2015 témoigne d'une très légère baisse (perte de 9 habitants)²², alors que, pour comparaison, la CCNEB a gagné de la population.

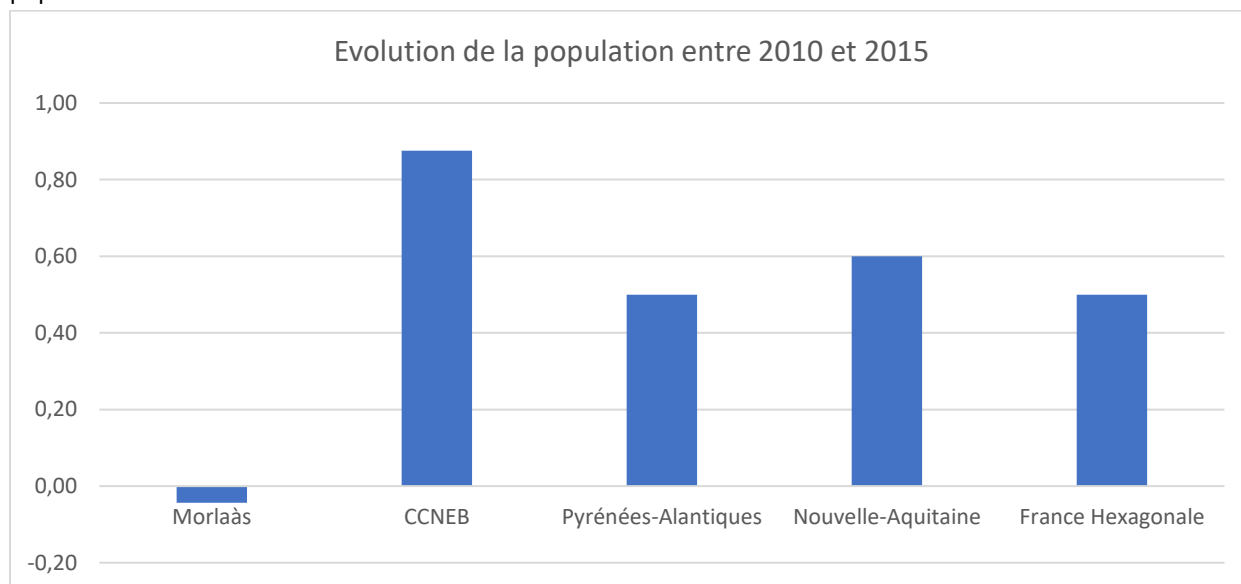


Figure 17 – Evolution de la population

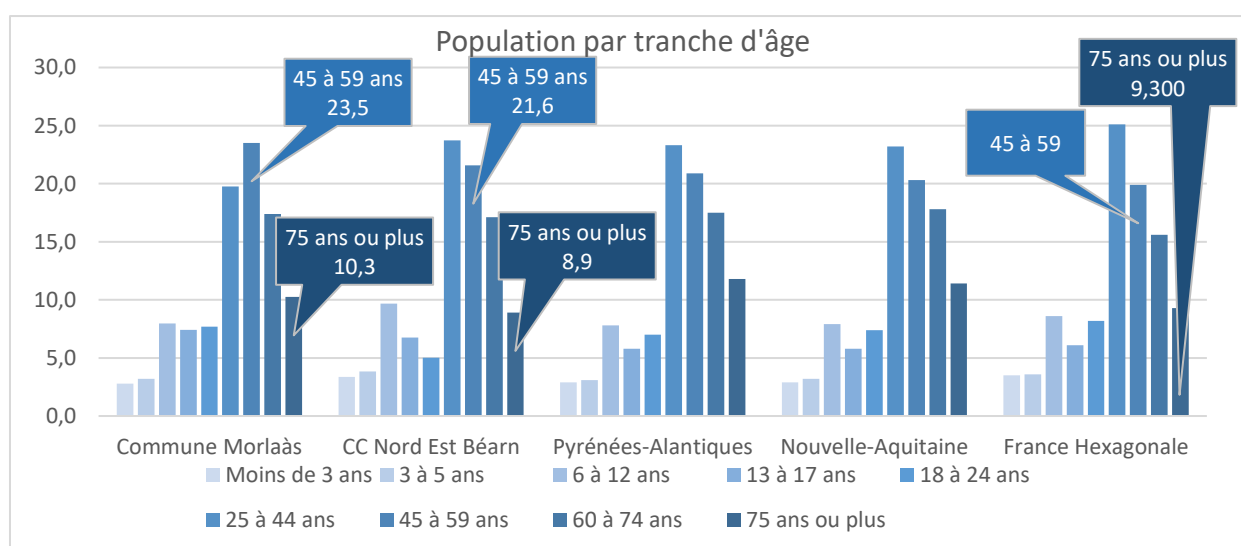


Figure 18 – Répartition de la population par tranche d'âge

²² Ces données sont issues du dernier recensement de la population de l'INSEE en 2015. Aucune donnée plus récente n'est à ce jour publiée sur les statistiques nationales.

La structure de la population par tranche d'âge sur la commune de Morlaàs correspond à celle observable aux autres échelles territoriales. Cependant, on remarque une **proportion plus importante de personnes âgées** que sur l'ensemble de la CCNEB ou qu'à l'échelle de la France métropolitaine. On note aussi une surreprésentation des 45-59 ans et une légère sous-représentation des jeunes (moins de 5 ans). L'indice de vieillissement (rapport entre les 65 ans ou plus / moins de 20 ans) vient confirmer ce constat d'un **territoire vieillissant**, puisque cet indice est plus élevé sur la commune qu'à l'échelle de la CCNEB et à l'échelle de la France.

| Indicateur | Morlaàs | CCNEB | Pyrénées-Alantiques | Nouvelle-Aquitaine | France Hexagonale |
|---|---------|-------|---------------------|--------------------|-------------------|
| Indice de vieillissement (65 ans ou plus / moins de 20 ans) | 87,9 | 74,5 | 103,5 | 100,6 | 77,4 |

Figure 19 - Indice de vieillissement

La commune de Morlaàs présente une **proportion très importante de couples sans enfant** par rapport à la CCNEB. De plus, les **familles monoparentales** représentent près de 12% de la population morlanaise alors qu'elles ne représentent qu'à peine 10% pour la communauté de communes.

Ces chiffres sont confirmés par l'évolution de la taille des ménages. Entre 1990 et 2015, les ménages sont passé de 3 individus en moyenne par ménage à **moins de 2,5 personnes par ménage**.

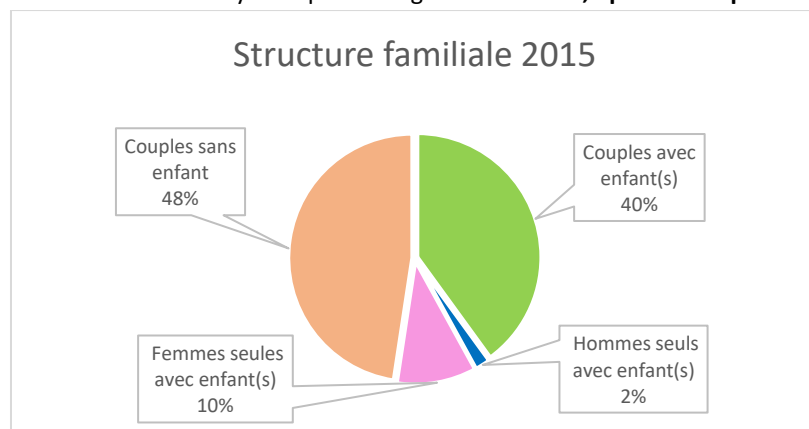
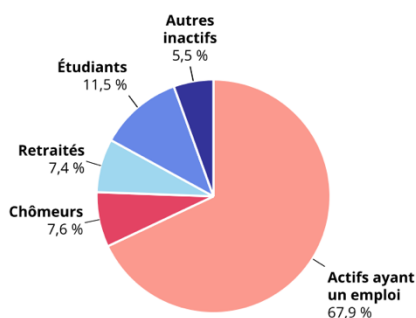


Figure 20 - Composition des ménages

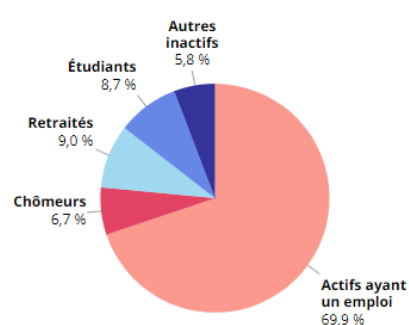
b. Répartition des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) et niveau d'éducation

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2015



Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2015



Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Morlaàs

CCNEB

Figure 21 - Répartition par type d'activité

Morlaàs présente une part de **chômeurs et d'étudiants plus importante** que sur l'ensemble de la communauté de communes. Cependant, bien que le taux d'emploi soit plus faible à Morlaàs, celui-ci reste supérieur au taux départemental, régional et national.

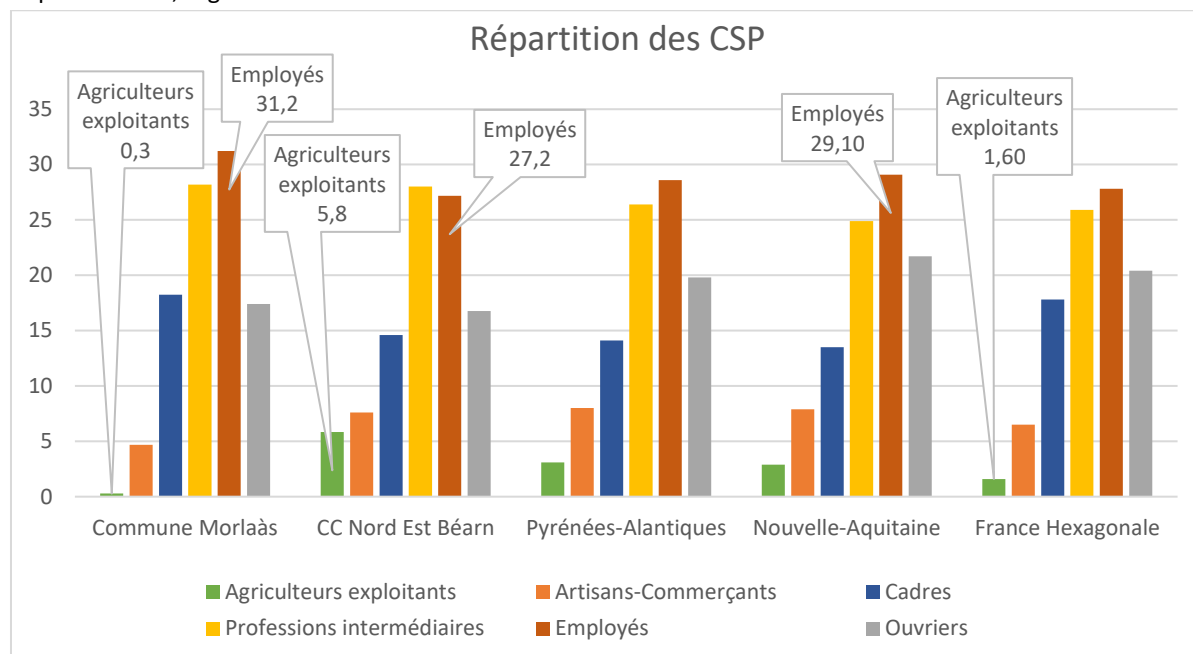


Figure 22 – Répartition de la population par CSP

La répartition des CSP se démarque comparativement à la communauté de communes. Morlaàs présente une part plus faible d'agriculteurs, artisans et commerçants, ouvriers, que la CCNEB mais également que le département, la région et la France métropolitaine. En revanche, elle présente une part plus importante de cadres, professions intermédiaires et employés. **Le niveau de qualification sur la commune est donc assez élevé.** Le rapport ouvrier/cadre vient renforcer ce constat puisqu'il est le plus faible par rapport aux autres échelles considérées.

| Indicateur | Morlaàs | CCNEB | Pyrénées-Alantiques | Nouvelle-Aquitaine | France Hexagonale |
|---------------------------|---------|-------|---------------------|--------------------|-------------------|
| Rapport ouvriers / cadres | 0,95 | 1,2 | 1,4 | 1,6 | 1,1 |

Figure 23 - Rapport Ouvriers/Cadres

Concernant le niveau de diplômes, on constate sur Morlaàs que parmi les personnes non scolarisées de plus de 15 ans, 20,3% de la population n'a aucun diplôme, 28,2% possède un CAP ou BEP, 18,8% un baccalauréat ou brevet professionnel, et 32,7% un diplôme de l'enseignement supérieur. La part des plus de 15 ans sortis du système scolaire avec peu ou pas de diplômes est bien inférieure à celle de la communauté de communes ou à l'ensemble des autres échelles géographiques.

c. Précarité sociale et isolement

Pour la commune de Morlaàs, 27,3% des ménages sont considérés comme isolés²³ (contre 36,8% à l'échelle du département et 34,7% en France). Ce taux s'élève à **30,3% lorsque l'on s'intéresse uniquement aux personnes âgées**²⁴. Cela signifie que près d'une personne sur 3 de plus de 75 ans vit seule. Si on rapporte ce taux au nombre

²³ Le calcul de cet indice issu de l'AtlaSanté se fait de la manière suivante : rapport entre les ménages d'une personne sur le nombre total de ménage.

²⁴ Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de plus de 75 ans en ménage seules et de personnes âgées de plus de 75 ans

de personnes âgées de plus de 75 ans, cela signifie que près de **128 personnes** sont considérées comme des personnes âgées isolées.

Par ailleurs, **l'indice de fragmentation sociale²⁵ sur Morlaàs est de 0,8**. Visant à mesurer la qualité des liens sociaux et de la cohésion sociale sur un territoire, plus cet indice est élevé, plus les liens sociaux y sont faibles. Avec une valeur minimale de -5,5 et une valeur maximale de 13,6 en France métropolitaine, il place Morlaàs dans les valeurs moyennes de la fragmentation sociale. A titre de comparaison, les communes les plus urbaines sont de manière générale celles avec l'indice de fragmentation sociale le plus élevé (par exemple, Pau a un indice de 7).

Concernant les prestations sociales, on constate sur la commune de Morlaàs une part plus importante d'allocataires dépendant à 50% ou plus et 100% des prestations²⁶ que sur la CCNEB. Cela signifie que la part que représentent ces prestations sociales dans le revenu disponible de ces ménages est très importante, et cela montre un niveau de précarité sociale élevé. Cependant, cette part est inférieure à celles des mailles géographiques supérieures (département, région, France).

| Indicateurs | Commune Morlaàs | CC Nord Est Béarn | Pyrénées-Alantiques | Nouvelle-Aquitaine | France Hexagonale |
|---|-----------------|-------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
| Part des allocataires dépendant à 50 % ou plus des prestations | 16,4 | 13,8 | 25,9 | 27,2 | 28 |
| Part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales | 8,9 | 7,4 | 14,6 | 15,7 | 16,6 |

Figure 24 - Part des allocataires dépendant à 50% et 100% des prestations sociales

La part des allocataires percevant une aide au logement sur Morlaàs est de 17,1%. Cette part est plus importante que pour la CCNEB.

| | Commune Morlaàs | CC Nord Est Béarn | Pyrénées-Alantiques | Nouvelle-Aquitaine | France Hexagonale |
|--|-----------------|-------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
| Part des allocataires percevant une allocation logement (APL, ALF ou ALS) au 31 décembre | 17,1 | 9,6 | 21,1 | 22 | 22,3 |

Figure 25 - Part des allocataires percevant une allocation logement

Environ 46 ménages dépendent du RSA, **soit 2,6% des ménages**, taux légèrement supérieur à celui de la communauté de commune (2,4%) mais bien inférieur au taux départemental (4,5%), régional (5,3%) et national (5,9%).

De nombreuses structures sanitaires et sociales sont présentes sur le territoire et accompagnent les personnes vulnérables, en particulier les personnes âgées. On peut citer entre autres le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), l'IEBA (Insertion Emploi Béarn Ardour) ou encore la Friperie.

- **Le CCAS : prise en charge des personnes vulnérables avec une priorité pour les personnes âgées²⁷**

Le CCAS est un acteur social majeur pour l'intégration et la prise en charge des publics précaires mais également des personnes âgées sur Morlaàs. En 2018, **570 personnes** ont été reçues au CCAS de Morlaàs. Les principales demandes reçues par le CCAS sont des demandes de logements sociaux, de tarifications spécifiques pour les transports (carte de transport), et d'aides financières.

- En 2018, sur les 271 logements sociaux présents sur Morlaàs, 27 demandes ont été portées via le CCAS.
- Le CCAS propose une prise en charge des transports pour 4 publics vulnérables : les plus de 65 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de la CMU et les personnes à mobilité réduite. D'une manière

²⁵ Adapté d'Ivory et al., cet indicateur composite tente d'approcher les dimensions suivantes de la cohésion ou fragmentation sociale : les ponts ou barrières au partage de valeurs et normes communes (à travers la proportion de ménages immigrés, celle d'enfants d'âge scolaire), à l'attachement aux lieux et aux personnes (à travers la mobilité résidentielle, la part de locataires, celle de personnes mariées ou en famille, l'isolement social). Cet indicateur ordonne les zones géographiques PMSI suivant un gradient allant des zones les plus fragmentées socialement aux zones les plus « soudées ».

²⁶ Ces indices permettent de donner une indication sur la part que représentent les allocations dans le revenu disponible des ménages (50% ou plus ou 100%). Il est un bon indicateur de précarité sociale.

²⁷ Les données de cette partie sont issues du rapport d'activité 2018 du CCAS

générale, les bénéficiaires les plus représentés sont les personnes âgées (38%) et les personnes à mobilité réduite (24%).

- Parmi les demandes d'aides financières spécifiques 32% concernent le secteur de l'énergie (aide au paiement des factures entre autres), 29% les assurances, et 15% l'aide au paiement des voyages scolaires. De plus, 55 bons alimentaires ont été distribués à 13 ménages, représentant 825 euros.

Le CCAS propose également des actions pour les seniors (sorties et deux ateliers qui ont permis de réunir 15 personnes retraités), pour permettre le maintien de leur autonomie. De nombreuses sorties ont également été organisées par le CCAS pour permettre le soutien moral et social, elles semblent très appréciées par la cinquantaine de personnes âgées qui y ont participé. Enfin, une action favorisant le lien intergénérationnel a été menée auprès des résidents de la maison de retraite l'Arrayade et des enfants de l'école maternelle Jean Moulin. Le CCAS propose également dans le cadre du Plan canicule aux personnes à risque ou isolées d'anticiper les éventuelles vagues de chaleur en s'inscrivant sur un registre mis à leur disposition, afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires. En 2018, 35 personnes se sont inscrites au plan canicule (sur 1146 personnes de plus de 60 ans). La moyenne d'âge de ces personnes est de 77 ans. 70% de ces personnes sont des personnes seules et 23,9% d'entre elles ont des enfants vivants éloignés de leur domicile et 19,6% n'ont pas d'enfant.

- **L'IEBA (Insertion Emploi Béarn Ardour)²⁸ : prise en charge des publics non insérés**

La part des jeunes non insérés²⁹ sur la commune de Morlaàs est de **13,6%**, soit un taux plus faible que la moyenne nationale et légèrement supérieure à la moyenne de la CCNEB (respectivement, 17% et 13%).

En ce sens, la Mission Locale jeune, portée par l'IEBA s'efforce d'améliorer la situation des jeunes sur le territoire « avec pour **finalité l'accès de tous les jeunes de 16 à 25 ans à l'emploi durable et à une autonomie sociale** ». Le terrain d'action est très vaste et compte 64 076 habitants répartis sur 150 communes. La mission Locale a accompagné en 2018, 666 jeunes, dont 79 sur Morlaàs. La situation de ces jeunes est assez variée. Sur Morlaàs, par rapport à l'ensemble de la Mission Locale Béarn Adour, davantage de filles ont été accompagnées (+5points). De plus, parmi les jeunes accompagnés, bien que la majorité soit hébergée par les parents, de nombreux jeunes morlanais logent chez des amis (12%). 29% d'entre eux n'ont pas de diplôme et 44% ne sont pas inscrits à Pôle Emploi. Sur l'ensemble des jeunes accompagnés, 51% d'entre eux ont bénéficié du « parcours vers l'emploi et l'autonomie », et 53% d'entre eux occupent un poste à la sortie soit **environ 21 jeunes morlanais**.

L'IEBA dispose d'un service logement depuis 2010. En 2018, 170 personnes ont été accompagnées, dont 16 sur Morlaàs. 50% d'entre elles ont entre 18 et 21 ans. La principale problématique relevée par l'IEBA est le manque de petits logements meublés ou de chambre chez l'habitant pour les jeunes venus effectuer un stage ou des études sur le territoire.

- **La Friperie**

La Friperie de Morlaàs intervient à l'échelle de la CCNEB. En 2017, 40 familles ont été aidées. On constate que les profils sont très variés : ce sont aussi bien des personnes qui y habitent depuis longtemps que des nouveaux arrivants, s'installant principalement dans les logements sociaux du quartier Marcadet. Depuis l'ouverture de la Friperie dans les années 1990, les bénéficiaires ne cessent d'augmenter selon la responsable³⁰, qu'elle associe à des situations financières de plus en plus compliquées, tout particulièrement pour les personnes âgées. Ces dernières constituent en effet un groupe de population d'autant plus vulnérable qu'il est « invisible ». Les personnes âgées ont notamment un rapport spécifique à l'endettement³¹. Elles privilégient par exemple le paiement de leurs factures d'énergies de chauffage, au détriment d'autres postes de dépenses comme

²⁸ Les données de l'IEBA sont issues du rapport d'activité de l'année 2018

²⁹ L'indicateur se calcule entre le nombre de jeunes non insérés rapporté à la population des 15-24 ans. Est considéré comme jeune non inséré, une personne entre 15 et 24 ans, non inscrite dans un établissement secondaire ou d'enseignement supérieur et qui n'est pas en emploi.

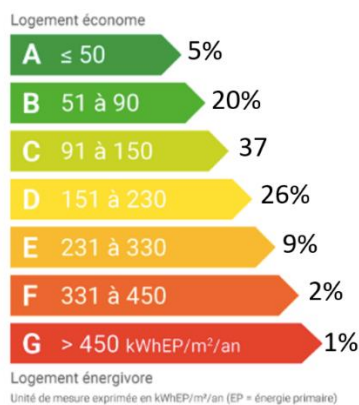
³⁰ Il n'a pas été possible de récolter davantage de données chiffrées du fait de la confidentialité des informations.

³¹ Bordeaux Métropole, Evaluation d'impact sur la santé – Programme d'Accompagnement à l'Amélioration de l'Habitat de la copropriété Palmer, Ville de Cenon, Février 2018 (page 30, page 40)

l'alimentation, les soins ou les activités. Ce qui explique probablement une forte hausse de la sollicitation des bons alimentaires mis à disposition par l'association La Friperie.

d. Caractérisation du parc de logement³²

La commune de Morlaàs compte 1 888 logements dont 92,8% sont des résidences principales. La typologie des logements est répartie comme suit : 80,2% de maisons individuelles et 18,9% d'appartements. Le parc immobilier est relativement monotypé : des pavillons ou maisons individuelles et des grands logements.



Le parc de logement date en moyenne des années 1960. 6,3% des ménages sont en situation de précarité énergétique (taux d'effort énergétique supérieur à 10% des revenus disponibles).

On compte sur Morlaàs une part importante de logements de catégorie énergétique C et D.

78% des résidents sont propriétaires. Concernant l'ancienneté d'installation des ménages, 55,5% des habitants sont installés depuis plus de 10 ans, 15% entre 5 et 9 ans, 17% entre 2 et 4 ans et 12,5% depuis moins de 2 ans. De plus, seulement 8,7% des morlanais vivaient dans une autre commune 1 an auparavant. Morlaàs présente donc un fort indice de pérennité des habitants.

Figure 26 - Répartition des logements énérgivores

e. Caractérisation du parc social

La répartition des logements sociaux montre que ces derniers sont bien intégrés dans le tissu résidentiel de Morlaàs puisque proche du centre bourg, mais **restent regroupés en quartier**. Les logements sociaux dans le quartier des Fors bénéficient d'une proximité plus forte avec le centre-ville et les espaces publics que le quartier Marcadet.



Figure 27 - Cartographie des logements sociaux

³² Données issues des bases de données Energies Demain

f. Synthèse de la situation socio-démographique à Morlaàs

Morlaàs présente une proportion plus importante de **personnes âgées que la CCNEB**. Le taux de personnes âgées isolées atteint 30%.

Le **niveau de qualification et de diplôme est assez élevé** sur Morlaàs. La revue de littérature a montré qu'en milieu rural la part des agriculteurs est importante. Morlaàs ne vient pas confirmer ce constat puisque la **part des agriculteurs est très faible** et la part des employés est plus importante que la moyenne départementale et régionale.

Sur Morlaàs, la **pérennité des résidents est importante**, témoignant d'une forte capacité du territoire à retenir les populations. Le cadre de vie est souvent identifié dans la revue de littérature comme un facteur de la stabilité des résidents.

Enfin, la part des **populations dépendantes aux aides sociales** est supérieure à la moyenne intercommunale mais reste bien inférieure aux autres échelons géographiques. De nombreux acteurs sociaux **œuvrent sur le territoire à l'identification** des publics vulnérables, isolés et/ou non insérés.

ii) Vie économique et services

a. Services de proximité – offre commerciale

Morlaàs dispose de nombreux commerces de proximité, écoles, associations et services à la personne. Sa proximité avec Pau lui permet de générer des flux importants et une attractivité favorable aux commerces. Le nombre d'entreprises est croissant. On compte 786 établissements (entreprises et commerces) avec 32 créations en 2018, et 22 fermetures. L'économie à Morlaàs se caractérise principalement par le secteur tertiaire (commerce, services à la personne, services aux entreprises entre autres) qui représente 70% des établissements et qui ne cesse de se développer. Cependant, certains signes de fragilité apparaissent : la fermeture de la pharmacie du centre bourg, la fermeture du café restaurant, le déménagement du chocolatier et la persistance de locaux vacants dans le centre bourg. Il reste d'ailleurs difficile de quantifier ces locaux vacants.

Morlaàs dispose d'une offre de commerces très concentrée dans le centre bourg. La place de la Hourquie plus excentrée, dispose de quelques commerces, mais fait fonction de place centrale principalement grâce aux marchés qui s'y déroulent. La commune dispose en effet de deux marchés, dont un est partagé une semaine sur deux avec la commune de Soumoulou, située également dans la communauté de communes. Le marché du samedi est fréquenté par une clientèle d'habitues et les producteurs ne souhaitent pas le développer davantage : le marché est principalement composé de producteurs locaux avec produits du terroir et de qualité. Le marché commun avec la commune de Soumoulou est plus dynamique au sens où il génère de nombreux flux et propose une offre très diversifiée. Il a lieu une semaine sur deux le vendredi et ne capte par conséquent qu'une faible partie de la population, majoritairement des personnes âgées³³. Enfin, Morlaàs compte 3 grandes et moyennes surfaces et une zone d'activité commerciale et industrielle sur Berlanne.

b. Offre de soins

Concernant l'offre de soins, Morlaàs présente une densité de médecins importante comparée à sa population. Avec 11 médecins, elle constitue en effet la commune au sein de la CCNEB la plus dotée en médecins généralistes. Cependant, on constate d'une part que la consommation de soins (en dégradé de couleurs orange sur la carte) des morlanais est importante (70,9% des morlanais consulte un médecin généraliste de la commune), d'autre

³³ Données issues du compte rendu de la visite du marché du 25/05/2018 par l'APGL.

part que la ville fait figure de pôle d'attraction pour de nombreuses communes alentours, en termes de consultation chez un médecin généraliste.

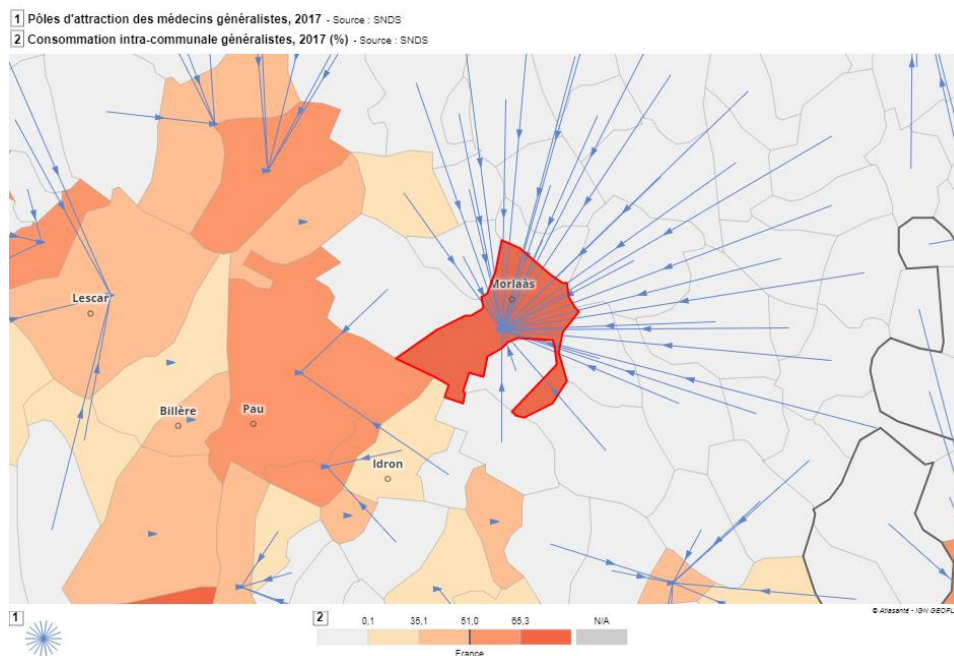


Figure 28 - Cartographie de la consommation de soins (Source : AtlaSanté)

De plus, entre 2013 et 2017, Morlaàs a vu son offre de médecins généralistes diminuer. L'offre tend en effet à s'essouffler car une grande part des médecins morlanais sont proches de la retraite.

| | Moins de 40 ans | 40-49 ans | 50-54 ans | 55-59 ans | Plus de 60 ans |
|--|-----------------|-----------|-----------|-----------|----------------|
| Nombre de médecins généralistes | 4 | 3 | 0 | 2 | 2 |

Figure 29 - Nombre de médecins généralistes par tranche d'âge

Morlaàs compte aussi 18 infirmiers, 13 masseurs kinésithérapeutes, 7 chirurgiens-dentistes, et 5 orthophonistes. Pour l'ensemble de ces professions, le constat est similaire à celui concernant les médecins généralistes. Morlaàs fait figure de pôle d'attraction au sein de la CCNEB et la consommation intra communale est également très élevée.

On compte sur Morlaàs une pharmacie située dans la zone commerciale Dou-Mouly Baratnau. Celle-ci restant seule suite à la fermeture de la pharmacie du centre bourg.

Aussi, la commune de Morlaàs fait partie **d'une zone d'action complémentaire** par l'ARS. Ce sont des « zones moins impactées par le manque de médecins mais qui nécessitent de mettre en œuvre des moyens pour éviter que la situation se détériore ». Le diagnostic du CLS a identifié le territoire en déficit de professionnels de santé, principalement dans les zones éloignées de Pau.

c. Synthèse sur la vie économique et les services

Morlaàs dispose d'une **offre importante de petits commerces de proximité**, concentrés dans le centre bourg, mais également de deux marchés qui dynamisent la vie économique de la commune, en un autre lieu, la place de la Hourquie. Le territoire morlanais compte aussi une zone commerciale et bénéficie d'une proximité spatiale avec l'agglomération paloise.

L'offre de soins sur Morlaàs est conséquente. Avec 11 médecins généralistes, elle présente la **plus grande offre du territoire du CLS**. Cependant, cette offre peut être qualifiée **de non efficiente** puisque les médecins sont relativement âgés et beaucoup ne prennent plus de nouveaux patients. De plus, Morlaàs constitue un pôle structurant dans l'offre de soins du territoire à une échelle supérieure, puisque la commune capte de nombreux flux des communes limitrophes. Néanmoins, certains services manquent, comme une pharmacie en centre-bourg. Malgré la présence de bâti remarquable, il persiste sur Morlaàs de nombreux locaux commerciaux vacants.

iii) Données caractérisant l'état de santé

a. Affections Longue Durée (ALD)

La part des bénéficiaires ALD sur Morlaàs est de 15,8% (15,5% sur la CCNEB et 18,1% en France) et n'est donc pas significativement élevée. En revanche, les affections longues durées pour Maladies d'Alzheimer ou autres démences représentent une part importante sur la commune³⁴.

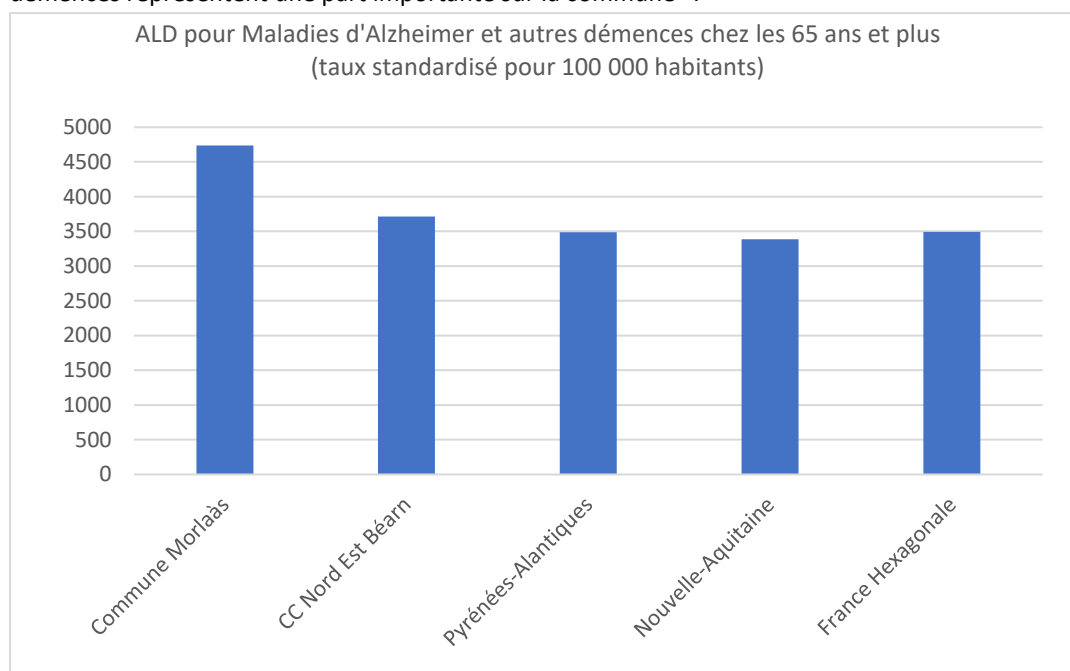


Figure 30 - Nombre d'affection longues durées pour maladies d'Alzheimer et autres démences

b. Mortalité

Le taux de mortalité³⁵ sur Morlaàs est de 803 pour 100 000 habitants, un taux supérieur à celui de la communauté de communes mais qui reste inférieur à celui de la moyenne nationale (840 pour 100 000 habitants).

Le taux de décès prématurés, c'est-à-dire le nombre de décès des moins de 65 ans rapporté à ce même groupe de population sur Morlaàs est faible comparativement aux autres niveaux administratifs : 116 pour 100 000 habitants.

L'indice ci-dessous présentant le rapport entre les décès par tumeurs malignes et les décès par maladies de l'appareil respiratoire permet de mettre en évidence sur Morlaàs les causes de décès les plus présentes comparativement aux autres territoires. Ainsi, plus l'indice est faible, plus les décès par maladies respiratoires

³⁴ Cette part importante peut s'expliquer en partie par la présence d'une clinique spécialisée. En effet, les chiffres prennent en compte ces résidents.

³⁵ Il s'agit du rapport entre le nombre annuel de décès de la commune sur la population totale.

sont importants comparativement aux décès par tumeurs malignes. C'est le cas pour Morlaàs et cela montre que **les problématiques de santé sur la commune sont davantage liées au vieillissement de la population.**

| Indicateur | Commune Morlaàs | CCNEB | Pyénées-Alantiques | Nouvelle-Aquitaine | France Hexagonale |
|---|-----------------|-------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Rapport entre les décès par tumeurs malignes et maladies de l'appareil respiratoire | 0,81 | 0,99 | 1,06 | 1,07 | 1,10 |

Figure 31 - Rapport entre les décès par tumeurs malignes et maladies de l'appareil respiratoire

c. Synthèse sur l'état de santé de la population morlanaise

Sur Morlaàs, concernant l'état de santé des populations, trois grandes conclusions peuvent être faites :

- Les ALD pour démences type Alzheimer sont importantes
- Le taux de mortalité prématuré est faible
- Les maladies respiratoires sont les causes principales de décès

Ces conclusions renforcent le constat d'une population âgée et posent les questions de sa prise en charge (i.e. accompagnement dans la perte l'autonomie).

- iv) Les déplacements sur le territoire : enjeux de mobilité et d'accessibilité

a. L'organisation et la structuration du réseau multimodal

La question de la mobilité sur Morlaàs est un enjeu majeur du projet de revitalisation du centre-bourg et au regard de l'EIS, apparaît comme un déterminant de santé prioritaire. Le diagnostic du centre-bourg de Morlaàs mené par l'APGL permet de caractériser le territoire du point de vue de l'organisation et de la structuration des réseaux de mobilité. Le diagnostic présente tout d'abord un centre bourg qui est **facile d'accès du point de vue de son organisation**. Les différentes entrées de la ville par des routes départementales permettent d'expliquer en partie le **nombre de flux quotidiens importants**. La ville est également dotée de **nombreux parcs de stationnements** qui facilitent l'accès aux commerces du centre bourg et aux équipements. Néanmoins, certains secteurs de la ville sont sujets au stationnement sauvage, créant **des obstacles** aux cheminements doux et favorisant le **sentiment d'insécurité**.

Par ailleurs, la faible lisibilité de la signalisation routière, le manque de visibilité à des intersections, cumulés aux excès de vitesse, rendent la ville de Morlaàs **vulnérable sur le sujet de la sécurité en ville**.

Concernant l'offre de transport en commun, le territoire morlanaise est **bien desservi**. Une ligne de bus régulière effectue la liaison entre Morlaàs et Pau et les bus scolaires traversent la ville pour garantir l'accès aux collèges et lycées alentours. Cependant, on note un **usage très faible** des transports en commun.

La question de la multimodalité et du partage de la voirie est aussi sensible sur Morlaàs et fait partie intégrante du projet de revitalisation. Le partage de la voirie est très **faible et peu sécurisé**. Le réseau de mobilité douce, qu'il s'agisse des pistes cyclables ou des trottoirs pour piétons, ne présente pas de continuité, ce qui contribue à accroître le sentiment d'insécurité dans le centre bourg. De plus, cette discontinuité est également présente entre les espaces de

Enjeux relevés par le diagnostic APGL sur l'état de la mobilité à Morlaàs

- **Sécuriser** les espaces des cheminements doux
- Inciter à la **multimodalité**
- **Rendre accessible les services** du centre bourg à toutes les modalités de déplacement (dont piétons, cyclistes, ...)

cheminements « quotidiens » et les tracés des chemins de randonnées.

b. Flux et usages actuels de la mobilité à Morlaàs

L’outil MobiTerre développé par Energies Demain permet d’obtenir des données quantitatives qui caractérisent les flux et usages actuels de la mobilité pour un territoire considéré³⁶. L’utilisation de ces données, dans le cadre de l’EIS portant sur le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs, permet de venir compléter le diagnostic établi par l’APGL en y apportant des éléments de compréhension aux usages de la mobilité des morlanaïs.

Afin d’avoir une comparaison entre les territoires, les données concernant les **déplacements annuels quotidiens** à l’échelle de la ville de Morlaàs et de la CCNEB ont été mobilisées. Cette comparaison va permettre de mettre en avant **les forces et faiblesses de la ville** du point de vue de la mobilité.

b.1. Les flux origine-destination

L’indice du sens des flux permet de mettre en évidence les éventuelles polarisations sur un territoire et donc d’approcher la question de l’attractivité. En effet, un territoire qui présente un nombre de déplacements entrants supérieurs aux déplacements sortants, signifie que celui-ci est au cœur d’un réseau et qu’il présente une forme d’attractivité, que celle-ci concerne l’emploi, les loisirs, l’offre de soins, les commerces, ... Dans le cas de Morlaàs, on dénombre **4 504 300 déplacements quotidiens³⁷ par an** sur le territoire. Avec ce chiffre, la ville de Morlaàs est celle de la communauté de communes³⁸ qui **comptabilise le plus de déplacements sur l’année**.

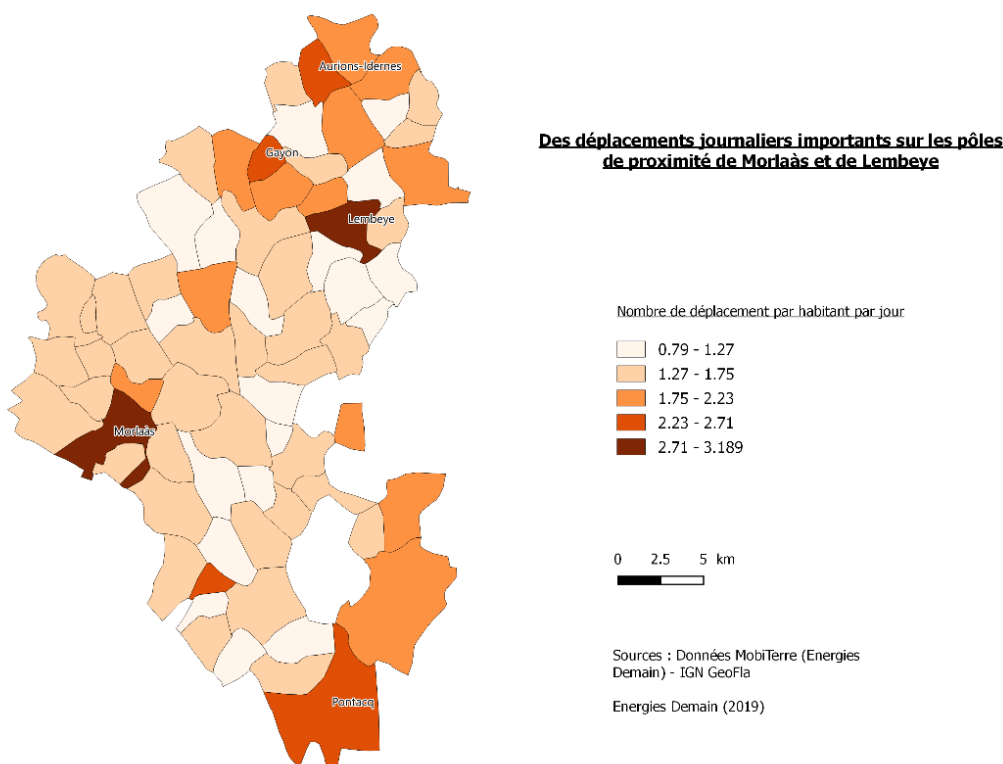


Figure 32 - Nombre de déplacements par habitant et par jour

³⁶ La méthodologie complète relative à ce diagnostic mobilité est présentée dans la partie méthodologie, page 21

³⁷ Les déplacements exceptionnels ne représentant que 2% de l’ensemble de la mobilité sur Morlaàs, seule la mobilité quotidienne a été étudiée

³⁸ La CCNEB compte **22 742 100 déplacements** quotidiens par an.

Le nombre de **déplacements quotidiens est important** sur Morlaàs. En moyenne, un morlanais va se déplacer **environ 3 fois** dans une même journée. Ces déplacements sont également importants sur la commune de Lembeye : ces deux pôles peuvent être qualifiés de **pôles de proximité**. Cette différence intercommunale peut s'expliquer par la **proximité des services** versus les facteurs de « ruralité profonde » (tel que l'éloignement aux services), induisant une **optimisation des déplacements**. Autrement dit, sur Morlaàs le nombre de déplacements est plus important car un morlanais va **se déplacer sans contrainte à plusieurs reprises** pour accéder aux services, tandis qu'un habitant d'une commune éloignée des pôles de proximité va davantage user de **stratégies d'optimisation de déplacement** (un déplacement pour plusieurs motifs).

En mettant en parallèle cette carte avec celle des kilomètres moyens parcourus (ci-après), il est possible de constater une corrélation inversée : les communes pour lesquelles les déplacements étaient nombreux sont celles pour lesquelles les distances moyennes parcourues par déplacement sont les plus faibles (et inversement). C'est le cas pour Morlaàs, où en **moyenne un morlanais effectue 7,42 km par déplacement** : les déplacements y sont très nombreux mais sur de courtes distances.

De plus, à l'échelle de la CCNEB, on remarque que beaucoup de communes de la frange Sud-Ouest ont des distances faibles par déplacement, tout comme Morlaàs, mais un nombre de déplacement plus faible. Dans ce cas, on peut supposer que **la proximité géographique de ces communes avec l'agglomération paloise** joue un rôle important dans ces résultats.

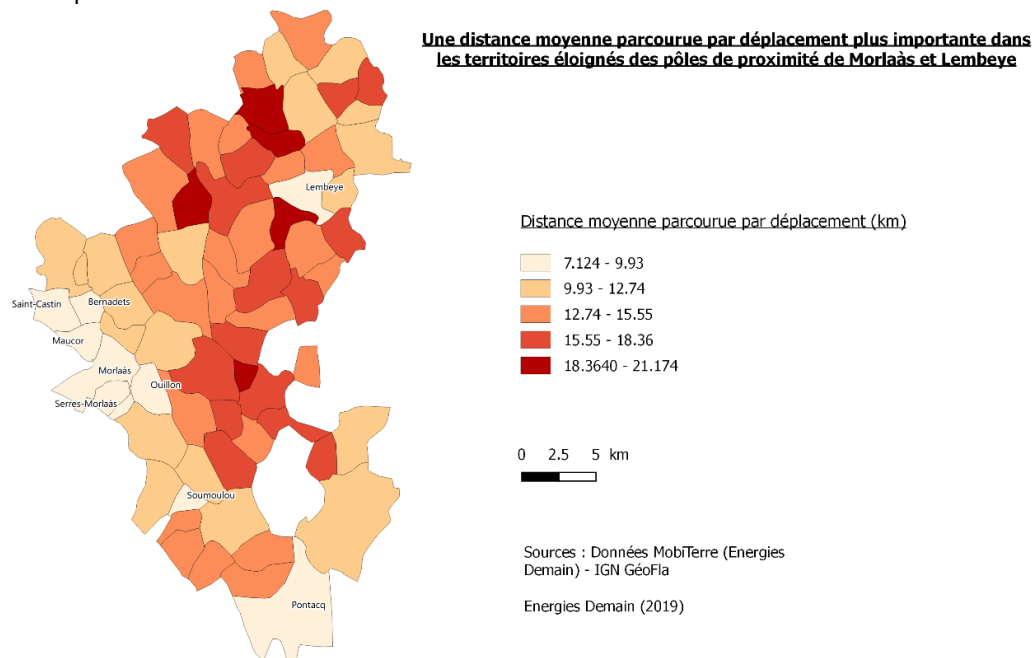


Figure 33 - Distance moyenne parcourue par déplacement

On a pu constater grâce aux données objectives de MobiTerre que parmi les déplacements, **57% d'entre eux correspondent à des entrées** dans la ville. A titre de comparaison, la part des entrées dans la CCNEB est de seulement 31%. Autrement dit, **la ville de Morlaàs polarise davantage les flux entrants** que la communauté de commune dans sa globalité.

La cartographie des lieux d'origine des populations entrantes permet de mettre en évidence une **diversité des provenances**. Morlaàs polarise beaucoup de flux des autres communes de la CCNEB mais aussi des communes extérieures comme Lescar, Idron ou encore Pau.

Où habitent les personnes qui viennent sur Morlaàs ?

En pourcentage des déplacements annuels (tous motifs)

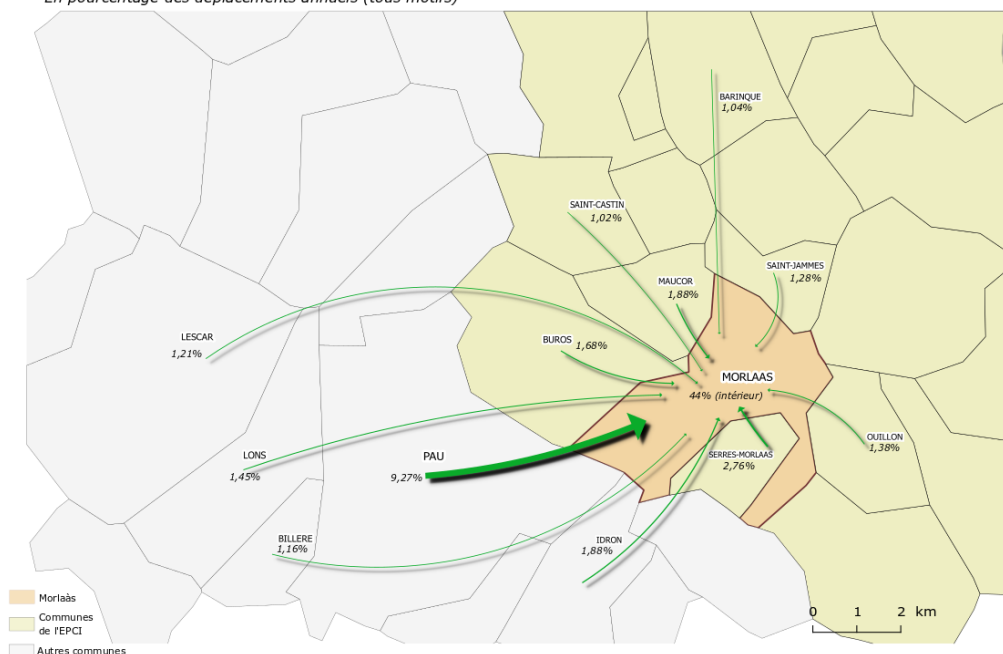


Figure 34 - Commune d'origine des personnes se déplaçant sur Morlaàs

A l'inverse, les destinations des morlannais sont plus restreintes et, pour beaucoup, se dirigent **au-delà de la CCNEB**. Seule la commune de Serre Morlaàs au sein de la communauté de commune concentre une part – certes faible – des flux sortants.

Cette cartographie met en évidence l'attrait des morlannais à se déplacer sur Pau, tous motifs confondus. A noter que **50% des morlannais ont aussi des déplacements sur la commune elle-même**.

Vers quelles communes se déplacent les morlannais ?

En pourcentage des déplacements annuels (tous motifs)

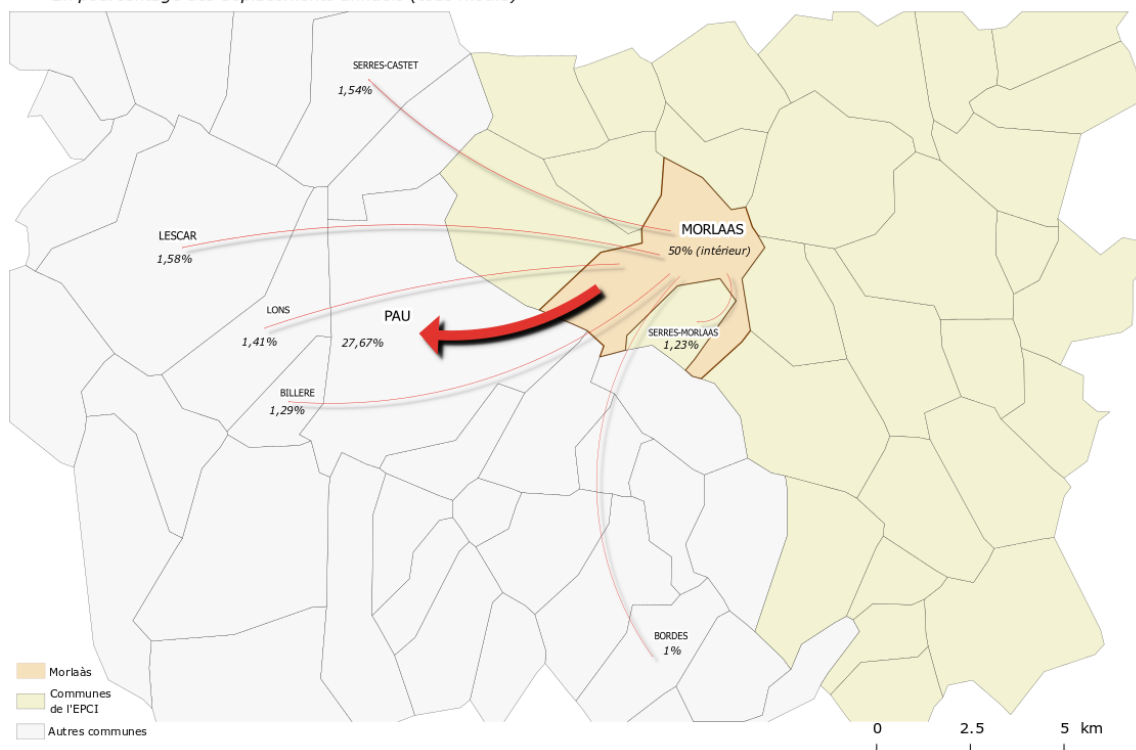


Figure 35 - Communes de destination des personnes se déplaçant depuis Morlaàs

b.2 Motifs de déplacement

Sur la ville de Morlaàs, comme sur la communauté de communes, la répartition des motifs de déplacement est assez **déséquilibrée**. Près de la moitié des motifs de déplacements sont des motifs **autres**.

Le motif travail est plus important sur la commune que sur l'ensemble de l'EPCI, **témoin d'une bonne attractivité d'emploi**.

Morlaàs se démarque sur le **motif scolaire**, qui s'explique par la présence des écoles primaires qui **rassemblent de nombreuses populations des communes limitrophes** à Morlaàs (3 écoles primaires).

Le **motif des loisirs est sous représenté** par rapport à l'ensemble de la communauté de communes.

Les distances moyennes parcourues par déplacements sont assez faibles, notamment pour les motifs de loisirs, d'achat, et scolaire. Ces données peuvent être mise au regard de la diversité des services sur la commune (plusieurs écoles, nombreux commerces de proximité, associations etc.). La distance moyenne de parcours la plus élevée est celle pour le **motif travail** puisqu'un morlanais parcourt un peu plus de 11km pour atteindre son lieu d'emploi.

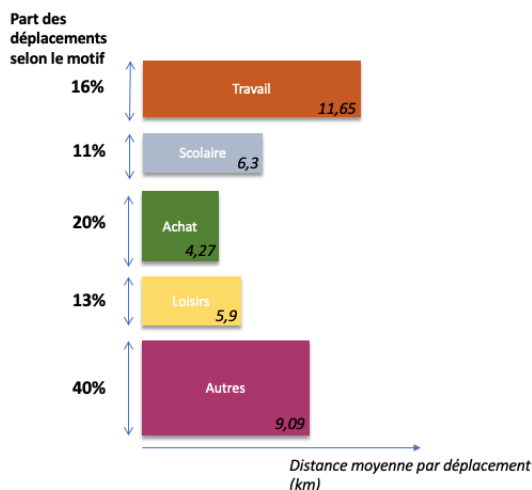


Figure 36 - Part des déplacements selon le motif et distance moyenne par déplacement selon chaque motif

b.3. Modalité de transport

L'élément qui ressort directement concernant les modes de déplacement, que ce soit sur le territoire morlanais ou sur la communauté de commune est **la prédominance de la voiture individuelle**. Cette information avait aussi été notée dans le diagnostic de l'APGL. **Le vélo apparaît comme totalement absent des modalités de déplacement choisies** par les habitants de ces territoires pour les déplacements quotidiens. La marche à pied est également peu pratiquée pour les déplacements quotidiens. Cependant, elle est légèrement supérieure à Morlaàs que sur l'ensemble de la CCNEB, laissant supposer que les morlanais peuvent être plus adeptes à cette modalité de déplacement actif, mais que des éléments, comme la sécurité des cheminements piétons, se révèlent être des freins à cette mobilité.

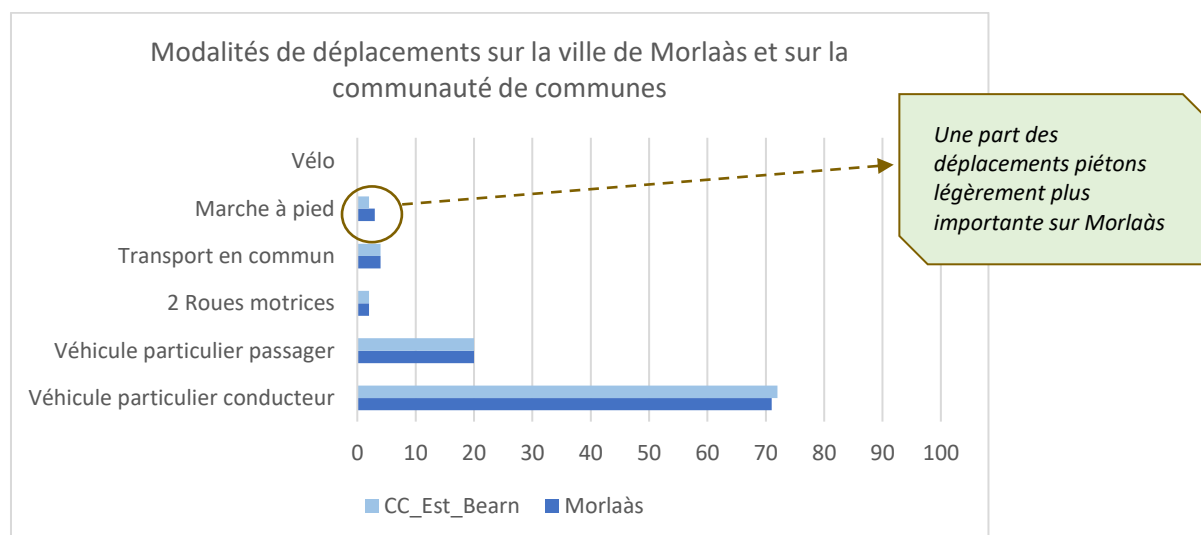


Figure 37 - Mode de déplacement

Bien que les valeurs restent élevées, la prédominance de la voiture est légèrement plus faible sur Morlaàs, puisque **92% des kilomètres parcourus se font par un véhicule personnel motorisé** (voiture personnelle, conducteur ou passager, et deux roues), contrairement à l'ensemble de la communauté de communes où la moyenne des kilomètres parcourus par un véhicule personnel motorisé est de **96%**.

Pour les transports en commun, les morlanaïs se situent dans la moyenne haute de la CCNEB puisque **4,38% des**

Part modale des véhicules personnels motorisés quasi-exclusive sur l'ensemble de la CCNEB
Part modale des transports en commun très faible dans la mobilité quotidienne
 (En % des km/an, tous motifs de déplacement)

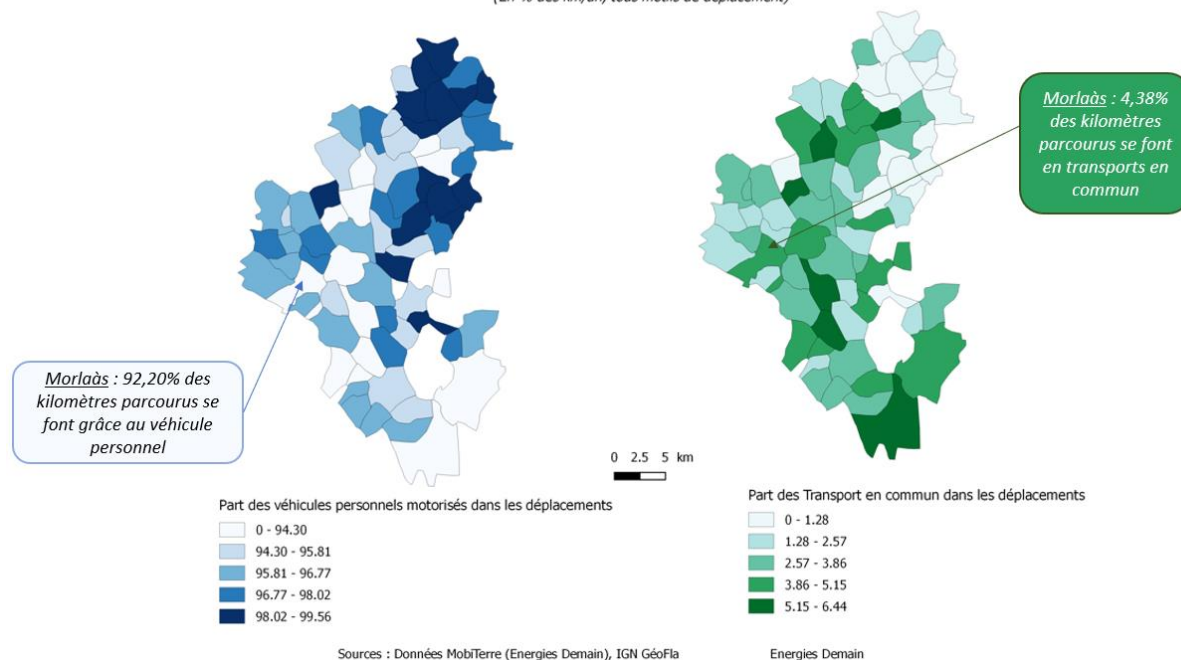


Figure 38 - Part des déplacements en voiture et en transport en commun

kilomètres parcourus (tous motifs confondus) se font par les transports en communs. Cette part reste tout de même faible et comme le montre le graphique ci-dessous, on constate que ce mode de transport est surtout utilisé pour les **transports scolaires**. On note également l'exclusivité de la voiture personnelle (conducteur) pour le motif travail. **La marche à pied** est davantage plébiscitée pour les motifs **d'achat et de loisirs**, renforçant le constat de la proximité des services et des activités. Cette mobilité active doit perdurer et se diffuser à d'autres motifs de déplacement.

Morlaàs présente une moyenne de **1081 dép/an/hab**, soit une moyenne journalière de **3 déplacements** (par jour par habitant)
 Les distances, quel que soit le motif, restent **relativement courtes** en moyenne (7,42 km par déplacement en moyenne).
 Le **travail** est le motif pour lequel les morlanaïses parcourent le plus de kilomètres.

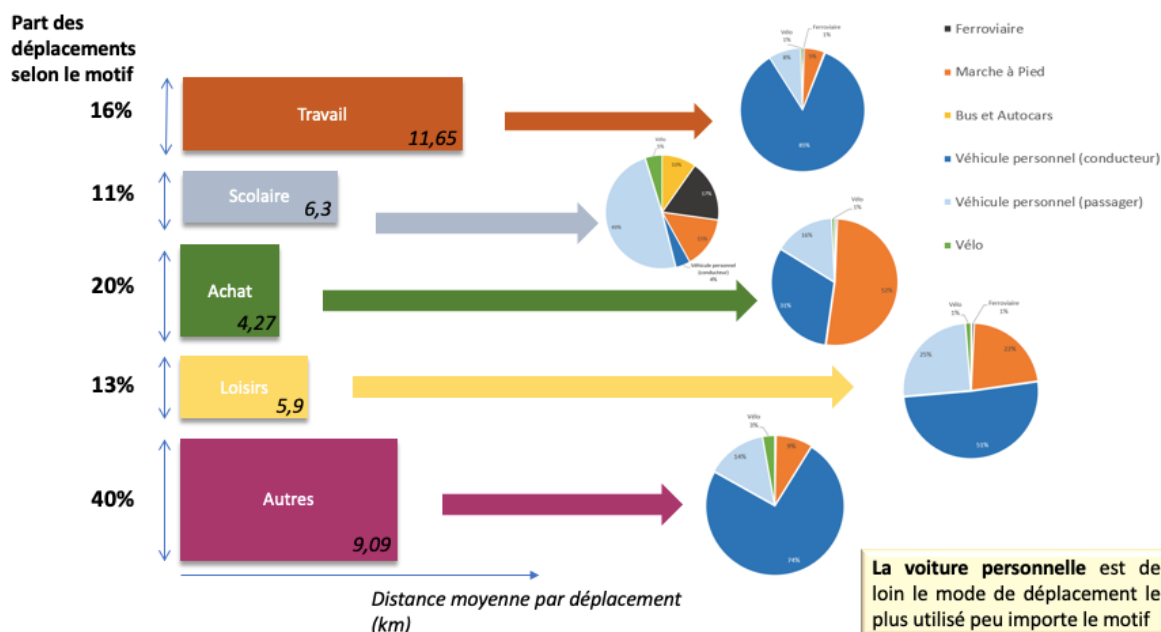


Figure 39 - Mode de déplacement selon le motif

v) Éléments de synthèse du profil de territoire

Le profil de territoire met en lumière différents enjeux majeurs sur la commune de Morlaàs, dont les recommandations de l'EIS doivent tenir compte. Entre autres, la proportion importante de personnes âgées sur le territoire invite à engager une réflexion autour de leur prise en charge et des risques d'isolement sociale. Les personnes âgées sont un groupe de population vulnérable au regard de nombreux déterminants de santé, comme la cohésion sociale, la mobilité ou la sécurité. De plus, l'offre de services (commerces et services de santé) est une problématique relevée par de nombreux acteurs. Une fois de plus la part importante de personnes âgées sur le territoire invite à se questionner sur l'accès aux soins, plus particulièrement en termes de disponibilité de l'offre. L'offre de soins peut être qualifiée de « non-efficace » puisque les médecins sont relativement âgés et beaucoup ne prennent plus de nouveaux patients. Enfin, le manque de certains commerces telle qu'une pharmacie dans le centre bourg ne contribue pas à donner une image positive de la ville mais plutôt à accentuer sa dévitalisation.

b) Analyse de l'état initial des déterminants de santé sélectionnés sur Morlaàs

Le premier objectif de l'analyse³⁹ des impacts est d'étudier l'état initial de chaque déterminant de santé sélectionné afin de comprendre les grands enjeux qui leur sont associés. Suite au réajustement du cadrage, trois grandes catégories de déterminants et « déterminants facteurs »⁴⁰ font l'objet de cette étude-diagnostic (cf. schéma ci-dessous) :

- La *mémoire collective* comme facteur de la **cohésion sociale**
- La *sécurité et le sentiment de sécurité* comme facteur de la mobilité et des **déplacements**
- La *qualité des espaces publics et des espaces verts* comme facteur de **l'attractivité**

L'**accessibilité** est abordée de manière transversale, soit au prisme de chacun des déterminants : accessibilité sociale ou encore, accessibilité fonctionnelle.

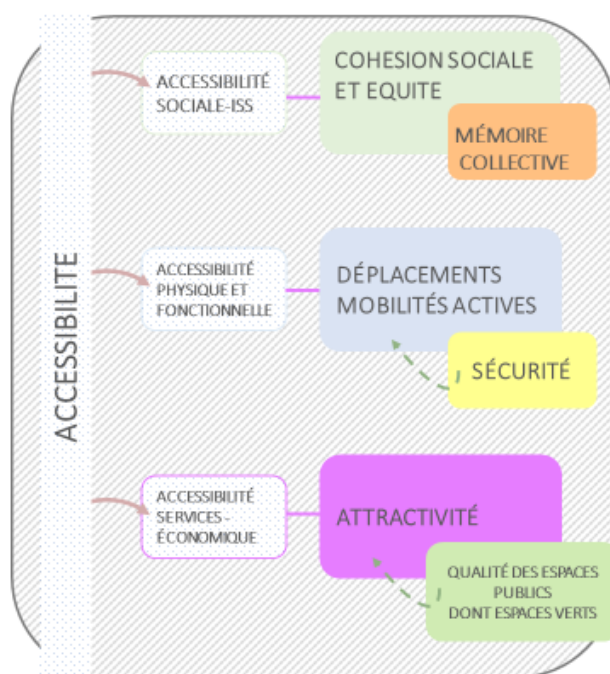


Figure 40 - Schéma des déterminants de santé sélectionnés pour l'EIS

³⁹ Cf Note méthodologique de l'EIS page 18

⁴⁰ Cf cadrage de l'EIS du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs page 14

i) Résultats pour la cohésion sociale et pour la mémoire collective

a. La cohésion sociale

Définition de la cohésion sociale

La notion de « cohésion sociale » ici est employée de manière générale en référence à l'ensemble des aspects sociaux des déterminants de la santé, de la même manière que dans la littérature scientifique. On y retrouve en effet les différentes notions de « capital social », « relations sociales », « réseaux sociaux », « soutien social » utilisées de façon interchangeable pour évoquer les aspects de la vie sociale des individus [2]. La notion de « cohésion sociale » sera donc utilisée ici de manière générique.

La cohésion sociale se définit comme « l'expression des liens et des solidarités entre les groupes au sein d'une société, l'absence de conflits latents » et le capital social « les caractéristiques des structures sociales (confiance interpersonnelle, normes de réciprocité et d'aide mutuelle, etc.) qui constituent des ressources pour les individus et qui facilitent les activités collectives » [9]. Ce dernier opère à un niveau collectif [4] et représente le nombre de contacts sociaux, le type de support social, l'opinion sur l'environnement local (sécurité, attractivité, etc.), l'engagement dans des groupes locaux et la confiance, etc. [5]. Aussi, à l'image du capital économique, le capital social contribue à la production de réalités matérielles et immatérielles, telles que la richesse et la santé [21].

Lien cohésion sociale et santé des populations

A cet égard, les aspects de la vie sociale des individus sont des déterminants de la santé des populations au sens où ils influencent leur état de santé. Ils sont d'ailleurs considérés dans le modèle de Whitehead et Dahlgren (1991) [0] (modèle le plus souvent utilisé pour représenter de manière graphique les déterminants de santé) comme constituant **un niveau d'influence de même importance que la sphère individuelle** (facteurs de la biologie humaine généralement non modifiable), **les facteurs matériels et structurels** (logement, conditions de vie et de travail ...) **et les conditions socio-économiques, culturelles et environnementales**.

La cohésion sociale a des effets positifs sur la santé [12] [22], grâce aux sources d'informations qu'elle procure et à l'identification des normes de comportement de santé à laquelle elle donne accès [4] : l'information partagée au sein d'un groupe dont la cohésion sociale est bonne permet ainsi d'intégrer des habitudes de vie saines (activité physique par exemple). La cohésion sociale peut aussi « contribuer à une efficacité collective dans la résolution des problèmes » [4]. Aussi, la réduction du sentiment d'isolement social, le renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi qu'elle permet, a des effets bénéfiques importants sur la santé physique et mentale, qui se traduisent par une réduction de la mortalité, un meilleur accès aux soins, un meilleur rétablissement après un problème de santé et une meilleure santé mentale [12] [10]. Des études récentes montrent ainsi que les bénéfices sur la santé d'une plus grande quantité et qualité de relations sociales rivalisent avec les conséquences bien établies sur la santé de l'obésité, du tabac, de l'inactivité physique et d'une pression artérielle élevée [2] [20].

A l'inverse, la littérature scientifique met en évidence que l'isolement social (autrement dit l'absence de cohésion sociale) est un déterminant de mauvais état de santé : les individus socialement isolés, une fois une pathologie déclarée, ont un risque de décès de 2 à 5 fois plus élevé que ceux ayant un réseau social fort [7]. Une étude américaine menée sur plus de 300 000 individus, sur 7.5 ans, montre en plus que l'impact de cette absence de cohésion sociale sur la santé des populations reste constant en considérant les facteurs de l'âge, du sexe, de l'état de santé initial, et la cause de décès, mettant ainsi en évidence que l'association entre les relations sociales et la mortalité peut être généralisée [11].

Cohésion sociale : Populations vulnérables

Le soutien social et le capital social, étant associés à une impression de sécurité, améliorent la confiance en soi et réduisent le sentiment de solitude, ce qui permet d'atténuer les répercussions d'une situation stressante [23]. La disponibilité perçue d'un soutien social permet de faire barrière aux effets du stress sur un individu par l'amélioration de ses capacités à les surmonter [10]. A l'inverse, l'absence de soutien social peut générer du stress et un mauvais état de santé mentale, **et particulièrement chez les enfants et les personnes âgées** [20]. Une étude a été menée en 2010 en France sur les trois principales situations de vulnérabilité sociale chez les personnes âgées de 55 à 85 ans définies à partir du Baromètre santé 2010 qui sont l'absence de lien social récent, la faiblesse des revenus du foyer, et la forte limitation fonctionnelle dans les activités de la vie quotidienne. Elle montre que plus d'une personne âgée de 55-85 ans sur dix est vulnérable du fait de l'absence de lien social récent. Cette vulnérabilité étant associée à des comportements de santé moins favorables, un cumul est observable donnant lieu en suivant à des mauvaises habitudes de vie, de la détresse psychologique, des pensées suicidaires et un moindre accès aux soins. Aussi, le Baromètre Santé 2010, montre que l'absence de lien social récent augmente avec l'avancée en âge pour atteindre 13,4 % de personnes concernées entre 75 et 85 ans. Concernant les enfants, des études de l'Organisation Mondiale de la Santé ont montré que de nombreux troubles mentaux adultes prennent leurs origines durant l'enfance ou l'adolescence [21]. L'absence de lien social, chez les jeunes enfants et adolescents, a un impact négatif sur leur état de santé mentale. L'OMS souligne que l'absence de lien social favorise chez les jeunes la consommation excessive de produits illicites qui conduit à des états d'anxiété et/ou de dépression et alimente en suivant l'isolement social [21]. L'isolement social associé à des états dépressifs chez les jeunes, touche particulièrement les jeunes filles. Et tous âges confondus, l'absence de lien social concerne plus souvent les hommes, davantage les actifs occupés que les retraités ou les autres inactifs et est multipliée par plus de deux chez les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac [25].

De manière globale, il existe de nombreux liens entre cohésion sociale et santé des populations qui peuvent permettre de conclure en l'aspect cumulatif des vulnérabilités sociales et donc refléter un mauvais état de santé. Cet aspect cumulatif des vulnérabilités sociales est un des fondements des inégalités sociales de santé en France et dans le monde : les populations socio économiquement désavantagées sont plus fréquemment affectées par divers problèmes de santé (conduites addictives, asthmes, dépressions, ...) [17-18-19].

Définir la cohésion sociale en milieu rural

La littérature met en évidence qu'une communauté riche en capital social participe à son développement et à sa croissance économique [3] [13]. Le capital social est en ce sens un « facteur d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre » et particulièrement en milieu rural [8] [15] contribuant globalement à favoriser l'essor économique d'une région [31].

A noter qu'il est probable d'observer, au regard de la proximité spatiale des réseaux sociaux en milieu rural (concentrés de fait sur le périmètre géographique restreint du centre-bourg), un ancrage local plus fort qu'en milieu urbain, se caractérisant par une faible ouverture des réseaux. L'appartenance sociale repose ainsi sur une appartenance géographique, et **le centre-bourg en milieu rural est susceptible de représenter un territoire d'appartenance et d'identité fort pour ses habitants** [4] [16].

Etat initial de la cohésion sociale sur Morlaàs : résultats des investigations⁴¹

Une cohésion sociale forte repose sur la mixité sociale, la mixité générationnelle, la mixité fonctionnelle, et la présence d'espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables dans l'espace public [1] ; mais elle a également des relations complexes avec les différentes catégories de déterminants et leurs influences mutuelles expliquent le fait qu'elle soit mise en lien ici avec l'aménagement de l'espace public et la mobilité.

⁴¹ Cf. Note méthodologique page 18

Comme déjà mentionné, la cohésion sociale dépend donc de la qualité de l'aménagement de l'espace public, et notamment de la qualité du mobilier, des formes des espaces, des ambiances (sonores, visuelles, odorantes et tactiles) et de l'offre en espaces verts et de détente, de l'accès aux transports doux, de la marchabilité et des aménités de l'espace public contribuant au sentiment de sécurité des habitants.

Tous ces éléments constituent des problématiques associées à la cohésion sociale sur un territoire et constituent dès lors des pistes d'investigations.

Pour alimenter ces pistes d'investigations sur la catégorie de la cohésion sociale sur Morlaàs, les données récoltées auprès de l'ensemble des acteurs sociaux du territoire (CCAS, IEBA, ...), l'ensemble des réponses au questionnaire de la commission extramunicipale, et les entretiens avec différents acteurs du territoire comme les associations hors du champ social, permettent d'éclairer certaines problématiques spécifiques.

Le profil de territoire ayant permis d'identifier des groupes de populations dits vulnérables, notamment le groupe des personnes âgées, l'analyse de la cohésion sociale sur Morlaàs y accordera donc une attention particulière.

- **Une cohésion sociale forte au sein des différents groupes de populations mais des liens sociaux fragilisés entre ces groupes – Etat des relations sociales sur Morlaàs**

- Une bonne cohésion sociale pour les plus jeunes⁴²



50% des occurrences liées à la **cohésion sociale** comme la convivialité entre voisins, les relations cordiales ou le soutien des habitants, sont citées par **des morlanais de 21-40 ans**. Cette bonne cohésion sociale s'explique aussi, au regard des réponses aux questionnaires de la commission extramunicipale, par une offre importante d'associations et clubs sportifs (54 associations dont 17 clubs sportifs, majoritairement fréquenté par les plus jeunes).

Figure 41- Nuage de mots (points positifs sur Morlaàs)

- La présence sur Morlaàs de publics isolés

***Les personnes âgées**

Concernant les personnes âgées, population majoritairement représentée sur la commune de Morlaàs, la question de la cohésion sociale semble peu évidente. Bien qu'elle ne soit pas citée explicitement comme une « difficulté » par ce groupe, dans les réponses aux questionnaires de la commission extramunicipale, la cohésion sociale apparaît dans les « suggestions générales » d'amélioration de la vie à Morlaàs. Pour les plus de 65 ans, ces suggestions portent en effet sur l'amélioration du lien entre les morlanais et l'augmentation d'activités entre personnes âgées et groupes plus jeunes. Alors que les jeunes font le constat d'une grande offre d'activités sur Morlaàs, les personnes âgées relèvent l'absence sur la commune d'activités telles que **l'initiation à**

⁴² Nuage de mots généré grâce aux réponses au questionnaire de la commission extramunicipale concernant les points positifs de la vie à Morlaàs

l'informatique (problématique de l'accessibilité numérique), des **activités multigénérationnelles** comme des conférences ou la multiplication **d'activités à la bibliothèque**.

Aussi, ces personnes font également le constat d'un **manque de communication** sur les actions mises en place par les associations ou la mairie. Ils souhaiteraient voir notamment davantage de panneaux à inscriptions lumineuses sur la commune pour permettre une meilleure visibilité et connaissances des évènements sur la commune.

Ces deux éléments, à savoir le manque de certaines activités et l'absence de communication sont des éléments qui peuvent concourir à affaiblir le lien social et particulièrement les liens intergénérationnels de la population d'une commune. Le profil de territoire⁴³ a notamment mis en évidence un taux élevé de personnes âgées « isolées ». Ainsi, il est possible d'établir un lien entre ce taux élevé et l'insuffisance d'activités intergénérationnelles et le manque de communication. En effet, cette insuffisance peut être à l'origine d'un accroissement de l'isolement social des personnes âgées sur le territoire.

***La mobilisation citoyenne différenciée selon le quartier de résidence révèle des inégalités**

L'isolement de certaines populations peut également être révélée au travers de la participation aux questionnaires de la commission extra-municipale.

La participation aux activités de la commune et particulièrement la mobilisation au sein de processus de concertation citoyenne constituent des éléments importants pour éclairer les disparités territoriales et sociales d'un territoire. Les réponses au questionnaire distribué aux habitants de Morlaàs dans le cadre de la commission extramunicipale viennent ainsi illustrer dans une grande mesure leur implication dans la vie de la commune. L'analyse fait en effet ressortir **une répartition différenciée des réponses en fonction des quartiers**. Les quartiers les plus répondants sont les quartiers proches du centre bourg. Les quartiers plus éloignés, telle que Haute Vue,

**Forte mobilisation autour du questionnaire "Vivre mieux à Morlaàs" dans le quartier des Fors
Mobilisation plus faible dans les quartiers périphériques**

Nombre de réponse au questionnaire "Vivre mieux à Morlaàs" lancé par la commission extra-municipale

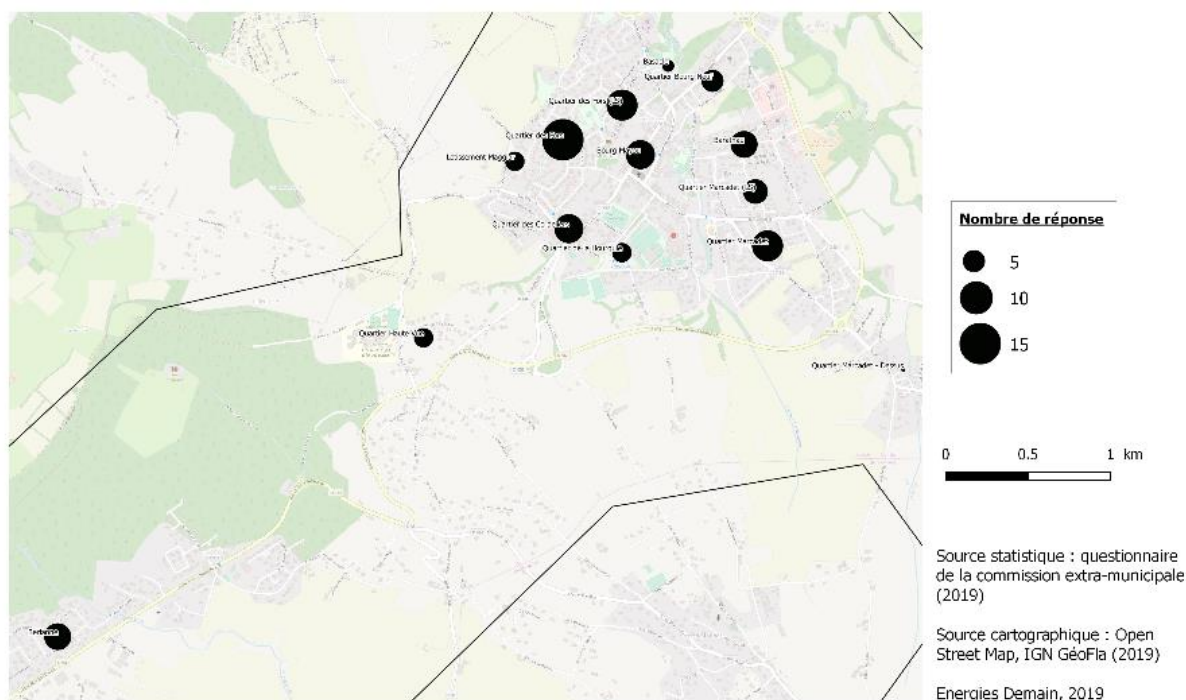


Figure 42- Cartographie de la participation aux questionnaires de la commission extra-municipale

⁴³ Cf Profil de territoire page 29

Marcadet dessus, Bourg Neuf ou Berlanne donnent à voir une mobilisation moins importante et les populations semblent de ce fait moins concernés par la vie de la commune.

Concernant la « satisfaction de la vie à Morlaàs », première question du questionnaire de la commission extramunicipale, près de 88% des répondants estiment « se sentir bien ou très bien » à Morlaàs. Les 22% restants ont un ressenti « moyen » de la qualité de vie à Morlaàs et résident principalement dans les quartiers Hourquie et Marcadet. Ces statistiques font ressortir un différentiel dans la perception de la qualité de vie sur la commune qui se corrèle avec la mobilisation citoyenne : autrement dit pour certains quartiers où la mobilisation est plus faible, la satisfaction à la vie de la commune est moindre (Quartier Marcadet, Marcadet dessus, Bourg Neuf), et inversement, les quartiers où la mobilisation est plus forte (quartier des fors), la satisfaction quant à la qualité de vie est plus grande.

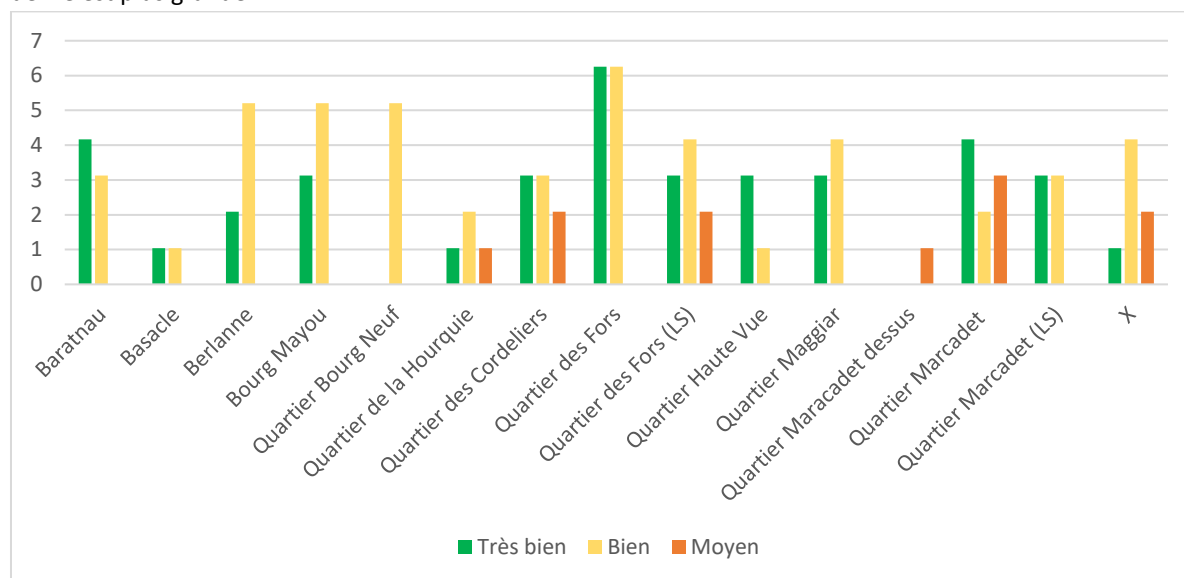


Figure 43 - Appréciation de la qualité de vie selon les quartiers

Autrement dit, il est possible qu'une plus faible mobilisation pour les quartiers décentrés (Berlanne, Quartier Marcadet et Marcadet Dessus, Bourg Neuf) soit associée à une perception médiocre de la qualité de vie sur Morlaàs.

Cette hétérogénéité spatiale des réponses peut être révélateur d'un manque d'espaces de rencontre et de cohésion sociale.

- **Un manque de visibilité des espaces de rencontres et des contraintes d'accès variées aux activités, freins à une bonne cohésion sociale sur Morlaàs**

Le territoire morlanaïs, comme beaucoup de territoire rural présente une forte proximité spatiale permettant de générer une identité forte comme l'a souligné la revue de littérature. Cependant, **le manque d'équipements urbains de qualité, le mauvais état des déambulations piétonnes et l'absence de visibilité des espaces verts [20] sont des freins à la cohésion sociale sur le territoire**, constatés aussi bien via les données objectivées des cartographies que le ressenti des habitants. La cartographie ci-contre donne à voir en ce sens que certains **espaces de la ville constituent plus des lieux de passage que des lieux de rencontre et ne constituent pas dès lors des lieux favorables à l'optimisation de la cohésion sociale sur Morlaàs**, comme l'a souligné la revue de littérature.

Par exemple, la place Ste Foy représente plutôt un lieu de passage pour les véhicules motorisés, plutôt qu'un véritable lieu de rencontre. Pour les morlanaïs résidant au centre bourg, l'absence d'animations et la suppression des marchés sur la place Ste Foy constituent dans cette logique des freins au développement de liens sociaux entre les populations

Aussi, l'éloignement et le manque de visibilité des espaces verts ne permettent pas une identification aisée de ceux-ci par les habitants de tous les quartiers, et de fait, peut accroître les inégalités d'accessibilité à ces lieux entre les différents quartiers de Morlaàs.



Figure 44 - Cartographie des espaces de rencontres et lieux d'intérêts

D'une manière générale, le tissu associatif et l'ensemble des activités proposées par la ville sont très souvent plébiscités par les morlanaïs. Cependant, les contraintes d'accès sont variées selon l'âge et **soulèvent la problématique de l'accessibilité sociale**. Ce concept se définit, ici, comme la plus ou moins grande facilité sociale (situation économique du ménage, isolement, connaissance, etc.) avec laquelle une personne peut accéder aux activités. Par exemple, un mauvais état de santé est souvent perçu comme un frein majeur à l'accès aux activités et associations pour les personnes âgées. Sur Morlaàs, comme le montre le graphique ci-dessous, la santé et l'âge sont des contraintes importantes perçues par les personnes âgées pour accéder aux activités. Pour les plus jeunes, la **question financière est un réel souci et beaucoup suggèrent la mise en place d'aides financières** pour améliorer l'accès aux associations et activités.

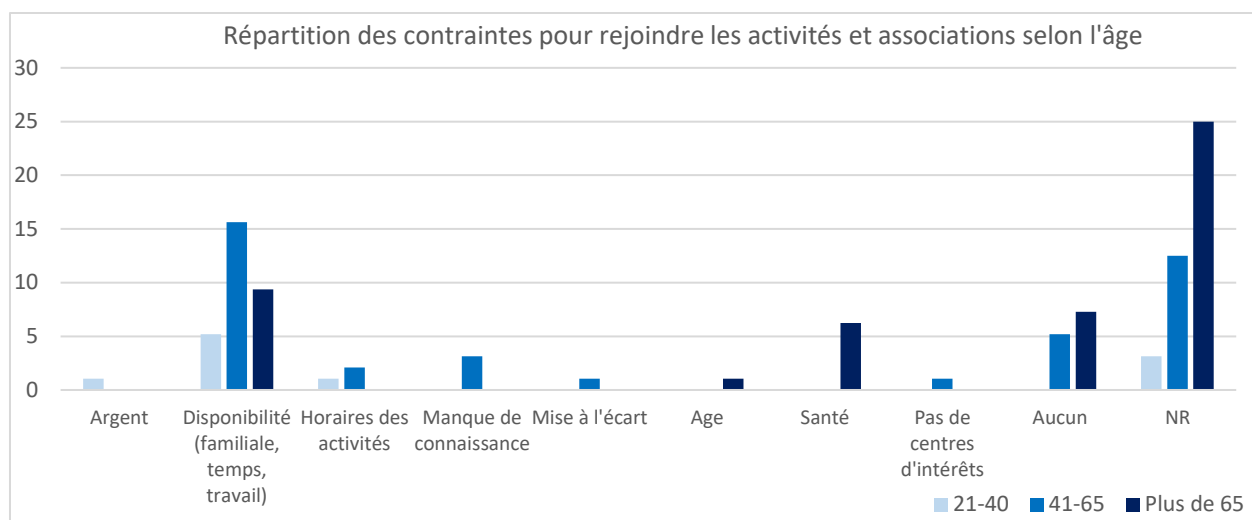


Figure 45 - Contraintes pour participer aux activités

Néanmoins, malgré ces contraintes, les entretiens ont permis de faire ressortir une réelle motivation des morlanais à participer à des activités générant du lien social. Sur le territoire, on distingue donc une **discordance entre d'un côté ce qui est proposé à travers les infrastructures du territoire et de l'autre, les motivations et les besoins des populations**. On constate en effet d'un côté des espaces qui devraient générer de la cohésion sociale mais qui, par leur invisibilité ne le permettent pas ; et de l'autre, des populations qui semblent motivées à créer du lien social par le développement de nouvelles activités afin de diversifier l'existant.

b. La mémoire collective

Définition de mémoire collective

Pour Maurice Halbwachs [32], la mémoire collective est ce qui est « compris dans le domaine où s'étend encore la pensée des groupes actuels » par opposition à l'Histoire : c'est justement le « présent du passé ». Notion complexe et hétérogène, son usage ici n'aura pour objectif que de faire référence à ce qui relie des habitants (autour de souvenirs communs et/ou d'expériences vécues de manière générale) par la **construction d'un sentiment d'appartenance territoriale partagé** [33]. Le recours au patrimoine historique apparaît dès lors fréquemment comme un référent possible de l'identité locale. En effet, le sentiment d'appartenance à un territoire prend place au sein d'une multitude de référents identitaires potentiels (appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle) [34], dont le patrimoine identitaire géographique. Pas nécessairement présente dans le registre identitaire de tous les individus, le processus de formation du sentiment d'appartenance géographique peut toutefois constituer un levier, voir un outil de cohésion sociale.

Les enjeux spécifiques à sa (re)valorisation, à la protection de certains sites, et surtout à l'identification des sites « référents » de cette identité locale, sont donc nécessairement identitaires, et peuvent avoir des conséquences sur le lien social.

Lien mémoire collective et santé

La mémoire et l'identité collectives, au même titre que la cohésion sociale, ont une influence sur la santé des habitants et notamment sur leur qualité de vie. **La mise en scène de la mémoire collective sur les territoires permet de créer un sentiment d'appartenance et d'inscrire les individus dans des groupes sociaux**. Un des moyens d'introduire une identité collective sur les territoires est d'introduire l'idée de patrimoine, qu'il soit bâti

ou culturel. Le patrimoine culturel en particulier permet l'identification des individus à des valeurs communes, il constitue un/des éléments fédérateurs d'une communauté et favorise le sentiment d'appartenance et d'identité. Il présente donc un caractère inclusif permettant de créer de la cohésion sociale.

A ce titre, la culture à travers le patrimoine culturel, peut ouvrir les individus les uns aux autres, et représente un moyen de lutter contre le sur-individualisme et contre le sentiment d'isolement [37]. C'est en ce sens que la mémoire collective peut impacter la santé des populations au même titre que la cohésion sociale.

Mémoire collective : Populations vulnérables

Au même titre donc que la cohésion sociale, la présence ou l'absence de mémoire collective et/ou d'un sentiment d'appartenance au sein d'une population sur un territoire, a potentiellement des effets sur la santé de certains groupes de populations. Les nouveaux arrivants, en tant que groupes exclus de l'histoire commune sont principalement concernés [36].

Les habitants, et donc, particulièrement les nouveaux arrivants, ne s'approprient pas tous de la même manière la réalité des espaces. Celle-ci est construite par les représentations qu'ont les individus et n'est à aucun moment objective. Ce sont ces représentations sociales de l'espace qui font émerger en partie la mémoire collective. Ce phénomène peut dès lors engendrer l'exclusion de certains groupes.

La mémoire collective en milieu rural, comme facteur de la cohésion sociale

L'identité en milieu rural est marquée par une mobilité constante. Autrement dit, les habitants ne s'identifient plus à un seul territoire, mais leur mode de vie sont attachés à plusieurs. On note une multi appartenance territoriale du fait d'une plus grande mobilité des personnes : lieu de naissance, d'habitat, de travail, ... [37]

Aussi, l'espace rural est perçu différemment selon les individus : certains y voient un milieu fonctionnel (agriculture), d'autres y recherchent quelque chose de plus qualitatif (notion de paysage) [38]. Cette distinction est clairement liée à des normes et influencée par des valeurs individuelles. L'identité collective, particulièrement en milieu rural permet alors une démarcation du territoire [34], grâce à une valorisation de ses atouts et de ses spécificités (cadre de vie, circuits courts, terroirs). Dans le contexte morlanaïs, les investigations portent sur la place que joue la mémoire collective en tant que facteur de cohésion sociale, puisque d'emblée, le diagnostic de l'APGL a mis en évidence la présence d'un fort patrimoine architecturale et culturel.

Etat initial de la mémoire collective sur Morlaàs : Résultats des investigations

Sur Morlaàs le sentiment d'appartenance et la mémoire collective se concentrent en partie sur l'association entre une culture (le rugby) et le lieu qui lui est associé (le stade des Cordeliers). Ce sport est vu par certains morlanaïs comme une « institution ». Le déplacement du stade des Cordeliers, bien qu'il fût nécessaire pour des questions de sécurité (vestiaires défraîchis, tribunes qui menacent de s'effondrer), a été difficilement accepté par les anciennes générations.

« On y a vécu beaucoup de choses sur ce stade, il y a beaucoup de souvenirs ! »

Parole d'habitants

Aujourd'hui, avec l'arrivée de nombreuses autres activités, se pose la question de l'existence d'un élément fédérateur comme a pu l'être le rugby autrefois. L'augmentation des licenciés dans les clubs sportifs autres que le rugby (on compte aujourd'hui deux fois plus de licenciés au football qu'au rugby) ainsi que le déplacement du stade peuvent constituer des facteurs cumulatifs d'une diminution progressive de l'identité collective sur Morlaàs. Par ailleurs, le stade des Cordeliers est associé pour certaines générations au Couvent des Cordeliers détruit préalablement à la construction du stade. Ce lieu est donc chargé d'histoire, mais la mémoire collective qui lui est associée semble différente selon les générations. Mais de manière générale, le changement de fonction à venir de ce lieu donne l'impression aux habitants que « l'identité de Morlaàs a disparu » (paroles d'habitants), et beaucoup d'entre eux y voient justement l'opportunité de créer un deuxième pôle de vie qui n'existe pas aujourd'hui

« Tout semble éparpillé sur Morlaàs, il n'y a pas assez de liens entre les lieux forts de la ville ! »

Paroles d'habitants

La place de la Hourquie est elle aussi un lieu qui rassemble sur le territoire, par la présence des « fameux » marchés historiques de Morlaàs, souvent mentionnés par les populations, ainsi que par les alignements d'arbres classés. La place St Foy quant à elle, bien qu'elle présente un caractère patrimonial fort (présence de l'église, du bâti remarquable), ne semble pas aux yeux d'une majorité de morlanais être associée à un fort sentiment d'appartenance. Le manque de valorisation des éléments, la présence d'un parking empêchant les déambulations piétonnes pour admirer le bâti patrimonial, la présence de logements et commerces vacants génèrent une perception négative, d'abandon, et renforcent cet attachement moindre. La place St Foy ne semble pas en effet bénéficier d'une identité marquée, et les anciens commerçants de la rue Bourg Mayou, y regrettent le manque d'animations pouvant permettre de la valoriser.

ii) Résultats pour les déplacements et pour le sentiment de sécurité

a. Les déplacements

Définition des modes de vie sains et des mobilités actives

Les transports, c'est-à-dire les réseaux de transport et les infrastructures qui leur sont dédiées, seront présentés ainsi que les déplacements à pied et à vélo, autrement dit les **mobilités actives**. La question sous-jacente de l'**intermodalité** définie de manière générale comme l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement, ainsi que ses impacts potentiels sur la santé sera ainsi posée. Cette problématique de l'intermodalité est intrinsèquement liée à celle de la multimodalité qui correspond à la présence de différents modes de transports entre deux lieux.

Lien mobilités actives et santé

Les impacts du transport sur la santé sont importants et peuvent l'influencer à bien des égards comme le montre la figure suivante des principaux impacts du transport sur la santé et ses déterminants [3]. Il peut affecter la santé en tant que moyen de transport mais aussi par les buts ou finalités de son utilisation, en termes donc d'accessibilité [4].

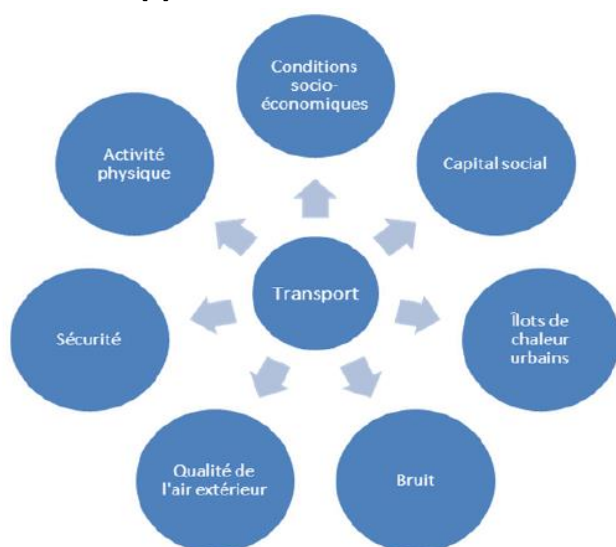


Figure 46 - Liens entre les transports et la santé (Source : Direction de santé publique ; (2015). Evaluation d'impact sur la santé du projet de revitalisation du Vieux-Sorel de la Ville de Sorel-Tracy – Rapport sur les impacts potentiels et recommandations.)

Le transport est donc susceptible d'influencer les conditions socioéconomiques, le capital social, les îlots de chaleurs urbains, le bruit, la qualité de l'air extérieur, la sécurité et l'activité physique. Cela comprend les risques

sanitaires (pollution de l'air, bruit, accidents) et d'un autre côté, les bénéfiques sur la santé (activité physique liée à la marche ou au vélo, conditions d'intermodalité). Des études issues des pays scandinaves montrent par exemple que le temps de trajet domicile-travail a un impact sur la qualité du sommeil [42-43], sur le stress quotidien [43-44], sur les syndromes d'épuisement et les congés maladie [45-46], sur une agressivité au travail [47], et globalement sur différents indicateurs de santé perçue et objectif [48].

Mais aussi, **le transport a des effets sur l'accessibilité** à différents types de services et sur les interactions sociales qui en tant que déterminants de santé vont influencer sur la santé physique et mentale.

Précisément, le transport a une influence sur le capital social des populations, et impacte donc les aspects sociaux de leur vie. L'accès à tous les moyens de transport adéquats tout au long de la vie peut en effet procurer aux personnes **une meilleure accessibilité aux biens, aux lieux publics et aux services**. En facilitant le recours à tous les services essentiels (établissements scolaires, soins de santé, services sociaux, équipements de loisirs et de détente, etc.), cet accès permet aux populations de grandir et de se développer sainement. Il permet également en favorisant la participation des citoyens à des activités de loisirs, de rester socialement actif ; et en leur donnant un plus grand accès à des emplois de qualité, de demeurer économiquement actif. Il contribue ainsi à la fois à leur santé et à leur bien-être [49-50].

La qualité de service des transports renvoie à la **perception qu'en ont les usagers** et qui peut se structurer selon plusieurs dimensions [51-52] :

- La disponibilité (quand et où le service est disponible) et la couverture (aire géographique située à une distance suffisante du service)
- La fréquence
- La vitesse de déplacement
- La fiabilité (fréquence à laquelle les horaires sont respectés)
- L'intermodalité (la facilité à passer d'un mode de déplacement à un autre)
- La structure des prix et les possibilités de paiement
- Le confort des passagers et la sécurité
- L'accessibilité
- Le design universel (capacité à accueillir des publics divers, incluant les personnes à mobilités réduites, avec des bagages ou ne parlant pas la langue)
- L'accessibilité financière (le coût pour les usagers en fonction de leurs revenus et de leurs différentes options de déplacements)
- L'information (la facilité à obtenir de l'information sur le service de transport)
- L'esthétique (apparence de l'ensemble des équipements, des stations et des zones d'attente)
- Les aménités (les caractéristiques complémentaires qui vont accroître la satisfaction des usagers)

Les modes de transport utilisés influencent également **les habitudes de vie et l'environnement**. Les transports motorisés ont des effets notables sur le bruit, la qualité de l'air extérieur, les îlots de chaleurs urbains et la sécurité. D'autant que l'augmentation des infrastructures dédiées à la voiture, par l'accroissement des surfaces minéralisées et la diminution de la couverture végétale qu'elles impliquent, engendre aussi une hausse des étendues d'îlots de chaleur qui ont des conséquences directes et indirectes sur la santé des populations. Plus le parc automobile augmente, plus ces effets sont appelés à croître. De plus, une tendance forte à l'augmentation de la motorisation va généralement de pair avec une baisse des déplacements actifs et de la pratique de l'activité physique.

Le transport influence également **le niveau de sécurité** : combinée à un déficit des infrastructures pour piétons et cyclistes, une dominante motorisée engendre une augmentation du risque de collision entre les différents usagers de la route [41]. Les données internationales disponibles soulignent le poids de la mortalité liée aux accidents de la route, qui représentent au niveau mondial la première cause de mortalité pour les jeunes adultes [40]. Alors qu'un meilleur équilibre entre ces différents usages permet non seulement de réduire l'ensemble des effets négatifs associés à l'utilisation de la voiture, dont l'insécurité routière mais aussi de favoriser les déplacements actifs et la pratique d'activité physique. Le rapport bénéfice/risque attendu en termes de santé

individuelle et collective par le report modal de la voiture sur le vélo donne effectivement à voir des bénéfices élevés malgré le risque d'accident [54], principalement dus aux effets de l'exercice physique au niveau individuel et à la baisse de la pollution au niveau sociétal.

En d'autres termes, l'aménagement de trottoirs, de passages piétonniers, de pistes cyclables, de végétation, d'éclairage et de mobilier urbain de qualité facilitent les déplacements actifs, l'intermodalité, la sécurité, et une dynamique de réseaux et de liens sociaux favorables au vivre-ensemble.

Mobilités et déplacements : Populations vulnérables

Un manque d'accès à des moyens de transport adéquats contribue donc par effets inverses à augmenter les risques d'exclusion sociale, notamment chez les personnes défavorisées, âgées ou à mobilité réduite [55-56]. Dès lors, un service de transport collectif abordable, accessible et convivial, incluant le transport en commun (minibus, autobus, train), le transport en taxi, en taxi collectif, l'autopartage et le covoiturage mais aussi les services d'accompagnement (transport personnalisé pour les personnes à mobilité réduite) s'avèrent être un moyen adéquat pour réduire l'isolement social, renforcer le soutien social et contribuer ainsi à la santé et à la qualité de vie des citoyens [39-57- 58]. De plus, dans un contexte d'intermodalités, les correspondances entre les différents moyens de transport peuvent être perçues différemment par les usagers (personnes âgées par exemple) car cela implique un effort physique et cognitif [59]. Ces contraintes liées au transport touchent aussi les salariés. La multiplication des correspondances, les temps longs de trajets, l'inconfort lié aux heures de pointes sont des facteurs d'irritabilité et d'augmentation de situations stressantes [63-64].

Définir la mobilité active en milieu rural

Il a été montré dans plusieurs études, notamment dans l'article de M. Huygues [64], que l'utilisation de la voiture dans le milieu rural apparaît souvent comme une fatalité, et les populations vivant dans ces communes ne voient pas d'inconvénients à cette pratique. Cela s'explique par l'éloignement aux services, le manque d'offre de transports en commun, ou simplement par un comportement individuel que les personnes ne souhaitent pas modifier. Seulement une partie de la population, notamment celles ayant des bas revenus expriment un besoin de changer leurs habitudes en soulevant notamment la contrainte budgétaire qu'implique l'utilisation de la voiture.

Cette problématique de la dépendance automobile en milieu rural s'explique par la faible offre en transports en commun dans ces territoires où lorsqu'ils sont présents sont davantage associés au transport scolaire. Aussi, la voiture personnelle en milieu rural permet un gain de temps. Enfin, la voiture est aussi un objet de reconnaissance sociale : elle devient un achat quasi obligatoire pour les populations s'installant en périurbain [68].

La question de la multimodalité en milieu rural présente donc plusieurs enjeux : sociaux, économiques, environnementaux. Et les leviers pour favoriser des modes de déplacements plus durables pour les territoires sont de plusieurs ordres [65] :

- Gouvernance (mise en place de plateforme multimodale, s'ajuster avec le PDU)
- Réglementation (politique de réduction des besoins de déplacements et des distances pour accéder à l'emploi)
- Investissement (aire de covoiturage, parkings relais, voies réservées aux transport collectif, ...)
- Accompagnement à la transition

Actuellement beaucoup de ruraux voient en la multimodalité plus de contraintes que d'avantages : coût des titres de transport, distance par rapport à un arrêt de bus, correspondance inadaptée, etc.

État initial de la mobilité sur Morlaàs : Résultats des investigations

Globalement, la structuration du réseau de transport permet une bonne desserte de la ville (nombreux axes et entrées de ville). La commune dispose d'une desserte en transport en commun par une ligne régulière reliant Morlaàs à Pau. Cette proximité et cette facilité d'accès à l'agglomération paloise est fortement plébiscitée par les habitants. Néanmoins, pour certains habitants, principalement ceux de la Hourquie, il est dommage que le bus ne desserve pas cette place centrale : les habitants sont obligés de rejoindre la Place de la Mairie ou la Rue des Remparts pour prendre le bus, alors que les bus scolaires desservent la Place de la Hourquie directement. Deux grands enjeux intrinsèquement liés ont été relevé grâce au diagnostic mené par l'APGL et par le diagnostic mobilité réalisé grâce aux données de Energies Demain⁴⁴ :

- **Les espaces propres aux cheminements doux non sécurisés** : les trottoirs sont relativement étroits et aucun espace dans la ville n'est aménagé pour les déplacements cyclistes.
- **La sursollicitation de la voiture individuelle quelque que soit le motif de déplacement** : même si cette sur sollicitation de la voiture est moins importante sur Morlaàs que sur la CCNEB. De plus, les données de l'APGL indiquent que 93% des ménages sont équipés d'un véhicule personnel et 53,7% des ménages ont au minimum deux voitures (pour référence, la moyenne de la France métropolitaine est de 34,7%).

Morlaàs présente une moyenne de **1081 dép/an/hab**, soit une moyenne journalière de **3 déplacements** (par jour par habitant)
 Les distances, quel que soit le motif, restent **relativement courtes** en moyenne (7,42 km par déplacement en moyenne).
 Le **travail** est le motif pour lequel les morlanaïses parcourent le plus de kilomètres.

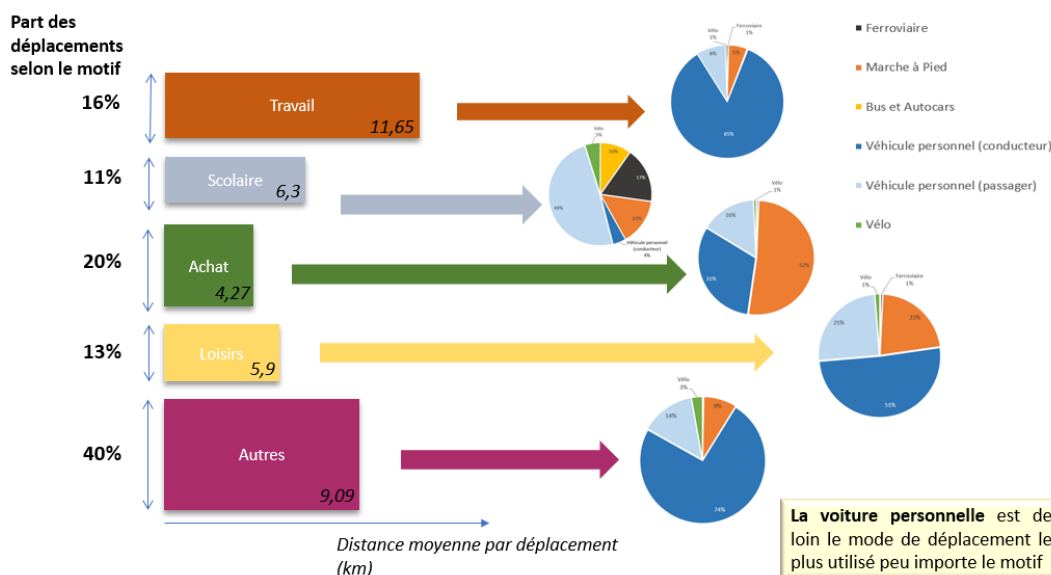


Figure 47 - Mode de transport selon le motif

Ces deux grandes problématiques ont pour conséquences de ne pas favoriser la multimodalité et de fait de ne pas favoriser les modes actifs et donc l'activité physique.

- **Une mauvaise qualité des espaces de marchabilité qui limite les déplacements piétons**

L'analyse des réponses aux questionnaires de la commission extramunicipale a mis en évidence les difficultés vécues par les habitants concernant les déplacements. Parmi elles, on retrouve les questions de circulation et de sécurité quant à la déambulation piétonne, principalement chez les habitants de plus de 40 ans. Le rapport analysant la situation commerciale et artisanale de proximité et les menaces pesant sur leur diversité⁴⁵ fait part exemple état d'une **perfectibilité des accès piétons entre les commerces**, qui au vu de leur état actuel entravent l'accès aux commerces, ne permettent « pas de connexions aisées » entre les différentes rues et places commerçantes, et impactent de fait la fréquentation des établissements du centre bourg.

⁴⁴ Cf note méthodologique page 21

⁴⁵ Ce rapport a été réalisé en février 2019 par l'APGL dans le cadre du projet de revitalisation.

Dans le cadre des investigations, une cartographie schématique de l'état des trottoirs et des espaces piétons a été réalisée sur les axes principaux du centre bourg. Il a ainsi été possible de mettre en évidence que **les lieux présentant la plus grande attractivité (lieux centraux sur le territoire, lieux d'intérêt, concentration des services, ...), étaient ceux avec la plus faible accessibilité fonctionnelle piétonne (dégradation de trottoirs, manque de signalétique, ...).**

Sur l'ensemble des segments de rue étudiés, la grande majorité sont de type 1 ou 2 et ne favorisent pas la mobilité piétonne. Le centre-bourg de Morlaàs est marqué par de nombreux défauts concernant les trottoirs (vétusté, étroitesse, obstacle), voir une absence de ceux-ci.

Ce constat est principalement valable pour le secteur de la Hourquie où les mobilités automobiles sont

clairement favorisées par rapport aux mobilités douces. On note sur ce secteur une absence de signalétique pour les mobilités piétonnes et une inadaptation des quelques aménagements piétons existants : le seul trottoir de la rue allant de la place de la Hourquie à la rue Marcadet est ponctué de jardinières avec réverbères, qui entravent la marchabilité. De plus, sur toute la longueur de la rue (environ 350m), un seul passage piéton est présent. Pour la rue des Cordeliers, on constate un manque de linéarité entre les trottoirs : le piéton doit changer de côtés de trottoirs pour déambuler en toute sécurité. Un autre point de vigilance est à considérer concernant les déambulations piétonnes et la qualité de la marchabilité : les intersections n'y sont pas adaptées et manquent de continuité. L'intersection entre la rue des Cordeliers et la rue Marcadet au niveau de l'église est très fréquentée et dangereuse pour les piétons, quand bien même il s'agit d'un lieu central desservant de nombreux commerces.

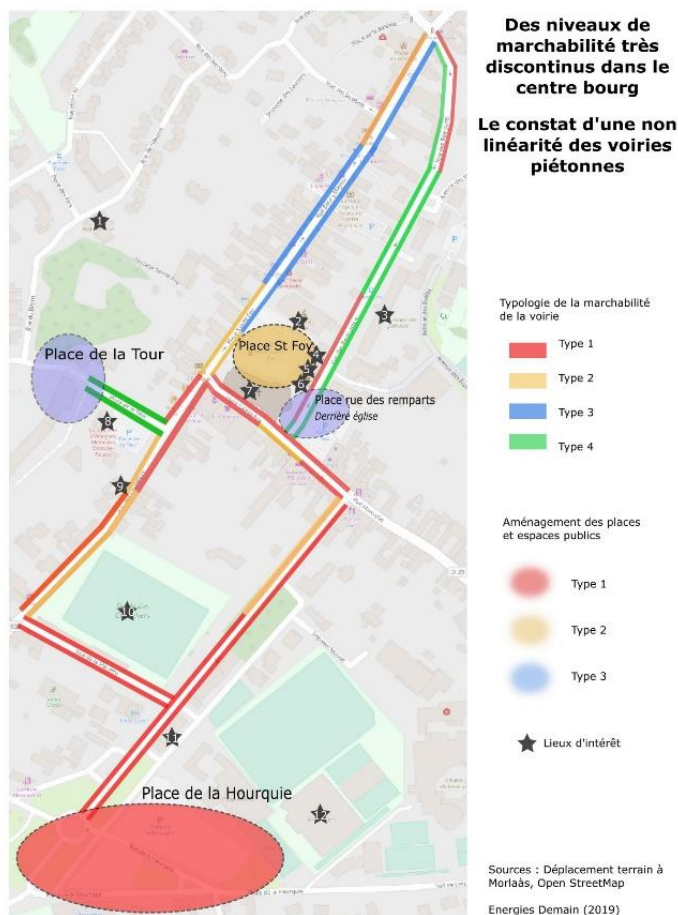


Figure 48 - Cartographie de la marchabilité

regard du diagnostic mobilité⁴⁶, des difficultés rencontrées dans le centre bourg, et de leurs pratiques réelles, on constate que la marche est très restreinte dans le centre bourg pour les autres motifs de déplacements.

Malgré tout, les habitants font généralement le constat d'une grande proximité des services qui permet de « tout faire à pied » : 52% des déplacements pour le motif « achats » se font à pied. Cependant, au

⁴⁶ Cf note méthodologique page 21

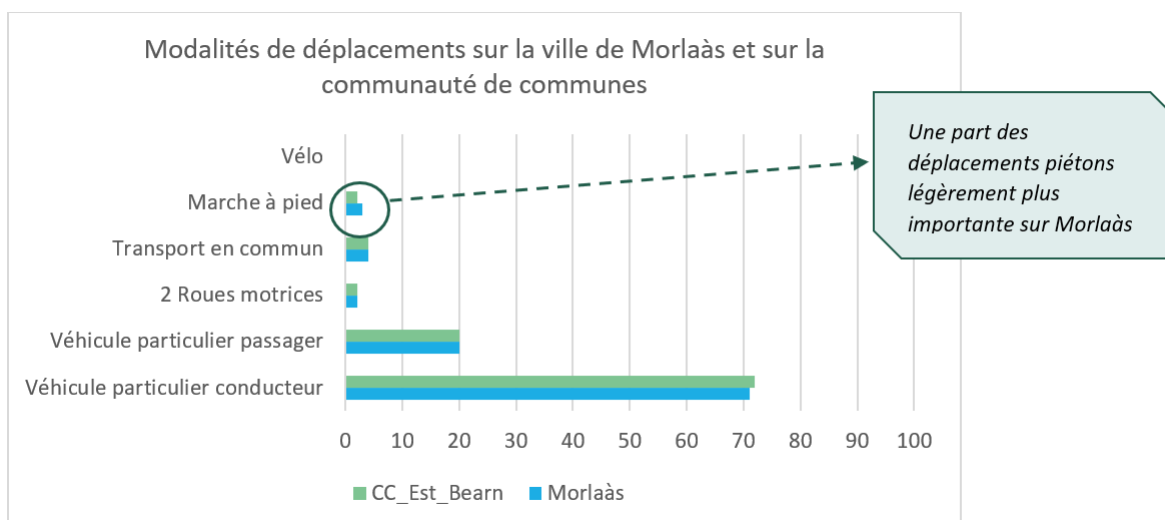


Figure 49 - Mode de déplacements

Ainsi, en raison de faibles possibilités de déplacements piétons, les morlanais sursollicitent leur voiture personnelle.

- **La dépendance à la voiture et ses conséquences sur le stationnement**

L'analyse des questionnaires de la commission extramunicipale a permis de mettre en évidence que la dépendance à la voiture constituait une problématique principalement soulignée par les plus de 65 ans. Ces derniers regrettent de devoir dépendre d'un véhicule personnel, que certains d'entre eux n'ont pas. En outre, beaucoup de morlanais dont les personnes âgées, soulignent que la sursollicitation de la voiture personnelle a généré sur Morlaàs une obsession autour de la question du stationnement. Cette problématique du stationnement est devenue un objet clivant à plusieurs égards :

- **Disproportion des possibilités de stationnement** : la commune compte un nombre très important de places de parking autour de la place St Foy :
 - o 70 places de stationnement à 1m30 à pied de la place Ste Foy
 - o 244 places de stationnement à 3min à pied de la place Ste Foy
 - o 483 places au total à 4min30 à pied de la place Ste Foy.
 - o La place Ste Foy compte elle-même 46 places.

Malgré un « zonage bleu »⁴⁷ mis en place sur les places de parking de la place Ste Foy dans l'objectif de fluidifier les stationnements, beaucoup de résidents et de commerçants dressent le constat que les parkings sont utilisés en permanence (ce qu'on appelle le « stationnement ventouse »). Cela engendre un stationnement sauvage sur les rues alentour. Autrement dit, les parkings ne sont pas utilisés de la manière dont ils ont été pensés : c'est-à-dire pour permettre aux morlanais de déposer leur voiture à un endroit et réaliser l'ensemble de leurs achats à pied.

Cette surreprésentation du stationnement est aussi clivante entre les groupes de populations. D'une part, les personnes âgées regrettent que la Place Ste Foy soit devenu un lieu quasi-exclusivement de stationnement. D'autre part, les commerçants soulignent que la suppression de la voiture en centre bourg et des stationnements place Ste Foy représentent des freins au développement économique et à la pérennité de leur établissement.

- **Stationnement sauvage** : Malgré une surreprésentation des possibilités de parkings, il est possible de constater sur Morlaàs la présence de nombreux « stationnements sauvages » dans le centre bourg, aux

⁴⁷ Le zonage bleu permet aux automobilistes de disposer de places de stationnements gratuites, limité dans le temps et sous réserve de disposer d'un disque bleu.

abords des commerces. Par exemple, la rue du Bourg Mayou, désormais en sens unique, est impactée par le stationnement sauvage, gênant pour les piétons. Ce stationnement sauvage est en partie corrélé avec la problématique du stationnement ventouse présenté ci-avant : les voitures ne pouvant plus stationner sur le parking Place Ste Foy, les usagers déposent leur voiture devant les commerces afin d'effectuer leurs achats rapidement. Ces stationnements sauvages ont pour conséquence de rendre discontinu les cheminements piétons et accroissent le sentiment d'insécurité.

Pour résumer, la qualité des espaces de déambulations piétonnes est étroitement associée à la problématique du stationnement. Toutes deux sont des freins aux mobilités douces puisqu'elles accroissent le sentiment d'insécurité sur Morlaàs.

b. Le sentiment de sécurité

Définition de la sécurité et du sentiment de sécurité/d'insécurité

La notion de sécurité au sens large revêt une dimension objective et une dimension subjective liée à la perception [4]. Il est important de préciser que le sentiment d'insécurité n'est pas fondé sur des données objectives de sécurité [105]. Plusieurs études ont permis de montrer que les personnes ressentant « l'insécurité » ne sont pas nécessairement celles ayant eu une expérience de victimation [105].

L'insécurité dans sa dimension objective doit être associée à un qualificatif : insécurité sociale, urbaine, sanitaire, économique [106]. Puisque c'est une mesure objective, elle peut être appréciée par le taux d'insécurité qui est souvent calculé à travers le taux de délinquance, via les données de la police municipale, les enquêtes de victimation, ou de délinquance.

Le sentiment de sécurité se définit quant à lui à travers une perception. Il résulte de l'état d'esprit d'un individu à se sentir en confiance et hors de danger dans une situation et un espace donné. La question du lieu apparaît donc comme essentielle puisque support des pratiques de l'individu. Le rapport Peyrefitte de 1977 pose les grands fondements du sentiment d'insécurité [107]. Il induit dans les politiques publiques une nouvelle façon d'agir en prenant en compte le ressenti. S. Roché le définira en 1993 comme un « processus de lecture du monde environnant. On le saisit chez les individus comme un syndrome d'émotions (peur, haine, inquiétude, jalousie) cristallisées sur le crime et ses auteurs » [107].

Le sentiment d'insécurité est fortement lié aux représentations sociales [108]. Il est donc important pour mesurer ce déterminant de santé de **considérer des indicateurs subjectifs afin de saisir les problématiques propres à chaque territoire et à chaque groupe de population et ainsi comprendre les représentations qu'ont les individus du phénomène sur leur territoire** [108].

Lien sentiment de sécurité/d'insécurité et santé

Le lien entre sentiment de sécurité dans l'espace public et santé est fort, qu'il s'agisse des impacts sur la santé physique ou de ceux sur la santé mentale.

La peur et le stress qui découlent du sentiment d'insécurité ont des conséquences sur la qualité de vie des populations [110]. Le sentiment de peur et de danger lié à celui de l'insécurité peut concourir à des stratégies d'évitement de certains lieux, par certaines catégories de la population, allant ainsi à l'opposé des logiques de cohésion sociale. Ces stratégies d'évitement concourent aussi à un repliement dans le milieu privé, la familiarité étant un facteur sécurisant [111]. Le sentiment de sécurité va à l'inverse influencer la pratique des espaces par les individus. Par exemple, le niveau de marchabilité des espaces va dépendre en grande partie de la perception des espaces par les individus et du sentiment de sécurité/d'insécurité éprouvé (le manque de sécurité sur un espace perçu par les parents peut engendrer une baisse de la mobilité active, et de l'activité physique de leurs enfants sur cet espace) [14].

Sentiment de sécurité/d'insécurité : Populations vulnérables

De nombreux écrits scientifiques s'accordent à présenter la question du sentiment d'insécurité comme une question genrée. Les victimes de l'espace public sont le plus souvent des hommes, alors que les femmes sont davantage sensibles à ce sentiment d'insécurité [112]. **Au sein de ce groupe, s'ajoute une division sociale des populations les plus concernées par ce sentiment d'insécurité.** Les catégories de femmes plus modestes ont en effet davantage un sentiment de confiance dans l'espace public car elle le pratique beaucoup plus. Le sentiment d'insécurité chez les femmes est donc d'autant plus élevé que leur situation sociale est aisée [112,113].

Les personnes âgées sont aussi des personnes vulnérables par rapport au sentiment d'insécurité. En effet, les marqueurs de vieillesse, parmi lesquels la diminution des capacités cognitives, sont des facteurs d'exacerbation du sentiment d'insécurité. De plus, comme le notifie l'article de Loïc Riom [111], les risques se multiplient : ils ne sont plus uniquement dus aux phénomènes extérieurs mais aussi aux individus eux-mêmes. D'autant que ce sentiment d'insécurité spécifique aux personnes âgées est exacerbé par les messages de prévention qui leurs sont destinés, construit par la société [111].

Enfin, S. Roché a mis en évidence plusieurs indicateurs pour prendre en compte la vulnérabilité des populations face au sentiment d'insécurité. En outre, il a souligné que des populations exclues socialement sont d'autant plus sujettes au sentiment d'insécurité, en lien avec la faiblesse de leurs réseaux sociaux [106-107].

La sécurité et le sentiment de sécurité/d'insécurité en milieu rural

De manière générale, l'observatoire national de la délinquance dans son étude de 2018 [120], montre que le sentiment d'insécurité en milieu rural est plus faible que dans les grandes agglomérations (11% contre 28% pour les populations vivant dans les unités urbaines de 100 000 habitants). La question du territoire étudié est primordiale dans le sentiment de sécurité [106]. Le cadre de vie, la qualité des aménagements et le cumul des vulnérabilités d'un territoire influencent le sentiment de sécurité. Les quartiers plus isolés du milieu rural sont propices à l'émergence du sentiment d'insécurité. Ce sentiment d'insécurité est également en lien en milieu rural avec la question des solidarités, des événements communautaires, de l'inactivité des plus jeunes et de la problématique du chômage. Tous ces éléments sont des facteurs d'accroissement du sentiment d'insécurité [119].

Etat initial de la sécurité et du sentiment de sécurité/d'insécurité sur Morlaàs : résultats des investigations

Sur Morlaàs, la question du sentiment de sécurité/d'insécurité semble davantage corrélée à la mobilité et à la question des déplacements actifs, qu'avec des problématiques de type violences, trafic de stupéfiants, inactivité des jeunes, etc.

Le sentiment de sécurité/d'insécurité sur Morlaàs est effectivement directement lié à la qualité des espaces et aux incivilités de la route. Il constitue une difficulté récurrente dans les réponses aux questionnaires de la commission extramunicipale. Ce sont principalement les 41-65 ans qui relèvent la question du sentiment de sécurité liée aux mobilités. Ils l'associent nettement au manque de qualité des espaces de déambulations piétonnes. Pour les personnes âgées en revanche, le sentiment d'insécurité est plus souvent associé à la question du dépassement des vitesses. Des aménagements récents ont été réalisés afin d'enrayer en partie le sentiment d'insécurité associé aux vitesses élevées : voie en sens unique, chicanes, limitation de la vitesse à 30 km/h dans le centre bourg, ... Cependant, ces aménagements se concentrent autour de la Place Ste Foy et de la rue Bourg Mayou. Par conséquent, l'amélioration de la marchabilité n'est pas totalement efficace et le manque de largeur des trottoirs rue Marcadet et l'absence de passages piétons, sont autant de freins à la marchabilité et accroissent également le sentiment d'insécurité sur Morlaàs. Ce qui engendre de fait une sursollicitation de la voiture.

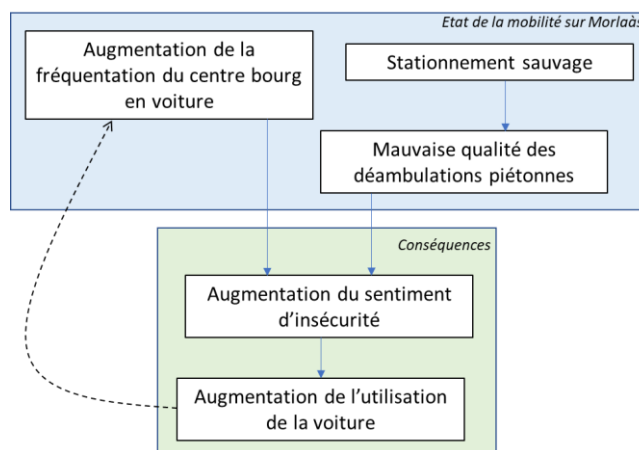


Figure 50 - Schéma "boucle de rétroaction"

Ainsi, le manque d'articulations entre les polarités et la mauvaise qualité des espaces de marchabilité accroissent le sentiment d'insécurité, qui de fait augmente l'utilisation de la voiture personnelle et ne favorise pas la multimodalité.

« On a pleins de petits pôles d'accès, mais il manque des articulations entre ces endroits »

Parole d'habitants

iii) Résultats pour l'attractivité et pour la qualité des espaces publics et espaces verts

a. L'attractivité

La thématique de l'attractivité ne bénéficie pas de ressources dédiées spécifiquement dans la littérature. En effet, la question de l'attractivité est souvent étudiée au prisme d'une autre thématique (attractivité économique, attractivité touristique, ...). Ainsi, elle apparaît comme la conséquence d'autres problématiques présentées précédemment : une bonne cohésion sociale en renvoyant l'image d'un territoire solidaire, est un facteur d'attractivité ; un bon réseau de transport et une multimodalité efficiente constituent également des facteurs d'attractivité auprès de nouveaux habitants ...

Définition de l'attractivité

L'attractivité regroupe entre autres, la création d'emplois, de commerces, de services, les aménagements urbains et esthétiques et la gentrification, qui sont tous des marqueurs de l'attractivité d'un territoire. Cette dernière peut se définir comme la capacité d'un territoire à « attirer et retenir les facteurs mobiles de production et/ou de population » (J. Poirot, H. Gérardin) [69]. Ainsi, comme le montre le CGET dans sa fiche concernant la revitalisation économique et commerciale des centres-bourgs, cette attractivité n'est pas fonction de la taille mais plutôt de la **capacité de polarisation d'un territoire** [71]. De plus, l'attractivité en soi n'est pas un élément inhérent aux territoires. L'attractivité est une dimension construite par un investissement de la société, que celui-ci soit économique, social ou touristique [74]. Cela implique que l'attractivité d'un territoire est aussi le résultat de liens sociaux forts sur la commune et qu'elle dépend aussi des réseaux de transports et de la qualité des aménagements.

L'attractivité touristique est quant à elle un sujet peu étudié dans la littérature. Elle est souvent décrite à travers l'image de certains lieux, c'est-à-dire la valeur associée à la place du village par la présence des monuments

historiques par exemple [74]. Cette absence dans la littérature peut s'expliquer par le fait que l'attractivité touristique est considérée comme une des dimensions de l'attractivité globale [75].

Lien attractivité et santé

La définition de l'attractivité s'appuie sur la définition des différentes catégories étudiées (cohésion sociale, accessibilité, mobilité, aménagement et sécurité), qui représentent à la fois des facteurs et des leviers pour l'attractivité. En effet, elle résulte de la combinaison de tous ces déterminants entre eux [75]. Autrement dit, un territoire où la cohésion sociale, la mémoire collective, la multimodalité, la qualité des aménagements et des espaces verts et le sentiment de sécurité sont forts, va bénéficier d'une certaine attractivité, susceptible d'accroître. A son tour, le territoire devenu attractif va impacter positivement ces mêmes déterminants et dès lors la santé des populations.

L'attractivité d'un territoire est aussi influencée par le développement économique qui génère un cadre de vie de qualité pour les populations du point de vue financier. Des études menées au Québec ont montré que la pauvreté avait des impacts négatifs sur la santé mentale des populations [76]. Ainsi, un bon développement économique sur le territoire est un facteur d'attractivité qui de surcroît permet de générer des flux de populations, donc de faciliter les rencontres. La question de l'attractivité des territoires et de leur développement économique est donc fortement liée à celle du capital social [73]. Et la cohésion sociale, par la facilitation de la transmission d'informations et l'émergence d'actions collectives permet à son tour le développement territorial. A ce titre, afin de maximiser les rencontres et le lien social, l'attractivité repose également sur une optimisation de l'accessibilité (qu'elle soit sociale, fonctionnelle ou physique). L'attractivité est également en lien avec le sentiment de sécurité. Ainsi, un espace sera attractif et fréquenté par les populations si celui-ci est perçu comme sûr [14]. D'une manière générale l'attractivité a donc un impact positif sur la santé des populations à partir du moment où les autres déterminants sont en bonne situation sur le territoire.

L'attractivité touristique a également des liens avec la santé [74]. Pour une communauté, le développement d'une offre touristique sur le territoire permet de faire émerger des solidarités et de fédérer autour d'une histoire commune les populations (habitants et touristes). Il permet aussi l'enrichissement collectif. Cependant, l'attractivité touristique peut aussi avoir des effets négatifs sur la santé des populations. Ces effets négatifs sont présents surtout lorsque l'on parle de tourisme de masse [77] Les impacts sont principalement environnementaux (pollution des sols) mais ont des conséquences sur la qualité de vie des populations (dégradation du cadre de vie).

Attractivité : Populations vulnérables

Il est question ici des conséquences de l'attractivité (ou de l'in-attractivité) sur des groupes spécifiques de population. Le terme de gentrification apparaît alors [78]. L'attractivité d'un territoire peut engendrer un clivage entre des groupes de population et produire un « remplacement des groupes de populations à termes ». Ce phénomène est principalement marqué pour **l'attractivité résidentielle puisque la gentrification se définit comme un processus par lequel un groupe de population plus aisée s'approprie et dès lors habite un quartier, un territoire initialement occupé par des populations moins favorisées**. La qualité des projets d'aménagements, dont les projets de revitalisation, peut notamment impacter et faire augmenter le prix du foncier et ainsi exclure socialement des groupes de populations sur ces territoires.

Définir l'attractivité en milieu rural

L'attractivité en milieu rural repose principalement sur sa caractéristique résidentielle, même s'il ne faut pas la réduire à cela et en ce sens, « éviter de tomber dans le tout-résidentiel » [70]. La dynamique en milieu rural passe par le dynamisme des activités commerciales et des services de proximité, en lien avec les questions d'accessibilité relatives à ces établissements. Autrement dit, pour qu'une activité soit pérenne en milieu rural, celle-ci doit être accessible à tous et facilement (accès PMR, parkings à proximité, horaires d'ouverture adaptés,

etc.), et que l'offre réponde à la demande des habitants (commerces de proximité, services à la personne, services publics, etc.).

En milieu rural la question de l'attractivité passe aussi par **la dimension de l'innovation**, c'est-à-dire la mise en place d'activités spécifiques, relatives par exemple à la valorisation des produits du terroir [67], mais également à la valorisation du patrimoine culturel et bâti, atout indéniable d'attractivité touristique.

L'attractivité des territoires ruraux repose donc sur une forte valeur paysagère, une offre de services élevée (commerce, soins, services publics), et une bonne accessibilité en termes de mobilité aux centres urbains de proximité.

État initial de l'attractivité sur Morlaàs : résultats des investigations

- **Morlaàs présente une forte capacité d'attraction et joue un rôle structurant au sein de la communauté de communes**
 - Une forte capacité à polariser les flux des communes limitrophes

Au regard de sa situation géographique, Morlaàs est considérée comme un pôle d'attractivité **secondaire et structurant**, entre l'agglomération de Pau et le Nord Béarn, puisque 20% des activités commerciales localisées sur la CCNEB se situent sur Morlaàs. L'étude APGL a recensé 114 structures commerciales sur la commune (étude de décembre 2018). **72% d'entre elles sont localisées sur le périmètre du projet de revitalisation du centre bourg**. Plus de 55% des commerces ont **moins de 10 ans**.

Par ailleurs, **60% des consommateurs viennent de communes limitrophes**, et non pas de Morlaàs même. D'une manière générale **le territoire est donc attractif pour l'extérieur**, puisque quel que soit le motif de déplacement, beaucoup d'habitants des communes limitrophes viennent à Morlaàs.

« Lorsque l'on fait des réunions pour la communauté de communes, on vient sur Morlaàs »

Paroles d'élus

Où habitent les personnes qui viennent sur Morlaàs ?

En pourcentage des déplacements annuels (tous motifs)

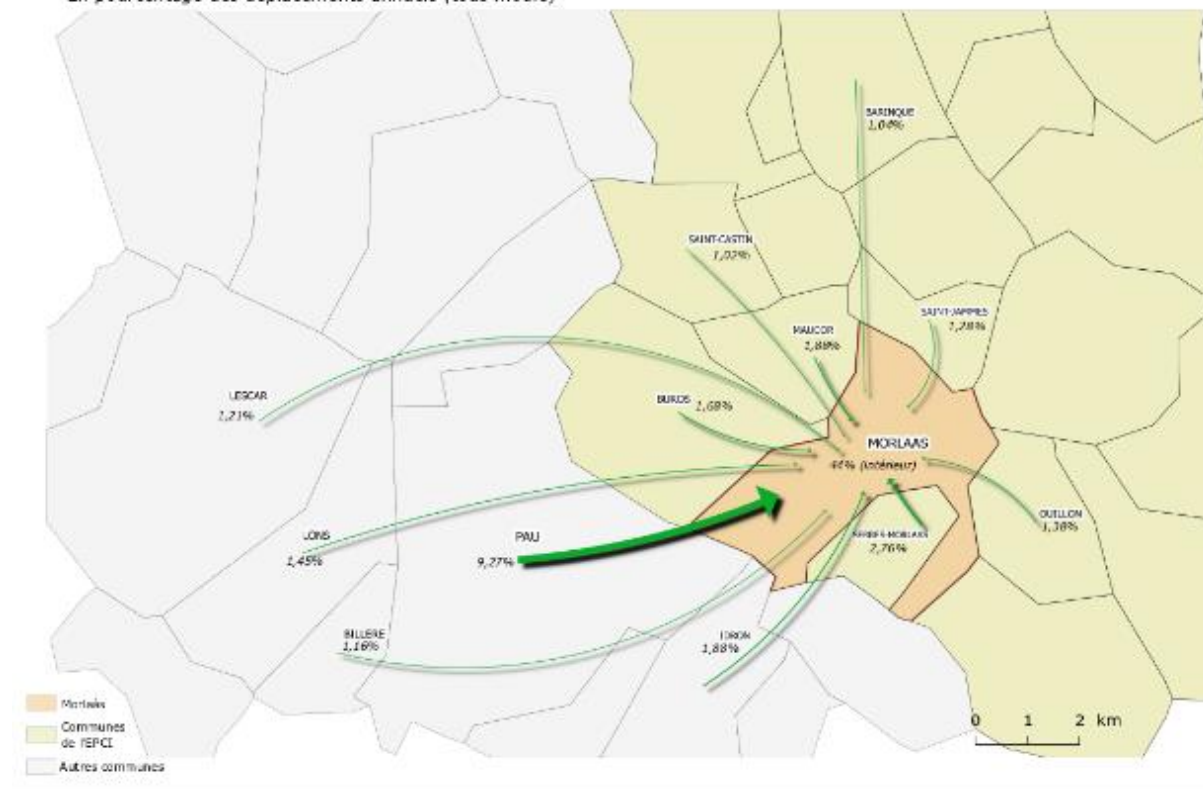


Figure 51 - Cartographie de l'attractivité sur Morlaàs

Cette forte capacité d'attraction des populations extérieures laisse peu de place aux déplacements doux (50% des commerçants déclarent accueillir moins de 10% de clients venants à pied ou en vélo). En effet, les distances parcourues par les habitants des communes limitrophes étant plus importantes, ces derniers vont **privilégier la voiture** pour venir sur Morlaàs.

« Vous pensez vraiment que si on supprime les places de stationnements, les habitants des autres communes vont venir en trottinette ? »
Parole d'habitant

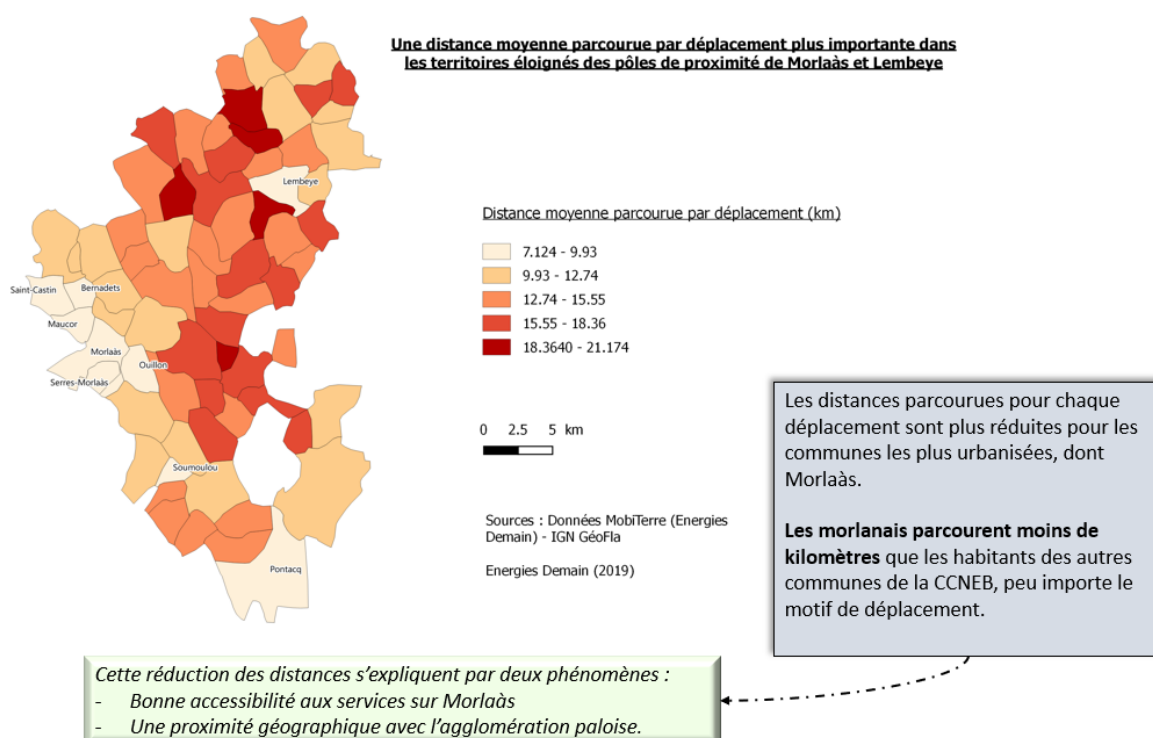


Figure 52 - Distance moyenne par déplacement

- o L'offre touristique : un levier d'attractivité à valoriser

L'Office de Tourisme de Morlaàs accueille chaque année 3 000 personnes. L'office de tourisme est en charge de la mission tourisme pour un territoire de 73 communes. Le tourisme sur Morlaàs est principalement un tourisme local et un tourisme de proximité : beaucoup de palois considèrent Morlaàs comme le poumon vert de l'agglomération. On trouve également sur Morlaàs un tourisme de résidence secondaire et de pèlerinage.

Du point de vue de la structure de l'Office de tourisme, celui-ci, situé sur Morlaàs sur la place St Foy. Il est une bonne vitrine pour promouvoir l'attractivité sur la commune.

Un programme d'actions touristiques a été développé et se tourne majoritairement vers l'innovation des territoires. Par exemple, des stratégies de slow tourisme sont évoquées, c'est-à-dire proposer aux touristes de prendre le temps de profiter de la commune, de ses atouts, de ses commerces, de rencontrer la population locale, ... Enfin, la collaboration qui se met en place avec les deux autres offices de tourisme du secteur de Soubestre et de Garlin/Lembeye, est une opportunité pour développer des partenariats et des offres communes et ainsi tirer des bénéfices de l'attractivité touristique dans sa globalité.

Néanmoins, malgré une offre de tourisme structurée, les investigations de terrain ont fait émerger des constats négatifs soulignant notamment l'absence de solidarités entre les acteurs du tourisme. Aussi, bien que labélisé « tourisme & handicap », l'établissement présente tout de même des problématiques notamment

concernant la disposition de l'accueil et l'accessibilité numérique (le manque de wifi public est un manque qui est aussi relevé par les questionnaires de la commission extramunicipale).

- **Malgré une bonne connaissance des commerces par les habitants, la dynamique commerciale s'essouffle sur Morlaàs**



Figure 53 - Nuage de mots (points positifs sur Morlaàs)

Parmi les réponses aux questionnaires concernant les points positifs sur Morlaàs, il ressort une grande satisfaction non seulement quant à la présence de commerces de proximité, mais aussi concernant le cadre de vie. D'une manière générale, la question de l'attractivité émerge associée aux nombreux services, associations, et commerces présents dans Morlaàs. Vient ensuite la question du cadre de vie et de l'ambiance générale de Morlaàs. On note aussi que certains éléments de l'attractivité sont mentionnés spécifiquement par certaines tranches d'âge. Par exemple, les références aux grandes surfaces et moyennes surfaces comme éléments positifs proviennent de répondants âgés

de 41 à 65 ans et résident dans le quartier Marcadet.

La concentration des commerces dans des lieux centraux semble favorable à la perception d'une dynamique commerçante. Parmi les 47 commerçants répondant à l'enquête de l'APGL, 60% sont situés dans le centre bourg. On constate également un fort renouvellement de l'offre commerciale puisque 16 des 47 commerçants interrogés (enquête APGL⁴⁸) sont là depuis 3 ans.

Beaucoup d'habitants de Morlaàs font le constat d'une grande offre de services de proximité. Pour les morlanais connaissant ces commerces, la fréquentation est variable selon l'âge :

- 100% des 21-40 ans ayant répondu connaître les commerces les fréquentent régulièrement
- 84% des 41-65 ayant répondu connaître les commerces les fréquentent régulièrement ; 7% parfois
- 72% des plus de 65 ans ayant répondu connaître les commerces les fréquentent régulièrement ; 20% parfois

La fréquentation des commerces semble décroître avec l'âge des morlanais. Du point de vue du lieu d'habitation, les habitants du quartier des Fors sont ceux fréquentant le plus ces commerces. Paradoxalement, les habitants du centre bourg les fréquentent plutôt parfois.

⁴⁸ Diagnostic de l'APGL dans le cadre de l'étude portant sur le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs, Décembre 2018.

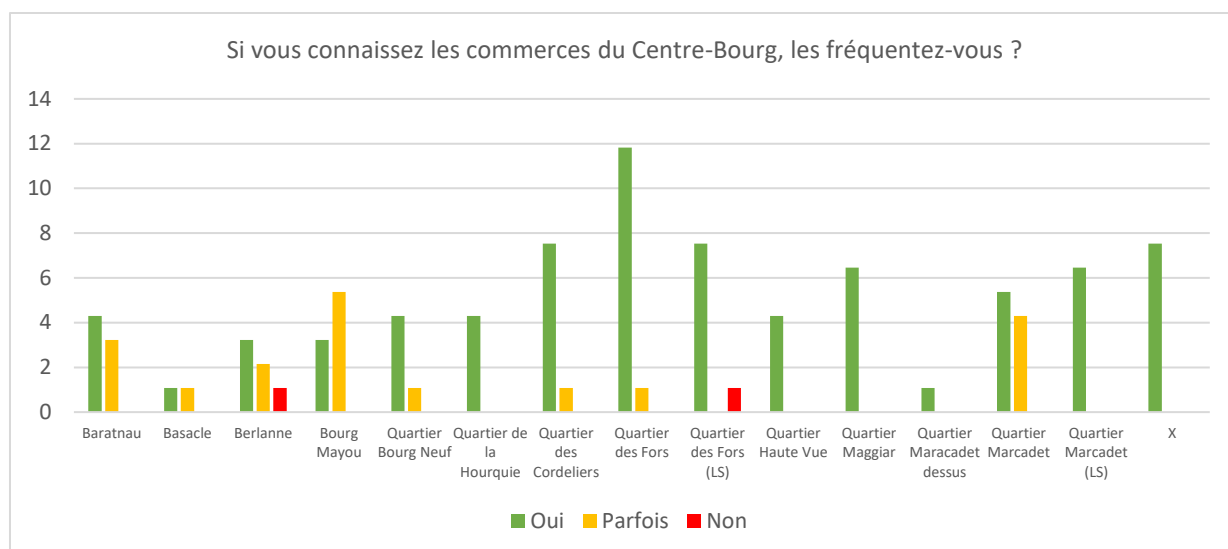


Figure 54 - Fréquentation des commerces du centre bourg

Le fait que les morlanaïses plébiscitent cette offre de commerces de proximité souligne entre autres la volonté des habitants à voir perdurer une offre commerciale dans le centre bourg.

Cependant, il existe sur Morlaàs des freins à l'attractivité des commerces.

- Une mauvaise accessibilité aux lieux centraux

La cartographie issue de l'enquête de l'APGL, sur la satisfaction concernant l'accessibilité aux commerces, montre que celle-ci peut être mise en corrélation avec les possibilités de déambulations douces (cartographie de la marchabilité présentée ci avant, dans l'état initial des déplacements à Morlaàs). Ainsi, on constate que le secteur rue Marcadet et rue des Cordeliers, difficilement accessible aux piétons, génère de grandes insatisfactions alors même qu'une « boucle piétonne » des circuits commerciaux existe de manière assez formelle : 66% des commerçants déclarent que les clients font d'autres achats dans le centre bourg.

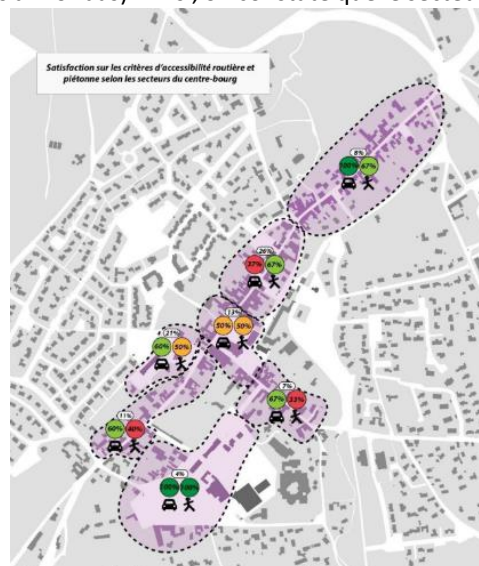


Figure 55 - Satisfaction offre de stationnement (Source : Diagnostic de l'APGL)

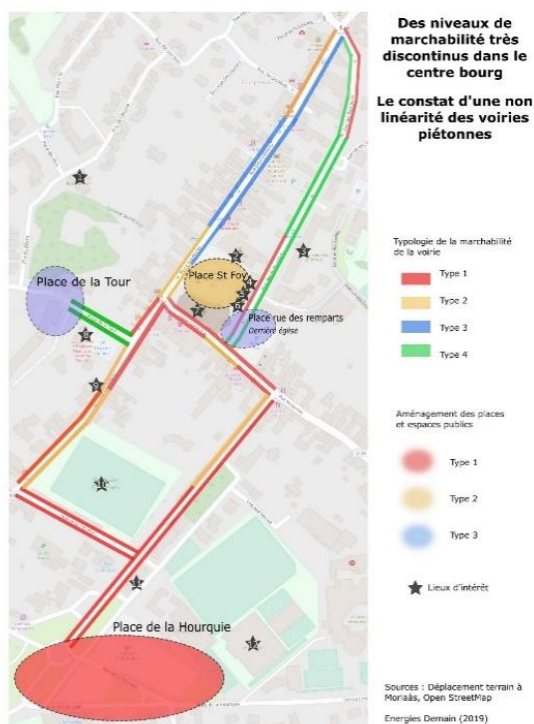


Figure 56 - Cartographie de la marchabilité

Si l'on représente sous forme de graphe le centre bourg de Morlaàs, on constate une **connectivité⁴⁹ maximale** : on peut atteindre tous les lieux à partir d'un autre lieu (il existe au moins un chemin pour relier ces lieux directement). L'accessibilité géographique d'un lieu (ou connectivité⁵⁰), renvoie à l'idée de centralité d'un lieu⁵¹, et se mesure grâce à l'indice de Shimmel ou indice de connectivité⁵². Il permet de mesurer l'effort moyen à fournir depuis un lieu pour atteindre un autre lieu. Plus un lieu est accessible et plus son indice est élevé. Il permet de déterminer les nœuds les plus centraux en identifiant ceux qui sont le plus proches de l'ensemble des autres nœuds du graphe, ou autrement dit ceux qui sont les plus connectés à tous les autres.

L'organisation du réseau laisse entrevoir une faible connectivité entre ces différents pôles. Les chemins pour accéder aux différents lieux d'intérêts et places ne sont pas diversifiés, et nécessitent souvent d'emprunter d'autres nœuds (ou intersection) du réseau avant d'y parvenir. Par exemple, on note une faible connectivité du secteur Hourquie (E) puisqu'il est nécessaire de contourner l'ensemble du stade des cordeliers pour atteindre la place de la Tour ou la place Ste Foy.

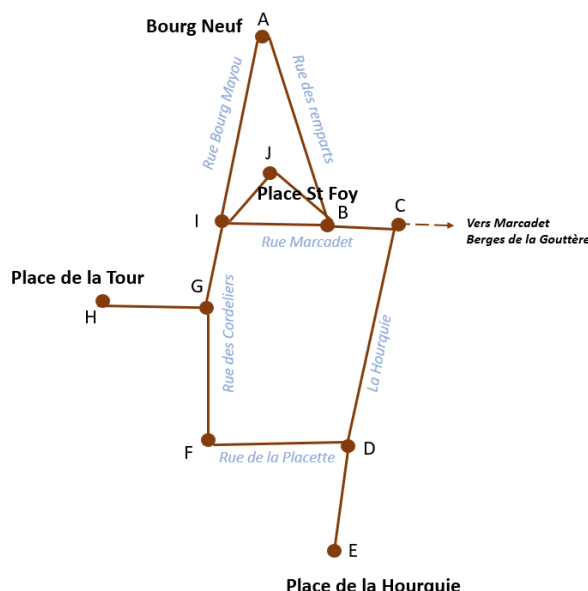


Figure 57 - Graphe d'accessibilité

⁴⁹ La connectivité se définit comme la possibilité d'atteindre à partir d'un nœud du réseau, tous les autres. Autrement dit, un réseau est connexe à partir du moment où chaque nœud (intersection) est relié à au moins une autre et ainsi de suite. Un graphe est dit « non connexe » quand un nœud est « détaché » de tous les autres.

⁵⁰ La connectivité est un indicateur de la cohésion d'un réseau et donc de la cohésion de l'espace qu'il dessert. Sur un territoire, la connectivité du réseau constitue une condition nécessaire à l'accessibilité des lieux.

⁵¹ La centralité d'un lieu se définit par de nombreuses variables dont entre autres, ce qui nous intéresse ici, la forte concentration des services et activités économiques

⁵² La matrice et la méthode relative à l'étude de l'accessibilité des lieux à Morlaàs est présentée en annexe n°8

Une zone est dite centrale lorsqu'en moyenne pour accéder d'un lieu quelconque du réseau à partir d'un autre lieu quelconque de ce même réseau, l'individu passe par cette zone de « centralité ». Ainsi sur Morlaàs, le lieu le plus central est l'intersection (I) entre la rue Marcadet et rue des Cordeliers. Ce secteur fait office de carrefour dans les parcours des mobilités des individus. A l'inverse, le secteur de la Hourquie et celui du Bourg Neuf sont très peu connectés aux autres lieux du centre bourg.

On peut donc constater un manque de cohérence entre les secteurs, et particulièrement entre les aménagements de la voirie et les emplacements des services. La mairie, le marché de la Hourquie, la maison médicale rue des cordeliers, ... sont difficilement accessibles pour les piétons. Seule l'école Jean Moulin se situe dans une zone relativement sécurisée et agréable pour les mobilités actives.

De manière générale, le manque d'accessibilité engendre principalement une migration des consommateurs vers des zones qui apparaissent plus simple d'accès, comme les zones commerciales de Morlaàs.

- Le manque de certains services

L'absence entre autres de certains services, a entraîné une baisse de fréquentation des commerces du centre-bourg. L'absence d'une pharmacie et d'un café dans le centre bourg est particulièrement mentionnée par les morlanais, quel que soit le groupe.

« Il y a beaucoup de gens qui viennent à Morlaàs pour le portail monumental de l'église et c'est dommage qu'ils ne puissent pas boire un café ou même visiter d'autres coins de Morlaàs ».

Parole d'habitant

Beaucoup de morlanais regrettent de « voir un centre-ville mort à cause des devantures fermées » et aimeraient voir se développer ou ouvrir de nouveaux commerces.

Enfin, les populations âgées de 41 à 65 ans soulignent que la **désertification médicale** sur Morlaàs est un réel problème. En effet, le territoire de Morlaàs n'est pas considéré comme un territoire en désertification médicale car le nombre de médecin est suffisant du point de vue de l'ARS pour la population morlanaise. Toutefois, l'offre médicale de Morlaàs constitue un pôle générateur de flux provenant des communes limitrophes. Et aujourd'hui, les médecins ne prennent plus de nouveaux patients et la plupart d'entre eux part également à la retraite dans quelques années.

« On a été obligé de frapper à 3 portes pour avoir un médecin qui nous accepte »

Parole d'habitants

Cette « désertification » ressentie par les morlanais est un facteur de perte d'attractivité sur le territoire. Elle engendre une altération de l'offre de services sur Morlaàs, et de fait, augmente les flux de Morlaàs vers Pau. Ce constat concernant l'offre médicale est accentué par l'absence d'une pharmacie dans le centre bourg.

« Nous sommes venu à Morlaàs il y a 6 ans pour son cadre de vie et parce qu'on trouvait tout en centre bourg. Aujourd'hui, on regrette car la pharmacie a fermé »

Parole d'habitants

Cette perte d'attractivité en termes de commerces et services sur la commune fait craindre pour certains que Morlaàs devienne une « ville dortoir ». Cette idée de « ville dortoir » est principalement exprimée par les habitants du centre bourg, qui l'associent comme facteur explicatif et conjoint de l'essoufflement de la dynamique commerciale du centre. Enfin cette idée de ville dortoir est extrêmement liée à l'influence de la ville de Pau sur Morlaàs : les nouveaux résidents voient en Morlaàs une ville calme pour habiter et suffisamment proche de Pau pour y travailler.

De plus, le manque de certains services dans le centre bourg est également un point négatif pour les commerçants. La perte d'attractivité de certains commerces du centre bourg est incontestablement liée, selon

eux avec la fermeture de la pharmacie. De même, la fermeture d'autres commerces, comme le café de l'hôtel de France, et le déménagement récent (début 2019) du chocolatier vers Pau sont des signes de fragilité. Les vitrines vacantes ou qui semblent l'être, du fait d'un manque d'entretien des façades, sont aussi un facteur de perte d'attractivité. Elles renvoient à des propriétaires qui ne souhaitent ni vendre ni louer et génèrent une image négative. Enfin, des commerçants regrettent le manque de communication sur les événements du centre-bourg.

On peut donc noter **un déséquilibre entre l'attractivité externe de Morlaàs et son attractivité interne**. Un essoufflement de la dynamique commerciale est en effet à noter. Celui-ci s'accroît du fait de la baisse de fréquentation des commerces par les morlanaïses, due à la proximité avec l'agglomération paloise. De plus, les nouvelles générations de résidents morlanaïses se dirigent préférentiellement vers les grandes et moyennes surfaces, délaissant alors les commerces du centre bourg.

D'autres éléments comme la localisation des marchés permettent de caractériser **cette perte d'attractivité interne sur le territoire**. Bien que situés sur la place historique de la Hourquie, les « fameux » marchés de Morlaàs régulièrement mentionnés par la population, relativement anciens, sont aujourd'hui encore en place mais sont de moins en moins fréquentés. Le développement de grandes et moyennes surfaces, ainsi que le manque de communication sur les horaires des jours de marchés ne permettent pas de les rendre attractifs, du moins pour la population morlanaïse. Dans les questionnaires de la commission extramunicipale, les actifs font notamment le constat que du fait de leur activité professionnelle, ils ne peuvent pas fréquenter le marché du vendredi.

Tous ces éléments sont des facteurs qui viennent accroître les rivalités entre les commerçants : il est possible de noter un manque de solidarités entre eux. Afin de limiter l'accroissement de cet essoufflement collectif et de cette perte d'attractivité, la mairie a mis en place un **droit de préemption, depuis début 2019** sur le secteur du centre bourg, dans le but de conserver une certaine cohérence de l'offre au regard des besoins de la population. Bien qu'il puisse représenter un frein au droit à la propriété de tous, il peut permettre de conserver une dynamique commerciale grâce à l'innovation et la diversité des commerces proposés.

b. La qualité des espaces verts

Définition des aménagements urbains de qualité et espaces verts

La notion d'aménagement urbain renvoie à plusieurs dimensions qui regroupent à la fois la qualité du mobilier urbain, les formes urbaines (dont l'espaces publics et les espaces verts) et l'ambiance urbaine (sonore, sentiment de sécurité, ...) [1].

Les espaces verts correspondent sur un territoire à tous les espaces végétalisés, qu'ils s'agissent des parcs jardins, ou bien des espaces. L'espace public correspond à l'ensemble des espaces du tissu urbain non construits : il représente des « vides » dans l'armature des unités urbaines ou rurales.

Lien aménagement urbain de qualité/espaces verts et santé

Les liens entre aménagements urbains de qualité/espaces verts et santé ont beaucoup été présentés dans la littérature [1-86]. Ces liens, qu'ils soient directs ou indirects, sont complexes et multidimensionnels car ils viennent mobiliser les questions de santé mentale et physique [83], ainsi que les questions de sécurité, d'accessibilité, ou encore de mobilité. Il a été prouvé que les choix en termes d'urbanisme ont des effets sur la santé et la qualité de vie des populations [14-23].

Les aménagements urbains favorisent **l'activité physique**, via les mobilités actives [24]. L'activité physique a de nombreux effets positifs sur la santé [1], et l'aménagement des espaces publiques peut accroître la pratique physique par le développement notamment de zones de marchabilité. La pratique d'activité physique dans l'espace public sera également exacerbée par la mixité fonctionnelle, la présence de lieux de rencontre, d'espaces verts et la sécurité des espaces de mobilités douces [20-25-71]. En ce sens, la qualité de l'accessibilité

des espaces et les linéarités existantes pour permettre les déplacements actifs sont des leviers majeurs pour accroître la pratique d'activité physique et donc améliorer la santé. Autrement dit, les aménagements urbains peuvent constituer des opportunités pour les populations de pratiquer une activité physique et de limiter la sédentarité.

La qualité des aménagements urbains a également un impact sur le **capital social** des individus [25-71-72]. Cette qualité des aménagements passe par l'offre de mobiliers urbains permettant la rencontre des individus (bancs, place) [20-31], qui garantissent un sentiment de sécurité et de convivialité de l'espace public. En ce sens, les aménagements urbains peuvent aussi favoriser l'émergence d'une identité collective et faire émerger les solidarités [1]. Mais ces effets positifs sur les liens sociaux entre les individus peuvent être atténués [1-14-20-23-27] dans le cas où :

- L'optimisation des lieux de rencontre n'est pas bonne (absence de bancs sur des longues distances),
- La présence trop importante de route et d'intersection fragilise la continuité des lieux de mobilités douce
- La qualité du mobilier urbain n'est pas pensée (pas de cohérence)

De nombreux effets positifs des espaces verts ont été mis en évidence sur la santé : réduction du stress, favorable à la pratique d'une activité physique, et augmentation de la cohésion sociale [83-85]. Les espaces verts dans les milieux urbains peuvent favoriser l'identité collective et le sentiment de sécurité par l'appartenance [84]. Et à l'inverse, selon certains articles scientifiques, l'absence d'espaces verts dans les espaces publics peuvent accroître la sédentarité, augmenter l'isolement social [92]. La présence d'espaces verts a des impacts sur la prévalence de certaines pathologies et sur la santé mentale (réduction de l'état d'anxiété par exemple) [90]. Des études ont également montré que les espaces verts, faisant office d'écran, permettent d'améliorer le cadre de vie en diminuant la pollution sonore [26, 27, 29]. Cela permet de faire décroître le risque d'anxiété, de stress et d'améliorer le bien-être global des individus [91].

Ensuite, la présence d'espaces verts a des impacts sur la qualité de l'environnement. Cela réduit la pollution atmosphérique et la température urbaine et limite l'apparition d'ilots de chaleur urbain [4]. Enfin, les espaces verts permettent aussi d'augmenter la cohésion sociale au même titre que la présence d'aménagement urbains de qualité (rencontre, inclusion et mixité sociale). L'ensemble des bienfaits des espaces verts en ville peut être résumé par cette figure [84] :

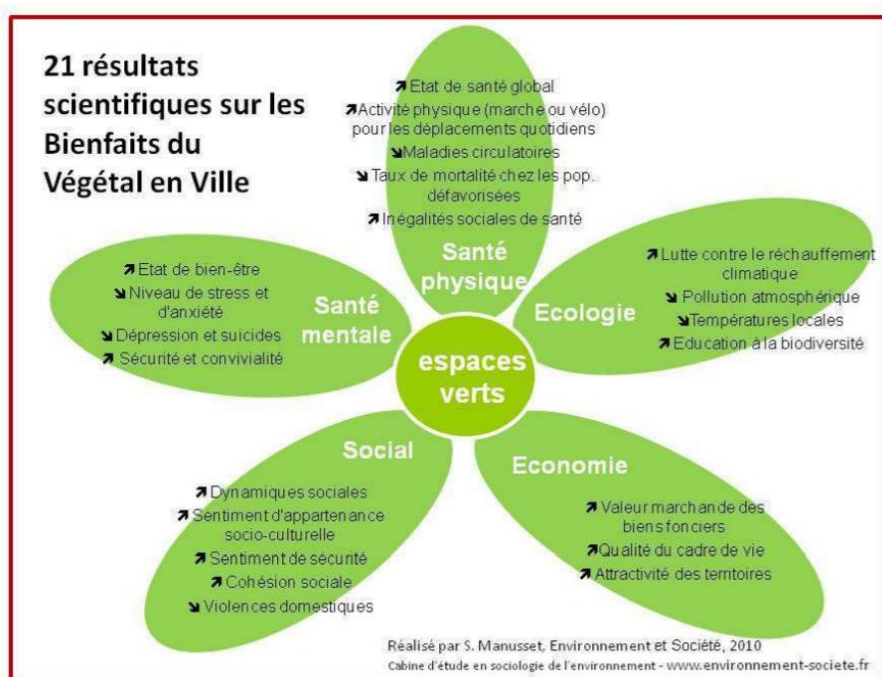


Figure 58 - Liens entre espaces verts et santé (Source : S. Manuset, Environnement et Société, 2010)

Mais les espaces verts peuvent présenter aussi des impacts négatifs sur la santé des populations [82] : augmentation des allergènes, comportement à risque (toxicomanie, agressions, ...).

Qualité des aménagements dont espaces verts : Populations vulnérables

La présence d'espaces verts dans les milieux urbains a particulièrement des impacts sur les enfants. En effet, la présence d'espaces verts augmente le développement de pollens, et peut exacerber le développement des comportements allergènes. Cependant, les espaces verts ont un effet positif sur la réduction de l'asthme chez ce même groupe de populations vulnérables. Aussi, les enfants présentant des troubles de l'attention retrouvent grâce aux espaces verts de la concentration [93] ; ceux présentant des troubles d'hyperactivité avec déficit d'attention (THADA) voient leurs symptômes diminuer lorsqu'ils pratiquent des activités à l'extérieur [99].

Concernant les personnes âgées, de nombreuses études ont permis de montrer que la présence d'espaces verts a un impact sur l'humeur, le sommeil, la concentration [94], mais également sur le sentiment de sérénité et entraîne une diminution des symptômes dépressifs chez les sujets atteints [95].

Enfin, la présence d'espaces vert a des impacts sur les populations adultes marginalisées, en souffrance psychologique [96]. Cette étude montre que les espaces verts et la qualité des espaces urbains améliorent la santé mentale, ainsi que les aptitudes sociales, l'humeur et l'estime de soi [97].

Enfin, une étude portant sur 22 patients atteints de cancer [98] a permis de mettre en évidence que les espaces verts ont, pour ce groupe de populations, des effets positifs au même titre que le yoga sur l'état émotionnel et la santé mentale, permettant entre autres de réduire la fatigue et le stress associés à la maladie.

Définir la qualité des aménagements et des espaces verts en milieu rural

Le milieu rural a longtemps été associé à des modes de vie spécifiques se rapprochant des activités agricoles, et donc à des étendues vastes et à une discontinuité du bâti. En ce sens, les espaces ouverts ont une symbolique forte en milieu rural : les espaces publics de qualité font partie des motivations des nouveaux arrivants et sont donc facteurs d'attractivité pour les territoires [103]. Les populations venues s'installer sont à la recherche d'espaces de qualité qu'ils associent à la qualité paysagère et qui sont vecteurs d'une « ambiance où il fait bon vivre ». Les espaces ouverts représentent la spécificité des espaces ruraux que les citadins s'approprient pour leurs activités de loisirs.

Les espaces publics et la qualité de leurs aménagements ont aussi une symbolique sociale forte dans les milieux périurbains et ruraux [104]. Ils sont le lieu de la sociabilité et sont les lieux de l'émergence d'une certaine urbanité dans la ruralité.

De plus, les espaces publics permettent de mettre en valeur dans les espaces ruraux les spécificités du territoire, dont le caractère paysager. En milieu rural, la qualité des espaces participe à la construction d'une identité commune.

La cohésion sociale et le sentiment d'appartenance en milieu rural sont très liés également à la symbolique associée à la place de village. Ces places sont des lieux forts à valoriser par le mobilier urbain, grâce au patrimoine culturel, à l'identité collective et aux activités qui y sont présentes (église, commerces, mairie, ...) [103]. Elles représentent des leviers pour rendre attractif le territoire et représente aussi des espaces favorables pour la valorisation de la mémoire collective.

État initial de la qualité des aménagements et espaces verts sur Morlaàs : résultats des investigations

Comme le montre la littérature, les espaces publics et leur qualité sont des éléments importants en milieu rural puisqu'ils permettent **la sociabilité et l'émergence d'une certaine urbanité**. Sur Morlaàs, au regard des réponses au questionnaire et des entretiens avec les acteurs du territoire, la présence d'espaces publics de qualité semble constituer un vrai manque. Il est difficile d'identifier une place centrale tant les freins en termes d'accessibilité sont majeurs (prédominance de la voiture, mauvaise qualité des déambulations piétonnes).

De plus, sa fonctionnalité n'est pas identifiée clairement : même si les principales fonctions administratives s'y retrouvent, la séparation entre la localisation du marché (sur la place de la Hourquie) et la localisation des fonctions administratives (place Ste Foy), engendre une fracture et ne favorise pas l'attractivité autour d'une

place centrale de qualité. En effet, la place Ste Foy est aujourd’hui composée quasi exclusivement de places de stationnement et apparait plus comme un lieu de passage impactant nombre d’autres déterminants (déplacements actifs, cohésion sociale entre autres lien intergénérationnel). Beaucoup de morlanais souhaiteraient davantage de bancs et aires de jeux pour enfants pour en améliorer la convivialité.

Concernant les difficultés rencontrées au sujet de la qualité des espaces, beaucoup déplorent les nombreuses nuisances (bruit, propreté), la présence d’excréments d’animaux sur la voirie, le mauvais entretien des espaces verts. Le diagnostic mené par l’APGL a mis en évidence la présence d’un visuel principalement minéral : les percées vertes sont difficilement identifiables et la présence d’espaces verts dans l’espace public se limite souvent à des alignements d’arbres, bien que ceux-ci présentent un intérêt pour la mémoire collective (souvenir des marchés importants de la place de la Hourquie).

Cependant, malgré ces manques et ces suggestions d’amélioration, Morlaàs reste une ville plébiscitée par son cadre de vie : la possibilité d’avoir toutes les commodités de la ville à la campagne est un atout indéniable pour les populations qui viennent s’installer.

*« Ville à la campagne – nature en ville ;
Morlaàs a tous les avantages de la ville sans en avoir encore les inconvénients »
Paroles des habitants*

iv) Synthèse des résultats de l’analyse de l’état initial et les grands enjeux pour chaque déterminant

Le tableau ci-dessous reprend les grands atouts (les +) et faiblesses (les -) de la situation initiale à Morlaàs, pour chacun des déterminants de santé sélectionnés en amont. Il constitue un support essentiel à la caractérisation des impacts potentiels du projet de revitalisation sur la santé des morlanais. En effet, il synthétise **les grands enjeux** qu’il s’agira d’intégrer au projet pour maximiser ses impacts positifs et minimiser ses impacts négatifs avant sa mise en œuvre.

| | Les + | Les - |
|--|--|---|
| Cohésion sociale et mémoire collective | <ul style="list-style-type: none"> Fort tissu associatif Solidarité importante Nombreuses activités Caractère historique très présent Richesse patrimoniale et mémoire collective diversifiée (Stade des Cordeliers, Couvent des Cordeliers, Eglise Ste Foy) Culture morlanaise présente (patrimoine immatériel) | <ul style="list-style-type: none"> Manque de lien intergénérationnel constaté par les populations les plus âgées Peu de solidarités entre les groupes (anciens et nouveaux arrivants) Espaces de rencontres peu perceptibles/visibles depuis les axes structurants Communication insuffisante sur les actions existantes Déclin de la culture morlanaise autour du rugby |
| Mobilités actives et sentiment de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> Proximité des services et des commerces : Concentration des services et commerces au centre bourg Possibilités « de tout faire à pied » (boucle piétonne et concentration des commerces dans le centre bourg) Réseau de transports en commun très plébiscité | <ul style="list-style-type: none"> Sursollicitation de la voiture Structuration du réseau routier via deux routes départementales très fréquentées et sujettes à des incivilités (dépassement limitation de vitesse) Difficultés d’accessibilité aux lieux centraux et manque d’articulation entre les espaces d’activités Forte présence de stationnement sauvage Identité peu marquée de la Place Ste Foy pour cause de stationnement ventouse |

| | | |
|--|---|---|
| Attractivité et qualité des aménagements | <ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec Pau • Grande force d'attractivité de Morlaàs pour les communes limitrophes • Grande offre de commerces de proximité concentrée favorable à l'image d'un centre bourg attractif • Mise en place d'un droit de préemption sur le secteur du centre bourg pour favoriser une offre commerciale adaptée au besoin des populations (consommer local) • Nombreuses possibilités de stationnement autour des commerces (satisfaction forte pour les habitants) • Concentration des commerces dans le centre bourg favorable au développement d'un circuit commercial • Facteurs d'attractivité diversifiés (pas uniquement résidentiel) | <ul style="list-style-type: none"> • Essoufflement de la dynamique commerciale • Manque de solidarités entre les commerçants • Mauvaise qualité des déambulations piétonnes entre les zones de commerces (rue bourg Mayou, rue Cordeliers, rue Marcadet). • Difficultés d'identification d'une place centrale, une place forte, un lieu de cohésion sociale et d'attractivité • Dévitalisation du centre bourg en lien avec une vacance forte des locaux commerciaux et une dégradation du bâti • Manque de certains services, notamment d'une pharmacie, d'un café Place Ste Foy • Nombre insuffisant de médecins (pas de places pour les nouveaux patients et • Manque de communication sur les activités de la commune |
|--|---|---|

Figure 59 - Tableau récapitulatif des points positifs et négatifs à l'état initial

a. Les grands enjeux de la cohésion sociale sur Morlaàs

Sur Morlaàs la cohésion sociale se caractérise par une **double problématique : générationnelle et territoriale**. La commune de Morlaàs compte une proportion importante de personnes âgées et celles-ci font le constat d'un manque de liens intergénérationnels entre les différents groupes. Les personnes âgées regrettent de ne pas voir se développer davantage d'activités entre les différentes générations. La problématique propre à la cohésion territoriale sur le centre-bourg de Morlaàs est liée quant à elle à une **fragmentation entre le secteur du centre bourg notamment et les secteurs périphériques** (Berlanne, Haute Vue).

L'analyse de la mobilisation citoyenne à l'œuvre à l'occasion du questionnaire distribué par la Commission extra-municipale, a permis de mettre en évidence **des différences d'implication des citoyens selon les quartiers** et peut dès lors souligner des inégalités territoriale et d'intégration des populations.

Enfin, certains espaces qui peuvent fédérer et générer une identité collective et donc des liens sociaux, tels que les espaces publics ou les espaces verts, ne sont pas clairement identifiables depuis les axes structurants et sont isolés dans l'armature urbaine de Morlaàs. Ils apparaissent plus comme des lieux de passage plutôt que des lieux de rencontres. Il existe donc sur Morlaàs **une discordance entre les volontés des habitants (re)créer du lien social et les lieux (parcs, places, marchés, ...) où peuvent s'établir cette cohésion sociale**, tels que les parcs, les places publics ou même les espaces de déambulations piétonnes et cyclistes.

Sur Morlaàs l'analyse de l'état initial permet de faire le constat d'un manque de liens entre les populations à mettre en lien avec le manque de visibilité, d'articulation et d'accessibilité des espaces de rencontres. L'enjeu serait donc de reconnecter les espaces (cohérence territoriale) pour faciliter la rencontre des populations et de fait, recréer du lien entre les groupes (cohésion sociale).

b. Les grands enjeux de la mobilité sur Morlaàs

Comme de nombreux territoires ruraux, la commune de Morlaàs est fortement **impactée par la sursollicitation de la voiture personnelle**. La prédominance de ce mode de transport est exacerbée par la structuration et la qualité du réseau de mobilité douces, qui accroît en suivant le sentiment d'insécurité. De plus, **l'étroitesse des trottoirs et la difficulté d'accès piétons** à certains commerces (due notamment au stationnement sauvage), services ou lieux de la commune (pôle de santé, services Place Ste Foy, par exemple), concourent à **l'utilisation préférentielle de la voiture**.

Néanmoins la **présence d'une ligne directe Pau-Morlaàs en transport en commun** et la **possibilité de tout faire sur le territoire à pied** (proximité spatiale des services) sont deux éléments majeurs identifiés par les populations comme des leviers pour **initier le report modal**.

La question de la mobilité sur Morlaàs est complexe et se cristallise sur plusieurs problématiques. D'une part, la mauvaise qualité des espaces de déambulations piétonnes rend difficile l'utilisation des modes de déplacements doux dans le centre bourg et entraîne de fait une sursollicitation de la voiture personnelle. Cette sursollicitation de la voiture personnelle engendre à son tour des problématiques liées aux stationnements (stationnement ventouse, stationnement sauvage). L'enjeu principal porte sur l'incitation au report modal pour initier de nouvelles pratiques de déplacements.

c. Les grands enjeux de l'attractivité sur Morlaàs

Sur Morlaàs, la question de l'attractivité renvoie à de multiples sujet et problématiques. Bien que la commune présente de nombreux commerces de proximité, que l'offre de services soit largement plébiscitée par la population et bien que l'attractivité externe, c'est-à-dire le rayonnement de Morlaàs au sein de la communauté de communes, soit fort, on note un **essoufflement de la dynamique** dans le centre bourg. Celui-ci peut s'expliquer par la fermeture de la pharmacie et du café de l'hôtel de France, le manque d'accessibilité fonctionnelle à certains commerces et le développement d'une zone commerciale hors du centre-bourg qui capte davantage de flux. Tous ces éléments **freinent le développement du pôle structurant** que peut constituer davantage la commune sur le territoire de la CCNEB. Même si de nombreuses initiatives sont lancées sur la commune pour enrayer ce phénomène, comme des événements et activités pour les habitants de la commune (cinéma, théâtre, activités intergénérationnelles via le CCAS), pour de nombreux acteurs locaux, **le renouveau des facteurs d'attractivité sur Morlaàs qu'ils soient spatiaux ou thématiques, doit être envisagé.**

La perte d'attractivité interne sur Morlaàs est principalement due à la fermeture de certains commerces dans le centre bourg ainsi qu'au manque d'articulation entre les espaces d'activités.

L'enjeu est d'articuler le développement de nouvelles activités (attractivité thématique) correspondant aux différentes polarités de Morlaàs avec les espaces de déambulations pour permettre un équilibre entre les différents quartiers (attractivité spatiale), créer une plus grande lisibilité des espaces d'activités et permettre de redonner de fait une plus grande attractivité à l'ensemble de la commune.

c) Evaluation et caractérisation fine des impacts

À la suite de l'atelier mis en place lors du comité technique n°3⁵³, il est possible d'identifier **une soixantaine d'impacts potentiels du projet** (positifs ET négatifs) sur la santé des morlanaïs.

L'ensemble de ces impacts ont été synthétisés sous forme de modèles logiques⁵⁴ afin de montrer les liens potentiels qui existent entre un élément du projet et les déterminants de santé. Les modèles logiques sont des outils développés dans le cadre des EIS afin de faire le lien entre les composantes du projet et les effets potentiels sur la santé. Ils sont pertinents dans le sens où ils montrent les liens complexes qui existent entre un élément du projet et ses impacts sur la santé. La construction d'un modèle logique impose en effet de réfléchir à la chaîne des effets pouvant se produire et impacter de fait l'état de santé des populations. Les modèles logiques ont été construits en suivant 4 grandes thématiques :

⁵³ Cf note méthodologique sur la caractérisation fine des impacts potentiels du projet page 23

⁵⁴ Les modèles logiques sont regroupés en annexe n°9

- Les éléments du projet
- Les effets directs du projet
- Les impacts sur les déterminants de santé
- Les impacts sur la santé des populations

Dans le cadre de la caractérisation fine des impacts un modèle de scoring croisant la question de la temporalité d'apparition de l'impact potentiel et sa probabilité a été élaboré⁵⁵ dans le but d'établir une priorisation. En ce sens, la description fine des impacts ci-après repose donc uniquement sur les impacts les plus forts identifiés, c'est-à-dire ceux pour lequel le score de priorisation est supérieur à 4. **L'ensemble de ces impacts est synthétisé dans un tableau, disponible en annexe n°10.**

La description ci-après des impacts se structure de la manière suivante : identification du déterminant potentiellement impactés, problématique associée, les différents impacts selon la temporalité d'apparition et les populations potentiellement vulnérables.

i) Impacts potentiels des travaux préliminaires au projet

Lors de la phase de priorisation des impacts potentiels du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs sur la qualité de vie des populations mis en place lors du premier comité de pilotage, les parties prenantes ont fait le choix de traiter les impacts potentiels relatifs à la phase de travaux, de façon indépendante, des autres éléments du projet. Néanmoins cette phase de travaux ne doit pas être totalement écartée de l'EIS et il a été choisi de traiter les impacts potentiels de cette phase du projet de manière groupée. Ainsi, les impacts potentiels relatifs à la phase travaux ont été appréhendés à partir de la littérature existante et de l'expertise de l'équipe projet.

La phase de travaux préliminaires comprend plusieurs étapes à savoir, le contournement du centre bourg, la mise en place d'aménagement provisoires et participatifs Place Ste Foy, la démolition du Stade des Cordeliers, le début de la construction du parking ainsi que la mise en place d'un stockage d'eau souterrain pour permettre de récupérer les eaux de pluies et entretenir les espaces végétalisés.

L'ensemble de ces travaux vont avoir des impacts potentiellement négatifs mais aussi positifs sur les déterminants sélectionnés (cohésion sociale, mobilité, attractivité) et dès lors sur la santé des populations.

➔ *Impacts potentiellement négatifs*

En premier lieu, la littérature souligne l'impact négatif des travaux concernant les nuisances qui leur sont associées. En effet, les phases de chantier impliquent une augmentation des pollutions, du trafic (sorties d'engins de chantier), des poussières et du bruit qui peut dès lors avoir un effet négatif sur le bien-être des populations (diminution de la qualité du sommeil, stress, ...). Ces impacts, bien que temporaires (uniquement lors de la durée des travaux) ont une très forte probabilité d'apparition et ne doivent pas être négligés. Les populations les plus impactées sont les riverains, les commerçants et toutes les personnes usagères de l'espace (piétons, cyclistes, automobilistes, ...), puisque ces nuisances vont impacter d'emblée les espaces de déambulations et les espaces de stationnement pouvant de fait augmenter le stationnement sauvage et accroître le sentiment d'insécurité.

En effet, un des autres impacts négatifs potentiels de ces nuisances qu'il faut chercher à minimiser concerne les problématiques de mobilités et d'accessibilité physique et fonctionnelle aux lieux d'intérêts. Il est démontré que lors de chantiers, l'accessibilité aux commerces peut être diminuée (gravats sur les routes, dégradations des trottoirs, suppression de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, ...). La revue de littérature montre que le capital social est influencé par l'aménagement du territoire (mobilier urbain par exemple), englobant l'environnement bâti et l'organisation de la mobilité [37]. Autrement dit, agir sur le

⁵⁵ Cf note méthodologie page 23

territoire en modifiant la structuration du réseau (lors d'un contournement par exemple), peut impacter négativement les relations sociales entre les individus puisque cette modification peut venir **entraver les espaces de marchabilité et donc les lieux de rencontre entre les individus** [6,40]. Cette perte d'accessibilité physique aux lieux d'intérêt (commerces, services, lieux touristiques, ...) peut renforcer l'isolement social et dès lors avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et de fait, la santé des populations. Cet impact a une forte probabilité d'apparition et touche tout particulièrement les personnes âgées, les personnes à mobilités réduites, les parents avec enfants en bas âges, puisqu'ils percevront potentiellement plus de difficulté à se déplacer.

Ces difficultés d'accès peuvent dès lors engendrer un autre impact négatif relatif cette fois à l'attractivité. Les difficultés d'accès aux commerces du centre bourg peuvent engendrer une baisse de la fréquentation de ces derniers. L'absence d'une accessibilité de qualité peut dès lors potentiellement amener les populations à fréquenter une autre offre commerciale de manière ponctuelle, puis de manière plus pérenne. Ainsi, les travaux de contournement et d'une manière plus générale, l'ensemble des phases de chantier, peuvent venir renforcer l'essoufflement constaté dans le centre bourg à l'occasion de l'analyse des questionnaires de la commission extramunicipale. Le renforcement de cet essoufflement peut engendrer, en premier lieu, un changement dans les modes de consommation comme précisé précédemment mais il peut aboutir à termes à une fermeture des commerces de proximité, donnant renforçant davantage l'impression d'un centre bourg « vide/mort ».

Ces impacts relatifs à l'accessibilité lors des phases de chantier peuvent être résumé par un schéma de type « boucle de rétroaction » qui met en évidence les impacts qui peuvent se produire en cascade.

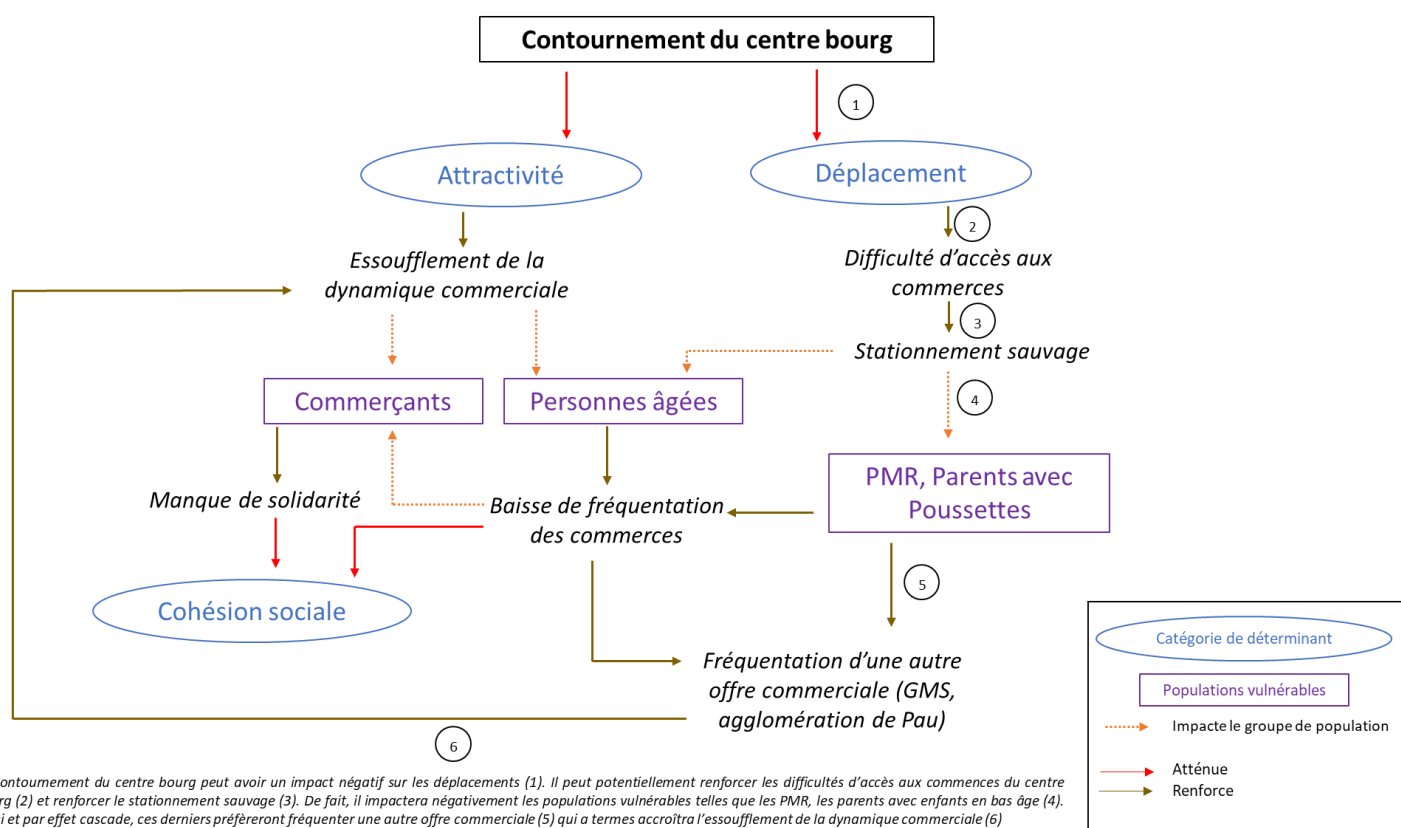


Figure 60 - Boucle de rétroaction des impacts potentiels du contournement du centre bourg

De plus, l'ensemble des phases travaux, mais plus particulièrement la démolition du Stade des Cordeliers, peut avoir un impact négatif sur la **mémoire collective** et impacter tout particulièrement les anciennes générations. Ces travaux de démolition peuvent précisément dégrader le caractère historique que porte l'infrastructure dans le paysage communal. A termes, cela peut engendrer une altération de l'identité culturelle en allant à l'encontre des logiques d'aménagement actuelles qui visent à l'inverse à recomposer avec

le patrimoine passé [34-37] dans une logique de requalification des éléments de l'identité territoriale. Bien que cet impact soit peu probable, du fait que le stade soit déjà abandonné et que les événements sportifs se déroulent sur la nouvelle « plaine des sports », il n'est pas pour autant à négliger, puisque l'analyse avait bel et bien souligné l'importance historique et culturelle que revêt ce lieu pour les habitants.

Enfin, bien que le cadrage initial de l'EIS n'intègre pas de déterminants environnementaux, tels que la qualité des eaux, des sols, etc. certaines parties prenantes ont tout de même souligné que le stockage d'eau peut avoir un impact négatif à très long terme, c'est-à-dire une fois qu'il sera fonctionnel (récupérateur d'eau de pluie), sur la diffusion des maladies vectorielles et donc détériorer la qualité de vie des habitants. En effet, la mise en place d'un point de stockage d'eau peut engendrer une stagnation de celle-ci. La littérature montre que l'eau stagnante favorise entre autre la prolifération de gîtes larvaires, tels que les moustiques porteurs de virus (comme l'*Aedes albopictus*) et ainsi augmenter la prévalence de certaines maladies associées (virus Zika, la dengue, le chikungunya) et avoir un impact négatif sur la santé physique des populations

→ *Impacts potentiellement positifs*

Par ailleurs, il est possible d'envisager des impacts potentiellement positifs autour de ces phases de travaux, notamment en ce qui concerne les mobilités et plus spécifiquement le report modal. Les phases de chantier sont souvent un moment propice pour initier de nouvelles pratiques de mobilités et peuvent dès lors être un moyen d'initier des changements de comportement. Le contournement du centre bourg est par exemple une phase de chantier favorable pour inciter les habitants à laisser leur voiture à l'extérieur du centre bourg et venir fréquenter les commerces et services à pied.

Enfin, cette phase de travaux peut avoir un impact potentiellement positif en termes de cohésion sociale, d'intégration des populations, et également en termes d'acceptabilité du projet. Par exemple, les aménagements provisoires et participatifs de la Place Ste Foy peuvent avoir des impacts potentiellement positifs sur **la cohésion sociale**, en tant qu'ils peuvent permettre entre autres d'accroître la participation citoyenne, et de renforcer le lien intergénérationnel. Ces aménagements provisoires peuvent être une occasion pour les morlanaïs d'innover, c'est-à-dire de s'investir, de participer aux activités de la commune, et pourquoi pas être force de proposition concernant les événements sur Morlaàs, comme l'avait montré l'analyse des réponses aux questionnaires de la commission extramunicipale. Celle-ci a mis en évidence que les habitants de certains quartiers se mobilisaient moins que d'autres sur Morlaàs. Ces aménagements participatifs peuvent être l'occasion pour ces populations de s'investir dans la vie de la commune. Ces aménagements peuvent également améliorer le lien intergénérationnel et affirmer la cohésion sociale entre les populations. En effet, comme le montre la littérature scientifique, l'organisation d'événements, ou d'actions pédagogiques de sensibilisation ou d'éducation offrent des possibilités de rencontre et d'intégration qui encouragent les contacts et l'intégration sociale [22-24-26-27-28]. Cette influence est particulièrement importante au sein des milieux défavorisés et des populations comme les groupes de populations socioéconomiquement vulnérables ou exclus [29-30]. Ainsi, la mise en place d'aménagements participatifs peut venir renforcer le lien social, et également venir affirmer le caractère social structurant de la Place Ste Foy comme un lieu de rencontre et d'échanges entre les morlanaïs.

Les principaux impacts négatifs potentiels identifiés de cette phase de travaux sont liés aux nuisances que peut engendrer la réalisation des différents chantiers associés. Ces travaux peuvent également avoir un impact négatif majeur sur les déplacements et en conséquence impacter négativement certains groupes de populations tels que les commerçants (baisse de fréquentation de leur activité), ou encore les personnes âgées (plus grande difficulté de déplacement ou accroissement du sentiment d'insécurité lié à une augmentation du stationnement sauvage...).

Cependant, l'ensemble de ces travaux a potentiellement un impact positif sur la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune. En effet, les morlanaïs peuvent avoir potentiellement à cœur que la ville rayonne et ces travaux peuvent être l'occasion d'inciter des changements de comportements et d'impliquer davantage les habitants dans la vie de la commune (participation aux aménagements éphémères).

A termes, cela peut permettre d'améliorer l'attractivité du territoire, en soulignant le caractère innovant de la commune vis-à-vis de l'intercommunalité, et de contrer l'aspect « ville dortoir » qui est actuellement décriés par les habitants. De plus, la réalisation des travaux peut être l'occasion d'initier des nouvelles modalités de transports sur Morlaàs. Par exemple, cette phase chantier peut être un moyen d'inciter les habitants à déposer leur voiture en extérieur et à fréquenter le centre bourg à pied.

L'élaboration des recommandations relatives à la phase de travaux aura pour objectif de renforcer l'acceptabilité du projet par les habitants (et tout particulièrement au sujet des nuisances), de promouvoir et d'inciter des changements de comportement. Cette élaboration tiendra compte des populations vulnérables, en minimisant notamment les impacts négatifs associés aux nuisances des différents chantiers.

ii) Impacts potentiels de la requalification de la Place Ste Foy

La requalification de la Place Ste Foy comporte plusieurs éléments de projet à savoir :

- La préservation des aménagements récents
- Le maintien des fonctions de centralité (administrative et commerciale)
- La mise en place d'un parking minute
- La mise en place d'un parc de stationnement vélo
- L'aménagement d'un grand parvis pour valoriser l'église
- L'implantation d'une halte avec points d'informations pour les pèlerins
- Un accès mutualisé pour les différents services de la place
- La réouverture d'une terrasse de café

Comme décrit dans la note méthodologique, la caractérisation fine des impacts repose ici sur les impacts les plus forts identifiés (ceux dont le score de priorisation est supérieur à 4). Ainsi, la question de la préservation des aménagements récents, bien qu'elle ait des impacts potentiellement positifs en termes d'attractivité, est écarté de l'analyse fine de caractérisation.

→ Maintien des fonctions de centralité (administratives et commerciales)

Le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs vise à requalifier les espaces publics et à maintenir les fonctions de centralités sur la Place Ste Foy. Cet objectif peut dès lors impacter avoir un impact positif et négatif sur les déterminants de santé sélectionnés dans le cadre de cette EIS.

• Impacts positifs et négatifs sur la cohésion sociale

L'analyse des questionnaires de la commission extramunicipale a souligné la nécessité pour les habitants d'identifier une place centrale et de la rendre dynamique. Ainsi, en termes de **cohésion sociale**, le maintien de la fonction de centralité peut avoir un impact positif sur la santé des habitants puisqu'il viendrait potentiellement renforcer **la solidarité entre les groupes de populations**. En effet, le regroupement des fonctions sur cette place permet dans un premier temps de faire se rencontrer davantage de publics, et d'accroître ainsi leur capital social sur le moyen et long terme. Cet élément du projet devrait favoriser les échanges entre les habitants ainsi que la mixité sociale et générationnelle, des conditions qui sont positivement associées à une amélioration du bien-être psychologique et de l'estime de soi et qui peuvent permettre de diminuer les risques de dépression et d'anxiété. Les choix d'aménagement de ces espaces peuvent donc avoir un impact positif d'intensité moyenne sur la santé de la population. Cet impact sera qualifié de probable car il subsiste une incertitude quant à l'utilisation de ces espaces par la population. Les personnes âgées sont particulièrement sensibles à la qualité des espaces urbains, et la présence d'une place centrale aménagée avec du mobilier urbain de qualité peut ainsi permettre de limiter l'isolement social [6,14,40] (plus de liens avec les voisins, confiance en les autres, engagement social).

Cependant sur Morlaàs, il est possible que le maintien des fonctions de centralité sur la Place Ste Foy vienne **accentuer la fracture territoriale qui existe actuellement**. Le manque de cohésion territoriale et sociale constaté entre les quartiers de la commune, grâce au graphe d'accessibilité, la cartographie de marchabilité, la

cartographie des logements sociaux, ainsi que les différents entretiens, peut en effet en être aggravé. Ainsi, l'exclusion ressentie par les populations hors quartier Ste-Foy, comme les habitants de la Hourquie ou les habitants de logements sociaux du quartier Marcadet, peut augmenter. La concentration trop forte des fonctions administratives et commerciales en un lieu permet certes une identification plus simple et une plus grande visibilité des services, mais peut aussi constituer un frein à l'équilibre entre les quartiers sur la commune (éloignement géographique par exemple). En effet, les différentes cartographies de l'analyse ont souligné que l'organisation actuelle du territoire met en évidence une rupture entre le quartier de la Hourquie et la Place Ste Foy, principalement due à une mauvaise qualité des déambulations piétonnes, comme l'a souligné l'étude de la marchabilité. Cet impact potentiel a une plus forte probabilité d'apparition sur les populations âgées puisque celles-ci ont davantage de contraintes à se déplacer (santé, âge, sentiment d'insécurité, éloignement).

- **Impact positif sur les déplacements**

Face à la problématique de la sursollicitation de la voiture personnelle, le maintien et le renforcement des fonctions de centralités Place Ste Foy peut avoir un impact positif sur les mobilités actives. Le diagnostic mobilité sur Morlaàs a mis en évidence une sursollicitation de la voiture. De plus, les entretiens et diagnostics réalisés lors de la phase d'analyse ont souligné la présence d'un « circuit commercial piéton » : 66% des clients des commerces du centre bourg effectuent plusieurs achats dans le centre bourg. Cependant, les commerçants ont entre autres le sentiment que la grande majorité de leur clientèle accède à leur établissement grâce à un véhicule personnel. Le maintien et le renforcement de la fonction de centralité peut inciter les habitants à utiliser davantage les modes de déplacements actifs et favoriser ainsi la pratique d'activités physiques, favorables à un bon état de santé (réduction des maladies cardiovasculaires, réduction de l'obésité, ...). Cet impact probable peut avoir lieu assez tôt dans la mise en œuvre du projet puisque comme souligné dans la partie précédente, la phase de travaux peut permettre d'initier les changements de comportements et dès lors permettre de limiter l'utilisation de la voiture dans le centre bourg.

- **Impacts positifs et négatifs sur l'attractivité**

Concernant l'attractivité, le maintien des fonctions de centralité sur la Place Ste Foy peut faciliter **l'identification de la part de tous les individus** (morlanaï, habitants des autres communes de la CCNEB, touristes, ...) **d'une polarité et d'une place forte dans le bourg.**

Pour les touristes, la place centrale du centre bourg représente un lieu convivial de la commune, où ils peuvent trouver des informations essentielles grâce à l'Office de tourisme, se restaurer grâce aux commerces de proximité, ... Le diagnostic mobilité a montré que la commune de Morlaàs polarise de nombreux flux à l'échelle de la communauté de communes, et cette capacité d'attraction peut se voir accentuée à moyen et long terme par l'affirmation de la centralité de la Place Ste Foy. Le rayonnement de cette place centrale peut avoir aussi un impact positif sur les commerçants qui verront probablement leurs activités augmenter du fait d'une plus grande fréquentation de la Place Ste Foy.

Cependant, l'augmentation de la fréquentation peut **provoquer des nuisances** (dont sonores) importantes pour les riverains, d'autant plus importantes lors d'évènements. Cet impact potentiel a une probabilité d'apparition faible mais ne doit pas pour autant être négligé puisque ces nuisances auront un impact négatif entre autres sur la qualité du sommeil et donc générer du stress pour les habitants qui résident à proximité de la Place Ste Foy.

➔ Mise en place d'un parking minute

- **Impacts positifs et négatifs sur les déplacements**

Face à la cristallisation des problématiques liées aux déplacements autour des questions de stationnement, la mise en place d'un parking minute peut avoir des impacts positifs sur la qualité de vie des morlanaï. Concernant les déplacements, la mise en place d'un parking minute peut permettre de résoudre la problématique de stationnements ventouses constatée lors de l'analyse de l'état initial de la mobilité sur Morlaàs. En effet, lors

des entretiens pour l'analyse de l'état initial des déterminants sur Morlaàs, il a été souligné que beaucoup de voitures restaient stationnées longtemps sur la Place Ste Foy. La mise en place de ce stationnement minute peut permettre d'enrayer ce phénomène. Ce parking minute s'articule dès lors avec l'aménagement d'un nouveau grand parking au niveau du Stade des Cordeliers qui peut permettre de fluidifier la circulation dans le centre bourg, limiter les stationnements de longue durée Place Ste Foy et de fait, laisser plus de place aux déambulations piétonnes sur la place.

Néanmoins, la mise en place d'une réglementation de stationnement minute peut également entraîner **un report des stationnements sur les trottoirs des rues adjacentes (stationnement sauvage)**, ce qui constitue déjà actuellement un frein à la marchabilité comme l'ont souligné les différents entretiens. Les personnes âgées, personnes à mobilité réduite, et les familles (poussettes, enfants en bas âges) serait potentiellement plus impactées et peuvent avoir tendance à utiliser davantage la voiture pour leur déplacement. La baisse d'activité physique peut alors causer une augmentation de la prévalence du surpoids et de l'obésité, ainsi qu'une baisse du bien-être physique et psychologique des habitants.

→ Aménagement d'un parc de stationnement vélo

- **Impacts positifs sur les déplacements**

La mise en place de stationnements vélo sur la Place Ste Foy peut avoir un effet sur la santé des populations en impactant positivement les problématiques associées aux déplacements sur Morlaàs, à savoir les **mobilités actives et l'accessibilité fonctionnelle** au centre bourg.

En proposant de nouvelles infrastructures, la commune **diversifie son offre multimodale**. Cela peut encourager les morlanaïens à utiliser davantage les modes de déplacements actifs, peu utilisés pour le moment, pour venir et consommer dans le centre bourg, comme l'a montré l'analyse. Aussi, les aménagements cyclables tels que les stationnements pour les vélos constituent des éléments incitatifs à sa pratique. Actuellement, les morlanaïens utilisent davantage la voiture pour se déplacer et l'utilisation du vélo ne représente que 1% des déplacements. Ces aménagements seront l'occasion d'expérimenter, dans un premier temps, le report modal et la capacité des morlanaïens à changer leur comportement sur le long terme, notamment leur mode de déplacement. Ce report modal peut impacter positivement la qualité de vie des habitants, puisque la littérature montre que l'utilisation du vélo peut améliorer l'état de santé des populations, en améliorant la santé physique (réduction de l'obésité) et psychique (amélioration du sommeil, réduction du stress).

Enfin, la littérature montre que le stationnement vélo occupe 10 fois moins d'espace que le stationnement automobile. Ainsi le développement de parcs de stationnement vélo **peut permettre de gagner en qualité paysagère**, en empiétant moins sur les espaces publics et en laissant ainsi plus de place aux « espaces de rencontres », plutôt qu'aux « espaces de passages ». Cette amélioration du cadre de vie pour les habitants peut permettre d'améliorer leur santé mentale (amélioration du bien-être, moins de stress, ...).

Ainsi, cette nouvelle offre de stationnement peut bénéficier à l'ensemble de la population morlanaïenne et tout particulièrement celle utilisant le vélo comme mode de déplacement, grâce à la présence d'une offre adaptée. De plus, la diversification des modes de déplacements peut à terme, bénéficier aux commerçants en leur permettant de capter d'autres publics qui jusqu'alors ne fréquentaient pas ces commerces, comme les populations du quartier Marcadet.

→ Aménagement d'un grand parvis pour valoriser l'église

- **Impact positif sur la cohésion sociale et la mémoire collective**

La requalification de la Place Ste Foy intègre également l'aménagement d'un grand parvis devant l'église dans le but de la valoriser. Cet élément du projet peut avoir des impacts positifs sur la mémoire collective. La mise en valeur du patrimoine est aujourd'hui inhérente aux logiques d'aménagement [34,37]. Il s'agit en effet aujourd'hui de recomposer le territoire avec les éléments du passé afin de promouvoir l'identité territoriale. La

valorisation du patrimoine et de l'histoire de Morlaàs permet d'accentuer le sentiment d'appartenance et de fait impacte positivement la qualité de vie des habitants. Ce grand parvis permet d'accroître dans un premier temps, les possibilités de rencontre entre les morlanais, notamment par les discussions et le partage d'expériences entre les différentes générations (personnes âgées et plus jeunes, anciens morlanais et nouveaux arrivants). Comme l'a souligné la revue de littérature, la valorisation de l'histoire collective permet de favoriser tout d'abord l'inclusion sociale [35] et donc de lutter à termes contre l'individualisme et contre le sentiment d'isolement [35,37]. Cet aménagement peut venir fédérer les populations, quel que soit le groupe, et ainsi améliorer les liens entre les morlanais, ce qui impacterait positivement leur santé mentale (diminution de dépression et du sentiment d'isolement).

- **Impact positif sur les déplacements**

De plus, l'aménagement d'un grand parvis devant l'église peut permettre de lutter contre **le sentiment d'insécurité, problématique associée aux mobilités actives sur Morlaàs**.

En effet, un des freins actuels à l'augmentation des mobilités piétonnes sur Morlaàs est le sentiment d'insécurité dû aux incivilités de la route (vitesse élevée) et à la mauvaise qualité des espaces pour les piétons, particulièrement au niveau du croisement de la rue Marcadet et de la rue Bourg Mayou, comme l'a montré l'analyse de l'état initial. Ainsi, l'aménagement d'un grand parvis devant l'église peut permettre d'enrayer en partie cette situation dangereuse dans un premier temps et de fait, d'augmenter potentiellement la part des mobilités actives dans les déplacements des morlanais à plus long terme. En effet, cela permet d'offrir plus d'espaces aux déambulations piétonnes et d'inciter aux modes de déplacements actifs au niveau du centre bourg. L'augmentation de la part des déplacements actifs a un impact positif sur la santé car ils permettent d'améliorer la santé physique et mentale (augmentation de l'activité physique, amélioration du sommeil, diminution du stress, des maladies cardio-vasculaires, ...) [3,42,43,44]. Cet impact positif potentiel aura surtout un effet sur les populations exprimant un fort sentiment d'insécurité par rapport aux mobilités à savoir les personnes âgées, les parents avec enfants en bas âge et personnes à mobilités réduites. Enfin, au même titre que le maintien de la fonction de centralité Place Ste Foy, cet impact a une probabilité d'apparition assez précoce puisque les travaux peuvent permettre d'initier les changements de comportements et inciter aux modes de déplacements actifs.

- **Impacts positifs et négatifs sur l'attractivité**

L'aménagement de ce grand parvis peut constituer un atout majeur de la revitalisation et avoir un impact positif sur l'attractivité du centre bourg. La valorisation du patrimoine bâti et architectural est un **réel levier d'attractivité**. En renforçant le caractère structurant que représente la Place Ste Foy, ce parvis peut ainsi en souligner les atouts et permettre de **renforcer l'attractivité touristique**. L'adéquation entre des espaces publics de qualité et un patrimoine architectural, en termes d'accessibilité et de sécurité notamment, permet d'améliorer considérablement le cadre de vie dans un premier temps, et en suivant, de favoriser une augmentation de la fréquentation du centre bourg pour à termes lutter contre l'image négative donnée jusqu'alors d'un « centre bourg abandonné » (dégradation du bâti patrimonial, forte vacance des logements Place Ste Foy, fermeture des nombreux commerces...) Tout comme pour le maintien de la fonction de centralité dans le centre bourg, l'aménagement du grand parvis devant l'église aurait un impact positif pour les commerçants qui peuvent voir leurs activités augmenter du fait d'une plus grande fréquentation du centre bourg par les touristes, habitants de la communauté de communes, morlanais, qui viendraient davantage visiter l'église.

Néanmoins, un des possibles impacts négatifs identifiés, de probabilité faible est celui de l'augmentation de la fréquentation de cet espace qui peut s'accompagner **de nuisances pour les riverains**. L'augmentation du nombre de touristes et des rassemblements imprévus (jeunes par exemple) peuvent gêner les morlanais qui résident à proximité de l'église. Mais encore, au-delà des nuisances sonores que peuvent générer des rassemblements, il est possible que ces rassemblements provoquent une augmentation des déchets sur l'espace public, donnant l'impression d'un quartier sale et peut en suivant accroître le sentiment d'insécurité.

→ Implantation d'une halte avec point d'informations

- **Impacts positifs sur la cohésion sociale**

La mise en place d'une halte avec points d'informations pour les pèlerins peut permettre **d'accroître les échanges** entre les individus, qu'ils soient habitants, touristes, nouvelles ou anciennes générations, et dans le même temps **de valoriser la mémoire collective**. Cet élément du projet peut favoriser les rencontres et donc renforcer les liens entre les différents groupes de populations, et notamment les habitants et les touristes. Il peut représenter une occasion pour les morlanais d'échanger sur leur histoire commune. La valorisation de cette identité peut renforcer dans un premier temps le sentiment d'appartenance et renforcer la solidarité et la cohésion entre les différents groupes.

- **Impacts positifs sur l'attractivité**

La mise en place de cette halte d'information pour les touristes et les pèlerins peut avoir un impact positif sur **l'attractivité touristique**. Cet élément du projet représente un levier de valorisation du patrimoine (bâti et culturel) de la commune et peut engendrer une augmentation de la venue des touristes sur la commune. Les outils de communication, comme l'a montré la revue de littérature, sont un moyen pour les communes rurales d'accroître leur dynamisme et de ne pas tomber dans une attractivité uniquement résidentielle [70]. **L'augmentation de la fréquentation du centre bourg** et donc sa capacité à capter des flux de touristes peut également profiter aux commerçants qui verront très probablement la fréquentation de leur établissement augmenter. A plus long terme cela peut permettre de lutter contre l'image d'un centre bourg à l'abandon, au même titre que les impacts potentiels relatifs à l'aménagement du grand parvis pour valoriser l'église.

→ Aménagement d'un accès mutualisé aux différents services de la Place Ste Foy

L'aménagement d'une grande plateforme pour mutualiser l'accès aux différents services de la Place Ste Foy peut avoir des impacts positifs en termes de possibilité de rencontre, mobilités et d'accessibilité au même titre globalement que les impacts identifiés précédemment pour le maintien des fonctions de centralité de la Place Ste Foy.

- **Impact positif sur la cohésion sociale**

Cet accès mutualisé peut favoriser à long terme la **cohésion sociale entre les individus**. En effet, l'aménagement de l'accès mutualisé s'accompagne de micro-aménagements multigénérationnels et multi-usages (bancs, modules avec des angles et des usages différents, luminaires, jardinières). Ces derniers peuvent favoriser les possibilités de rencontre entre les populations et ainsi, améliorer le capital sociale et la santé mentale des habitants. L'amélioration des relations sociales a un effet direct sur la diminution de l'anxiété, du stress et sur la réduction de la mortalité [10,12], ainsi que sur l'amélioration de l'estime et de la confiance en soi [10,12].

- **Impact positif sur les déplacements**

L'accès mutualisé permet aux habitants d'avoir une impression de « facilité » pour l'accès aux services de la Place Ste Foy. Il permet ainsi **d'inciter aux déplacements actifs** en favorisant par exemple, la dépose du véhicule motorisé en un lieu et permettant ainsi aux individus de se déplacer à pied pour accéder à l'ensemble des services de la Place Ste Foy. Cela aurait un impact positif sur la santé en augmentant le bien-être physique et en diminuant possiblement la prévalence de certaines maladies imputable à la sédentarité (obésité, maladie cardio-vasculaire). Cet aménagement bénéficiera majoritairement aux personnes âgées et personnes à mobilités réduites en leur permettant un accès plus favorable aux services ce qui, peut également, en suivant, améliorer leur capital social, grâce notamment à une plus grande facilité de rencontre. En effet, les personnes âgées sont particulièrement sensibles à l'aménagement des espaces publics. Les nouveaux modes de vies (nouvelles formes

de mobilités, problématique de développement durable, vieillissement des populations) impliquent de penser les aménagements des espaces urbains en accord avec ces dynamiques démographiques (vieillesse des populations) [100], et notamment de proposer des espaces de repos afin de faciliter les déplacements.

→ Réouverture d'une terrasse de café

Le projet de revitalisation prévoit, sous réserve de trouver un repreneur, la réouverture de la terrasse de café au niveau de l'Hôtel de France sur la Place Ste Foy. Cet élément du projet est en parfaite adéquation avec les suggestions qu'ont fait les citoyens dans les réponses aux questionnaires de la commission extra-municipale. De plus, la réouverture du café peut avoir des impacts potentiels positifs en termes de cohésion sociale et d'attractivité.

- **Impact positif sur la cohésion sociale**

En termes de cohésion sociale, la réouverture de la terrasse du café aura un impact positif très probable sur les **possibilités de rencontre entre les habitants**, qui est un facteur majeur de cohésion sociale. Avec cette réouverture de terrasse la Place Ste Foy redeviendrait potentiellement un lieu central et de sociabilisation à court terme, permettant ainsi de lutter progressivement contre l'isolement des personnes. La terrasse de café représente pour les populations des possibilités de repos en ville, au même titre que les micro-aménagements (bancs) prévus dans le cadre de l'accès mutualisé. Cela peut permettre d'**améliorer l'accessibilité fonctionnelle du centre bourg** (impression de facilité de déplacements grâce aux possibilités de repos) et d'inciter les populations à fréquenter le centre bourg. La diminution de l'isolement social a un impact positif sur la santé mentale des individus car elle permet de diminuer les états d'anxiété, et d'accroître l'estime de soi, ainsi que la confiance en les autres [10,12]. De plus, la réouverture de cette terrasse de café viendrait très probablement améliorer le lien intergénérationnel, puisque cette offre commerciale répond aux attentes de toutes les tranches d'âge de la population.

- **Impact positif sur l'attractivité**

La réouverture d'une terrasse de café Place Ste Foy est **un levier majeur d'attractivité sur Morlaàs**. En effet, elle peut venir résoudre en partie la problématique de la **dévitilisation** du centre bourg et également venir renforcer l'offre de commerces de proximité déjà très plébiscitée par les morlanais comme l'avait souligné l'analyse des questionnaires de la commission extra-municipale. La fermeture du café avait impacté négativement la qualité de vie et l'attractivité sur le centre bourg de Morlaàs. Sa réouverture peut donc très probablement permettre de redynamiser le centre bourg et dès lors de potentiellement faire venir d'autres commerces aux alentours. Cette nouvelle dynamique commerçante aura dès lors un impact positif sur la fréquentation du centre bourg.

La requalification de la Place Ste Foy présente des impacts positifs sur l'ensemble des déterminants de santé : cohésion sociale, mémoire collective, déplacements actifs, attractivité, accessibilité. Les différents éléments du projet ont pour objectif d'affirmer le caractère historique de la place en la valorisant. Cela a d'une manière générale un impact positif sur la **mémoire collective** et **l'attractivité du territoire** en donnant à la Place Ste Foy une image de « place forte » et centrale, où se concentrent les principaux services et lieux de consommation. Cela peut favoriser à termes la cohésion sociale en facilitant les possibilités de rencontre entre les individus de différentes générations et peut améliorer de fait le bien-être mental des individus. Ainsi, pour maximiser ces effets positifs, les recommandations s'appuieront sur le renforcement de l'incitation au report modal. De plus, les recommandations auront pour objectif de renforcer les impacts positifs sur la mémoire collective, en prenant en compte notamment le patrimoine bâti et le caractère structurant que représente la Place Ste Foy. Enfin, pour renforcer l'attractivité de la Place Ste Foy, une partie des recommandations portera sur la problématique de la communication, qui, selon les morlanais est encore beaucoup trop absente dans le centre bourg.

Néanmoins, la création de ce nouvel espace de sociabilisation peut avoir un impact **potentiellement négatif sur le cadre de vie des riverains**, du fait du développement des manifestations (nuisances sonores, augmentation des déchets en ville par exemple). Ces diverses nuisances peuvent d'une manière générale venir perturber la qualité de vie des populations qui habitent à proximité de la Place Ste Foy : perturbation du sommeil, augmentation de la fatigue, fréquentation élevée des rues adjacentes au centre bourg pour stationner, ... A ce titre, la modification du stationnement dans le centre bourg peut impacter négativement la qualité de vie des morlanaïs, **puisqu'il peut potentiellement accroître la problématique du stationnement sauvage**. Enfin, comme souligné pour l'élément du projet « maintien des fonctions de centralités sur la Place Ste Foy », la requalification de la Place Ste Foy, peut **avoir un impact négatif en termes de cohésion territoriale, à une échelle plus globale du projet**. En effet, le projet de requalification de la Place Ste Foy ne peut se faire indépendamment des autres grandes phases du projet (articulation Hourquie Cordeliers notamment), au risque, le cas contraire, d'accentuer les inégalités territoriales et donc sociales existantes sur la commune.

La co-construction des recommandations s'efforcera donc de limiter la fracture territoriale entre les différents quartiers de la commune et devra tenir compte des populations les plus vulnérables, à savoir celles résidents à proximité de la Place Ste Foy.

iii) Impacts potentiels du secteurs Hourquie/Cordeliers

Le projet d'aménagement du secteur des Cordeliers et de la Hourquie se décline en plusieurs éléments à savoir :

- La mise en place de **cheminements doux** entre les secteurs du Stade des Cordeliers et les autres polarités de Morlaàs
- La création d'un **grand parking végétalisé** et central dans le centre bourg
- La mise à disposition pour les habitants d'une **réserve foncière**
- La création d'un **centre socio-culturel**
- L'aménagement d'un **théâtre de verdure**
- La création d'une aire de jeux tous âges
- L'aménagement d'un **grand parvis, d'espaces de rencontre et d'un mail planté (voie) place de la Hourquie**

→ Mise en place de cheminements doux entre les secteurs du Stade des Cordeliers et les autres polarités de Morlaàs

L'ouverture de nouvelles voies de communication entre le secteur des Cordeliers et les autres polarités de Morlaàs, à savoir la Place Ste Foy et la Place de la Tour. Ces nouveaux axes dans le centre bourg vont avoir des impacts positifs sur la santé des populations : aucun impact négatif

- **Impact positif sur la cohésion sociale**

L'aménagement de cheminements doux entre le secteur Hourquie et Cordeliers vers la Place Ste Foy et la Place de la Tour peut avoir un impact positif sur la cohésion sociale puisqu'ils peuvent permettre une **plus grande articulation entre les différentes polarités** de Morlaàs et donc multiplier les possibilités de rencontre. En effet, l'analyse de la situation de l'état initial sur la commune a mis en évidence un manque important d'articulation entre les différents quartiers mais également une difficulté à identifier les espaces de rencontre. La mise en place de ces nouvelles connexions peut très probablement rendre plus visible les espaces de rencontres et donc de proposer une meilleure articulation entre les différentes polarités de Morlaàs. Cela va dès lors améliorer la qualité de vie des populations puisque comme le souligne la littérature scientifique, la proximité spatiale est un élément clés de la cohésion sociale en milieu rural [4,16]. La mise en place de connexions entre les différents quartiers peut permettre de « rapprocher » spatialement les groupes de populations et de fait, améliorer les réseaux sociaux. Par exemple, la mise en place de ces nouvelles connexions peut permettre de faciliter les liens et les rencontres entre les personnes âgées allant au centre bourg et les plus jeunes, se rendant

sur le secteur des cordeliers. De plus, cet impact positif potentiel vient d'emblée compenser l'impact négatif identifié précédemment au sujet du maintien des fonctions de centralités de la Place Ste Foy.

- **Impacts positifs sur les déplacements**

Le projet prévoit que ces cheminements soient réservés exclusivement aux déplacements doux (vélo et piétons). Ainsi, l'ouverture de ces voies peut permettre de **développer les mobilités actives** et dès lors d'inciter au report modal. Ces effets auront un impact positif sur la santé de la population, avec une amélioration possible du bien-être psychologique et d'une baisse des pathologies liées à un manque d'activités physiques. Conjointement, la mise en place de ces cheminements peut améliorer très probablement le sentiment de sécurité, en particulier pour les piétons.

Cependant, la survenue de cet impact reste conditionnée par d'autres aménagements, comme par exemple la présence de pistes cyclables dans les rues adjacentes, l'amélioration de la qualité des espaces de marchabilité afin de proposer une continuité des espaces de déambulations piétonnes et cyclistes.

- **Impacts positifs sur l'attractivité**

Les impacts de cet élément du projet sur l'attractivité renvoient principalement à la problématique **de la connectivité des différentes polarités**. Comme l'a souligné l'analyse de l'état initial de l'attractivité, la polarité que représente le secteur Hourquie-Cordeliers correspond au secteur qui a la plus faible connectivité. Autrement dit, ce secteur est très peu connecté aux autres points majeurs du centre bourg. Il s'agit également du secteur pour lequel la qualité des espaces de marchabilité est la moins bonne.

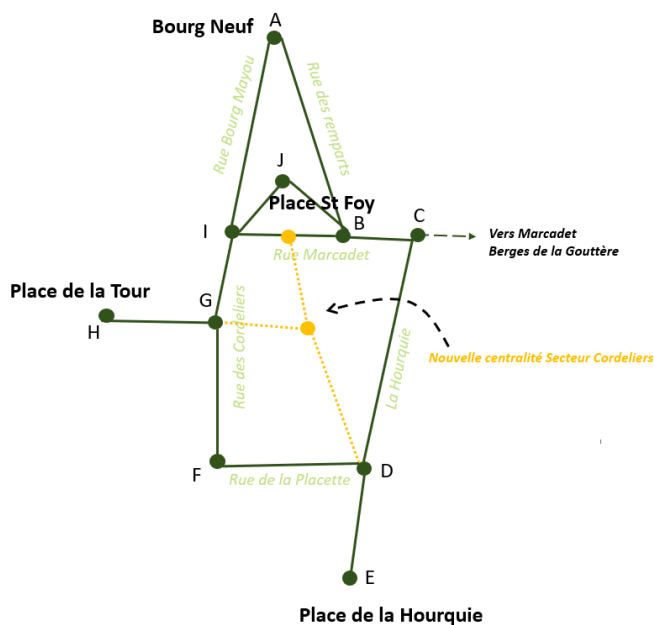


Figure 61 - Graphe d'accessibilité après travaux

En augmentant les possibilités de cheminements entre ce secteur et les autres polarités du centre bourg et en les sécurisant, il est possible d'obtenir la situation ci-contre (cf. graphe), qui en termes de connectivité apporte un plus grand équilibre entre les polarités de Morlaàs.

La plus grande articulation entre les différents secteurs peut très probablement avoir un impact positif sur la **fréquentation des commerces du centre bourg**. Comme l'a souligné l'analyse de l'état initial sur Morlaàs, certains morlans vivant dans des quartiers éloignés du centre bourg, fréquentent moins les commerces. L'amélioration de la qualité des espaces de déambulations piétonnes peut inciter, à plus long terme, les habitants de ces quartiers à

venir plus facilement fréquenter les commerces du centre bourg. L'augmentation de la fréquentation grâce à ces nouveaux cheminements doux bénéficierait donc aux populations les plus vulnérables face au sentiment d'insécurité (personnes âgées, parents avec enfants en bas âge, poussettes, ...) ainsi qu'aux commerçants qui retrouveraient une certaine forme d'attractivité. D'une manière générale, cela permet de lutter contre l'image d'un centre bourg à l'abandon.

➔ L'aménagement d'un grand parking végétalisé et central au niveau de l'ancien Stade des Cordeliers

- **Impacts positifs sur les déplacements et modes actifs**

Au même titre que la mise en place d'un stationnement minute Place Ste Foy, l'aménagement d'un grand parking végétalisé dans le centre bourg peut avoir des impacts positifs très probables sur les déplacements et tout particulièrement sur les mobilités actives. En effet, l'aménagement de ce grand parking peut agir comme une compensation aux effets négatifs potentiels identifiés pour la mise en place du stationnement minute Place Ste Foy, à savoir, l'augmentation de stationnement sauvage dans les rues adjacentes. Ainsi il peut permettre **d'apaiser la circulation et enrayer le phénomène de stationnement sauvage dans le secteur de la Place Ste Foy**, en incitant les morlanais ou les autres populations en déplacement dans le centre bourg, à déposer leur véhicule sur ce parking et emprunter les chemins piétonniers pour accéder au centre bourg. La mise en place de ce parking végétalisé et central permet ainsi dans un premier temps de **restructurer l'offre de stationnement** et de fait d'inciter sur le long terme, l'ensemble des morlanais aux mobilités actives.

De plus, en permettant de limiter le stationnement sauvage dans le centre bourg, l'aménagement de ce grand parking peut permettre *in fine*, **d'améliorer le sentiment de sécurité**. Ainsi, les personnes âgées, les parents avec enfants en bas âge et poussettes auront moins de difficultés à fréquenter le centre bourg. L'amélioration du sentiment de sécurité a un impact positif sur la qualité de vie car elle favorise les possibilités de déplacements actifs et donc concoure à la pratique d'activité physique qui améliore l'état de santé physique et mentale.

➔ Mise à disposition d'une réserve foncière

L'aménagement d'une réserve foncière peut avoir des impacts potentiels positifs très probable sur la santé des habitants.

- **Impact positif sur la cohésion sociale**

Concernant la cohésion sociale, le projet prévoit en complément d'un espace d'une grande richesse en termes de biodiversité, la mise en place de jardins partagés. **Ces jardins partagés peuvent permettre de renforcer les liens intergénérationnels entre les morlanais, facteur de cohésion sociale sur le territoire.**

L'analyse de l'état initial de ce déterminant sur la commune a mis en évidence que les activités intergénérationnelles, développées par le CCAS ou à l'occasion du service Civique, ont été fortement appréciées par la population âgée. Ces jardins partagés peuvent être l'occasion de promouvoir à termes ces liens entre différents groupes de populations et de fait, lutter contre l'isolement social. Cela peut impacter positivement la santé mentale des morlanais. De telles actions collaboratives peuvent permettre de renforcer le lien entre les morlanais et donc avoir un impact positif sur la cohésion sociale [71]. La réduction du sentiment d'isolement social, le renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi que ce type d'actions génèrent des effets bénéfiques importants sur la santé qui se traduisent par une réduction de la mortalité, un meilleur rétablissement après un problème de santé et une meilleure santé mentale [10,12]. La littérature souligne notamment que les jardins partagés ont un impact positif à l'échelle des individus, des groupes et des quartiers, et sur différentes temporalités, permettant de créer du lien social à plusieurs niveaux (individuel, communautaire, municipal). Ainsi, la création de jardins partagés peut bénéficier aux populations plus âgées, et aux populations socioéconomiquement fragiles, leur permettant d'augmenter les rencontres et de fait d'améliorer leur santé mentale.

- **Impact positif sur la qualité des espaces verts, facteur d'attractivité**

Concernant **la qualité des espaces verts comme facteur d'attractivité**, la présence de cette réserve foncière permet de combler en partie le manque de visibilité des espaces verts mis en évidence par l'analyse. En effet, cette réserve foncière peut venir offrir une grande qualité paysagère à la commune et de fait améliorerait le cadre de vie des morlanais. La présence d'espaces verts, comme l'a souligné la littérature a des impacts positifs sur la santé des populations, notamment la santé mentale et physique. Des études ont également montré que les espaces verts, faisant office d'écran, permettent d'améliorer le cadre de vie en diminuant la pollution sonore [26, 27, 29]. Cela permet de faire décroître le risque d'anxiété, de stress et d'améliorer le bien-être global des individus [91].

→ Aménagement d'un centre socio-culturel

Le projet prévoit qu'à long terme, **la réserve foncière soit un espace qui puisse permettre d'accueillir un centre socio-culturel.**

La construction de ce pôle constitue un **levier majeur d'attractivité** pour la commune de Morlaàs : il permet à la commune de continuer de se distinguer comme un pôle structurant de la communauté de communes, en proposant de nouveaux services à ses habitants. Cela viendrait confirmer le fait que Morlaàs n'attire pas les nouveaux arrivants que pour ses fonctions résidentielles et son cadre de vie, **mais également pour son offre de services.**

La construction d'un pôle socio culturel vise une **amélioration de la cohésion sociale et à lutter contre l'exclusion de certains groupes de populations.** La littérature montre toutefois que certains groupes demeurent hors de son périmètre et de la portée de ses actions. Le développement à Morlaàs du centre socio culturel pose donc question quant au public qu'il captera. En effet, l'offre sociale actuellement en place sur Morlaàs (CCAS, Friperie, ADMR, ...) bénéficie certes à une partie de la population morlanaise la plus vulnérable, mais de nombreux ménages restent invisibles et leur quantification est complexe. L'analyse de la mobilisation des citoyens aux questionnaires de la commission extramunicipale a par exemple souligné que celle-ci n'était pas la même dans tous les quartiers de la commune et qu'il peut exister des inégalités sociales et territoriales importantes et pourtant masquées.

Ainsi, il est possible que le **centre socio culturel renforce l'invisibilité de certains groupes** de populations qui n'y auraient ni recours, ni accès pour divers motifs (choix personnels, méconnaissance, ...).

→ Création d'un théâtre de verdure

- **Impacts positifs sur la cohésion sociale**

Le théâtre de verdure prévu dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs peut avoir des impacts positifs **sur la cohésion sociale, et particulièrement concernant la problématique des liens sociaux et des lieux de rencontres.**

En effet, l'ouverture de ce théâtre de verdure peut permettre de développer les échanges entre les morlanaïens quelle que soit la génération et ainsi renforcer le capital social, au même titre que les éléments du projet de la Place Ste Foy qui favorisait les rencontres (micro-aménagements Place Ste Foy, réouverture d'une terrasse de café, ...). Comme l'a souligné l'analyse de la cohésion sociale à son état initial sur Morlaàs, les personnes âgées ont le souhait de voir se développer davantage de liens sociaux entre les morlanaïens.

De plus, l'analyse a mis en évidence un **manque de lisibilité des lieux de rencontres** dans la commune depuis les axes structurants, mais aussi que certains de ces espaces constituent davantage des lieux de passage que des lieux de rencontres. Ainsi, l'aménagement de ce théâtre de verdure, connecté par des liaisons douces aux pôles d'activités de la Hourquie (intégrant les marchés) et au centre bourg avec ses activités commerciales et administratives peut permettre d'augmenter les possibilités de rencontre en un lieu apaisé que représenterait le théâtre de verdure. Le théâtre de verdure peut très probablement et très rapidement devenir un lieu visible et accessible par tous, à la jonction des quartiers du centre bourg et de la Hourquie. Enfin, la mise en place d'une programmation d'évènements riches et variés peut permettre de renforcer le lien générationnel et de lutter contre l'isolement social des personnes âgées.

- **Impacts positifs sur l'attractivité**

En plus d'améliorer les possibilités de rencontres, la plus grande visibilité d'espaces verts permise grâce à l'aménagement du théâtre de verdure a un impact positif sur le déterminant de l'attractivité et tout particulièrement sur la qualité des espaces verts de la commune. L'analyse portant sur la qualité des espaces verts montre que ces derniers sont très peu visibles et très peu connectés entre eux, donnant l'impression d'une commune très minéralisée. Or comme l'affirme la littérature scientifique, la présence d'espaces verts a des impacts positifs majeurs sur la santé des populations, notamment en termes de santé mentale : diminution de la fatigue, du stress, amélioration du bien-être, augmentation de la pratique d'activités.

La diminution de l'impression de commune « minérale » peut avoir des impacts positifs sur la qualité de vie des populations puisqu'elle permet de redonner une image positive à la ville (ville entretenue, dynamique, ...) et *in fine*, de lutter contre l'impression d'une commune en dévitalisation Et d'une manière générale, l'amélioration de l'attractivité a des impacts positifs sur les autres déterminants de santé comme la cohésion sociale et améliore de fait, la santé physique et mentale des populations (incitation aux mobilités actives, réduction de l'isolement social, renforcement des liens intergénérationnels, ...).

➔ Aménagement d'une aire de jeux tous âges

- **Impacts positifs sur la cohésion sociale**

La construction d'une aire de jeux tous âges peut avoir des impacts positifs sur la cohésion sociale, puisqu'elle peut permettre entre autres d'améliorer les liens entre les morlanais. En effet, cette aire de jeux peut permettre de renforcer les rencontres entre les différentes générations. L'analyse a mis en évidence des solidarités marquées au sein des groupes mais des solidarités plus faibles entre les différents groupes. Le développement d'espaces de rencontres multigénérationnels, tels que l'aire de jeux tous âges (et au même titre que la réouverture de la terrasse de café Place Ste Foy, ou le théâtre de verdure), permet en premier lieu de remédier à l'absence de solidarités entre les différents groupes de populations et de fait, de lutter contre l'isolement social et d'améliorer la santé mentale et physique des individus, comme par exemple en les incitant à sortir de leur domicile, et donc à augmenter la pratique d'activités physiques.

Cet élément du projet bénéficie d'une manière générale à tous les groupes de populations de manière relativement équivalente, puisqu'il peut impacter positivement la santé des jeunes enfants, des parents qui les accompagnent, mais également des personnes isolées (dont les personnes âgées) qui peuvent voir en cet aire de jeux, un espace de rencontres facilement accessible.

- **Impacts positifs sur l'attractivité et qualité des aménagements**

De plus, l'analyse des réponses aux questionnaires de la commission extramunicipale et les différents entretiens menés auprès des morlanais font émerger le souhait d'augmenter la présence d'équipements publics de qualité, telle que la présence de bancs et d'aires de jeux, qui permettent une plus grande mixité fonctionnelle des lieux et de fait, une plus grande attractivité.

Cet élément du projet répond donc aux besoins des morlanais et peut ainsi améliorer le cadre de vie. Cela peut aussi augmenter la satisfaction des nouveaux arrivants qui sont pour la majorité venus s'installer pour le cadre de vie qu'offre Morlaàs. Ainsi, la qualité des aménagements, comme facteur d'attractivité sur le territoire morlanais, peut avoir un impact positif sur ce déterminant, permettant une fois de plus d'accroître les activités dans le secteur Hourquie Cordeliers.

➔ Grand parvis, espaces de rencontre et mail planté (voie) Place de la Hourquie

La requalification du secteur Hourquie passe par le développement d'espaces de rencontre et par la mise en place d'un mail planté⁵⁶ pour favoriser l'accès aux marchés.

Cet élément du projet peut avoir un impact potentiellement positif et très probable sur la **mémoire collective et les mobilités actives**.

- **Impacts positifs sur la mémoire collective, facteur de cohésion sociale**

La mise en place d'un mail planté peut avoir un impact positif sur la mémoire collective. En effet, le diagnostic de l'APGL a mentionné que les alignements d'arbres ont une **forte valeur patrimoniale sur Morlaàs** puisqu'ils rappellent les « fameux marchés » et les foires agricoles passées. Ainsi, la conservation des alignements d'arbres et le mail planté peuvent venir renforcer l'identité de Morlaàs et donc créer un **sentiment**

⁵⁶ Un mail planté est une large voie plantée d'arbres souvent réservée aux piétons.

d'appartenance et d'inscrire les individus dans des groupes sociaux. L'appartenance commune à un territoire présente un caractère inclusif permettant de générer de la cohésion sociale et d'impacter positivement la santé des populations les plus vulnérables comme les personnes âgées, notamment en luttant contre l'isolement et l'exclusion, et en renforçant les solidarités et le partage d'expériences.

- **Impacts positifs sur les déplacements**

Concernant la mobilité, l'amélioration de l'accessibilité du secteur de la Hourquie et de ses marchés peut impacter positivement la santé des populations en favorisant les déplacements actifs, au même titre que les cheminements doux prévus entre le secteur Cordeliers/Hourquie et la Place Ste Foy. En effet, le mail planté permet de contribuer à l'amélioration de **l'accessibilité fonctionnelle du secteur**. Actuellement, seulement 25% des personnes viennent au marché à pied. Ce taux peut s'expliquer notamment par une faible qualité des espaces de marchabilité provoquant un fort sentiment d'insécurité dans ce secteur. En effet, la qualité des trottoirs est médiocre et n'incite pas aux mobilités actives. Ainsi, le mail planté offrirait des espaces de déambulations piétonnes plus larges et inciterait, à moyen et long terme, aux modes de déplacements actifs sur le secteur. La qualité des aménagements pour les mobilités actives a des impacts positifs sur la santé des populations, en permettant d'accroître la pratique d'activité physique, mais également en permettant d'améliorer les rencontres entre les individus. Cet élément du projet peut donc profiter à tous les groupes de populations et probablement de manière plus importante aux personnes âgées, parents avec enfants en bas âges, personnes à mobilités réduites.

Les aménagements prévus sur le secteur des Cordeliers et de la place de la Hourquie ont des impacts positifs importants en termes de cohésion sociale, de mobilités actives et d'attractivité. Les nouvelles fonctions attribuées à ce lieu (théâtre de verdure, aire de jeux multi générationnelle, ...) sont autant de facteurs permettant d'accroître les possibilités de rencontres, de réduire l'isolement social des personnes et d'améliorer de fait, leur capital social. De plus, ces éléments peuvent permettre d'enrayer le constat qui a été fait sur Morlaàs, à savoir celui d'un manque de lien intergénérationnel. En termes de mobilités actives, la création de ce grand espace, qui plus est, articulé avec des cheminements doux et sécurisés pour se rendre Place Ste Foy, peut inciter au report modal et de fait favoriser les déplacements piétons. La plus grande qualité des espaces de déambulations piétonnes sera facteur de mobilités actives. Enfin, l'augmentation de l'offre de services et de la qualité des espaces verts (dont la plus grande visibilité de ceux-ci depuis les axes structurants) permettent de lutter contre l'idée d'un centre bourg en dévitalisation et une « ville dortoir », grâce à l'amélioration du cadre de vie (plus faible minéralisation des espaces publics). **En d'autres termes, l'aménagement de trottoirs, de passages piétonniers, de pistes cyclables, d'espaces végétalisés, d'éclairages et de mobiliers urbains de qualité facilitent les déplacements actifs, l'intermodalité, la sécurité, et une dynamique de réseaux et de liens sociaux favorables au vivre-ensemble.**

Les impacts négatifs identifiés sur cet espace ont davantage trait à l'inclusion sociale et l'invisibilité de certains groupes. En effet, l'aménagement de lieux collectifs ne bénéficient pas toujours à tous les groupes de populations. Bien qu'elles puissent en profiter, certaines populations font parfois le choix de ne pas fréquenter des espaces collectifs qu'elles perçoivent comme stigmatisants. Ainsi, elles apparaissent comme invisibles pour la société, du fait du non-recours à certains services. Il est possible que cela soit le cas pour le futur centre socio-culturel qui peut ainsi accroître les inégalités sociales entre les groupes de populations sur Morlaàs. La mobilisation quant aux questionnaires de la commission extra-municipale a déjà mis en évidence ce différentiel d'implication et donc les potentielles inégalités entre les groupes.

La co-construction des recommandations visera donc à améliorer encore davantage la qualité des aménagements de cet espace. Les recommandations auront également pour objectif de garantir une égalité et une équité d'accès à ces équipements afin de diminuer les inégalités sociales et territoriales qui peuvent exister lors de l'aménagement de lieux collectifs.

IV. Co-construction des recommandations

Suite à cette caractérisation fine des impacts potentiels du projet sur la santé des habitants, il est possible de formuler des recommandations en vue de minimiser les potentiels impacts négatifs et maximiser les potentiels impacts positifs. Pour cela deux ateliers ont été mis en place dans le but de coconstruire les recommandations de l'EIS⁵⁷. La méthodologie de ces deux ateliers est présentée en page 25. Les recommandations issues de l'atelier citoyen font l'objet en annexe n°11 d'un document spécifique qui a été validé par les citoyens ayant participé à l'atelier du 3 juin.

A la suite de ces deux ateliers, l'équipe évaluatrice a organisé sous forme de fiche par élément du projet, les différentes recommandations élaborées et les a articulées entre elles.

Chacune des fiches comporte :

- Un résumé des impacts potentiels de l'élément du projet sur les déterminants de santé
- Les populations potentiellement plus vulnérables
- La description des recommandations avec :
 - o Leur degré d'opérationnalité : technique, action collective, préventive/incitative, réglementaire, ou point de vigilance
 - o Leur modalité de suivi⁵⁸

a) Recommandations pour la phase travaux

⁵⁷ Cf. Méthodologie de la participation citoyenne et de l'atelier du CT4 page 25

⁵⁸ Pour certaines recommandations, une mention est faite sur l'articulation possible avec le CLS, conformément à ce qui a été décidé lors du comité technique n°2 (Cf. page 12)



Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Phase de travaux

| Impacts potentiels sur la santé des habitants | Fréquentation des commerces du centre bourg | Offre de stationnement | Mobilités actives | Nuisances |
|---|---|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ↓ fréquentation des commerces du centre bourg ↓ des solidarités entre les commerces ↑ de la vacance dans le centre bourg ↓ offre de commerces ↓ accessibilité aux services pour les populations | <ul style="list-style-type: none"> ↓ offre de stationnement dans le centre bourg ↑ stationnement sauvage ↑ sentiment d'insécurité | <ul style="list-style-type: none"> Levier pour initier le report modal ↓ utilisation de la voiture personnelle ↑ de la qualité de marchabilité (espace plus large, rue sens unique) | <ul style="list-style-type: none"> ↑ circulation liée à la présence d'engins de chantier ↑ nuisances sonores et poussières ↓ qualité du sommeil ↑ stress et anxiété |

Populations potentiellement impactées

Habitants du secteur Place Ste Foy

Habitants des quartiers périphériques et notamment quartier de la Hourquie

Tous groupes de populations



ENJEUX DE LA PHASE CHANTIER

- ✓ **Initier des changements de comportement** (report modal)
- ✓ **Améliorer l'acceptabilité sociale** du projet de revitalisation
- ✓ **Limiter les nuisances** associées aux phases de chantier (destruction, contournement, ...)



Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|------------------------------------|-----------------------|
| TR1 Lors de la phase de démolition du stade des Cordeliers, sur les barrières qui protègent le chantier, disposer des panneaux qui renseignent sur le projet de revitalisation, le devenir de cet espace, ses fonctions futures, ... | Technique | |
| TR2 Organiser des visites de chantiers avec les citoyens, communiquer sur la durée des phases de chantier, discuter de la bonne tenue des travaux, des règles de sécurité, ... | Action collective | |
| TR3 (B2, I1) Inciter et initier au report modal en mettant en place avant le contournement du centre bourg des panneaux indiquant les parkings à proximité, le temps d'accès à pied, ... | Technique Préventive/Incitative | |
| TR4 Conserver un accès propre et fonctionnel aux commerces lors de la phase travaux (rampe PMR, éviter les terrains avec cailloux, ...) | Technique | Qui ? Maître d'oeuvre |

b) Recommandations pour la requalification de la Place Ste Foy

Fiche
A

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :
Maintien de la fonction de centralité Place Ste Foy

Impacts potentiels sur la
santé des habitants

Possibilité de tout faire à pied et lutter contre la
sursollicitation de la voiture



Inciter et renforcer la possibilité de tout faire à pied
↑ mobilités actives
↑ pratique d'activité physique
↓ maladies liées à la sédentarité (obésité, maladies
cardio-vasculaires,...)

Fracture territoriale / Inéquité des fonctions entre
les quartiers



↓ cohésion territoriale (et donc sociale)
↑ des ruptures entre les quartiers (différence d'offre de
service)
↑ de la fracture territoriale
↓ équité entre les quartiers

Populations potentiellement impactées

Habitants du secteur Place Ste Foy

Habitants des quartiers périphériques et notamment quartier de la Hourquie

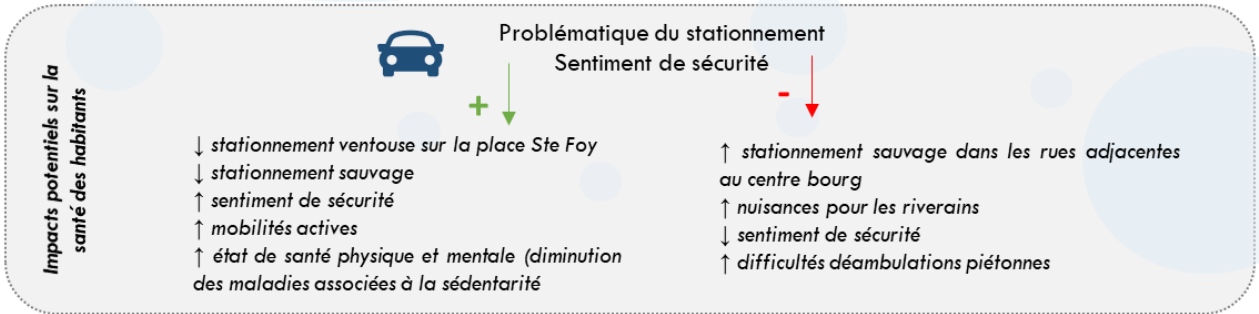


Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|--------------------------------------|---|
| <p>A1 (I3)</p> <p>Déployer les aménagements prévus sur le secteurs Ste Foy, sur les autres quartiers pour garder une cohérence territoriale</p> <p><i>Exemple : proposer des stationnements vélos à proximité du parking du secteur des Cordeliers pour garantir une cohérence en terme de multimodalité, grand point d'information place Ste Foy et points d'informations dans plusieurs quartiers</i></p> | <p>Technique </p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre</p> <p>Qui ? Mairie, APGL</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements et à chaque étape des travaux (inciter au report modal)</p> |
| <p>A2 (H3, J2, M2)</p> <p>Mettre en place des espaces de repos sur la place Ste Foy pour faire de cette place un lieu de rencontre</p> | <p>Technique </p> | |
| <p>A3</p> <p>Inciter à la rénovation des bâtiments à caractère patrimoniaux place Ste Foy en s'articulant avec la démarche ORT</p> | <p>Incitative </p> <p>Technique </p> | <p>Comment ? Articuler le projet de revitalisation avec les démarches engagées dans le cadre de l'ORT / Promouvoir le programme Denomandie</p> <p>Communiquer sur les aides pour les particuliers</p> <p>Qui ? CCNEB, Morlaàs, ANAH</p> |
| <p>A4 (G2)</p> <p>Mettre en place une charte pour l'installation des commerces dans le centre bourg</p> | <p>Réglementaire </p> | <p>Comment ? Développer des ateliers avec les commerçants pour connaître plus précisément la situation et les stratégies concurrentielles. Mener une enquête auprès de la population pour cibler les besoins en termes de commerces</p> <p>Qui ? CCNEB (commission commerce et artisanat et partenaires associés (Réseau entreprendre Ardur, Initiative Béarn, ...)), Associations des commerçants de Morlaàs</p> |



Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :
Parking minute place Ste Foy



Populations potentiellement impactées

Enfants - Parents - PMR
Personnes âgées



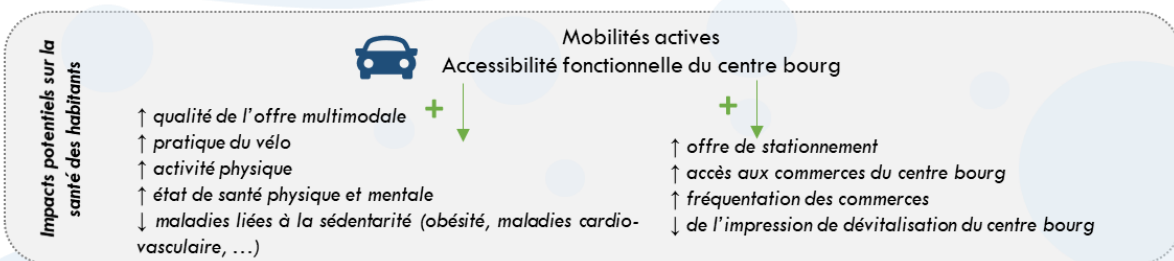
Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|---|--|
| <p>B1</p> <p>Mettre en place des plots et un système de verbalisation pour éviter le stationnement sauvage et le stationnement ventouse</p> | <p>Technique </p> <p>Réglementaire </p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre / Former des agents techniques / Informer les citoyens sur la nouvelle réglementation (Communication)</p> <p>Qui ? Mairie, APGL</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements / dès le début des aménagements (sensibiliser)</p> |
| <p>B2 (TR3, I1)</p> <p>Articuler le parking minute avec les autres parking à proximité pour les personnes souhaitant stationner plus longtemps <i>Exemple : mettre en place du panneautage pour informer sur les distances, la disponibilité des places et favoriser les mobilités active</i></p> | <p>Technique </p> <p>Préventive/Incitative </p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre / Organiser des diagnostics en marchant pour faire participer les citoyens à la réalisation de ces panneaux et permettre une plus grande appropriation / Disposer des panneaux sur les possibilités des boucles de multimodalités (cartographies et démarche initiée par le service civique)</p> <p>Qui ? Mairie, APGL, commerçants, citoyens</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements / A chaque étape des travaux pour inciter et initier le report modal</p> |
| <p>B3 (I2)</p> <p>Mettre en place un revêtement de sol anti-bruit</p> | <p>Technique </p> | <p>Qui ? Mairie, APGL, commerçants, citoyens</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements / A chaque étape des travaux pour inciter et initier le report modal</p> |
| <p>B4 (F2, H2,</p> <p>Sur le parking, disposer des panneaux sur le temps d'accès aux commerces, services de proximité pour permettre d'anticiper le temps d'accès</p> | <p>Technique </p> | <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements / A chaque étape des travaux pour inciter et initier le report modal</p> |



Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Stationnement vélo Place Ste Foy



Populations potentiellement impactées

Ensemble de la population morlanaise
Commerçants

Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|---|--|
| <p>C1 Mettre en place des événements réguliers pour favoriser la cohésion sociale autour du vélo pour inciter à sa pratique (réduire les peurs associées au vélo, connaître les règles de circulation,...)</p> | <p>Action collective </p> <p>Préventive/Incitative </p> | <p>Comment ? Organiser des balades vélo dans Morlaàs et mettre en place des actions de communication sur les circuits vélo / Développer une vélo-école pour apprendre les règles de circulation à vélo</p> <p>Qui ? OT, Ecoles de Morlaàs, associations</p> |
| <p>C2 Communiquer via les médias de la communes, sur l'indemnité financière vélo, due par les entreprises</p> | <p>Préventive/Incitative </p> | <p>Comment ? Mettre en place un point d'information central sur Morlaàs et diffuser l'information sur les canaux de communication (site, journal de la commune, ...) et à articuler avec l'indemnité mise en place sur la commune pour l'achat d'un vélo</p> <p>Qui ? Mairie de Morlaàs, CCNEB</p> |
| <p>C3 Intégrer des équipements complémentaires aux espaces de stationnement pour favoriser leur utilisation et mettre en place des avantages financiers pour l'achat de vélo</p> <p><i>Exemple : disposer en place des cadenas et antivols préinstallés, stations de gonflage, protection contre les intempéries, déployer le stationnement vélo sur d'autres quartiers, réaliser un marquage au sol pour les cyclistes</i></p> | <p>Technique </p> <p>Préventive/Incitative </p> <p>Action collective </p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre / Etablir un partenariat avec l'entreprise de réparation de vélo pour promouvoir l'utilisation du vélo (tarif préférentiel de réparation, mise à disposition de matériel,...)</p> <p>Qui ? Mairie, APGL, ChrisBike</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements et à chaque étape des travaux (inciter au report modal)</p> |
| <p>C4 Communiquer sur les bienfaits de la pratique du vélo pour inciter à sa pratique</p> | <p>Action collective </p> <p>Préventive/Incitative </p> | <p>Comment ? Organiser des conférences/débats pour coconstruire des activités collectives à déployer / Articuler cette recommandation avec les fiches action du CLS Est Béarn</p> <p>Qui ? Associations (sport, parents d'élèves,...), CLS</p> |
| <p>C5 Articuler le stationnement vélo avec la mise en place d'une signalétique pour les pistes cyclables</p> | <p>Technique </p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre</p> <p>Qui ? Mairie, APGL</p> |



Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :
Grand parvis pour valoriser l'église Ste Foy

| Impacts potentiels sur la santé des habitants | Mémoire collective | Sentiment de sécurité | Valorisation du patrimoine bâti |
|---|--|--|--|
| | <p>↑ Mise en valeur du patrimoine historique / Partage d'une histoire commune</p> <p>↑ possibilité de rencontres entre les différents groupes</p> <p>↓ isolement social</p> <p>↓ individualisme</p> <p>↑ état de santé mentale</p> | <p>↑ offre de stationnement</p> <p>↑ accès aux commerces du centre bourg</p> <p>↑ fréquentation des commerces</p> <p>↓ de l'impression de dévitalisation du centre bourg</p> | <p>↑ attractivité</p> <p>↑ fréquentation de la place Ste Foy</p> <p>↑ fréquentation des commerces</p> <p>↓ de l'impression de dévitalisation du centre bourg</p> |

Populations potentiellement impactées

Riverains quartier place Ste Foy
Commerçants



Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|--------------------------------------|---|
| D1 Mettre en place des protections autour du parvis de l'église | Technique | Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre Qui ? Mairie, APGL Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements |
| D2 Valoriser l'histoire de Morlaàs en permettant le partage de l'histoire du territoire | Action collective | Comment ? Développer une association regroupant des habitants qui souhaitent faire découvrir l'histoire et le patrimoine de Morlaàs (Greeters). Articuler avec le projet de Géocaching de la commission des jeunes Qui ? OT, habitants |
| D3 Intégrer des équipements complémentaires aux espaces afin de réduire les nuisances et inciter à la préservation d'espace de qualité <i>Exemple : former les agents techniques et mener des actions de sensibilisation, mettre en place des poubelles à cigarettes (projet engagé dans le cadre de la commission des jeunes)</i> | Technique Préventive / Incitative | Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre Qui ? Mairie, APGL Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements |
| D4 (E3, J1) Déployer des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement et du cadre de vie (Place Ste Foy) <i>Exemple : organiser des journées de nettoyage de la ville, conférence sur les questions environnementales et de développement durable</i> | Action collective | Comment ? Organiser des journées de nettoyage de la ville avec les habitants / Organiser des conférences sur le développement durable pour sensibiliser à la préservation du cadre de vie Qui ? Agents techniques, Mairie, CCNEB |

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Halte avec points d'informations pour les pèlerins Place Ste Foy

Fiche
E

| Impacts potentiels sur la santé des habitants | Favoriser les rencontres et valoriser l'histoire collective | Attractivité touristique | |
|---|--|--|--|
| | | + | - |
| | <p>Mise en valeur du patrimoine historique / Partage d'une histoire commune</p> <p>↑ possibilité de rencontres entre les différents groupes</p> <p>↑ partage d'une histoire commune et enrichissement collectif</p> <p>↓ isolement social</p> <p>↑ état de santé mentale</p> | <p>↑ équipements de qualité</p> <p>↑ capacité de polarisation de Morlaàs</p> <p>↓ de l'impression de dévitalisation</p> <p>↑ rôle structurant de Morlaàs dans la CCNEB</p> | <p>↑ fréquentation de cet espace</p> <p>↑ des rassemblements</p> <p>↑ des nuisances (sonores, déchets, ...)</p> <p>↓ cadre de vie</p> <p>↓ stress et état de santé mentale</p> |

Populations potentiellement impactées

Personnes âgées - Nouveaux arrivants - Riverains
Touristes - Pèlerins - Voyageurs



Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|---|---|
| <p>E1 Développer conjointement à cette halte, des points d'informations pouvant bénéficier à tous les morlanais</p> <p><i>Exemples : mettre en place des panneaux lumineux dans le centre bourg et aux entrées de ville pour diffuser des informations sur les activités de la commune ; mettre en place un relai avec toutes les informations relatives à la communes, aux entreprises, aux citoyens au niveau de la place Ste Foy</i></p> | <p>Point de vigilance</p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre</p> <p>Qui ? Mairie, APGL</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements</p> |
| <p>E2 Garantir une accessibilité maximale à cette halte d'information (langue étrangère, personnes malvoyantes, ...)</p> | <p>Point de vigilance</p> <p>Technique</p> | |
| <p>E3 (D4, J1) Intégrer des équipements complémentaires aux espaces afin de réduire les nuisances et inciter à la préservation d'espace de qualité</p> <p><i>Exemple : former les agents techniques et mener des actions de sensibilisation, mettre en place des poubelles à cigarettes (projet engagé dans le cadre de la commission des jeunes)</i></p> | <p>Technique</p> <p>Préventive / Incitative</p> | |
| <p>E4 Dans une logique de valorisation continue du patrimoine et d'attractivité touristique, proposer des expositions en plein air et agrémenter les chemins de balades touristiques, d'éléments d'art ou de patrimoine</p> | <p>Action collective</p> | <p>Comment ? Faire venir des artistes locaux exposer leurs œuvres dans Morlaàs / Exposer des éléments patrimoniaux comme des sculptures de l'ancien couvent des Cordeliers</p> <p>Qui ? OT, Mairie</p> |



Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :
Accès mutualisé pour les services de la place Ste Foy

Impacts potentiels sur la santé des habitants

Accessibilité sociale et fonctionnelle

+ ↓

Impression de facilité d'accès aux services

- ↑ possibilité de rencontre
- ↑ du capital social
- ↑ cohésion de sociale
- ↑ état de santé mentale

Favoriser les déplacements actifs

+ ↓

Promouvoir une plus grande utilisation des espaces de déambulations piétonnes

- ↑ motivation à tout faire à pied
- ↑ renforcement de la boucle commerciale piétonne
- ↓ de l'utilisation de la voiture personnelle
- ↓ des nuisances associées
- ↑ cadre de vie
- ↑ état de santé physique et mentale

Populations potentiellement impactées

PMR - Personnes âgées

Riverains



Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|------------------------------|---|
| <p>F1 Mener des actions de communication sur les bienfaits de la marche à pied</p> | <p>Préventive/Incitative</p> | <p>Comment ? Organiser des conférences/débats échanger sur les bienfaits de la pratique d'activité physique / Articuler cette recommandation avec les fiches action du CLS Est Béarn</p> <p>Qui ? Mairie, CLS</p> |
| <p>F2 (B4, H2) Disposer des panneaux sur les temps d'accès et privilégier une communication sur le nombre de pas</p> <p><i>Exemple : « pour atteindre la boulangerie, à partir d'ici, il vous faudra faire ... de pas, ce qui correspond à ...% du nombre de pas minimum par jour »</i></p> | <p>Technique </p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre / Organiser des diagnostics en marchant pour faire participer les citoyens à la réalisation de ces panneaux et permettre une plus grande appropriation / Disposer des panneaux sur les possibilités des boucles de multimodalités</p> <p>Qui ? Mairie, APGL, commerçants, citoyens</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements / A chaque étape des travaux pour inciter et initier le report modal</p> |

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Terrasse de café ouverte



Populations potentiellement impactées

PMR - Personnes âgées

Commerçants - Nouveaux arrivants



Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|-------------------------|---|
| <p>G1</p> <p>Pour veiller à ne pas entraver la qualité des espaces de déambulations piétonnes, et éviter de congestionner le trottoir, déployer la terrasse sur les deux cotés de la rue pour garantir plus de sécurité</p> | <p>Technique </p> | <p>Comment ? Lors de la reprise des locaux du café et sa réouverture, mettre en place une réglementation pour installer la terrasse sur les deux cotés de la route</p> <p>Qui ? Mairie, Repreneur du café</p> |
| <p>G2 (A4)</p> <p>Articuler la réouverture du café avec la mise en place d'une charte concernant l'implantation des nouveaux commerces</p> <p><i>Exemple : privilégier les commerces de vente de produits locaux</i></p> | <p>Réglementaire </p> | <p>Comment ? Développer des ateliers avec les commerçants pour connaître plus précisément la situation et les stratégies concurrentielles. Mener une enquête auprès de la population pour cibler les besoins en termes de commerces</p> <p>Qui ? CCNEB (commission commerce et artisanat et partenaires associés (Réseau entreprendre Ardour, Initiative Béarn, ...)), Associations des commerçants</p> |

c) Recommandations pour l'aménagement de l'espace Secteur Hourquie/Cordeliers

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation : **Mise en place de cheminements doux entre le secteur Cordeliers et les autres polarités de Morlaàs**



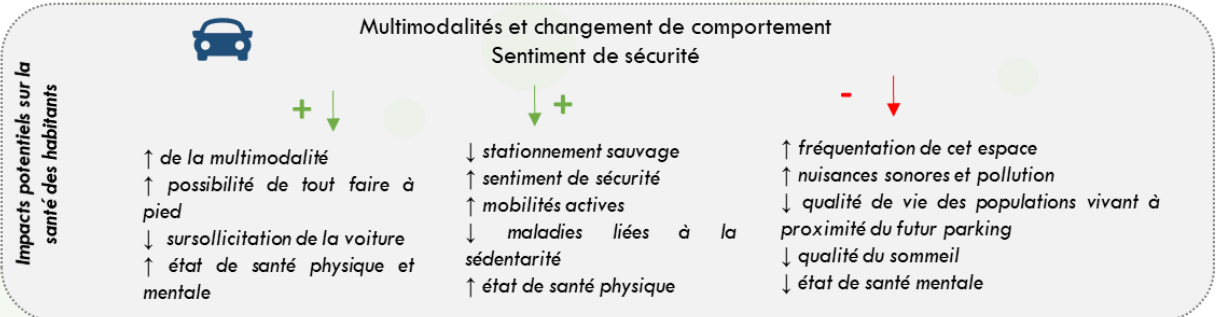
Populations potentiellement impactées
 Habitants du secteur Cordeliers - Enfants - Parents
 PMR - Personnes âgées - Commerçants

Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|--|------------------------------------|--|
| H1 Tenir compte de l'avis des populations sur les tracés des cheminements <i>Exemple : Organiser des promenades collectives pour mettre en place les espaces de cheminements</i> | Point de vigilance | Comment ? Organiser des diagnostics en marchant pour faire participer les citoyens à la réalisation de ces panneaux et permettre une plus grande appropriation Qui ? Mairie, APGL Quand ? Avant le début des travaux |
| H2 (B4, F2) Mettre en place un système de panneauage concernant : <ul style="list-style-type: none"> - Les places de parkings disponibles - Le temps d'accès aux services le long de ces cheminements (toilettes publiques, médecins, poste, OT, mairie, commerces, ...) - En entrée de bourg, signaler les parkings pour inciter à ne pas utiliser son véhicule dans le centre bourg | Technique Préventive/Incitative | Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre / Organiser des diagnostics en marchant pour faire participer les citoyens à la réalisation de ces panneaux et permettre une plus grande appropriation (étude type cartographie participative) / Disposer des panneaux sur les possibilités des boucles de multimodalités Qui ? Mairie, APGL, commerçants, citoyens Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements / A chaque étape des travaux pour inciter et initier le report modal |
| H3 (A2, J2, M2) Aménager spécifiquement sur cet espace pour inciter à son utilisation : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des espaces de repos (bancs) - Mettre en place des équipements tels que des boîtes à lire pour que ces cheminements ne soient pas que des lieux de passage, mais aussi des lieux de rencontre - Faire une voie de circulation partagée (contrainte largeur) et disposer des panneaux sur les règles de circulation (priorité piétons, jeux de couleurs) | Technique | |
| H4 Rendre le haut de la rue Marcadet (au niveau de l'église en sens interdit pour permettre d'élargir les trottoirs et de garantir une plus grande qualité des déambulations piétonnes | Technique Réglementaire | |

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Grand parking végétalisé et central dans le bourg, sur le secteur Cordeliers



Populations potentiellement impactées

PMR - Personnes âgées
Enfants - PMR

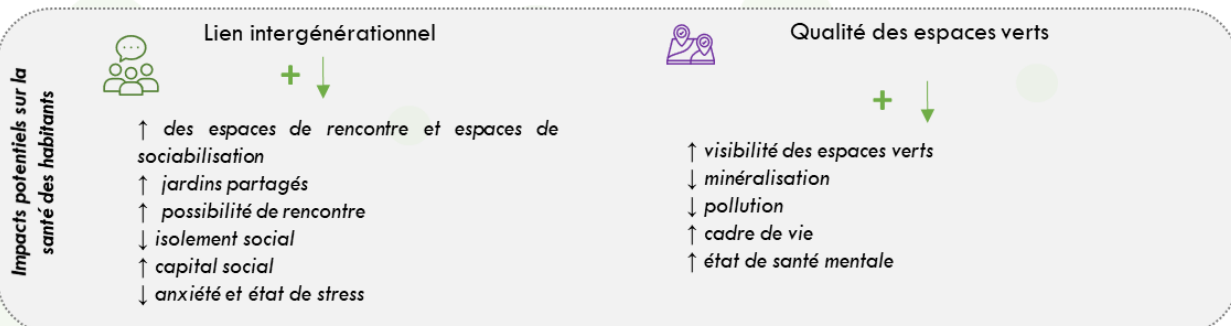


Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|---|--|--|
| <p>I1 (B2, TR3)</p> <p>Déployer des campagnes de communications sur les bienfaits des parkings relais quand à la pratique des mobilités actives <i>Exemple : organiser des conférences et articuler cette recommandations avec les ateliers du CLS</i></p> | <p>Préventive/Incitative</p> | <p>Comment ? Organiser des conférences/débats pour coconstruire des activités collectives à déployer / Articuler cette recommandation avec les fiches action du CLS Est Béarn Qui ? Associations (sport, parents d'élèves,...), CLS</p> |
| <p>I2 (B3)</p> <p>Mettre en place un revêtement de sol permettant de limiter le bruit sur les rues adjacentes</p> | <p>Technique</p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre Réaliser une étude cartographique interne ou participative et l'articuler avec les travaux du service civique (boucle de chemins de randonnées) Qui ? Mairie, APGL, mission service civique Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements</p> |
| <p>I3 (A1)</p> <p>Ajouter des parkings vélos à proximité du grand parking pour favoriser le report modal et inciter aux mobilités actives. Mettre en place des panneaux pour présenter les boucles possible et inciter à la pratique du vélo (support de communication, panneauutage, ...)</p> | <p>Technique</p> <p>Préventive/Incitative</p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre Réaliser une étude cartographique interne ou participative et l'articuler avec les travaux du service civique (boucle de chemins de randonnées) Qui ? Mairie, APGL, mission service civique Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements</p> |

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Réserve foncière



Populations potentiellement impactées

Personnes âgées - Jeunes enfants
Riverains quartiers Cordeliers/Hourquie



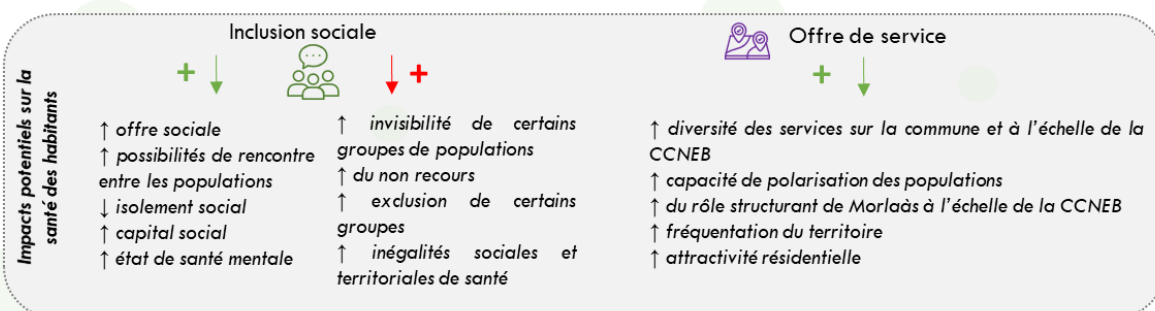
Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|---|---------------------------|---|
| <p>J1 Développer des actions en lien avec le (D4, E3) développement durable : partage de graines, de plantes, poulaillers, ...</p> | <p>Action collective </p> | |
| <p>J2 Mettre en place des bancs, un kiosque et des (A2, H3, M2) boîtes à lire pour faire de cet espace un véritable lieu de rencontre et non uniquement un lieu de passage</p> | <p>Technique </p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre Qui ? Mairie, APGL Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements</p> |
| <p>J3 Varier les espèces végétales pour éviter les risques de pics de pollinisations</p> | <p>Technique </p> | |

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Centre socio-culturel

Fiche
K



Populations potentiellement impactées

PMR - Personnes âgées
Commerçants - Nouveaux arrivants



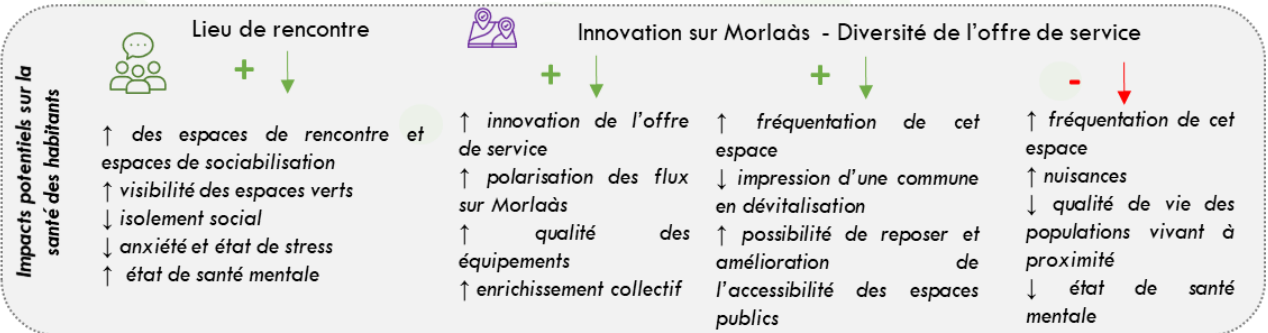
Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|---|---|--|
| <p>K1</p> <p>Mettre en place une réflexion avec la population autour du nom à donner à cet espace : espace socio-culturel, espace des cordeliers, ...</p> | <p>Action collective</p> <p>Préventive/Incitative</p> | <p>Comment ? Organiser une journée débat et concertation citoyenne pour définir le nom du futur espace / Mener une enquête portant sur le choix du futur nom (questionnaire ou site internet)</p> <p>Qui ? Mairie</p> <p>Quand ? Avant la réalisation du futur espace</p> |
| <p>K2</p> <p>Penser à articuler ce lieu avec les voies de communication (routes et chemins de mobilités douces) pour qu'il soit intégré totalement à l'armature urbaine et faciliter sa fréquentation</p> | <p>Technique</p> | |
| <p>K3 (L2)</p> <p>Mettre en place des actions de médiation sociale « aller vers » et penser les activités hors les murs</p> <p>Exemple : conférence débat en extérieur, cours de cuisine pour favoriser le lien intergénérationnel</p> | <p>Action collective</p> | <p>Comment ? Organiser des journées collectives de débat et concertation citoyenne pour définir sa gouvernance / Mener une enquête portant sur le choix des futures activités (questionnaire ou site internet)</p> <p>Qui ? Mairie, associations</p> |
| <p>K4</p> <p>Réfléchir à la gouvernance du lieu pour que ce lieu devienne un lieu citoyen et accessible pour tous</p> | <p>Action collective</p> | |

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Théâtre de verdure

Fiche
L



Populations potentiellement impactées

Personnes âgées

Nouveaux arrivants - Riverains secteur Cordeliers/Hourquie



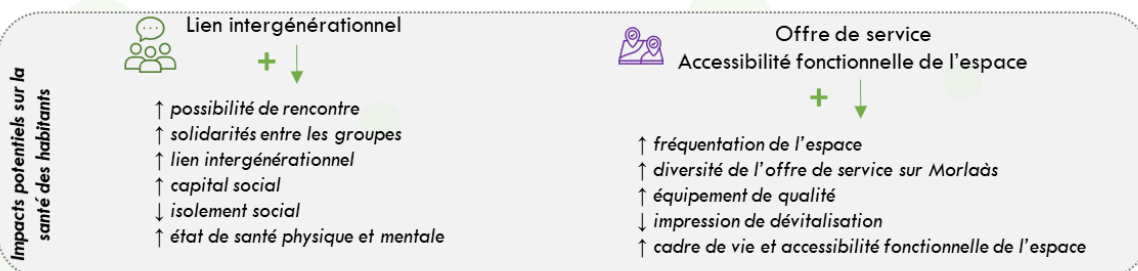
Recommandations

| | Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|---------|---|-------------------------|---|
| L1 | Faire venir les activités des associations sur cet espace Exemple : repas des associations, gala de danse, ... | Action collective | Comment ? Définir un agenda des manifestations / Proposer aux associations des possibilités de réservations pour leurs événements Qui ? Mairie |
| L2 (K3) | Développer des activités de concertation avec les citoyens sur cet espace (forum, conférence, ...) | Action collective | |

Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :

Aire de jeux tous âges

Fiche
M



Populations potentiellement impactées

Personnes âgées

Enfants et parents - Nouveaux arrivants

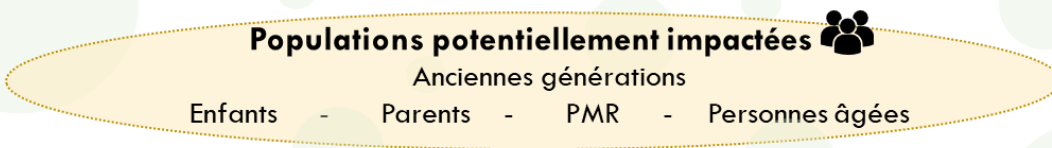
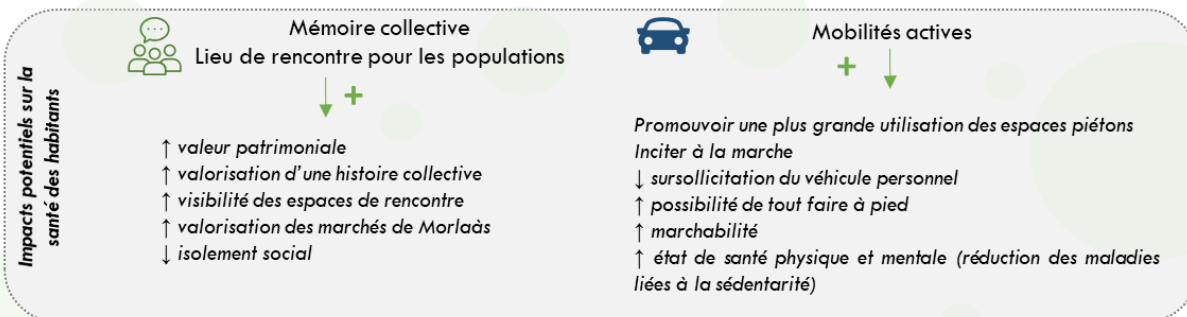


Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|---|--------------------------|--|
| <p>M1</p> <p>Proposer une grande diversité de jeux y compris pour les personnes âgées : pédaliers, échiquier géant, table pour jouer aux cartes</p> <p>Permettre un renouvellement fréquent des jeux</p> | <p>Technique</p> <p></p> | <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre</p> <p>Qui ? Mairie, APGL</p> |
| <p>M2 (A2, H3, J2)</p> <p>Mettre en place des espaces de repos à proximité de l'aire de jeux pour faire de cette place un lieu de rencontre</p> | <p>Technique</p> <p></p> | <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements</p> |



Action prévue dans le cadre du projet de revitalisation :
Grand parvis, espace de rencontre et mail planté
Place de La Hourquie



Recommandations

| Recommandations | Degré d'opérationnalité | Modalités de suivi |
|---|---------------------------|---|
| <p>N1 Accroître le sentiment de sécurité en multipliant la signalétique au sol et permettre une plus grande continuité des espaces de déambulations piétonnes</p> <p><i>Exemple : peindre de nouveaux passages piétons sur la voirie (passage piétons 3D, jeux de couleurs), peindre au sol des symboles montrant qu'il s'agit d'un espace piéton, mettre de barrière ou jardinières pour bloquer/interdire la circulation et le stationnement des véhicules sur ces espaces</i></p> | <p>Technique</p> | <p></p> <p>Comment ? Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre</p> <p>Qui ? Mairie, APGL</p> <p>Quand ? Lors de la rédaction de l'appel d'offre pour la réalisation des aménagements</p> |
| <p>N2 Engager une discussion avec le réseau de transport SMTU pour faire venir la ligne de bus régulière Pau-Morlaàs jusqu'au quartier de la Hourquie</p> | <p>Point de vigilance</p> | <p></p> |

V. Suivi de l'EIS

L'ensemble de ces recommandations ont été validée lors du dernier comité de pilotage.

La proposition méthodologique initiale de Energies Demain comportait une tranche optionnelle qui visait à coconstruire le suivi des recommandations. Cette tranche optionnelle n'a pas été retenue. Néanmoins, des outils seront mis à disposition des parties prenantes afin qu'elles puissent établir les modalités de suivi des recommandations validées lors de ce COPIL.

La fiche de suivi des recommandations prend la forme suivante :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--------------------------|--|--------------------------|--|--------------|--|--|--|----------------------------|--|--|--|--|--------|--|--|--|--|
| <table border="1"> <tr> <td style="background-color: #e1eef6;">Elément du projet et numéro de la recommandation associée</td> <td style="background-color: #e1eef6;">Degré d'opérationnalité</td> </tr> <tr> <td></td> <td> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e1eef6;">Descriptif et contenu de la recommandation</td> <td style="background-color: #e1eef6;">Public cible</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="background-color: #e1eef6;">Suivi de la recommandation</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td> <table border="1"> <tr> <td style="background-color: #e1eef6;">Pilote</td> <td style="background-color: #e1eef6;">Partenaires / Articulation avec autres programmes</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table> | Elément du projet et numéro de la recommandation associée | Degré d'opérationnalité | | | Descriptif et contenu de la recommandation | Public cible | | | | Suivi de la recommandation | | | | <table border="1"> <tr> <td style="background-color: #e1eef6;">Pilote</td> <td style="background-color: #e1eef6;">Partenaires / Articulation avec autres programmes</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table> | Pilote | Partenaires / Articulation avec autres programmes | | | |
| Elément du projet et numéro de la recommandation associée | Degré d'opérationnalité | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Descriptif et contenu de la recommandation | Public cible | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Suivi de la recommandation | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | <table border="1"> <tr> <td style="background-color: #e1eef6;">Pilote</td> <td style="background-color: #e1eef6;">Partenaires / Articulation avec autres programmes</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table> | Pilote | Partenaires / Articulation avec autres programmes | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Pilote | Partenaires / Articulation avec autres programmes | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Quand ? | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avant les travaux | Pendant les travaux | 2021 | 2022 | A partir de 2023 | | | | | | | | | | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | | | | | | | | | | | |
| Commentaires | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Figure 62 - Fiche de suivi des recommandations

Actuellement, une trentaine de fiche de suivi des recommandations ont été établies⁵⁹. Certaines sont illustrées d'exemples, d'autres sont incomplètes sur certaines modalités de suivi (pilote, temporalité, ...). Enfin une partie des recommandations validées lors du COPIL ne possède pas encore de fiches de suivi et celles-ci devront dès lors être réalisées par les parties prenantes. L'ensemble des recommandations ainsi que les fiches de suivi élaborées sont transmis aux parties prenantes dans un dossier partagé pour être complété

Il est précisé par certains membre du COPIL que l'élaboration et la mise en œuvre de ces recommandations de l'EIS ne suggèrent en aucun cas un budget supplémentaire. Ces recommandations s'articulent pour beaucoup avec des démarches déjà en place, et notamment avec le CLS⁶⁰, et nécessitent uniquement une considération plus importante de la dimension santé/qualité de vie.

⁵⁹ Une partie de ces fiches se trouvent en annexe n°12

⁶⁰ Cf encart sur l'articulation entre le CLS et l'EIS page 12

VI. Conclusions

L'Évaluation d'Impact sur la Santé de Morlaàs met en évidence de nombreux impacts potentiels du projet de revitalisation sur la santé des habitants. Qu'ils soient positifs ou négatifs, ces impacts potentiels ont fait l'objet d'une analyse approfondie en vue d'élaborer, en co-construction avec les acteurs et les habitants, des recommandations permettant de les maximiser ou de les minimiser. Ces recommandations feront l'objet d'un suivi, pris en charge par la collectivité.

L'EIS de Morlaàs est l'une des premières en France portant sur un projet de revitalisation de centre bourg. De ce fait, elle a constitué une opportunité majeure d'expérimenter de nouveaux outils d'analyse, de concertation et de participation citoyenne, adaptés aux problématiques des territoires ruraux.

Les plus-values de l'EIS de Morlaàs :

- **La possibilité d'expérimenter de nouveaux outils et indicateurs pour l'analyse des déterminants de santé** sélectionnés, et l'identification des potentialités du territoire. Le diagnostic approfondi de l'état de la mobilité, l'utilisation des méthodes mixtes d'analyse (qualitatif et quantitatif) et la création de nouveaux indicateurs pour caractériser notamment l'accessibilité, soulignent une utilisation mixte des données probantes, et sont autant d'outils et d'indicateurs permettant de caractériser finement les forces, les faiblesses, et les opportunités sur le territoire en matière de qualité de vie.
- **Les outils d'animation novateurs déployés** avec les parties prenantes, permettant une plus grande appropriation du processus de l'EIS et de ses résultats. En effet, la co-construction des modèles logiques lors de la phase d'analyse des impacts potentiels du projet de revitalisation sur la santé, (dont la méthodologie est présentée en page 24) a permis de prioriser les impacts potentiels et de cibler les enjeux prioritaires pour une meilleure prise en compte de la qualité de vie dans le projet de revitalisation. Enfin, la co-construction des recommandations lors du dernier comité technique, (présenté page 28), a permis d'élaborer des recommandations efficaces, réalistes et ajustées avec les autres démarches déjà en cours sur le territoire (comme le CLS par exemple).
- **La participation citoyenne** pour la phase de co-construction des recommandations, qui s'intègre parfaitement dans une démarche *d'empowerment*.

Les difficultés rencontrées pour l'EIS de Morlaàs :

- **Les difficultés d'ordre politique.** De nombreux projets de revitalisation ont déjà été initiés sur Morlaàs par le passé. La multiplicité de ces démarches similaires a donc limité les attentes de certains acteurs et citoyens, engendrant une implication moindre de ces derniers dans la démarche. Aussi, un des défis de l'équipe projet d'ouvrir les finalités de l'EIS, afin d'éviter qu'elle ne soit réduite à sa vision instrumentale et qu'elle ne desserve uniquement des objectifs d'ordre politiques, tel que l'acceptabilité sociale du projet. L'EIS est certes un outil d'aide à la décision pour les politiques publiques mais ne doit pas être restreinte à une vision utilitariste.
- **La faible participation des parties prenantes** lors des premières phases de l'EIS. Cela a impliqué un réajustement des méthodes d'animation des comités techniques et des comités de pilotage pour permettre une plus grande appropriation de la démarche EIS et de ses résultats, dans une démarche de partage de connaissances. En effet, la littérature portant sur la méthodologie des EIS souligne que lorsque la participation est faible, le partage de connaissance (outils, résultats) doit être réadapté et spécifié.
- **La temporalité.** Bien que le projet ne soit pas encore réalisé, l'EIS de Morlaàs a été lancée à un stade très avancé de la conception du projet et dès lors, les marges de réorientation du projet étaient très restreintes.
- **Les difficultés pour les parties prenantes à anticiper les effets potentiels du projet.** Il a été difficile pour de nombreux acteurs de se placer dans une démarche prospective. Pour beaucoup, le terme

« évaluation » renvoie à une démarche rétrospective (type évaluation de projet). Or, l'EIS se place dans une démarche de type recherche-action « chemin-faisant » en amont de l'implémentation du projet

L'EIS de Morlaàs a permis de manière plus générale :

- **De favoriser le partage de connaissances sur les questions de santé globale** et des concepts sous-jacents⁶¹ : population vulnérable, inégalités sociales et territoriales de santé, déterminants de santé, ... mais également **d'intégrer la santé dans toutes les politiques** et développer un travail interdisciplinaire, avec l'APGL par exemple. L'EIS a permis de partager avec les acteurs une autre vision de la santé plus positive. La démarche d'EIS a permis aux acteurs de porter un nouveau regard, plus global et intersectoriel, sur les questions de santé.
- **De répondre au défi méthodologique des EIS en expérimentant de nouveaux outils d'analyse.** Il s'agit là de la question de la répliquabilité des méthodologies et des outils pour l'analyse des déterminants de santé dans le cadre des EIS. En effet, les méthodes d'analyse mobilisées dans le cadre de l'EIS de Morlaàs ont pu être « capitalisées » et mises sous forme « génériques » pour pouvoir être utilisées dans le cadre d'autres EIS. Une attention toute particulière est portée à la question du contexte dans lesquels seront reproduits ces méthodes et outils.

Au-delà de ces résultats, l'EIS du projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs permet d'alimenter les réflexions sur les modalités de mises en œuvre concrètes des démarches favorables à la santé. Elle permet également d'insister sur les difficultés d'ordre méthodologique et politique auxquelles les EIS font face. En effet, que ce soit à l'échelle de l'EIS de Morlaàs ou à l'échelle nationale, les questions actuelles ne portent plus tant sur la pertinence de l'intégration des enjeux de santé dans les politiques publiques, mais davantage sur leurs modalités de mises en œuvre concrètes et la prise en compte du contexte politique dans lequel se développent ces démarches favorables à la santé.

⁶¹ Ces concepts ne faisaient pas consensus lors des premières réunions de l'EIS et ont nécessité d'engager des réflexions autour des termes en vue de coconstruire un savoir partagé.

Bibliographie

- 0 Whitehead, M., Dahlgren G. What can we do about inequalities in health? *The Lancet*, 1991, n° 338 : p. 1059–1063.
- 1 Roue-Le Gall A., Le Gall J., Potelon J.L, Cuzelin Y., "Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts & outils", Guide EHESP/DGS, 2014, 191 p.
- 2 Bordeaux : Bordeaux Métropole, Evaluation d'impact sur la santé du projet de la ZAC "Les Vergers du Tasta" de la ville de Bruges, rapport final, Mai 2015, 168 p.
- 3 Direction de santé publique. Longueuil, Centre intégré de de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Evaluation d'impact sur la santé du projet de revitalisation du Vieux-Sorel de la ville de Sorel-Tracy - Rapport sur les impacts potentiels et recommandations, 2015, 61 p.
- 4 Laporte A. et Dubreuil M. (sous la dir.), Evaluation des impacts sur la santé de projets transport à Plaine Commune (93). Paris : Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France, Observatoire régional de la santé (ORS) Île-de-France, synthèse rapport final, Mai 2014, 329 p.
- 5 Lynch J., Due P., Mutaner C. Davey-Smith G., "Social capital – is it a good investment strategy for public Health", 2000, p.404-408
- 6 Leyden KM. Social capital and the built environment: the importance of walkable neighborhoods. *Am j Public Health*. 2003; 93(9):1546-51.
- 7 Berkman L, Glass T. Integration, social networks, social support, and health. *Social Epidemiology*. Berkman L and Kawachi I. Oxford: Oxford University Press, 2000.
- 8 Deller, S.C., et al., The Role of Amenities and Quality of Life in Rural Economic Growth. *American Journal of Agricultural Economics*, 2001. 83(2): p. 352-365.
- 9 Kawachi, I., et al., Social capital, income inequality, and mortality. *American Journal of Public Health*, 1997. 87(9): p. 1491-1498.
- 10 Kawachi I, Berkman LF. "Social ties and mental health". *J Urban Health Bull N Y Acad Med*. 2001;78(3). P. 458-67.
- 11 Holt-Lunstad J, Smith TB, Layton JB. Social Relationships and Mortality Risk: A Meta-analytic Review. Brayne C, éditeur. *PLoS Med*. 2010;7(7)
- 12 Kaplan GA, Wilson YW, Cohen RD, Kauhanen J, Wu M, Salonen JT. "Social functioning and overall mortality: prospective evidence from the Kupio ischemic heart disease risk factor study". *Epidemiology*. 1994; 5: 485-500.
- 13 Dasgupta, P. et I. Serageldin, eds. *Social capital: a multifaceted perspective*. 2000, The World Bank: Washington, D.C.
- 14 Grant M, Barton H, Coghill N, Bird C. Evidence Review: Spatial Determinants of Health in Urban Settings [Internet]. WHO Collaborating Centre for Healthy Urban Environments; 2009 [cité 31 mars 2016]. Disponible sur: <http://www.apho.org.uk/resource/item.aspx?RID=87113>
- 15 Halstead, J.M. et S.C. Deller, "Public infrastructure in economic development and growth: evidence from rural manufacturers". *Journal of the Community Development Society*, 1997. 28(2) : p. 149-169.
- 16 Fol S., *Regards sociologiques*. 2010 ; 40: 27-43
- 17 Dalstra J. A., Kunst A. E., Borell C., 2005, Socioeconomic differences in the prevalence of common chronic diseases: an overview of eight European countries. *Int J Epidemiol.*, 34 (2), 316-26.
- 18 Menvielle G., Kunst A. E., Stirbu I., 2007, Socioeconomic inequalities in alcohol related cancer mortality among men: to what extent do they differ between Western European populations? *Int J Cancer*, 121 (3), 649-55.
- 19 Ellison-Loschmann L., Sunyer J., Plana E., 2007, Socioeconomic status, asthma and chronic bronchitis in a large communitybased study. *Eur.Respir. J*, 29 (5), 897-905
- 20 Ewing R., Kreutzer R., "Understanding the relationship between public health and the built environment." The Leed-ND Core Committee; 2006. URL: <http://www.apho.org.uk/resource/item.aspx?RID=116513>
- 21 Mental health: facing the challenges, building solutions: report from the WHO European Ministerial Conference
- 22 Van Kemenade, S., "Le capital social comme déterminant de la santé: Comment le définir?" 2003: Santé Canada.
- 23 Duhl LJ, Sanchez AK, Europe WHORO for. "Healthy cities and the city planning process: a background document on links between health and urban planning", 1999. URL: <http://www.who.int/iris/handle/10665/108252>
- 24 Rugel E. "Espaces verts et santé mentale : liens, répercussions et lacunes", Centre de Collaboration Nationale en Santé Environnementale du Canada ; 2015. URL: <http://www.ccse.ca/documents/evidence-review/espaces-verts-et-sant%C3%A9-mentale-liens-r%C3%A9percussions-et-lacunes>
- 25 Christophe Léon, Stéphanie Pin et Enguerrand Du Roscoät, « Étude de trois situations de vulnérabilité chez les personnes âgées de 55 à 85 ans en France », *Populations vulnérables*, n° 3, mis en ligne le 11 avril 2018,
- 26 Lavin T, Higgins C, Metcalfe O, Jordan A. Health Impacts of the Built Environment - A Review [Internet]. Institute of Public Health in Ireland; 2006. URL: <http://www.apho.org.uk/resource/item.aspx?RID=52669>

- 27 McDonald J, Wise M, Harris P. The Health Impacts of the Urban Form: A Review of Reviews. Centre for Health Equity Training, Research and Evaluation, part of the Research Centre for Primary Health Care and Equity, University of New South Wales: Sydney.; 2008. URL: <http://www.apho.org.uk/resource/item.aspx?RID=91486>
- 28 Laille P., Provendier D., Colson F., Salanié J. "Les bienfaits du végétal en ville : synthèse des travaux scientifiques et méthode d'analyse", Plante & Cité. 2013. URL: <http://www.hortidoc.net/Actualites/Publication-de-l-ouvrage-Les-bienfaits-du-vegetal-en-ville22>.
- 29 Zufferey J. "Relations entre santé et espaces verts et bleus : une synthèse de la recherche empirique", 2003-2014. Nat Sci Sociétés. 2015 ;23(4):343-55.
- 30 Geddes I, Allen J, Allen M, Morrisey L. The Marmot Review: implications for Spatial Planning. [Internet]. The Marmot Review Team; 2011 [cité 31 mars 2016]. Disponible sur : <http://www.apho.org.uk/resource/item.aspx?RID=106106>
- 31 Helliwell, J.F. et R.D. Putnam, Economic growth and social capital in Italy, in Social capital: a multifaceted perspective, P. Dasgupta and I. Serageldin, Editors. 2000, The World Bank: Washington D.C. p. 253-268.
- 32 Halbwachs M., « La mémoire collective et le temps », Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. 2, Published by: Presses Universitaires de France. 1947, pp.3-31. URL : <https://www.jstor.org/stable/40688623>
- 33 Leborgne M., « L'espace d'un oubli : le rôle des mémoires collectives dans la construction du sentiment d'appartenance territoriale : le cas du Parc naturel régional du Verdon », thèse, EHESS, PARIS, 2006
- 34 Guérin-Pace F., « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », L'Espace géographique, 2006, p. 298-308. URL: <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.html>
- 35 Congrès international de Hangzhou, « La culture clé du développement durable », Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, mai 2013
- 36 Abric JC, "De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale", In Exclusion sociale, insertion et prévention (2003)
- 37 Ginet P., Wiesztort L., « La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique. », Revue Géographique de l'Est, vol. 53 / 3-4, 2013
- 38 Morin R., Rochefort M. Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective. Lien social et Politiques, (39), 103–114. <https://doi.org/10.7202/005194ar>
- 39 Banos V. et Candau J. « Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ? », Espaces et sociétés, vol. no 127, no. 4, 2006, pp. 97-112.
- 40 Bonnet M. Le Breton E., "Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale", 2005. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 161-162.
- 41 Litman T. "Transportation and Public Health". Annual Review of Public Health. 2013; 34: 217-233.
- 42 McMahon, P., et al., An analysis of factors contributing to "walking along roadway" crashes: research study and guidelines for sidewalks and walkways, U.S. Department of Transportation. Federal Highway Administration, Editor. 2002.
- 43 Gottholmseder G, nowotny K, Pruckner GJ, theurl E. stress perception and commuting. Health economics. 2009; 18 (5): 559–76
- 44 Costa G, Pickup I, Di Martino V. "Commuting-a further stress factor for working people: evidence from the European Community". I.A review. International archives of occupational and environmental health. 1988; 60(5):371–6.
- 45 Stutzer A, Frey B. "Stress that Doesn't Pay: The Commuting Paradox". The Scandinavian Journal of Economics. 2008; 110 (2): 339-366.
- 46 Hämmig o, Gutzwiller F, Bauer G. Work-life conflict and associations with work- and nonworkrelated factors and with physical and mental health outcomes: a representative crosssectional study in switzerland". BMC Public Health. 2009; 9:435.
- 47 Karlström A, Isacsson G. Is Sick, "Absence Related to Commuting Travel Time? - Swedish Evidence Based on the Generalized Propensity Score Estimator". 2009, 31p.
- 48 Hennessy Da. the Impact of Commuter stress on Workplace aggression. Journal of Applied Social Psychology. 2008; 38(9): 2315–2335.
- 49 Hansson E, Mattisson K, Björk J, Östergren P-O, Jakobsson K. Relationship between commuting and health outcomes in a cross-sectional population survey in southern Sweden. BMC public health. 2011; 11(1):834.
- 50 Dubois, J.-L., F.-R. Mahieu, et A. Poussard, La durabilité sociale comme composante du développement humain durable, in Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement: Université de Versailles St. Quentin en Yvelines. p. 14.
- 51 Social Exclusion Unit, Making the Connections: Final Report on Transport and Social Exclusion. 2003, Government of the United Kingdom p. 147 pages.
- 52 De Vos J, Schwanen T, Van Acker V, Witlox F. Travel and Subjective Well-Being: A Focus on Findings, Methods and Future Research Needs. Transport Reviews. 2013; 33(4):421–442.
- 53 Tumlin J, Walker J, Hoffman J, Hutabarat R. Performance Measures for the Urban Village Transit Network. Proceedings of the 84th Transportation Research Board Annual Meeting, Washington, D.C., 2005.
- 54 Wardman M, Hine J. Costs of interchange: a review of the literature. Leeds: Institute of Transport
- 55 Feldhaus M, schlegel M. Job-related Circular Mobility and the Quality of Intimate. Comparative Population Studies. 2013; 38:291–314.

- 56 Direction de santé publique, Le transport urbain, une question de santé. , in Rapport annuel 2006 sur la santé de la population montréalaise (sous la direction scientifique de L Drouin, P Morency et N King). 2006: Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. p. 132
- 57 Lucas, K., Transport and Social Exclusion : A survey of the Group of Seven nations, Summary Report. 2004, FIA Foundation, for the Automobile and Society. p. 40 pages.
- 58 Barton, H. et C. Tsourou, Urbanisme et santé. Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants, Organisation Mondiale de la Santé, Editor. 2004.
- 59 Wardman M, Hine J. Costs of interchange: a review of the literature. leeds: Institute of transport studies, university of leeds, 2000.
- 60 observatoire social de lyon (osl). Enquête auprès des salariés d'Île-de-France sur les transports en commun domicile-travail. Paris : osl pour l'observatoire régional de la santé au travail en Île-de-France, 2010, 46p.
- 61 Bouéroux M, Pellé B, rimbart G. Etude d'impact des transports en commun de Région Parisienne sur la santé des salariés et des entreprises. Paris : technologia, 2010, 78
- 62 Titheridge, H., Social exclusion and transport policy. 2004, Centre for Transport Studies, UCL (University College London). p. 11 pages.
- 63 Bergeron P., Robitaille E., « Mémoire concernant la politique québécoise de mobilité durable : des interventions pour favoriser le transport actif et la pratique d'activité physique », *Institut national de Santé Publique du Québec, 2013-08, 51 p.*
- 64 Huyghe M., Baptiste H. et Carrière J.P, « Quelles organisations de la mobilité plus durables et moins dépendantes de la voiture dans les espaces ruraux à faible densité ? L'exemple du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine », Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 4, n°3 | Octobre 2013
- 65 MARTINEZ N. « Mobilité, urbanisme, air : agir du territoire au quartier pour une meilleure qualité de vie », ADEME, 2015-09, 33 p.
- 66 Réseau Action Climat France et la Fondation Nicolas Hulot, Rapport "Les solutions de mobilités soutenables en milieu rural et périurbains", Mars 2014
- 67 Cerema, "Synthèse du 8ème séminaire DUEE : mobilité et équité", 2016 (Lyon)
- 68 Guy BAUDELLE, Gérard DARRIS, Jean OLLIVRO, Jean PIHAN. « Les conséquences d'un choix résidentiel périurbain sur la mobilité : pratiques et représentations des ménages », *Cybergéo : Revue européenne de géographie*, N° 287, 15 octobre 2004
- 69 Poirot J., Gérardin H. « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », *Mondes en développement*, 2010/1 (n° 149), p. 27-41.
- 70 Doré G., « Attractivité retrouvée des zones rurales : atouts et risques de l'économie résidentielle », 2008/4 (n° 199), p. 60-68. DOI : 10.3917/pour.199.0060. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2008-4-page-60.htm>
- 71 CGET, "Fiches thématiques du programme de revitalisation des centres bourgs", 2018-2019, URL : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/consultez-les-fiches-thematiques-du-programme-r337.html>
- 72 Deisting Florent, Paumard Pascal, « Développement durable et attractivité des territoires », *Marché et organisations*, 2012/2 (N° 16), p. 53-75. DOI : 10.3917/maorg.016.0053. URL : <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2012-2-page-53.htm>
- 73 Angeon Valérie, Callois Jean-Marc, « Capital social et dynamiques de développement territorial : l'exemple de deux territoires ruraux français », *Espaces et sociétés*, 2006/1 (n° 124-125), p. 55-71. DOI : 10.3917/esp.124.0055. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-55.htm>
- 74 Serge Gagnon, « Attractivité touristique et « sens » géo-anthropologique des territoires », *Téoros*, 26-2 | 2007, 5-11.
- 75 Maxime Ricbourg, Jean-Claude Fernandez. Détermination des principaux indicateurs d'attractivité d'un territoire, un enjeu fort pour les collectivités. [Rapport de recherche] CESI - Centre d'Enseignement Supérieur Industriel. 2018.
- 76 Jean-Bernard Robichaud, Lorraine Guay, Christine Colin, Micheline Pothier, avec le concours de Jean-François Saucier, *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale*, Gaëtan Morin éditeur, 1994
- 77 Liu Juanita, Sheldon Pauline, "Resident perception of the environmental impacts of tourism", University of Hawai (1986)
- 78 UNE GENTRIFICATION ÉMERGENTE ET DIVERSIFIÉE : LE CAS DES VILLES SUISSES Patrick Rérat, Ola Söderström, Roger Besson et Étienne Pignet ERES | « Espaces et sociétés » 2008/1 n° 132-133 | pages 39 à 56
- 79 Deller, S.C., et al., The Role of Amenities and Quality of Life in Rural Economic Growth. *American Journal of Agricultural Economics*, 2001. 83(2): p. 352-365.
- 80 Helliwell, J.F. et R.D. Putnam, "Economic growth and social capital in Italy, in *Social capital: a multifaceted perspective*", P. Dasgupta and I. Serageldin Editors. 2000, The World Bank: Washington D.C. p. 253-268.
- 81 Barton H., Tsourou C., "Urbanisme et santé. Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants." Association internationale pour la promotion de la Santé et du Développement Durable (S2D); 2004. URL: <http://www.euro.who.int/fr/publications/abstracts/healthy-urban-planning>
- 82 Croucher K, Wallace A, Duffy S. The influence of land use mix, density and urban design on health: a critical literature review. University of York; 2012. URL: <http://www.apho.org.uk/resource/item.aspx?RID=119108>
- 83 Renalds A, Smith TH, Hale PJ. A Systematic Review of Built Environment and Health: *Fam Community Health*. 2010;33(1):68-78.

- 84 Manuset S. "Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains", Développement durable et territoires, vol. 3 n° 3, 2012-12, 11 p. <http://developpementdurable.revues.org/pdf/9389>
- 85 Beaudoin M., Levasseur M.E., "Verdir les villes pour la santé de la population", 2017, 103 p.
- 86 Vida, S., Les espaces verts urbains et la santé. 2011, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec. p. 16.
- 87 Lee a, Maheswaran r. "The health benefits of urban green spaces: a review of the evidence". Journal of Public Health. 2011; 33(2):212–222.
- 88 Manuset S. "Les espaces verts : un nouvel outil des politiques de santé publique ?" Environnement Risques & Santé. 2015 ;14(4):313-20
- 89 Nicolle-Mir L., "Effets bénéfiques et néfastes des espaces verts pour la santé des enfants", Environnement risques & santé, vol. 14 n° 3, 2015-05, pp. 196-198
- 90 Maas J, Verheij RA, de Vries S, Spreeuwenberg P, Schellevis FG, Groenewegen PP. Morbidity is related to a green living environment. Journal of epidemiology and community health. 2009; 63 (12):967–73
- 91 Byrne E, Elliott E, Green L, Lester J. Housing and health evidence review for health impact assessment (HIA) [Internet]. Wales Health Impact Assessment Support Unit; 2014 [cité 4 avr 2016]. Disponible sur: <http://www.wales.nhs.uk/sites3/Documents/522/Evidence%20Review%20for%20Housing%20and%20HIA%20Final.pdf>
- 92 Lachowycz K, Jones AP. Greenspace and obesity: a systematic review of the evidence. Obesity reviews: an official journal of the International Association for the Study of Obesity. 2011; 12 (5):e183–9.].
- 93 Kuo, Ming & Taylor, Andrea. (2004). A Potential Natural Treatment for Attention-Deficit/Hyperactivity Disorder: Evidence from a National Study. American journal of public health. 94. 1580-6. 10.2105/AJPH.94.9.1580.
- 94 Rappe E, Kivela SL. Effects of garden visits on long-term care residents as related to depression. Horttechnology. 2005;15(2):298-303
- 95 McCaffrey R, Hanson C, McCaffrey W. Garden walking for depression: a research report. Holist Nurs Pract. 2010;24(5):252-9.
- 96 O'Brien L, Burls A, Townsend M, Ebdon M. Volunteering in nature as a way of enabling people to reintegrate into society. Perspect Public Health. 2011;131(2):71-81.
- 97 Barton J, Griffin M, Pretty J. Exercise-, nature- and socially interactive-based initiatives improve mood and self-esteem in the clinical population. Perspect Public Health. 2012;132(2):89- 96
- 98 Nakau M, Imanishi J, Imanishi J, Watanabe S, Imanishi A, Baba T, et al. Spiritual care of cancer patients by integrated medicine in urban green space: a pilot study. Explore-NY. 2013;9(2):87-90.
- 99 Faber Taylor A, Kuo FE. Children with attention deficits concentrate better after walk in the park. J Atten Disord. 2009;12(5):402-9.
- 100 Uri C. (sous la dir.), Les espaces publics à vivre, étude prospective, a'urba. 2014
- 101 MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS DANS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE À ALGER Lydia Hadji Armand Colin | « Revue d'Économie Régionale & Urbaine » 2012/5 décembre | pages 857 à 874
- 102 Cynthia Ghorra-Gobin. L'espace public : entre privatisation et patrimonialisation. Revue Esprit, Editions Esprit, 2012, pp.88-98.
- 103 Monique Poulot. Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens). EspacesTemps.net, Association Espaces Temps.net, 2013, <http://www.espacestemp.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-unehybridation>.
- 104 Banos V., Candéau J. "Recomposition des liens sociaux en milieu rural, de la fréquentation des espaces à la production de normes collectives ?", Espaces et sociétés, N°127 (2004)
- 105 Geny R. Délinquance, sentiment d'insécurité et « quartiers sensibles ». DEES 128 ; 2002, 22p et Roché S. Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité. Revue française de science politique. 1998 ; 48 (2) : 274-305.
- 106 P. Bellanger, S. Boudier, R. Denis, « le sentiment d'insécurité », 2009
- 107 Sebastian Roché, *Le Sentiment d'insécurité*. In: *Genèses*, 16, 1994. Territoires urbains contestés, sous la direction de Michel Offerlé. pp. 164-166
- 108 Garoscio A., « Représentations sociales de l'insécurité en milieu urbain », Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 2006/1 (N°69), p. 33-46. URL: <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2006-1-page-33.htm>
- 109 Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile De France "Sécurité et espaces publics : le rôle des aménagement urbain", Note rapide : sécurité et comportement, n°2 (janvier 2002)
- 110 Heurtel H., Gosselin C., IAU Ile-de-France, "Territoires, incubateurs de santé ?" Les Cahiers de l'IAU îdF n° 170-171 - septembre 2014. <http://www.ors-idf.org/dmdocuments/2015/cahier/N20.pdf>
- 111 Riom L., Hummel C., Kimber L. et al., « « Plus on est vieux, plus on se protège » : le sentiment de sécurité chez les personnes âgées », Retraite et société, 2015/2 (N° 71), p. 57-74. URL: <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe1-2015-2-page-57.htm>
- 112 Lieber M., « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? », Nouvelles Questions Féministes, 2002/1 (Vol. 21), p. 41-56. URL: <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2002-1-page-41.htm>

- 113 Perrot, Michelle (1998). « Le genre de la ville. » In *Les femmes ou les silences de l'histoire* (pp. 281-295). Paris : Flammarion
- 114 Teller M, Albers C. A l'écoute du sentiment d'insécurité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin, 2006, 226p
- 115 Augoyard J.F, Leroux M. "Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité". In : Bernard Y. et Segaud M. (Eds) *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*. La Garenne-Colombes : Ed. De l'Espace Européen, 1992, pp.23-51
- 116 Rouleau R., « L'insécurité urbaine », *Téoros* 1997. URL: <http://journals.openedition.org/teoros/576>
- 117 Pagnac-Baudry H., "Aménagement urbain durable et sentiment de sécurité - Exemple de l'agglomération bordelaise". *Ambiances in action - International Congress on Ambiances*, Montreal 2012, pp.783-786, 2012. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00745043/document>
- 118 CNT et La Documentation Française, "Une Voirie pour Tous – Sécurité et cohabitation sur la voie publique au-delà des conflits d'usage", Tome 2 : Exemples et Annexes au rapport du groupe de réflexion, Conseil National des Transports (CNT), 2005
- 119 Noël Jouenne. Une certaine jeunesse : Incivilités et sentiment d'insécurité en milieu rural périurbain. Rapport de recherche pour la communauté de communes "Les Marches du Velay". 2006. <halshs-00122293v2>
- 120 Rapport d'enquête cadre de vie et sécurité : victimation, délinquance et sentiment d'insécurité, SSMSI (2018)

Table des illustrations

| | |
|---|----|
| Figure 1 - Schéma des déterminants de santé | 6 |
| Figure 2 - Cartographie des secteurs à enjeux (Source : Etude de l'APGL, 2018) | 8 |
| Figure 3 - Etapes de l'EIS | 14 |
| Figure 4 - Périmètre de l'EIS | 15 |
| Figure 5 - Cadrage de l'EIS..... | 16 |
| Figure 6 - Réajustement du cadrage de l'EIS..... | 17 |
| Figure 7 - Personne ressources et interlocuteur- clé | 19 |
| Figure 8 - Cartographie des acteurs | 20 |
| Figure 9 - Résumé de la méthodologie de l'analyse de l'état initial..... | 23 |
| Figure 10 - Méthodologie de la caractérisation fine des impacts potentiels..... | 23 |
| Figure 11 - Calendrier des travaux (Source : Document de l'APGL) | 24 |
| Figure 12 - Matrice de priorisation des impacts potentiels | 25 |
| Figure 13 - Tableau de cadrage et repères de la participation citoyenne..... | 26 |
| Figure 14 - Atelier citoyen à Morlaàs | 26 |
| Figure 15 - Thématiques abordées dans le cadre de l'atelier citoyen..... | 27 |
| Figure 16 - Grands principes de l'atelier participatif du CT4..... | 28 |
| Figure 17 – Evolution de la population | 29 |
| Figure 18 – Répartition de la population par tranche d'âge | 29 |
| Figure 19 - Indice de vieillissement | 30 |
| Figure 20 - Composition des ménages | 30 |
| Figure 21 - Répartition par type d'activité | 30 |
| Figure 22 – Répartition de la population par CSP | 31 |
| Figure 23 - Rapport Ouvriers/Cadres | 31 |
| Figure 24 - Part des allocataires dépendant à 50% et 100% des prestations sociales..... | 32 |
| Figure 25 - Part des allocataires percevant une allocation logement..... | 32 |
| Figure 26 - Répartition des logements énergivores | 34 |
| Figure 27 - Cartographie des logements sociaux | 34 |
| Figure 28 - Cartographie de la consommation de soins (Source : Atlasanté) | 36 |
| Figure 29 - Nombre de médecins généralistes par tranche d'âge | 36 |
| Figure 30 - Nombre d'affection longues durées pour maladies d'Alzheimer et autres démences | 37 |
| Figure 31 - Rapport entre les décès par tumeurs malignes et maladies de l'appareil respiratoire | 38 |
| Figure 32 - Nombre de déplacements par habitant et par jour | 39 |
| Figure 33 - Distance moyenne parcourue par déplacement..... | 40 |
| Figure 34 - Commune d'origine des personnes se déplaçant sur Morlaàs | 41 |
| Figure 35 - Communes de destination des personnes se déplaçant depuis Morlaàs | 41 |
| Figure 36 - Part des déplacements selon le motif et distance moyenne par déplacement selon chaque motif.. | 42 |
| Figure 37 - Mode de déplacement | 42 |

| | |
|---|-----|
| Figure 38 - Part des déplacements en voiture et en transport en commun | 43 |
| Figure 39 - Mode de déplacement selon le motif | 44 |
| Figure 40 - Schéma des déterminants de santé sélectionnés pour l'EIS | 45 |
| Figure 41- Nuage de mots (points positifs sur Morlaàs) | 48 |
| Figure 42- Cartographie de la participation aux questionnaires de la commission extra-municipale | 49 |
| Figure 43 - Appréciation de la qualité de vie selon les quartiers | 50 |
| Figure 44 - Cartographie des espaces de rencontres et lieux d'intérêts | 51 |
| Figure 45 - Contraintes pour participer aux activités | 52 |
| Figure 46 - Liens entre les transports et la santé (Source : Direction de santé publique ; (2015). Evaluation d'impact sur la santé du projet de revitalisation du Vieux-Sorel de la Ville de Sorel-Tracy – Rapport sur les impacts potentiels et recommandations.) | 54 |
| Figure 47 - Mode de transport selon le motif | 57 |
| Figure 48 - Cartographie de la marchabilité | 58 |
| Figure 49 - Mode de déplacements | 59 |
| Figure 50 - Schéma "boucle de rétroaction" | 62 |
| Figure 51 - Cartographie de l'attractivité sur Morlaàs | 64 |
| Figure 52 - Distance moyenne par déplacement | 65 |
| Figure 53 - Nuage de mots (points positifs sur Morlaàs) | 66 |
| Figure 54 - Fréquentation des commerces du centre bourg | 67 |
| Figure 55 - Satisfaction offre de stationnement (Source : Diagnostic de l'APGL) | 67 |
| Figure 56 - Cartographie de la marchabilité | 68 |
| Figure 57 - Graphe d'accessibilité | 68 |
| Figure 58 - Liens entre espaces verts et santé (Source : S. Manusset, Environnement et Société, 2010) | 71 |
| Figure 59 - Tableau récapitulatif des points positifs et négatifs à l'état initial | 74 |
| Figure 60 - Boucle de rétroaction des impacts potentiels du contournement du centre bourg | 77 |
| Figure 61 - Graphe d'accessibilité après travaux | 86 |
| Figure 62 - Fiche de suivi des recommandations | 107 |

Annexe n°1 : Programme des journées de Formation-Action de l'EIS



Programme des 2 jours de formation

Journée 1 : De la Santé à l'Evaluation d'Impacts sur la Santé :

Des repères pour comprendre et agir

| | |
|----------------------|---|
| 9h30 - 10h00 | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil - Ouverture de la formation • Objet de la formation / Programme de la journée |
| 10h00 - 10h30 | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participants et des animateurs |
| 10h30 - 12h30 | <ul style="list-style-type: none"> • Santé, qualité de vie, bien être : de quoi parle-t-on ? • Identifier ensemble les déterminants de la santé • Urbanisme favorable à la santé et Inégalités sociales de Santé |
| Pause déjeuner | |
| 13h45 - 15h00 | Présentation de l'Evaluation d'Impact en Santé |
| 15h15 - 16h25 | Présentation du projet EIS de Morlaàs |
| 16h25 - 17h00 | Echanges et amorce J2 |

Journée 2 : L'EIS de Morlaàs - Du projet à l'Evaluation d'Impact sur la Santé

| | |
|------------------------|---|
| 9h30 - 12h00 : | <ul style="list-style-type: none"> • Le projet urbain de Morlaàs : Genèse, objet et finalités, partenariats, état d'avancement et calendrier • Visite sur site : Découverte du projet sur site et premier travail de cadrage de l'étude |
| Pause déjeuner | |
| 13h30 - 15h00 : | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des principaux enjeux et déterminants concernés par le projet • Appropriation d'un outil de priorisation |
| 15h15 - 16h30 | Travail sur le déroulement à venir de l'EIS |
| 16h30 - 17h00 | Evaluation de la formation et clôture |

Annexe n°2 : Pistes d'investigation

| Catégorie | Sous catégories | Pistes d'investigation | Personnes ressources et interlocuteurs clés | Données existantes et pertinentes pour l'analyse | Données à produire | |
|---|---|---|--|---|---|--|
| Cohésion sociale et mémoire collective | Cohésion sociale et équité | Existence/absence de groupe/communautés marqués au sein de la ville | Mme. Lassagnore, L. Soudar, Dino Forte Mme. Sanchez (Friperie) I. Auga, Mme. Vigneau | Rapport CCAS 2017 et 2018 (en attente) Entretiens Données SDEI Est Béarn: - Document COMPAS - Document CAF du département 64 "Portrait de territoire" | | |
| | | Expression/absence de liens et de solidarités (et entre ces groupes de populations) | Mme. Vanetzel Jadas (RAP) | Quantification des nouveaux arrivants sur Morlaàs Enquête commission extramunicipale "Citoyens" Entretiens | Analyse qualitative (analyse textuelle) | |
| | | Activités collectives | Associations | Enquête commission extramunicipale "Associations" | Analyse qualitative (analyse textuelle) | |
| | | Participation des jeunes à la vie de la commune | <u>Dispositifs de participation citoyenne</u> | J. Segot | CR Services civique, CR Conseil des jeunes | |
| | | Evènements | | Festiv' Morlaàs Associations | Entretiens Enquête commission extramunicipale | Analyse textuelle |
| | | Actions pédagogiques de sensibilisation et d'éducation | | ? | Entretiens Enquête commission extramunicipale | Analyse qualitative (analyse textuelle) |
| | | Périmètre géographique des dispositifs existants | | ? | Entretiens Enquête commission extramunicipale | Analyse qualitative (analyse textuelle) |
| | | Expression des tensions et conflits latents et marqués | | ? | Entretiens Enquête commission extramunicipale | Analyse qualitative (analyse textuelle) |
| | | Opinion générale sur l'environnement local | | | Enquête commission extramunicipale "Citoyens" | Analyse textuelle + Cartographie des opinions TB, B, Moyen |
| | | Taux de chômage et d'employabilité | | | Dossier INSEE | |
| | | Public cible/visé | | | | |
| | | Public bénéficiaire | | O. Jeunot/IEBA | Données publics cibles VS publics reçus VS publics bénéficiaires | |
| | Public accueilli | | | | | |
| | Logements sociaux | | Habitelem & La Béarnaise Habitat | Répartition des logements sociaux | | |
| | Autres pistes : - "Echanges citoyens Morlaàs" - "Accord'age" - "Club Jeanne d'Albret" - Ancien Maire de Morlaàs - Associations Rugby - Association Art, culture et patrimoine - Festiv'Morlaàs | | ? | ? | Ateliers collaboratifs (ciblage autres groupes de population) | |
| | Inégalités sociales de santé (ISS) Inégalités territoriales de santé (ITS) | Profil de territoire | <u>Niveau d'inégalités sociales et territoriales observableS à travers les actions publiques</u> | S. Campet (coordinatrice CLS) C. Garnier (ORS) | Données CLS - Etat des lieux ORS - SDAAPS Profil santé ORS Morlaàs Carto santé/offre de service (dont offre médicale) | |
| | | Niveau de marchabilité | | | Carto de marchabilité et des lieux d'intérêt | Zonage sécurité/points de vigilance |
| | | Présence/absence de transports actifs | | | Données MobiTerre | Diagnostic mobilités : - Mode de déplacement |
| | | Présence/absence de zones adaptés aux personnes âgées | | Mme Etchebarne | Carto de marchabilité et des lieux d'intérêt | Zonage sécurité/points de vigilance |
| | | Présence/absence de zones aux enfants (zone de plein air piétonne, signalétique, ...) | | ? | Entretiens Mme. Vanetzel Jadas | |
| | | Autres pistes : - Personnes âgées isolés | | Mme Etchebarne | Quantification des personnes âgées isolées (plan canicule) | |
| | Mémoire collective | Périmètre géographique associé à un sentiment d'appartenance | | Mme. Clarini Association rugby Amicale des anciens du rugby | Entretiens | Ateliers collaboratifs (lieux rassembleur, d'identité, sentiment d'appartenance) |
| | | Bonne/mauvaise qualité de l'environnement bâti (→sentiment d'appartenance) | | | Carto des lieux d'intérêts | |
| Bonne/mauvaise qualité des espaces publics (→appropriation identitaire) | | | | Carto des lieux d'intérêts | | |
| Autres pistes : - Attractivité touristique | | | B. Isere | Document synthèse Tourisme Luys en Béarn + CCNEB | | |

| Catégorie | Sous catégories | Pistes d'investigation | Personnes ressources et interlocuteurs clés | Données existantes et pertinentes pour l'analyse | Données à produire | |
|---|--|--|--|--|--|---|
| Mobilités et déplacements actifs | Mobilités actives et intermodalités | Dispositifs existants/Déplacements type PDU (EPCI) | F. Haristoy Arnaud Binder (directeur du SMTU) | ? | | |
| | | Configurations de l'espace liées aux déplacements existants | | Diagnostic urbain APGL | croisement avec le diagnostic mobilité ED | |
| | | Réseaux de transports | J.C. Davantes | Enquête commission extramunicipale "citoyens" | Analyse qualitative (analyse textuelle) | |
| | | Contraintes anthropiques liées aux activités économiques (articulation générale: variété et desserte commerciale de proximité) | B. Isere | Enquête FISAC Enquête commission extramunicipale "entreprise" | | |
| | | Réseau de transport adapté (PMR) + services d'accompagnements | CCAS Mme Carreras (société Idélis) | ? | | |
| | | Equilibre entre les différents usages de l'espace public (zonage) | | Carte de marchabilité & lieux d'intérêt | | |
| | | Stationnement | | Etudes diagnostic APGL | | |
| | | Accessibilité emploi | O. Jeunot/ IEBA | Ateliers collaboratif | | |
| | | Accessibilité activités de loisirs | | Carte de marchabilité & lieux d'intérêt | | |
| | | Accessibilité services | | Carte de marchabilité & lieux d'intérêt Enquête commission extramunicipale "citoyens" | Zonage sécurité/points de vigilance Analyse qualitative (analyse textuelle) | |
| | Qualité des services des TC perçus | CCAS + SMTU | Enquête de satisfaction des usagers | | | |
| | Autres pistes : - Bruit - Qualité de l'air - Fréquentation et accessibilité aux activités sportives et de loisirs | | ? | Enquête commission extramunicipale "citoyens" Atelier collaboratif | | |
| | Comportements et modes de vie sains (déplacements) | Activité physique (fréquentation des espaces de mobilité douce et accès aux équipements sportifs) | | | Données MobiTerre Licences sportives | Diagnostic mobilité : - Mode de transport |
| | | Utilisation des différents modes de transport, motifs de déplacements | | | Données MobiTerre | Diagnostic mobilité : - Indice d'attractivité - Motif de déplacement - Mode de transport |
| | | Mobilités actives (pistes cyclables, chemins piétonniers) | | | CR Service civique marchabilité | |
| | Sécurité | Signalétique | | | Carte de marchabilité & lieux d'intérêt | Zonage sécurité/points de vigilance |
| | | Qualité esthétique | | ? | Ateliers collaboratif | |
| | | Aménagements adaptés | | | Etudes diagnostic APGL | |
| | | Accidents | | ? | ? | |

| Catégorie | Sous catégories | Pistes d'investigation | Personnes ressources et interlocuteurs clés | Données existantes et pertinentes pour l'analyse | Données à produire | |
|--------------|--|---|---|--|--|--|
| Attractivité | Attractivité économique | Attractivité générale du territoire en termes de mobilités | | Données MobiTerre | Diagnostic mobilité : - Indice d'attractivité | |
| | | Besoins de la population (ciblée)/consommateurs | J.Segot | Code postal à demander aux consommateurs (commerces du centre-bourg) | Analyse des lieux d'influence des commerces de Morlaàs | |
| | | Flux de consommation | B.Isere + APGL | Enquête FISAC 2015 + APGL | | |
| | | Satisfaction des commerçants | Commerçants APGL | Enquête commission extramunicipale "Entreprise" Etude diagnostic APGL sur la satisfaction des commerçants | Analyse textuelle | |
| | | Niveau d'innovation (implantation de nouveaux commerces, modalités de gestion) | ? | ? | Reco éventuelles si données manquantes Rapport analysant la situation commerciale et artisanales et les menaces (droit de préemption, | |
| | | Mise en concurrence | ? | | | |
| | | Coopération locale/partenaire (solidarités entre commerçants) | Association des commerçants + caviste | | Entretiens | |
| | | Pas de concertation sur les fermetures des commerces | | | | |
| | | Mixité fonctionnelle/diversité de l'offre | | Enquête FISAC 2015 Etude diagnostic APGL | | |
| | | Accessibilité foncière (nouveaux arrivants, logements vacants, logements secondaires) | | Dossier INSEE | profil de territoire | |
| | | Problématique de la vacance commerciale | B. Isere | | | |
| | | Accessibilité fonctionnelle (transport en commun, fréquence) | SMTU | Enquête satisfaction transport Enquête commission extramunicipale "Citoyen" | Analyse textuelle | |
| | | Accessibilité aux services (stationnement, PMR) | Commerçants Mme Etchebarne (ADMR) | Enquête commission extramunicipale "Entreprise" Données RH ADMR | Analyse textuelle | |
| | Sécurité de l'espace et stationnement devant les commerces | Mme Etchebarne (ADMR) | Enquête commission extramunicipale "Entreprise" Données RH ADMR | Analyse textuelle | | |
| | Qualité des aménagements et de l'espace publics | Mme Etchebarne (ADMR) | Enquête commission extramunicipale "Citoyens" Etudes APGL Données RH ADMR | Analyse textuelle | | |
| | Autres pistes : - CCI : pérenité des commerces, demandes d'installation | f. Haristoy Fabrice Taricco | ? | | | |
| | Offre de soins | Maison médicale | M. Le Maire et équipe municipale | Entretiens | éléments de contexte de l'accessibilité à l'offre de soins | |
| | | Accessibilité à l'offre de soins | | Carto Santé Diag santé ORS Entretiens | profil de territoire | |
| | | Pharmacie du centre bourg | M. Le Maire et équipe municipale | Entretiens Enquête commission extramunicipale "Citoyen" | éléments de contexte de l'accessibilité à l'offre de soins | |
| | Tourisme | Fréquentation office de tourisme | B. ISERE + C. Clarini | Document synthèse Tourisme Luys en Béarn + CCNEB Entretiens | | |
| | | Baisse de la fréquentation du Camping | | | | |
| | | Autres pistes : - Fréquentation des hôtels, nuitées, part des touristes étrangers | | Document synthèse Tourisme Luys en Béarn + CCNEB | | |

| Catégorie | Sous catégories | Pistes d'investigation | Personnes ressources et interlocuteurs clés | Données existantes et pertinentes pour l'analyse | Données à produire |
|---|--|--|---|--|--|
| Qualité des aménagements et des espaces verts | Qualité des aménagements | Ambiance générale, ressenti | | Enquête commission extra municipale "Citoyens" | Analyse qualitative (analyse textuelle) Analyse des réponses TB, B, Moyen selon le quartier |
| | | Etat des lieux du bâti | | Etude diagnostic APGL | |
| | | Bruit | ? | ? | ? |
| | | Pollution lumineuse | ? | ? | ? |
| | | Fréquentation des espaces publics et des lieux de rencontre (sociabilisation) et solidarités entre les populations | | Enquête commission extra municipale "Citoyens" | Analyse qualitative (analyse textuelle) |
| | | Gestion des déchets | Services techniques ? | Ateliers collaboratif | |
| | | Aménagement des espaces publics de proximité (bancs dans les rues) | ? | Charte paysagère | |
| | Identification d'une place centrale (-> identité collective) | | Carto des lieux d'intérêts Entretiens | | |
| | Espaces verts | Part des espaces publics et espaces verts | | Etude diagnostic APGL | |
| Données de santé allergènes ? | | ? | ? | ? | |

| Catégorie | Sous catégories | Pistes d'investigation | Personnes ressources et interlocuteurs clés | Données existantes et pertinentes pour l'analyse | Données à produire |
|--|-----------------------|---|---|--|---|
| Sécurité et sentiment de sécurité | Sécurité | Fréquentation de l'espace public et en mobilités douces | | Etudes APGL | |
| | | Insécurité routière | Police municipale | Taux d'accident, hospitalisations et décès associés | |
| | | Signalétique | | Carto marchabilité et lieux d'intérêt Etudes APGL | Zonage sécurité/points de vigilance |
| | | Partage de la voirie-mixité fonctionnelle Stationnement | | Carto marchabilité et lieux d'intérêt Etude diagnostic urbain APGL | Zonage sécurité/points de vigilance |
| | | Vitesse dans les espaces publics | | Enquête commission extramunicipale "Citoyens" Etude diagnostic APGL | Analyse qualitative (analyse textuelle) |
| | Sentiment de sécurité | Eclairage public | ? | ateliers collaboratifs | |
| | | Insécurité générale | | Enquête commission extramunicipale "Citoyens" | Analyse qualitative (analyse textuelle) |
| | | Zones d'évitement et caractéristiques temporelles | ? | ateliers collaboratifs | |
| | | Caractéristique socio-démographique de la fréquentation de l'espace public (femmes, personnes âgées, enfants) | ? | ? | reco éventuelle |
| | | Accessibilité sécurisée des services et équipements : - Visibilité - Fluidité - Contrôle des espaces | ? | carto marchabilité et lieux d'intérêt + ateliers collaboratifs | |

Annexe n°3 : Questionnaire de la commission extra-municipale

La commission extra-municipale
Mairie de Morlaàs
Place Sainte-Foy
64160 Morlaàs

Questionnaire population **VIVRE ENSEMBLE À MORLAÀS**

La municipalité, dans son bulletin de décembre 2017, invitait les habitants à participer à une **commission extra-municipale** pour échanger sur les grandes orientations du cadre de vie des Morlanais. Les membres de cette commission se sont réunis plusieurs fois et ont élaboré un questionnaire «**Vivre ensemble à Morlaàs**» afin de connaître les besoins et les attentes des habitants de Morlaàs.

VOTRE QUOTIDIEN A MORLAÀS

- Comment sentez-vous votre quotidien à Morlaàs ? Très-bien Bien Moyen mal
- Quels sont les points positifs ?
- Quelles difficultés rencontrez-vous ?
- Connaissez-vous les commerces du centre-bourg ? Oui Non Les fréquentez-vous ? Oui Non
- Avez-vous des suggestions ?

ANIMATIONS PROPOSEES A MORLAÀS

Il s'agit d'événements de différents types, organisés soit par la mairie, soit par des associations ou par d'autres structures (ex : cinéma, petit déjeuner littéraire, salon de la gastronomie, ...)

- Quelles sont les animations qui vous ont intéressés (es) ?
- Celles auxquelles vous avez assisté ?
- Celles qui ne vous ont pas intéressés(es) ?
- Avez-vous des suggestions ?
- Seriez-vous prêts(es) à vous impliquer bénévolement ?

ASSOCIATIONS DE MORLAÀS

- Quelles associations connaissez-vous ?
- Lesquelles fréquentez-vous ?
- Quels obstacles vous empêchent de rejoindre telle ou telle association ?
- Que manque t-il comme activités ?
- Avez-vous des suggestions ?

Tournez SVP →

AMÉLIORER LA CONVIVIALITÉ AU SEIN DE NOTRE COMMUNE

Voici les pistes que nous proposons :

- **Échanges** : rencontres autour d'un thème : ex ; partages de savoir-faire : culinaire, jardinage ...
- **Culture** : outre le cinéma, le théâtre et la musique, organisation de conférences (culturelles, santé, vie courante), mise en place d'expositions
- **Connaissances** : formation aux nouvelles technologies, prise en compte de l'environnement, transition énergétique, ...
- **Activités** : régulières ou ponctuelles, permettant aussi de lutter contre l'isolement de certains : repas pris en commun, ateliers de jeux de sociétés, organisation de lotos, de tournois ...
- **Information** : Il nous est apparu également absolument indispensable que toutes les informations, quelles soient municipales, associatives ou diverses, soient mieux communiquées et centralisées.

Avez-vous d'autres suggestions ?

Pour mettre en œuvre ces objectifs, nous proposons la création d'un lieu convivial, multi générationnel, centralisant toutes ces activités.

Qu'en pensez-vous ?

QUI ÊTES-VOUS ?

Quel quartier ou rue habitez-vous ?

Composition de la famille :

| | Age de 0 à 10 ans | Age de 10 à 20 ans | Age de 20 à 40 ans | Age de 40 à 65 ans | Plus de 65 ans |
|-------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Homme | | | | | |
| Femme | | | | | |

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de votre participation pour mener à bien ce projet qui favorisera le bien-être et le bien-vivre à Morlaàs.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire que nous vous demandons de déposer ou d'envoyer à la Mairie avant le 2 février 2019. Une permanence sera également organisée à la mairie le 26 janvier et le 2 février 2019 de 10h à 12heures, pour répondre à vos interrogations et écouter vos suggestions.

**La commission extra-municipale
Mairie de Morlaàs
Place Sainte-Foy
64160 Morlaàs**

Annexe n°4 : Lemmatisation (dictionnaire des termes regroupés ayant servi à l'analyse)

○ *Points positifs*

| Mot « étiquette » | Termes associés |
|--|---|
| NR | Non réponse |
| RAS + | Tout est bien |
| Accès interne | Proximité commerces et services, Gratuité parking |
| Accès externe | Proximité Pau, Accès aux grands axes |
| Attractivité | Nombreuses associations, commerces, services, Ville dynamique |
| Commerces autres | Moyennes surfaces, centres commerciaux, |
| Commerces et services de proximité | Office de tourisme vivant, Cinéma, Marchés, Ecole, Complexe sportif, |
| Offre de soins | Laboratoire |
| Modes de déplacement Transport commun | Multimodalité, Desserte bus, |
| Déplacement doux | Chemins piétonniers, Tout faire sans son véhicule, Accessible à pied et à vélo |
| Qualité et cadre de vie | Ville à taille humaine, Commodité de la ville, Ville agréable, Tranquillité, Nature en ville, Qualité campagne, Qualité de vie, Ville bien entretenue, Propreté de la ville |
| Cohésion sociale | Connaissance de tout le monde, Convivialité entre voisins, Relation cordiale avec la mairie, Gens agréables, Beaucoup de soutien |

○ *Points de difficultés*

| Mot « étiquette » | Termes associés |
|------------------------------------|---|
| NR | Non réponse |
| Aucune | Aucune |
| Cohésion sociale | Cohésion voisinage, Isolement, Manque de communication, Accès aux informations, Vivre seul, Finance, manque animation centre-ville |
| Déplacements piétons | Circulation piétonne (dont stationnement gênant), Etranglement des trottoirs, Déplacement impossible par ses propres moyens, |
| Dépendance voiture Vélo | Besoin voiture pour aller dans le centre, Sécurité vélo, Circulation vélo difficile, |
| Bus | Horaires bus pour Pau, Fréquence des bus |
| Attractivité | Désertification du centre, inaccessibilité numérique, réseau internet |
| Offre de soins | Manque médecins (médecins de garde, Choix du médecin référent, ophtalmologue, gynécologue, Homéopathe), manque pharmacie, désertification médicale |
| Offre commerces et autres services | Manque commerce, marché du samedi trop petit, manque livreur, manque lieu de stockage, manque boulangerie, Horaire OT inadapté, taille du bureau de poste inadaptée |
| Qualité de vie | Propreté du centre, ramassage des déchets, nuisance olfactive et sonore, chiens non tenus en laisse, animaux sur la voirie, manque espaces verts |
| Sécurité et sentiment de sécurité | Embouteillage Pau, déplacement dangereux vers la rocade, Routes dangereuses, Incivilité (dépassement de vitesse), Accès pompier, Circulation rond-point Biébachette |

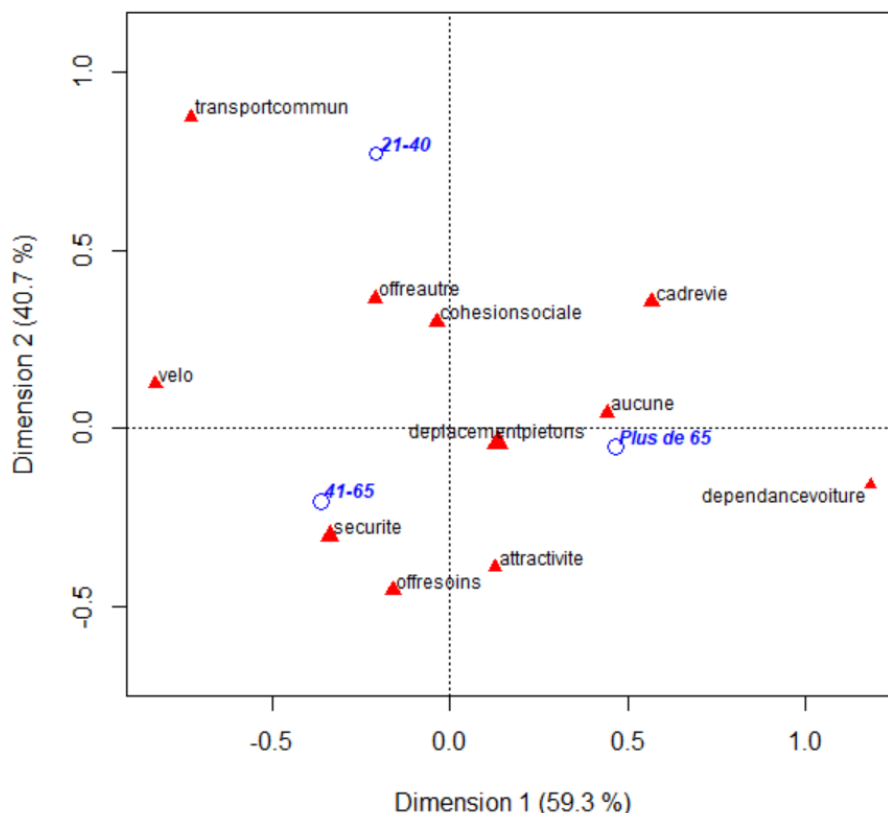
o Suggestions

| Mot « étiquette » | Termes associés |
|--|---|
| NR | Non réponse |
| Aucune | Aucune, Non |
| Attractivité Nouvelle offre Réhabilitation/réajustement de l'offre existante | <p>Carte de fidélité « commerces centres bourg », faciliter l'installation des commerces dans le centre, éviter les devantures fermées, un lieu commun pour regrouper les commerces, Office de tourisme polarisant (café, wifi, ...), adapter l'offre à la demande,</p> <p>Salon de thé, Boutique bio, grands marchés des producteurs, marchés tous les vendredis, Magasins de bricolage, Bibliothèque gratuite, diversifier les activités, installer un ophtalmologue, Ouvrir une autre boulangerie dans le centre</p> <p>Réhabiliter Hôtel de France, Agrandir le bureau de poste, pharmacie dans le centre bourg, café bar dans le centre, ouvrir la piscine le soir</p> |
| Mobilité piétonne Mobilité Vélo Mobilité bus Sécurité routière et modification circulation automobile | <p>Multiplier les passages piétons, améliorer le marquage sur la route, élargir les trottoirs, permettre la circulation des PMR, pédibus, adapter la voirie pour les piétons</p> <p>Créer des pistes cyclables, créer des parkings à vélo,</p> <p>Augmenter la fréquence des bus, créer des minibus pour les déplacements dans Morlaàs et Hors communes de Morlaàs, développer les abribus</p> <p>Limitation de vitesse, Mobiliser le Conseil Général sur la question de la circulation sur les routes départementales, Autoroute souterraine, repenser la circulation, créer des ralentisseurs, chicanes, restructurer les stationnements</p> |
| Qualité des espaces publics et espaces verts | Ramassage des déchets recyclables une fois par semaine, Lieux de convivialité, rendre la place de l'église plus agréable (bancs), espaces de rencontre, boîte à livre, mobilier urbain de qualité, meilleur entretien des espaces verts |
| Cohésion sociale Communication et accessibilité numérique | <p>Petits voyages d'une journée hors du département, Mobiliser les citoyens sur la question de l'environnement, créer des jardins partagés, repas au choix dans le colis pour les personnes âgées</p> <p>Panneau numérique d'information dans tous les quartier, Wifi place St Foy, Augmenter la communication dans le bulletin municipal</p> |

Annexe n°5 : Exemple de traitement de l'ACM

Les modalités (termes) sont représentées en rouge et les tranches d'âge en bleu. Ce graphique permet de faire des associations : plus un terme est proche d'une tranche d'âge, plus celui-ci est cité par cette même tranche d'âge.

Le graphique ci-dessous représente les associations entre l'âge et les termes utilisés par les habitants pour exprimer les difficultés rencontrées sur Morlaàs.

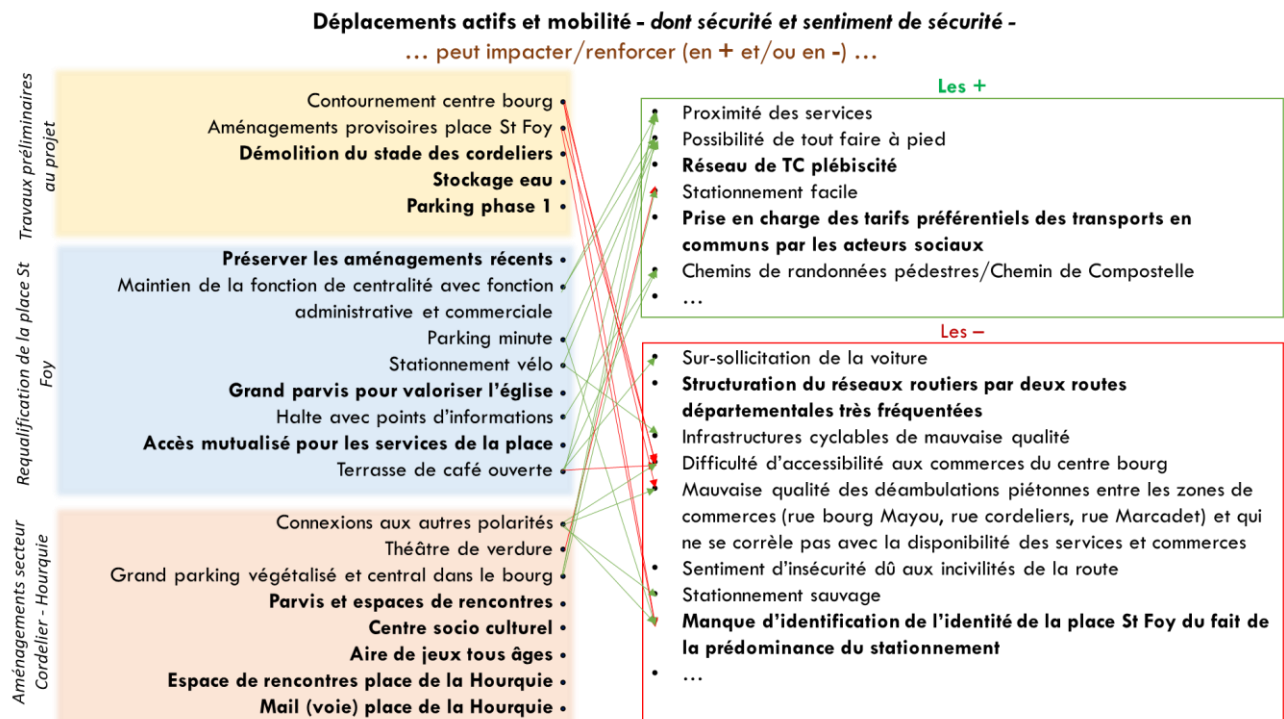
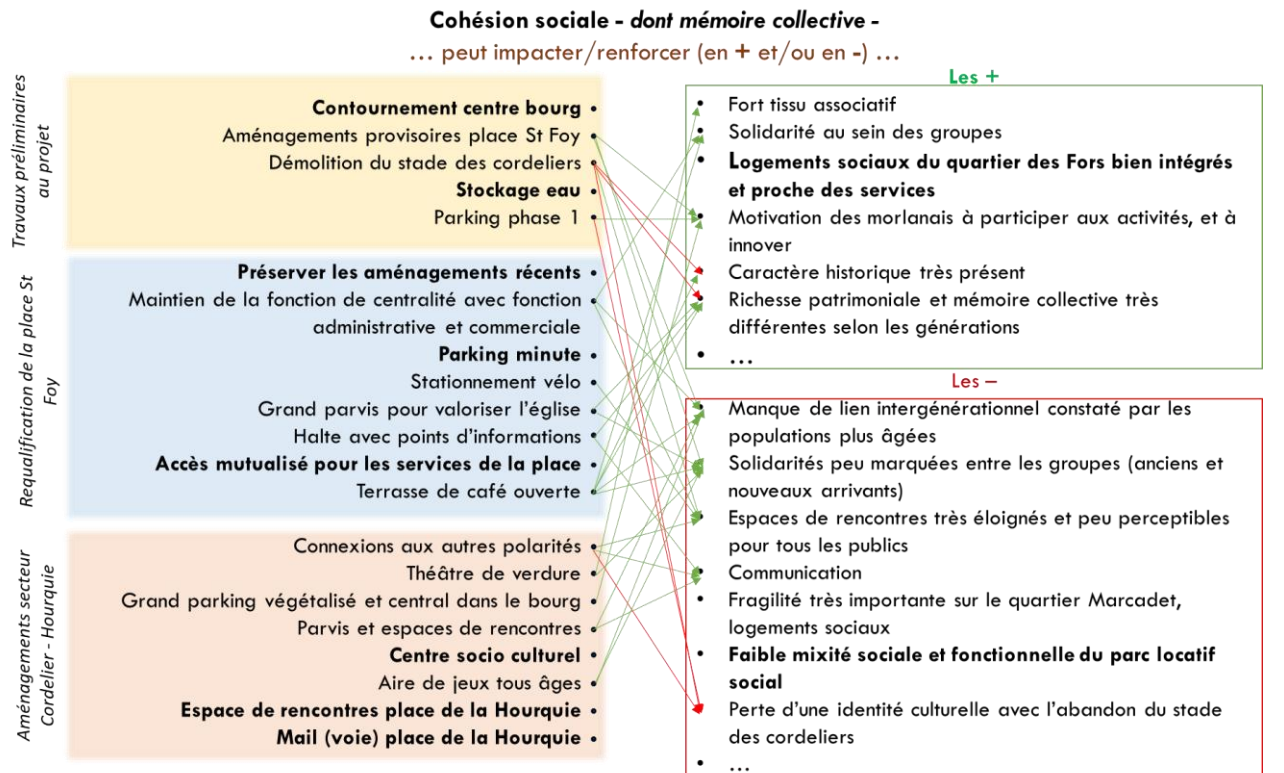


On peut constater des spécificités à chaque âge : les 21-40 ans soulèvent des difficultés davantage liées aux transports en commun, relevant principalement de la question des fréquences. Avec une part moindre, ils trouvent des difficultés dans Morlaàs, concernant les déplacements en vélo, spécifiquement pour les répondants du quartier du Bourg Mayou, la cohésion sociale et soulignent une faiblesse dans la diversité de l'offre de services et de commerce.

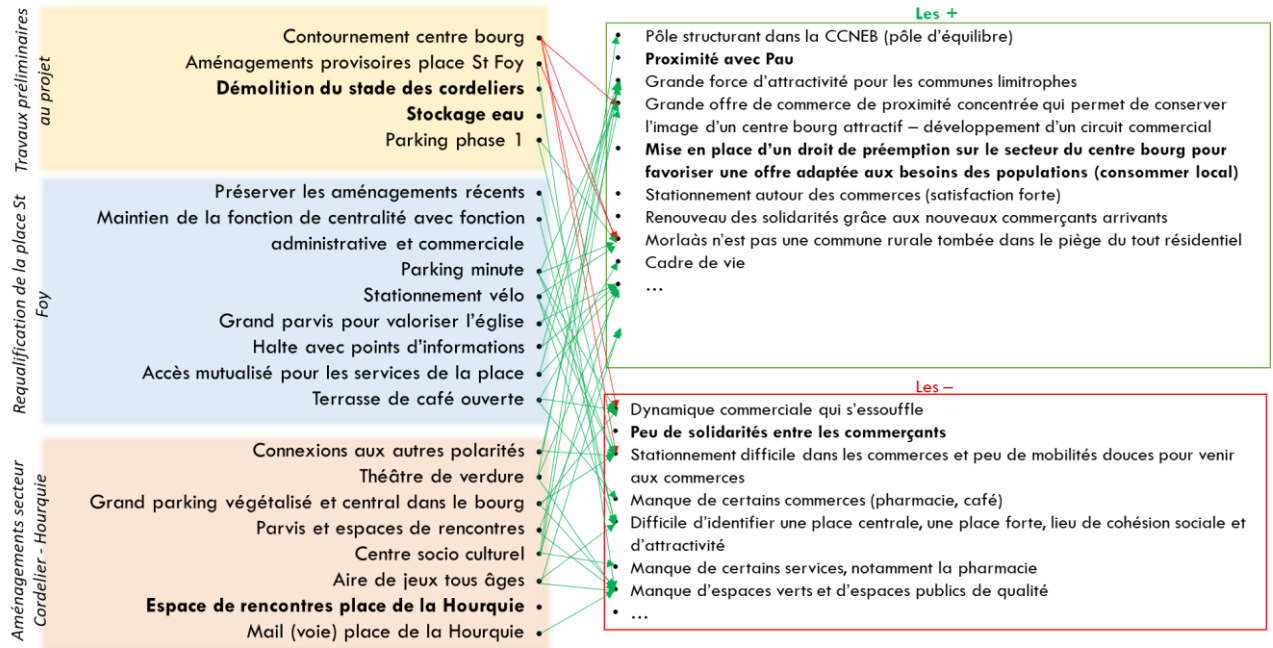
Les 41-65 ans mettent en avant des difficultés concernant la sécurité et le sentiment de sécurité (incivilité, dépassement de vitesse), mais également concernant l'offre de soins. Il semblerait que ce soit cette tranche d'âge la plus impactée par la désertification médicale sur Morlaàs.

Enfin, les plus de 65 ans trouvent dommage la dépendance à la voiture – problématique qui est aussi très récurrente et spécifique au quartier de Berlanne – et de facto, souligne une difficulté pour déambuler à pied dans la ville. La qualité des aménagements et le cadre de vie (nuisance sonore, olfactive, propreté) sont aussi des éléments associés négativement à Morlaàs, et majoritairement pour les répondants du quartier Marcadet. Une partie des plus de 65 ans ne trouvent cependant aucune difficulté dans Morlaàs.

Annexe n°6 : Résultats de l'Atelier n°3 – Co-construction des associations potentielles de type cause à effet, entre les éléments du projet et la situation de chaque déterminant sur Morlaàs (Atelier CT3)



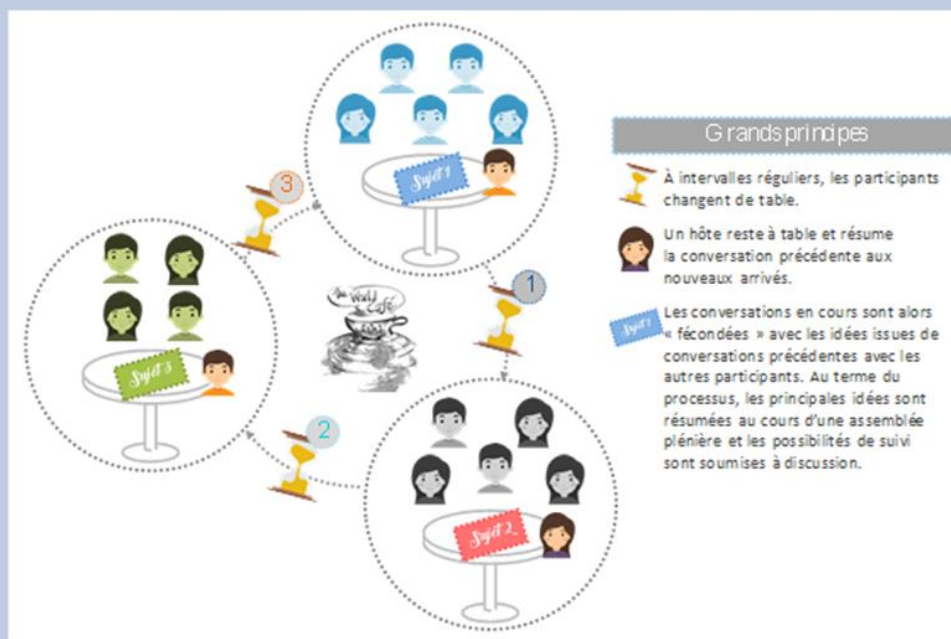
Attractivité - dont qualité des aménagements -
... peut impacter/renforcer (en + et/ou en -) ...



Annexe n°7 : Méthodologie du World Café

ZOOM METHODE DE CONCERTATION : LE FONCTIONNEMENT DE TYPE WORLD-CAFE

Le 'World Café' est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. La méthodologie est représentée et expliquée sur le schéma ci-après.

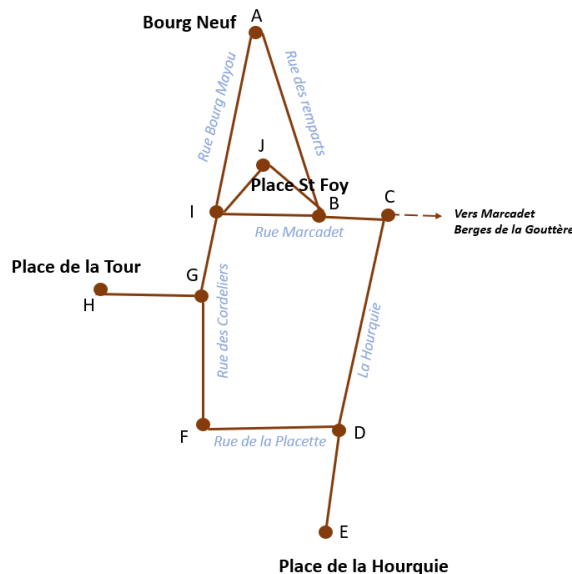


Le processus du World Café est particulièrement utile :

- Pour faire participer de vastes groupes (plus de 12 personnes) à un processus de dialogue authentique
- Pour générer des idées, partager des connaissances, stimuler une réflexion novatrice et analyser les possibilités d'action par rapport à des sujets et des questions de la vie quotidienne
- Pour faire participer des personnes à une conversation authentique, qu'elles se rencontrent pour la première fois ou qu'elles aient déjà noué des liens
- Pour mener une analyse approfondie de défis et d'opportunités stratégiques majeurs
- Pour approfondir les relations et l'appropriation mutuelle des résultats au sein d'un groupe existant

Annexe n°8 : Matrice de l'indice de Shimbel

La connectivité est un indicateur de la cohésion d'un réseau et donc de la cohésion de l'espace qu'il dessert. Sur un territoire la connectivité du réseau de transport constitue une condition nécessaire à l'accessibilité des lieux. Ici, si l'on représente sous forme de graphe le centre bourg de Morlaàs on constate une connectivité maximale : on peut atteindre tous les lieux à partir d'un autre lieu (il existe au moins un chemin pour relier ces lieux). Si l'on veut maintenant s'intéresser à l'optimisation de cette connectivité, il faut parler d'accessibilité et de centralité des lieux. L'accessibilité géographique d'un lieu, renvoie à l'idée de centralité d'un lieu, et se mesure grâce à l'indice de Shimbel. Il permet de mesurer l'effort moyen à fournir depuis un lieu pour atteindre un autre lieu. Plus un lieu est accessible et plus son indice est élevé. Il permet de déterminer les sommets les plus centraux en identifiant ceux qui sont le plus proches de l'ensemble des sommets du graphe.



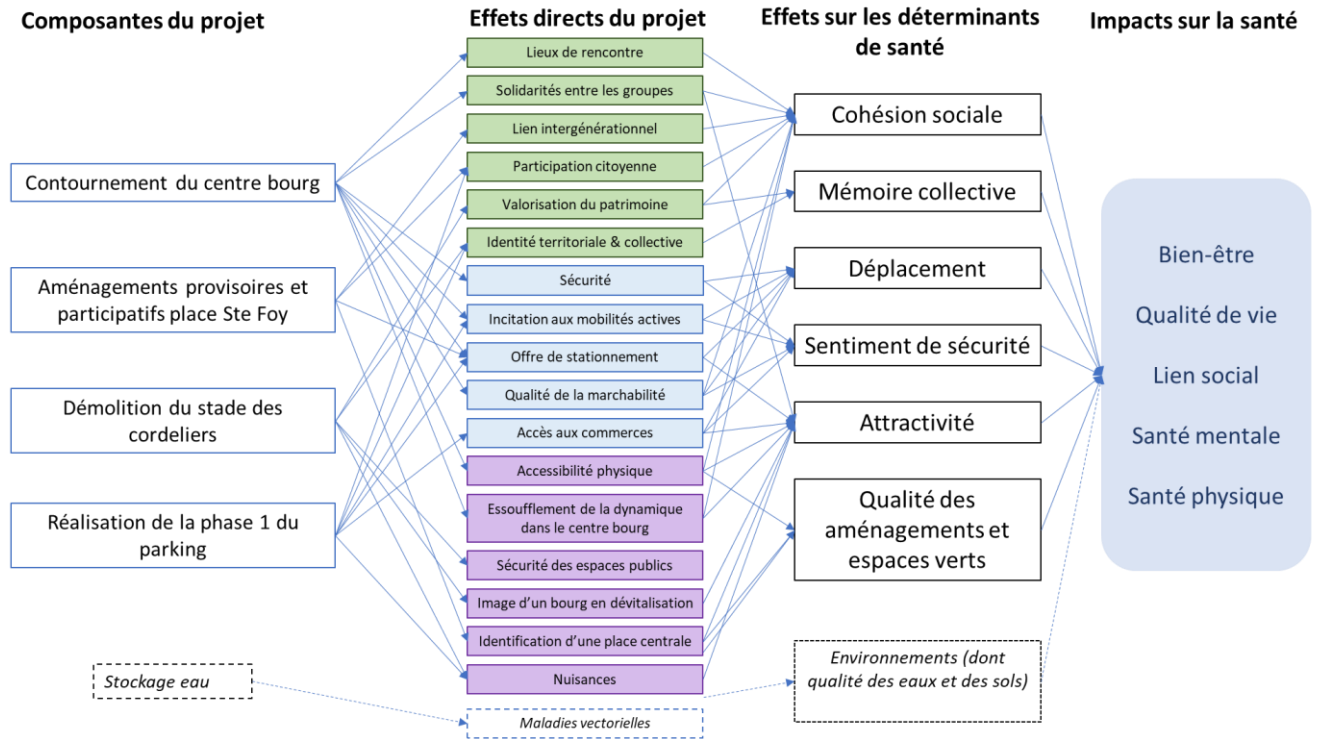
Matrice d'accessibilité

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | Distances totales (Accessibilité intégrale) | Indice de Shimbel (Accessibilité géographique) |
|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|---|--|
| A | | 390 | 455 | 685 | 840 | 830 | 400 | 525 | 355 | 425 | 4905 | 5,975535168 |
| B | 390 | | 65 | 295 | 450 | 340 | 135 | 260 | 90 | 70 | 2095 | 13,99045346 |
| C | 455 | 65 | | 230 | 385 | 375 | 200 | 325 | 155 | 135 | 2325 | 12,60645161 |
| D | 685 | 295 | 230 | | 155 | 145 | 350 | 475 | 385 | 365 | 3085 | 9,500810373 |
| E | 840 | 450 | 385 | 155 | | 300 | 505 | 630 | 540 | 520 | 4325 | 6,776878613 |
| F | 830 | 340 | 375 | 145 | 300 | | 205 | 330 | 250 | 320 | 3095 | 9,470113086 |
| G | 400 | 135 | 200 | 350 | 505 | 205 | | 125 | 45 | 115 | 2080 | 14,09134615 |
| H | 525 | 260 | 325 | 475 | 630 | 330 | 125 | | 170 | 240 | 3080 | 9,516233766 |
| I | 355 | 90 | 155 | 385 | 540 | 250 | 45 | 170 | | 70 | 2060 | 14,22815534 |
| J | 425 | 70 | 135 | 365 | 520 | 320 | 115 | 240 | 70 | | 2260 | 12,96902655 |
| | | | | | | | | | | | 29310 | |

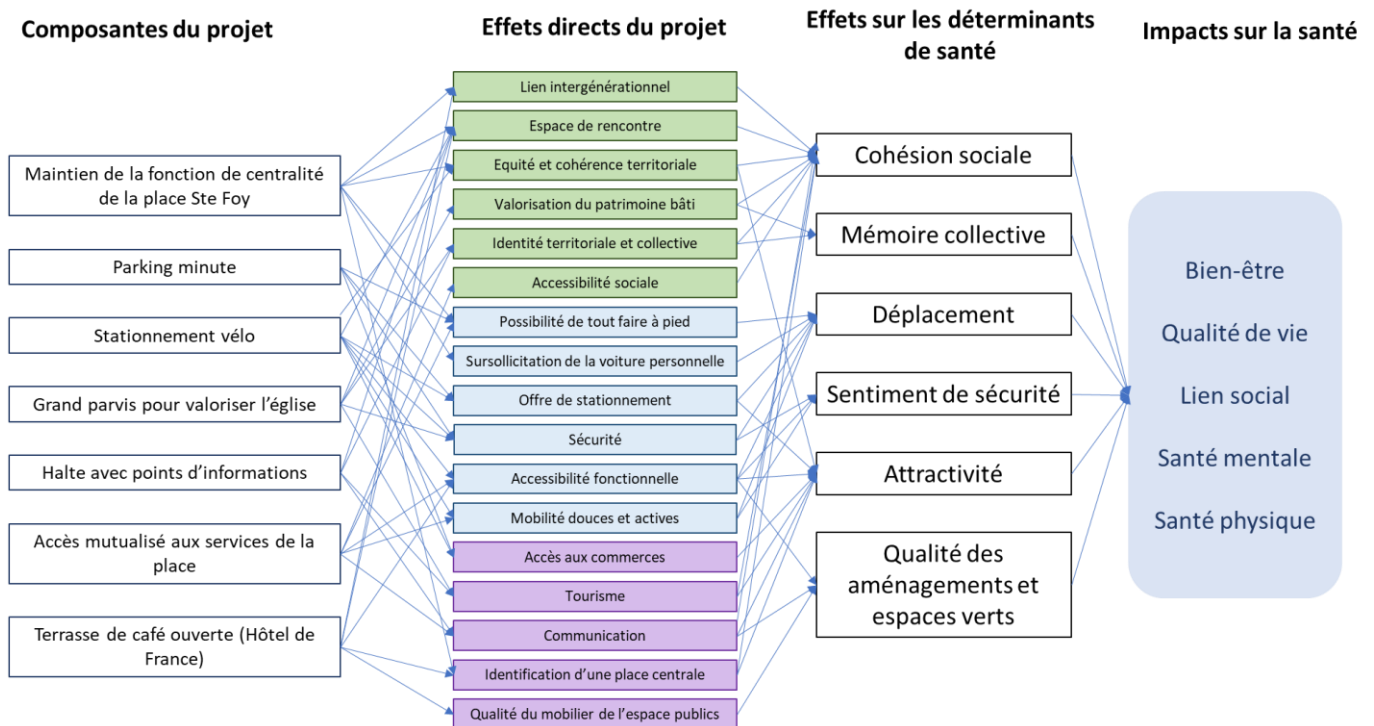
Cette matrice permet de montrer une très grande accessibilité et centralité des intersections sur le secteur du haut de la rue Marcadet et rue des Cordeliers : l'indice de Shimbel est le plus fort (I, G et B) Cette zone est centrale puisqu'en moyenne pour rejoindre n'importe quel lieu à partir de n'importe quel secteur, le piéton emprunte ce secteur. Ce secteur fait office de carrefour dans les parcours des mobilités des individus. A l'inverse, le secteur de la Hourquie et du Bourg Neuf est très peu connecté aux autres lieux du centre bourg : l'indice de Shimbel est faible (A et E).

Annexe n°9 : Modèles logiques par composante du projet

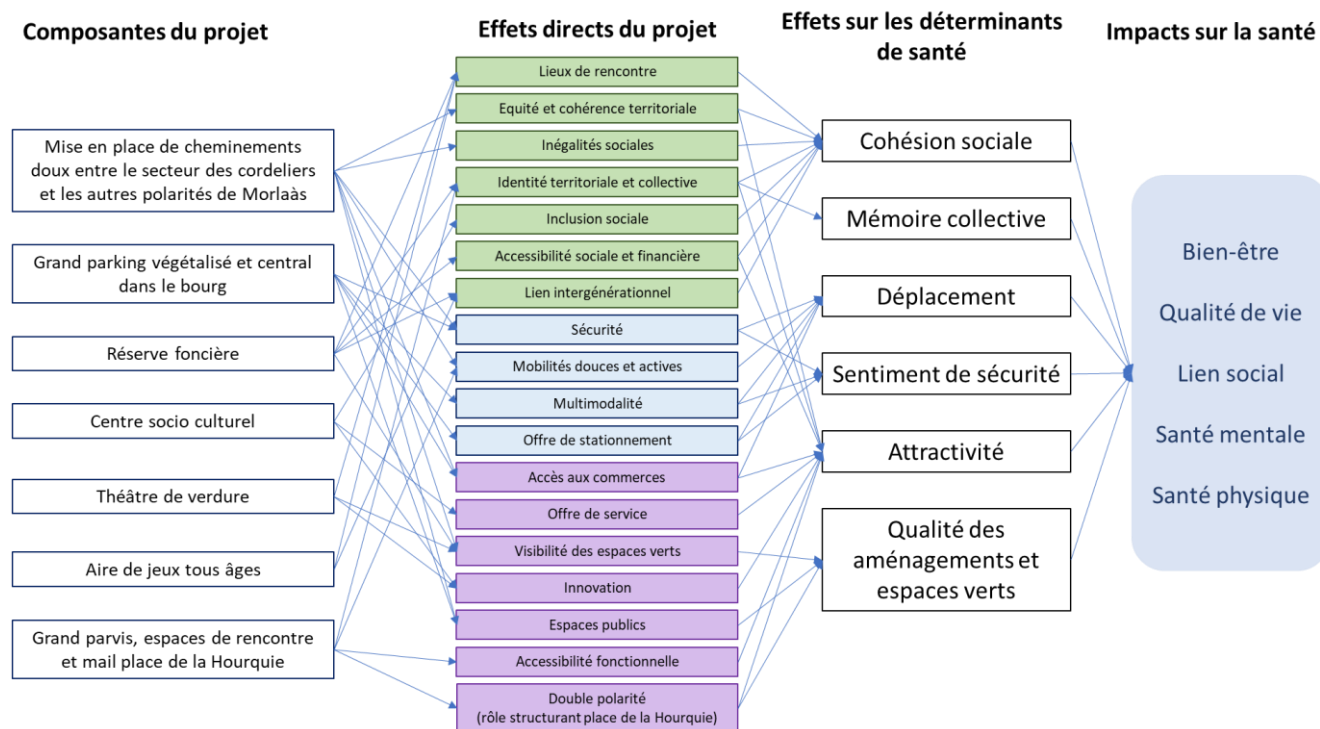
Phase Travaux



Requalification Place Ste Foy



Aménagement du secteur Hourquie-Cordeliers



Annexe n°10 : Tableau récapitulatif des impacts potentiels les plus forts identifiés

| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Catégories / déterminants de la santé | Problématiques associées | Populations ou groupes visés | Nature et ampleur des impacts | | Temporalité | Probabilité | Scoring priorisation | Type de données utilisées |
|---|---------------------------------------|---|---|---|--|-------------|-------------|----------------------|--|
| | | | | Positifs & Négatifs | | | | | |
| | | | | Positifs | Négatifs | | | | |
| Maintien de la fonction de centralité place Ste Foy | Cohésion sociale | Fracture territoriale/ inéquité des fonctions sur les quartiers | Habitants des quartiers hors Place Ste Foy | | ↓ de la cohésion territoriale et donc sociale ↑ de la rupture entre les quartiers ↑ de la fracture territoriale ↓ équité territoriale | Long terme | *** | 4 | Graphe d'accessibilité |
| | Déplacements | Possibilité de tout faire à pied Lutter contre la sursollicitation de la voiture personnelle | | Inciter et renforcer la possibilité de tout faire à pied dans le centre bourg ↑ mobilités actives ↑ pratiques d'activités physiques ↓ maladies liées à la sédentarité (obésité, maladies cardio vasculaires) | | Moyen terme | ** | 4 | Diagnostic mobilité / entretiens / Questionnaire de la commission extra municipale |
| Parking minute | Déplacements | Problématique du stationnement Sentiment de sécurité | Enfants, parents, PMR, Personnes âgées | ↓ stationnement ventouse sur la place Ste Foy ↓ stationnement sauvage ↑ du sentiment de sécurité ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | ↑ du stationnement sauvage dans les rues autour du centre bourg ↑ des nuisances pour les habitants de ces quartiers | Moyen terme | ** | 4 | Entretiens / Questionnaires de la commission extramunicipale |
| Stationnement vélo | Déplacements | Mobilités actives Accessibilité fonctionnelle du centre bourg | Ensemble de la population Population utilisant le vélo Commerçant | ↑ de la qualité de l'offre multimodale Incitation à la pratique du vélo ↑ de la pratique du vélo ↑ de l'activité physique ↑ état de santé physique et psychique | | Court terme | ** | 5 | Diagnostic mobilité / Revue de littérature / enquête commission extra municipale |

| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Catégories / déterminants de la santé | Problématiques associées | Populations ou groupes visés | Nature et ampleur des impacts | | Temporalité | Probabilité | Scoring priorisation | Type de données utilisées |
|---|---------------------------------------|---|---|--|---|-------------|-------------|----------------------|---|
| | | | | Positifs | Négatifs | | | | |
| | | | | Positifs | Négatifs | | | | |
| Grand Parvis pour valoriser l'église | Cohésion sociale | Mémoire collective Valorisation du patrimoine bâti Rencontre et lien social | Nouveaux arrivants Anciennes générations | ↑ Mise en valeur du patrimoine historique Partage d'une histoire commune ↑ des possibilités de rencontre entre les différentes générations ↓ isolement social ↓ individualisme ↑ de l'état de santé mentale | | Moyen terme | *** | 5 | |
| | Déplacement | Sentiment de sécurité | Enfants, parents, PMR, Personnes âgées | ↑ sentiment de sécurité Inciter aux déplacements actifs ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique et psychique | | Court terme | *** | 6 | Marchabilité / questionnaire de la commission extramunicipale |
| | Attractivité | Valorisation du patrimoine bâti Renforcer le caractère structurant que joue la place Ste Foy | Riverains quartiers Ste Foy Commerçants | ↑ fréquentation de la place Ste Foy ↑ fréquentation des commerces du centre bourg ↓ d'une impression d'une commune en dévitalisation (vacances, dégradation du bâti) ↑ cadre de vie et de la qualité de vie globale | ↑ fréquentation des espaces (rassemblements) ↑ nuisances (sonore, déchets, ...) ↓ cadre de vie ↑ stress ↓ état de santé psychique | Moyen terme | ** | 4 | |
| Halte avec points d'information pour les pèlerins | Cohésion sociale | Favoriser les rencontres par la mémoire collective | Personnes âgées Nouveaux arrivants | ↑ les échanges ↑ les rencontres ↑ le lien intergénérationnel ↑ partage de connaissance et enrichissement collectif ↑ solidarités ↑ intégration des populations (inclusion sociale) ↑ état de santé mentale | | Moyen terme | ** | 4 | Questionnaires de la commission extramunicipale |
| | Attractivité | Tourisme | Toursites, pèlerins, voyageurs Riverains | ↑ de la capacité de polarisation de Morlaàs ↓ de la dévitalisation ↑ le rôle structurant que présente Morlaàs dans l'EPCI | ↑ des nuisances liées à une plus grande fréquentation du centre bourg ↑ de la fatigue, stress ↓ de l'état de santé mental | Moyen terme | ** | 4 | Entretiens / questionnaires de la commission extramunicipale |
| Accès mutualisé pour les services de la place | Cohésion sociale | Accessibilité sociale et fonctionnelle | | Impression de facilité d'accès aux services ↑ rencontre ↑ cohésion sociale ↑ capital social | | Moyen terme | *** | 5 | |
| | Déplacements | Favoriser les déplacements doux et actif | PMR, Personnes âgées | Promouvoir une plus grande utilisation des espaces piétons Incitation / ↓ de la sursollicitation du véhicule personnel ↑ de la motivation à tout faire à pied Favoriser l'activité physique | | Moyen terme | *** | 5 | Diagnostic mobilité / Cartographie des lieux d'intérêt / marchabilité / Questionnaires de la commission extramunicipale |
| Terrasse de café ouverte | Cohésion sociale | Rencontre entre les groupes de populations | Tous groupes | ↑ des espaces de rencontres ↑ espaces de sociabilisation ↑ état de santé mentale ↓ anxiété et dépression ↓ isolement social | | Court terme | *** | 6 | Questionnaires de la commission extramunicipale / marchabilité / entretiens |
| | | Accessibilité fonctionnelle | Personnes âgées PMR | ↑ possibilité de se reposer ↑ marchabilité ↓ isolement social | | court terme | *** | 6 | |
| | Attractivité | Affirmation du caractère central du centre Bourg et de la place Ste Foy | Commerçants Nouveaux arrivants | ↑ fréquentation de la place Ste Foy ↑ fréquentation des commerces du centre bourg ↓ d'une impression d'une commune en dévitalisation (vacances, dégradation du bâti) Possibilité de se reposer, affirmation du circuit commercial ↑ cadre de vie et de la qualité de vie globale | | Moyen terme | *** | 4 | Revue de littérature / entretiens / Questionnaires de la commission extramunicipale |

| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Catégories / déterminants de la santé | Problématiques associées | Populations ou groupes visés | Nature et ampleur des impacts | | Temporalité | Probabilité | Scoring priorisation | Type de données utilisées |
|---|---------------------------------------|--|--|---|---|-------------|-------------|----------------------|--|
| | | | | Positifs | Négatifs | | | | |
| Mise en place de cheminements doux entre le secteur des Cordeliers et les autres polarités de Morlaàs | Cohésion sociale | Fracture territoriale et inégalités sociales | Habitants du secteur Cordelier | <ul style="list-style-type: none"> ↑ lien entre les quartiers ↑ lien entre les populations ↑ espaces de rencontres ↑ lien social | | Court terme | ** | 5 | Mobilisation aux questionnaires de Morlaàs |
| | Déplacement | Mobilités actives | Enfants, parents, PMR, Personnes âgées | <ul style="list-style-type: none"> ↓ de l'utilisation du véhicule personnel ↑ de la marchabilité ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | | Court terme | *** | 6 | Carte de la marchabilité / diagnostic mobilité / revue de littérature |
| | | Sentiment de sécurité | Enfants, parents, PMR, Personnes âgées | <ul style="list-style-type: none"> ↓ de l'utilisation du véhicule personnel ↑ du sentiment de sécurité ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) ↑ possibilité de tout faire à pied | | Moyen terme | ** | 4 | Carte de la marchabilité / diagnostic mobilité / revue de littérature |
| | Attractivité | Qualité des aménagements et des espaces verts | | <ul style="list-style-type: none"> ↑ visibilité des espaces de détente ↑ articulation entre les différentes polarités de Morlaàs ↑ connectivité | | Court terme | * | 4 | Carte de la marchabilité / diagnostic mobilité / indice de connectivité / revue de littérature |
| | | Meilleur accessibilité aux commerces et aux services | Commerçants | <ul style="list-style-type: none"> ↑ accessibilité aux commerces ↑ boucle piétonne ↑ fréquentation des commerces ↓ de l'impression de dévitalisation | | Court terme | ** | 5 | |
| Grand Parking végétalisé et central dans le bourg | Déplacement | Multimodalité et changement de comportements | | <ul style="list-style-type: none"> ↑ de la multimodalité ↑ de la possibilité de tout faire à pied ↓ sursollicitation de la voiture ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | <ul style="list-style-type: none"> ↑ fréquentation de cet espace ↑ nuisances sonores ↓ qualité de vie des populations vivant quartiers des Cordeliers ↓ qualité du sommeil ↓ état de santé mentale et physique | Court terme | *** | 6 | Diagnostic mobilité / marchabilité / Questionnaire de la commission extra municipale. |
| | | Sentiment de sécurité | Enfants, parents, PMR, Personnes âgées | <ul style="list-style-type: none"> ↓ stationnement sauvage ↑ du sentiment de sécurité ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | | Moyen terme | ** | 4 | Diagnostic mobilité / marchabilité / Questionnaire de la commission extra municipale. |
| Réserve foncière et à terme, centre socio culturel | Cohésion sociale | Lien intergénérationnel | Personnes âgées Jeunes enfants | <ul style="list-style-type: none"> ↑ jardins partagés ↑ liens intergénérationnels ↑ cohésion sociale ↑ rencontres ↓ isolement social | | Court terme | ** | 5 | Revue de littérature / Questionnaire de la commission extra municipale / Entretiens |
| | Attractivité | Qualité des espaces verts | Riverains quartier Hourquie Cordeliers | <ul style="list-style-type: none"> ↓ minéralisation ↑ cadre de vie ↑ santé mentale ↓ anxiété, dépression ↓ pollution | | Moyen terme | *** | 4 | Revue de littérature / Questionnaire de la commission extra municipale |

| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Catégories / déterminants de la santé | Problématiques associées | Populations ou groupes visés | Nature et ampleur des impacts | | Temporalité | Probabilité | Scoring priorisation | Type de données utilisées |
|--|---------------------------------------|--|---|---|---|-----------------|-------------|----------------------|--|
| | | | | Positifs | Négatifs | | | | |
| Centre socio-culturel | Cohésion sociale | Inclusion sociale | Personnes isolés, exclus socialement Population invisible | | ↑ invisibilité de certaines populations ↑ du non recours ↑ exclusion de certains groupes | Très long terme | *** | 4 | Mobilisation sur Morlaàs / Entretiens |
| | Attractivité | Offre de service | | | ↑ diversité des services sur la commune ↑ du rôle structurant que joue Morlaàs dans la CCNEB | | | | |
| Théâtre de verdure | Cohésion sociale | Lieux de rencontre | Personnes âgées | ↑ visibilité des espaces de détente ↑ lien social ↑ des rencontres ↓ isolement social | | Moyen terme | ** | 4 | |
| | Attractivité | Innovation sur Morlaàs | | ↑ innovation thématique ↑ enrichissement collectif ↑ partage d'une histoire commune | | Court terme | *** | 6 | Entretiens / Questionnaires de la commission extramunicipale |
| | | Diversité de l'offre de service et son intégration dans le tissu communale | Nouveaux arrivants Riverains quartier Hourquie Cordeliers | ↑ diversité de l'offre de services sur Morlaàs ↑ polarisation des flux ↓ dévitalisation | ↑ Fréquentation de cet espace ↑ nuisances sonores ↓ qualité de vie des populations vivant quartiers des Cordeliers ↓ qualité du sommeil ↓ état de santé mentale et physique | Moyen terme | ** | 4 | |
| Aire de jeux tous âges | Cohésion sociale | Liens intergénérationnels | Parents avec enfants Personnes âgées | ↑ solidarités enter les différents groupes ↑ état de santé mentale ↓ isolement social ↓ depression, axiété ↑ capital social | | Court terme | *** | 6 | |
| | Attractivité | Offre de service et accessibilité fonctionnelle / qualité des aménagements | Nouveaux arrivants | ↑ diversité de l'offre de services sur Morlaàs ↑ d'équipements de qualité ↓ dévitalisation ↑ amélioration du cadre de vie, accessibilité fonctionnelle des lieux ↑ qualité de vie | | Court terme | *** | 6 | |
| Grand parvis, espace de rencontre et mail planté Place de la Hourquie | Cohésion sociale | Mémoire collective | Anciennes générations | ↑ valeur patrimoniale ↑ valorisation de l'histoire collective | | Court terme | ** | 5 | |
| | Déplacement | Mobilités actives | Enfants, parents, PMR, Personnes âgées | Promouvoir une plus grande utilisation des espaces piétons Incitation ↓ de la sursollicitation du véhicule personnel ↑ de la motivation à tout faire à pied Favoriser l'activité physique | | Moyen terme | *** | 5 | Diagnostic mobilité / enquête de l'APGL / cartographie des espaces de marchabilité |

Annexe 11 : Recommandations issues de l'atelier citoyen

Dans le cadre de l'EIS portant sur le projet de revitalisation du centre bourg de Morlaàs, s'est tenu un Atelier Citoyen le 3 juin 2019 avec pour objectif la co-construction de recommandations en vue de maximiser les potentiels effets positifs du projet de revitalisation et de minimiser les potentiels impacts négatifs.

L'organisation de cet atelier s'insère dans la démarche EIS qui vise à identifier les impacts potentiels du projet de revitalisation sur la qualité de vie des habitants. Elle cherche, *in fine*, à réajuster le projet, par l'élaboration de recommandations, dans le but de considérer au mieux la qualité de vie des habitants et de tenir compte des inégalités sociales et territoriales de santé afin de les diminuer et/ou à minima, ne pas les accentuer.

Elle doit répondre à des principes et des valeurs fortes. Tout d'abord, en termes de **démocratie**, l'atelier doit permettre d'impliquer les citoyens pour permettre de démocratiser la démarche de l'EIS et le processus décisionnel. Il permet également une plus grande **acceptabilité** du projet de revitalisation par les citoyens. De plus, leur participation à la co-construction des recommandations permet de renforcer leur pouvoir d'agir. En termes de **justice sociale**, l'implication citoyenne peut permettre de faire entendre la voix de certains groupes de populations qui n'ont pas toujours accès aux dispositifs de concertation publique. La participation citoyenne à ce moment de l'EIS permet d'amoindrir la marginalisation de l'avis citoyen dans les processus décisionnels. Enfin, concernant l'objectif **développement durable** de l'EIS, l'implication des citoyens permet de formuler des recommandations durables et fidèles aux ambitions, projections et besoins des populations.

Energies Demain doit ainsi veiller au respect de ces principes et valeurs fortes et garantir aux participants l'indépendance et la neutralité de son accompagnement auprès des collectivités, cultivés depuis plus de 10 ans. Si malgré toutes les précautions prises (dans l'explicitation des objectifs de l'Atelier, des règles organisationnelles, de sa vocation à terme, etc.), cette ligne de conduite pouvait en être mal interprétée par les participants, l'équipe projet devra en tenir compte dans le cadre des restitutions, mais aussi dans le cadre de l'évaluation de la qualité de la démarche dans une logique d'amélioration continue. Un questionnaire évaluatif de l'Atelier est ainsi transmis aux participants, invités à y répondre de manière anonyme.

Lors des différents échanges de nombreuses recommandations ont émergé. La phase de restitution collective a permis de les hiérarchiser ainsi :

Restitution des recommandations élaborées dans le cadre de l'atelier citoyen

| Thématiques étudiées | Recommandations prioritées |
|--|---|
| Lien social et intergénérationnel | <p>1) Mettre en place des actions de communication plus importantes (panneautage), relai municipal. Et ne pas mettre en place de actions de communication que pour les touristes : panneau lumineux aux entrées de ville et aux places principales (Ste Foy et Hourquie)</p> <p>2) Faire de la place Ste Foy un lieu de vie et de convivialité (Ouverture d'un café, salon de thé : pour cela, élargir les trottoirs pour permettre l'emplacement de la terrasse et faire la terrasse des deux côtés de la rue / Faire le marché Place Ste Foy en plus de secteur Hourquie et bloquer la circulation au centre bourg les jours de marchés)</p> <p>3) Pas de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage de graines, de plantes, dans jardins partagés, poulaillers au niveau de la réserve foncière : faire des activités en lien avec le développement durable - Mettre en place des aménagements provisoires, permettre un changement des jeux à intervalles réguliers - Proposer une vision globale des aménagements : élargissements du périmètre du projet - Aménagement : kiosque, abri au niveau du théâtre de verdure |
| Mobilités actives | <p>1) Plus grande articulation pour favoriser la mobilité active :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en sens unique la rue Marcadet afin de prolonger les cheminements doux - Mettre en place des stationnements vélo aussi à la Hourquie pour pouvoir relier les deux places. <p>2) Mettre en place une signalétique concernant :</p> |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Les places de parkings disponible, la distance et le temps de marche à pied au centre à partir de chaque parking - Les toilettes publiques - Le marquage au sol pour les nouveaux espaces piétons afin d'inciter les populations à les utiliser - séparer les espaces piétons des espaces vélos dans les espaces de cheminements doux et proposer des lieux de repos (Bancs à intervalles réguliers) <p>3) Tenir compte de l'avis des populations : mettre en place des concertations pour que les aménagements soient acceptés de tous</p> |
| <p>Innovation, offre de service, tourisme et qualité des aménagements</p> | <p>1) Renouveler régulièrement les jeux pour enfants (entreprises de jeux qui louent pour une période leurs jeux) et proposer des jeux tous âges (échiquier géant, pédaliers pour personnes âgées). Proposer des aménagements nouveaux : mini-golf, mini circuits vélo, skate parc)</p> <p>2) mettre des bancs (théâtre de verdure, réserve foncière) pour que ces espaces soient utilisés</p> <p>3) Valoriser les associations sur les futurs aménagements (gala de danses, évènement sur le théâtre de verdure)</p> <p>Autres : proposer des stationnements réservés au tourisme : campings cars / Mettre en place une charte pour l'implantation des commerces (type de produit, durée) et mettre en place un contrôle par la municipalité</p> |

Ces recommandations ont par la suite été articulées avec les recommandations établies par les parties prenantes lors du comité technique n°4. Ainsi, il a été possible de formuler une trentaine de recommandations sur le projet afin de maximiser les effets positifs potentiels du projet et minimiser les effets négatifs potentiels. Vous trouverez ci-dessous les recommandations structurées au regard de chaque impact identifié.

L'ensemble de ces recommandations seront validées par le comité de pilotage n°2 prévu le 1^{er} juillet ainsi que leurs modalités de suivi.

Restitution des recommandations élaborées dans le cadre de l'atelier citoyen et lors du comité technique




| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Problématiques associées | Nature et ampleur des impacts | | Mesures d'atténuation ou de maximisation envisagées |
|---|---|--|--|---|
| | | Positifs | Négatifs | |
| Maintien de la fonction de centralité place Ste Foy | Fracture territoriale et inégalités sociales | | ↓ de la cohésion territoriale et donc sociale ↑ de la rupture entre les quartiers ↑ de la fracture territoriale ↓ équité territoriale | Mettre en place des aménagements pour articuler / équilibrer les espaces. Par exemple, proposer un stationnement vélo place de la Hourquie et des Cordeliers pour établir de la cohérence en termes de multimodalités Mettre en place des espaces de repos pour permettre la fréquentation de la place Se Foy par tous Sur des questions d'attractivité : inciter à la rénovation des bâtiments en s'articulant avec les démarche ORT |
| | Possibilité de tout faire à pied Lutter contre la sursollicitation de la voiture personnelle | Inciter et renforcer la possibilité de tout faire à pied dans le centre bourg ↑ mobilités actives ↑ pratiques d'activités physiques ↓ maladies liées à la sédentarité (obésité, maladies cardio vasculaires) | | |
| Parking minute | Problématique du stationnement Sentiment de sécurité | ↓ stationnement ventouse sur la place Ste Foy ↓ stationnement sauvage ↑ du sentiment de sécurité ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | ↑ du stationnement sauvage dans les rues autour du centre bourg ↑ des nuisances pour les habitants de ces quartiers | 1) afin de limiter le stationnement sauvage, mettre des plots et mettre en place un système de verbalisation par la police municipale 2) Articuler le parking minute avec les autres parking afin d'informer les personnes qui souhaitent stationner plus longtemps, quel est le parking le plus proche 3) Mettre en place des panneaux pour connaître le temps de trajet à pieds pour rejoindre le centre bourg, dans le cas où les populations souhaitent rester plus longtemps 4) Afin de limiter les nuisances sonores, mettre en place un revêtement absorbant 5) Mettre en place des boucles avec informations sur la multimodalité : montrer où sont les possibilités de prendre le vélo, le bus, etc. |
| Stationnement vélo | Mobilités actives Accessibilité fonctionnelle du centre bourg | ↑ de la qualité de l'offre multimodale Incitation à la pratique du vélo ↑ de la pratique du vélo ↑ de l'activité physique ↑ état de santé physique et psychique | | 1) Augmenter la pratique du vélo par la mise en place de ballade en vélo par l'office de tourisme par exemple 2) Communiquer sur l'indemnité financière vélo obligatoire par les entreprises 3) En plus du stationnement, mettre en place des stations de gonflage, des services de petites réparation, et prééquiper les garages à vélo avec des cadenas 4) penser à une protection au-dessus du parking à vélo 5) Développer des activités telles que l'école de vélo (pour apprendre les règles de circulation à vélo, lutter contre les peurs sur la pratique du vélo en ville, ...) |
| Grand Parvis pour valoriser l'église | Mémoire collective Valorisation du patrimoine bâti Rencontre et lien social | ↑ Mise en valeur du patrimoine historique Partage d'une histoire commune ↑ des possibilités de rencontre entre les différentes générations ↓ isolement social ↓ individualisme ↑ de l'état de santé mentale | | |
| | Sentiment de sécurité | ↑ sentiment de sécurité Inciter aux déplacements actifs ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique et psychique | | Renforce sentiment de sécurité avec la mise en place de garde corps |
| | Valorisation du patrimoine bâti Renforcer le caractère structurant que joue la place Ste Foy | ↑ fréquentation de la place Ste Foy ↑ fréquentation des commerces du centre bourg ↓ d'une impression d'une commune en dévitalisation (vacances, dégradation du bâti) ↑ cadre de vie et de la qualité de vie globale | ↑ fréquentation des espaces (rassemblements) ↑ nuisances (sonore, déchets, ...) ↓ cadre de vie ↑ stress ↓ état de santé psychique | Proposer des activités en lien avec l'histoire et le patrimoine de Morlaàs Pour réduire les nuisances : Prise en compte des nuisances dues à l'augmentation de la fréquentation : former les agents techniques et mettre en place des actions pour sensibiliser aux incivilités (déchets, cigarettes) |







| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Problématiques associées | Nature et ampleur des impacts | | Mesures d'atténuation ou de maximisation envisagées |
|---|---|--|---|--|
| | | Positifs | Négatifs | |
| Halte avec points d'information pour les pèlerins | Favoriser les rencontres par la mémoire collective | <ul style="list-style-type: none"> ↑ les échanges ↑ les rencontres ↑ le lien intergénérationnel ↑ partage de connaissance et enrichissement collectif ↑ solidarités ↑ intégration des populations (inclusion sociale) ↑ état de santé mentale | | Ne pas développer ce panneau que pour les touristes / Mettre en place des haltes avec informations générales sur la ville à destination de tous les morlanais (panneaux lumineux) |
| | Tourisme | <ul style="list-style-type: none"> ↑ de la capacité de polarisation de Morlaàs ↓ de la dévitalisation ↑ le rôle structurant que présente Morlaàs dans l'EPCI | <ul style="list-style-type: none"> ↑ des nuisances liées à une plus grande fréquentation du centre bourg ↑ de la fatigue, stress ↓ de l'état de santé mental | Permettre une accessibilité à tous (langue, braille, ...) Acoller la halte jaquaire à l'église pour éviter les grands rassemblements en milieu de place |
| Accès mutualisé pour les services de la place | Accessibilité sociale et fonctionnelle | <ul style="list-style-type: none"> Impression de facilité d'accès aux services ↑ rencontre ↑ cohésion sociale ↑ capital social | | Panneautage : communication sur les temps d'accès aux parking / Inciter aux déplacements doux en mettant des panneaux sur le nombre de pas nécessaire pour atteindre tel ou tel service à partir de cet accès mutualisé. |
| | Favoriser les déplacements doux et actif | <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une plus grande utilisation des espaces piétons Incitation / ↓ de la sursollicitation du véhicule personnel ↑ de la motivation à tout faire à pied Favoriser l'activité physique | | |
| Terrasse de café ouverte | Rencontre entre les groupes de populations | <ul style="list-style-type: none"> ↑ des espaces de rencontres ↑ espaces de sociabilisation ↑ état de santé mentale ↓ anxiété et dépression ↓ isolement social | | Faire de la place Ste Foy un lieu de vie et de convivialité : Ouverture d'un café, salon de thé : pour cela, élargir les trottoirs pour permettre l'emplacement de la terrasse et faire la terrasse des deux côtés de la rue |
| | Accessibilité fonctionnelle | <ul style="list-style-type: none"> ↑ possibilité de se reposer ↑ marchabilité ↓ isolement social | | |
| | Affirmation du caractère central du centre Bourg et de la place Ste Foy | <ul style="list-style-type: none"> ↑ fréquentation de la place Ste Foy ↑ fréquentation des commerces du centre bourg ↓ d'une impression d'une commune en dévitalisation (vacances, dégradation du bâti) Possibilité de se reposer, affirmation du circuit commercial ↑ cadre de vie et de la qualité de vie globale | | Faire venir des commerces : mettre en place une charte pour l'implantation des commerces dans le centre bourg |



| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Problématiques associées | Nature et ampleur des impacts | | Mesures d'atténuation ou de maximisation envisagées |
|---|--|---|---|--|
| | | Positifs | Négatifs | |
| Mise en place de cheminements doux entre le secteur des Cordeliers et les autres polarités de Morlaàs | Fracture territoriale et inégalités sociales | <ul style="list-style-type: none"> ↑ lien entre les quartiers ↑ lien entre les populations ↑ espaces de rencontres ↑ lien social | | Tenir compte de l'avis des populations : mettre en place des concertations pour que les aménagements soient acceptés de tous |
| | Mobilités actives | <ul style="list-style-type: none"> ↓ de l'utilisation du véhicule personnel ↑ de la marchabilité ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | | Mettre en place une signalétique concernant : <ul style="list-style-type: none"> - Les places de parkings disponible, la distance et le temps de marche à pied au centre à partir de chaque parking - Les toilettes publiques - Le marquage au sol pour les nouveaux espaces piétons afin d'inciter les populations à les utiliser - séparer les espaces piétons des espaces vélos dans les espaces de cheminements doux et proposer des lieux de repos (Bancs à intervalles réguliers) |
| | Sentiment de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> ↓ de l'utilisation du véhicule personnel ↑ du sentiment de sécurité ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) ↑ possibilité de tout faire à pied | | Pour une plus grande articulation des espaces de marchabilité, mettre le haut de la rue marcadet en sens unique (devant les commerces) pour permettre de prolonger les déambulations piétonnes et accroître la sécurité |
| | Qualité des aménagements et des espaces verts | <ul style="list-style-type: none"> ↑ visibilité des espaces de détente ↑ articulation entre les différentes polarités de Morlaàs ↑ connectivité | | Mettre en place des bancs à intervalle réguliers pour inciter aux mobilités actives pour tous |
| | Meilleur accessibilité aux commerces et aux services | <ul style="list-style-type: none"> ↑ accessibilité aux commerces ↑ boucle piétonne ↑ fréquentation des commerces ↓ de l'impression de dévitalisation | | Réaliser une signalétique parking et piétonne : signaler au niveau des entrées de bourg, la disponibilité des parkings, le temps de marche à pied à partir de ce parking (panneautage, fléchage, temps de marche, ...) |
| Grand Parking végétalisé et central dans le bourg | Multimodalité et changement de comportements | <ul style="list-style-type: none"> ↑ de la multimodalité ↑ de la possibilité de tout faire à pied ↓ sursollicitation de la voiture ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | <ul style="list-style-type: none"> ↑ fréquentation de cet espace ↑ nuisances sonores ↓ qualité de vie des populations vivant quartiers des Cordeliers ↓ qualité du sommeil ↓ état de santé mentale et physique | <ol style="list-style-type: none"> 1) Pour contrer les effets négatifs relatifs aux nuisances, mettre en place des campagnes de communication sur les bénéfices d'un parking en termes d'incitation à la multimodalité 2) pour lutter contre les nuisances sonores, mettre en place un revêtement anti-bruit sur la voirie 3) Afin de maximiser la multimodalité, mettre en place des parkings vélo sur le parking pour promouvoir la multimodalité et mettre en place des panneaux renseignant sur les boucles de multimodalités possible à partir de ce parking 4) Utiliser des supports de communication sur la multimodalité (parcours à pied, à vélo) |
| | Sentiment de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> ↓ stationnement sauvage ↑ du sentiment de sécurité ↑ mobilités actives ↑ état de santé physique (diminution des maladies associées à la sédentarité) | | |
| Réserve foncière et à terme, centre socio culturel | Lien intergénérationnel | <ul style="list-style-type: none"> ↑ jardins partagés ↑ liens intergénérationnels ↑ cohésion sociale ↑ rencontres ↓ isolement social | | Mettre en place des actions en lien avec le développement durable : Partage de graines, de plantes, dans jardins partagés, poulaillers |
| | Qualité des espaces verts | <ul style="list-style-type: none"> ↓ minéralisation ↑ cadre de vie ↑ santé mentale ↓ anxiété, dépression ↓ pollution | | Mettre des bancs et des espaces de repos (abris, kiosque, partage de livres) pour que ces espaces soient utilisés par tous (penser la ville inclusive) Varier les espèces afin d'éviter les pics de pollinisation et de fait limiter le risque allergène |




| Mesures prévues dans le cadre de l'action | Problématiques associées | Nature et ampleur des impacts | | Mesures d'atténuation ou de maximisation envisagées |
|--|--|---|---|--|
| | | Positifs | Négatifs | |
| Centre socio-culturel | Inclusion sociale | | ↑ invisibilité de certaines populations ↑ du non recours ↑ exclusion de certains groupes | Centre socio-culturel : 1) réfléchir au nom à donner à cet espace pour ne pas qu'il soit perçu comme exclusif et qu'il accroisse de fait, les inégalités sociales et l'invisibilité de certaines populations. 2) Penser les voies et les liaisons pour venir en ce lieu, de manière à ce qu'il devienne un lieu central, par lequel beaucoup de populations passe : l'intégrer totalement dans le tissu urbain et l'articuler avec les autres logiques d'actions (cheminement entre le théâtre de verdure et le |
| | Offre de service | ↑ diversité des services sur la commune ↑ du rôle structurant que joue Morlaàs dans la CCNEB | | |
| Théâtre de verdure | Lieux de rencontre | ↑ visibilité des espaces de détente ↑ lien social ↑ des rencontres ↓ isolement social | | Faire venir les activités des associations sur cet espace (gala de danse) Développer des activités en concertation avec les citoyens. Faire des activités du centre socio-culturel hors les murs (débat publics, cuisine de rue, ...) |
| | Innovation sur Morlaàs | ↑ innovation thématique ↑ enrichissement collectif ↑ partage d'une histoire commune | | |
| | Diversité de l'offre de service et son intégration dans le tissu communale | ↑ diversité de l'offre de services sur Morlaàs ↑ polarisation des flux ↓ dévitalisation | ↑ Fréquentation de cet espace ↑ nuisances sonores ↓ qualité de vie des populations vivant quartiers des Cordeliers ↓ qualité du sommeil ↓ état de santé mentale et physique | |
| Aire de jeux tous âges | Liens intergénérationnels | ↑ solidarités enter les différents groupes ↑ état de santé mentale ↓ isolement social ↓ dépression, anxiété ↑ capital social | | Renouveler régulièrement les jeux pour enfants (entreprises de jeux qui louent pour une période leurs jeux) et proposer des jeux tous âges (échiquier géant, pédaliers pour personnes âgées). Proposer des aménagements nouveaux : mini-golf, mini circuits vélo, skate parc) Mettre des bancs pour que ces espaces soient utilisés |
| | Offre de service et accessibilité fonctionnelle / qualité des aménagements | ↑ diversité de l'offre de services sur Morlaàs ↑ d'équipements de qualité ↓ dévitalisation ↑ amélioration du cadre de vie, accessibilité fonctionnelle des lieux ↑ qualité de vie | | |
| Grand parvis, espace de rencontre et mail planté Place de la Hourquie | Mémoire collective | ↑ valeur patrimoniale ↑ valorisation de l'histoire collective | | Pour garantir une accessibilité maximale, améliorer le sentiment de sécurité et permettre une plus grande continuité entre les espaces de mobilités douces, il est nécessaire de mettre en cohérence ce nouvel espace que représente le mail avec la voirie et notamment la signalétique existante. |
| | Mobilités actives | Promouvoir une plus grande utilisation des espaces piétons Incitation ↓ de la sursollicitation du véhicule perosnnel ↑ de la motivation à tout faire à pied Favoriser l'activité physique | | |

Annexe n°12 : Exemples de fiches de suivi des recommandations

| | | | | | | |
|---|--|---|---|---|--|--|
| <p>Elément du projet et numéro de la recommandation associée</p> <p>Stationnement vélo Place Ste Foy C1</p> | <p>Degré d'opérationnalité</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> | | | | | |
| <p>Descriptif et contenu de la recommandation</p> | <p>Public cible</p> <p>Enfants Personnes âgées</p> | | | | | |
| <p>Mettre en place des évènements réguliers pour favoriser la cohésion sociale autour du vélo pour inciter à sa pratique (réduire les peurs associées au vélo, connaître les règles de circulation,...)</p> <div style="text-align: center;">  <p><i>Exemple de vélo école à Lorient</i></p> </div> | <p>Suivi de la recommandation</p> <p>Organiser des ballades vélo dans Morlaàs et mettre en place des actions de communication sur les circuits vélo</p> <p>Développer une vélo-école pour apprendre les règles de circulation à vélo</p> | | | | | |
| <p>Pilote</p> <p>OT Ecoles Associations</p> | | <p>Partenaires / <i>Articulation avec autres programmes</i></p> | | | | |
| <p>Quand ?</p> | | | | | | |
| <p>Avant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>Pendant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2021</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2022</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>A partir de 2023</p> <p><input type="checkbox"/></p> | | |
| <p>Commentaires</p> | | | | | | |

| | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|
| <p>Elément du projet et numéro de la recommandation associée</p> | <p>Degré d'opérationnalité</p> | | | | |
| <p>Grand parvis pour valoriser l'église Ste Foy - D2</p> |  | | | | |
| <p>Descriptif et contenu de la recommandation</p> | <p>Public cible</p> | | | | |
| <p>Valoriser l'histoire de Morlaàs en permettant le partage de l'histoire du territoire</p>  <p>Association Greeters France</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Des habitants passionnés Les Greeters ne sont pas des guides professionnels, mais ils connaissent leur ville. Ils vous la font découvrir avec passion au cours de balades sympas.</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Vous et vos co-voyageurs Nous vous amenons en balade avec les personnes qui voyagent avec vous - 6 max. Votre greeter propose et construit la balade selon vos envies.</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Des coins insolites ou méconnus Les Greeters connaissent les coins typiques et charmants. Ils vous les feront découvrir. Ce sont souvent des lieux éloignés des lieux hypertouristiques.</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Des balades gratuites Les Greeters sont des bénévoles qui vous accueillent gratuitement, pour une balade de 2 - 3 heures. Libre à vous de nous aider par un don.</p> </div> </div> | <p>Touristes Nouveaux arrivants Anciennes générations</p> | | | | |
| | <p>Suivi de la recommandation</p> | | | | |
| | <p>Développer une association regroupant des habitants qui souhaitent faire découvrir l'histoire et le patrimoine de Morlaàs (Greeters)</p> | | | | |
| <p>Pilote</p> | | <p>Partenaires / Articulation avec autres programmes</p> | | | |
| <p>OT Habitants</p> | | <p>Association Greeters France</p> | | | |
| <p>Quand ?</p> | | | | | |
| <p>Avant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>Pendant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2021</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2022</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>A partir de 2023</p> <p><input type="checkbox"/></p> | |
| <p>Commentaires</p> | | | | | |
| <p></p> | | | | | |

| | | | | | |
|--|--|---|---|---|--|
| <p>Élément du projet et numéro de la recommandation associée</p> | <p>Degré d'opérationnalité</p> | | | | |
| <p>Halte avec point d'informations pour les pèlerins - E4</p> |  | | | | |
| <p>Descriptif et contenu de la recommandation</p> | <p>Public cible Touristes Nouveaux arrivants</p> | | | | |
| <p>Dans une logique de valorisation permanente du patrimoine et pour maximiser l'attractivité touristique, proposer des expositions en plein air et agrémenter les chemins de ballades touristiques, d'éléments d'art ou de patrimoine</p>  <p><i>Exemple d'exposition « Art dans la rue » à Paris</i></p> | <p>Suivi de la recommandation</p> <p>Faire venir des artistes locaux exposer leurs œuvres dans Morlaàs Exposer des éléments patrimoniaux comme des sculptures de l'ancien couvent des Cordeliers, des photos des rencontres qui ont eu lieu sur l'ancien stade des Cordeliers (Match de rugby)</p> | | | | |
| <p>Pilote</p> | | <p>Partenaires / <i>Articulation avec autres programmes</i></p> | | | |
| <p>OT Mairie</p> | | | | | |
| <p>Quand ?</p> | | | | | |
| <p>Avant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>Pendant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2021</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2022</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>A partir de 2023</p> <p><input type="checkbox"/></p> | |
| <p>Commentaires</p> | | | | | |

| | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|
| <p>Elément du projet et numéro de la recommandation associée</p> | <p>Degré d'opérationnalité</p> | | | | |
| <p>Grand parking végétalisé secteur Cordeliers I2 - I3 - I4</p> | <p> </p> | | | | |
| <p>Descriptif et contenu de la recommandation</p> | <p>Public cible</p> | | | | |
| <p>Mettre en place un revêtement de sol permettant de limiter le bruit sur les rues adjacentes</p> <p>Ajouter des parkings vélos à proximité du grand parking pour favoriser le report modal et inciter aux mobilités actives.</p> <p>Mettre en place des panneaux pour présenter les boucles possible et inciter à la pratique du vélo (support de communication, panneautage, ...)</p>  | <p>Tous public</p> | | | | |
| <p>Suivi de la recommandation</p> | | | | | |
| <p>Intégrer les éléments techniques d'aménagements dans le cahier des charges de l'appel d'offre Réaliser une étude cartographique interne ou participative et l'articuler avec les travaux du service civique (boucle de chemins de randonnées)</p> | | | | | |
| <p>Pilote</p> | | | <p>Partenaires / Articulation avec autres programmes</p> | | |
| <p>Mairie APGL</p> | | | <p>Service civique – chemins de randonnées</p> | | |
| <p>Quand ?</p> | | | | | |
| <p>Avant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>Pendant les travaux</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2021</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>2022</p> <p><input type="checkbox"/></p> | <p>A partir de 2023</p> <p><input type="checkbox"/></p> | |
| <p>Commentaires</p> | | | | | |
| <p></p> | | | | | |